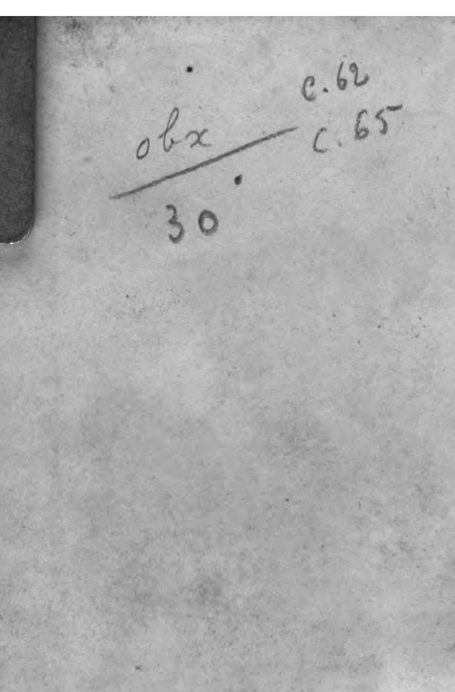
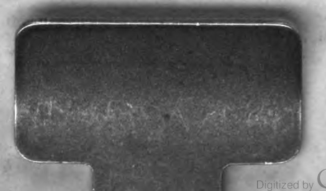



c.62
obx
c.65
30



MANUEL

DU

FRANC-MAÇON.

MANUEL

DU

FRANC-MAÇON,

PAR M. BAZOT.

Cinquième Édition,

ENTIÈREMENT REFONDUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE DE DOCUMENS ET DE CANTIQUES INÉDITS.

PARIS,

CHEZ POURCHET AINÉ, LIBRAIRE,

RUE DUPUYTREN, 4.

1835

AVERTISSEMENT

SUR CETTE CINQUIÈME ÉDITION.

LORSQUE la première édition du MANUEL DU FRANC-MAÇON parut au commencement de 1811, l'auteur était bien jeune, et n'était Maçon que depuis peu d'années. Avide de s'instruire, dévorant en quelque sorte tous les livres qui traitaient de la science maçonnique ou des anciens mystères, suivant avec zèle les travaux des ateliers de Paris, il se crut appelé à communiquer à ses jeunes FF.·. le résultat de ses recherches, les fruits d'une expérience acquise par beaucoup de pratique, et quelques idées qui lui étaient personnelles : le MANUEL DU FRANC-MAÇON parut ; il eut du succès ; les éditions se succédèrent, et la CINQUIÈME, que l'éditeur publie aujourd'hui, est demandée depuis long-temps.

C'est un fait reconnu dans l'ordre maçonnique entier que le MANUEL DU FRANC-MAÇON n'a fait aucun mal, et a fait un bien réel. Le profane, le MANUEL à la main, ou la mémoire chargée de tout ce qu'il supposait pouvoir lui faire ouvrir nos temples, n'a

jamais pu pénétrer en loge; tandis que les doctrines, les usages, les instructions, les cérémonies, les mille et une curiosités renfermées dans cet ouvrage, ont gagné à l'Ordre nombre de profanes qui en sont devenus l'ornement. De plus en plus fidèles et zélés, ils se félicitent d'avoir été excités à demander leur aggrégation à une société qui a des millions de membres et quelques centaines d'ennemis, représentés de temps à autre par deux ou trois accusateurs malencontreux dont le bon sens et la vérité font aussitôt justice.

Un des succès les plus flatteurs que l'auteur du MANUEL ait obtenus, c'est la détermination que prit, après la lecture de l'ouvrage, un jeune et savant profane, M. G..... de D..., qui déjà occupait des fonctions publiques : il se fit initier; et, guidé encore par le livre de M. Bazot, il créa le beau et célèbre poëme en trois chants, avec des notes, de LA MAÇONNERIE, dont la réimpression est impatiemment attendue. L'auteur du Poëme rappelle souvent, dans cet ouvrage, les services que l'auteur du MANUEL a rendus à l'Ordre : tribut fraternel d'autant plus désintéressé que les deux auteurs ne se connaissaient pas alors.

Cette CINQUIÈME édition, déjà meilleure sous les

rapports typographiques, a été remaniée entièrement, diminuée d'un côté et augmentée de l'autre. La méthode et la marche de l'ouvrage n'ont point été changées; le DICTIONNAIRE DES MOTS, EXPRESSIONS ET EXPLICATIONS MAÇONNIQUES, a été complété; les CANTIQUES ont été revus et le nombre doublé; le style a été retouché, mais de manière à ne pas dénaturer la première inspiration. L'excuse de l'auteur est que, bien qu'il pourrait mieux faire sans doute après dix-huit ans d'expérience, il doit laisser ce qu'on a trouvé bon, ou du moins ce qu'on n'a point blâmé. D'ailleurs, dès l'origine, l'ouvrage n'était pas donné comme une composition littéraire proprement dite, mais simplement comme une instruction à la fois technique et raisonnée. L'existence et le rang classique de cet ouvrage sont un encouragement pour les jeunes Maçons, qui, soutenus par l'indulgence dont le MANUEL a été l'objet, pourront tenter des efforts du même genre. Si ces efforts sont plus remarquables, ils révèleront des talens utiles; s'ils n'atteignent point le but, ils seront une leçon qui n'aura rien d'offensant pour l'amour-propre; et, dans tous les cas, la leçon ou l'encouragement ne sera point perdu.

L'éditeur ose espérer que le MANUEL DU FRANC-

Maçon sera accueilli avec d'autant plus de bienveillance qu'il a valu à l'auteur tous les grades de l'Ordre, et l'a placé dans les hautes sommités maçonniques.

BOISTE, fils aîné, lib.-éditeur,
O.·. de la L.·. Chap.·. et Aréop.·. d'*Isis*,
Chev.·. K.·. D.·. S.·.

INTRODUCTION.

Indocti discant et ament meminisse periti.

TOUT ce qui est mystérieux, ou tout ce qui fait présumer le mystère, présente à l'imagination je ne sais quoi d'extraordinaire ou de singulier, qui attire impérieusement l'attention. Nous sommes curieux par instinct et par calcul; et cependant, sans trop réfléchir aux suites de l'envie de tout vouloir connaître, nous nous livrons avec feu au sentiment qui nous entraîne; les obstacles ne sont rien : plus les difficultés sont nombreuses et fortes, plus nous sommes ardens et intrépides. Parvenus à nos fins, nous nous en repentons rarement, et plus rarement encore nous regrettons nos tentatives, qu'elles aient ou qu'elles n'aient pas été couronnées de succès. Cette ténacité est l'effet de l'orgueil de notre espèce, qui veut tout savoir et tout vaincre.

Le mystère est d'ailleurs fort attrayant par lui-même. Il présente d'abord l'idée de choses particulières et inconnues; ensuite il exige que les aspirans soient des hommes choisis. Le savant qui se fait admettre dans les sociétés mystérieuses y puise des connaissances qu'il ne possédait pas, ou dont il n'avait qu'une idée vague. L'homme

le moins apte à apprendre, s'il se fait admettre dans ces sociétés, y reçoit des lumières qui, comme par surprise, lui procurent une certaine instruction. Les autres hommes initiés à des mystères, lors même qu'ils ne recueillent rien, ce qui serait difficile à croire, ne se montrent pas moins flattés de leur admission, parce qu'elle accroît leur importance aux yeux du vulgaire, et qu'elle prévient favorablement en leur faveur les personnes distinguées avec lesquelles elles ont des relations. Les sociétés mystérieuses sont donc utiles et désirables, et on doit aider, autoriser et protéger leur formation toutes les fois que l'esprit du gouvernement ne s'y oppose point, et qu'elles ne sont ni contraires aux usages reçus, ni contraires aux mœurs.

Ce sont à peu près là, je crois, les raisons essentielles qui ont fait établir et tolérer les associations mystérieuses auxquelles les causes les plus légères ont souvent donné naissance.

Un homme studieux s'éloigne de la société pour étudier librement et seul : voilà un sujet d'étonnement et un mystère. Quelques hommes, que rapprochent des habitudes, des travaux communs, s'assemblent, et n'admettent parmi eux aucun étranger, s'il n'a été soumis à un examen : voilà un nouveau et plus fort sujet d'étonnement, et un nouveau et plus incompréhensible mystère. Un plus grand nombre d'hommes

se réunissent, projettent une association, en établissent les bases, dressent des règles pour se conduire, adoptent des cérémonies pour la réception de ceux qui voudront se réunir à eux. Oh! pour le coup, voilà le comble du mystère et la matière de grands raisonnemens, de grands soupçons, et l'appât où viennent se prendre des millions de curieux.

C'est d'une manière aussi simple que se sont formés les mystères de tous les temps, dont les plus beaux et les plus durables sont ceux de la Franche-Maçonnerie, sur laquelle nous allons porter toute notre attention.

La Franche-Maçonnerie est une école de vertus et de sciences. Cette école, dont les sages et les hommes instruits sont en même temps les maîtres et *les disciples*, intéresse vivement tous les esprits; elle est utile aux hommes honnêtes, qui préfèrent les réunions respectables aux relations souvent dangereuses de la société; aux savans, à qui elle offre le germe des plus hautes connaissances, et l'intimité des savans les plus distingués; aux philosophes, à qui elle fournit d'importans sujets de méditation; aux ministres des diverses religions, à qui elle rappelle sans cesse les généreux principes d'une tolérance universelle; à la jeunesse, à qui elle enseigne des préceptes utiles et purs; à l'homme du monde, à qui elle présente une occupation douce et de nobles distractions;

au voyageur, à qui elle procure des amis dans les lieux qui lui sont les plus inconnus; à l'homme probe dans l'infortune, à qui elle donne des secours; à l'affligé, à qui elle prodigue des consolations et des ressources réelles; enfin elle est utile à tous les hommes qui sont capables de sentir son importance et de profiter de ses excellentes leçons.

Mais, objectera-t-on sans doute, il n'est pas besoin d'être Franc-Maçon pour être honnête homme, se livrer à l'étude, soulager l'infortune ou obtenir des secours dans ses malheurs; et dans ce cas, la Franche-Maçonnerie est une chose superflue. A cela je répondrai: s'il n'y avait d'honnêtes gens, de gens instruits, de gens secourables que parmi les Francs-Maçons, quoique ceux-ci soient fort multipliés, leur nombre serait bien petit, et la société serait bien à plaindre. Si la Franche-Maçonnerie, qui prêche la vertu et qui inspire l'amour des sciences, est inutile parce qu'elle n'est point extraordinaire, il faut la renverser, sans chercher à s'assurer si elle n'a pas donné naissance aux principes religieux, aux livres de morale, aux découvertes de la science; et après l'avoir détruite, créer une institution qui lui soit supérieure; car on ne doit point oublier que c'est à force de parler morale, d'écrire sur les sciences, de prêcher le bien, qu'on a atteint le degré de perfection qui honore notre siècle. Que l'on réussisse à former une institution plus sage,

plus noble, plus grande, plus importante que la Franche-Maçonnerie, j'oublierai son antiquité, dont j'ai la conviction; j'oublierai ses dogmes si parfaits, et je deviendrai le premier apologiste de ce qui sera au-dessus d'elle... Jusque là je continuerai d'en être l'admirateur, et je dirai que nulle institution passée ou existante ne peut lui être comparée.

On insinuera peut-être que la Franche-Maçonnerie dégénère, et qu'elle perd chaque jour l'amour des bons Maçons et l'estime des profanes, par la facilité que l'on met à accorder à tout le monde l'initiation maçonnique. Cette remarque, quoique répétée à tout propos, n'est point à dédaigner, et je vais y répondre. On reçoit effectivement, avec quelque légèreté, des individus peu dignes d'être admis dans un corps aussi distingué que l'est celui des Francs-Maçons : mais que conclure de là? que l'association entière est corrompue, parce que quelques-uns de ses membres ne sont pas irréprochables? La conséquence serait absurde; il faut donc envisager la question sous un autre aspect. Suppose-t-on qu'un vil intérêt porte les loges à multiplier les admissions dans leur sein? Alors il y aurait des dupes et des fripons; dans ce cas, les honnêtes gens se retireraient des ateliers, les victimes se plaindraient, et le gouvernement, conservateur du bon ordre et de la pureté des mœurs, ferait

fermer les loges, et, par cette indispensable sévérité, mettrait fin à une spéculation dont les hommes les moins délicats sont à peine capables.

L'exagération fait un monstre de la plus légère difformité : c'est ainsi qu'un excès d'indulgence de la part de quelques Maçons peu réfléchis, et que la confiance de quelques autres, surprise par l'amitié aveugle, quoique les Maçons en général s'en plaignent à peine, est indiqué comme un abus dangereux; c'est encore ainsi qu'un inconvénient, qui disparaîtra tout-à-fait quand on l'aura signalé hautement, est présenté comme un vice décidé et qu'il n'est pas possible de détruire. Quelle erreur et quelle irréflexion! Cependant il est bon de faire observer à ceux qui n'envisagent les grandes choses qu'avec une vue bornée, que les négligences, les petits relâchemens, les abus qui naissent du temps et des circonstances, disparaissent avec eux, tandis que les institutions vertueuses s'agrandissent et se fortifient avec la succession des siècles.

Après avoir offert quelques réflexions préliminaires indispensables, je dois parler de l'objet que je me suis proposé en publiant le Manuel du Franc-Maçon.

A défaut de preuves authentiques, (et quelle histoire des peuples de l'antiquité s'est établie sur des preuves irrécusables?) démontrer par un

raisonnement précis l'origine et la marche de la Franche-Maçonnerie jusqu'à nos jours ; prouver l'excellence de l'association des Francs-Maçons ; dégager la société maçonnique de toutes les réunions qui lui sont étrangères, et qui la compromettent ou qui la dénaturent ; examiner les opinions importantes qui ont été émises sur l'origine, tant recherchée par les auteurs Maçons, de l'institution de la Franche-Maçonnerie ; expliquer par des instructions fidèles le système maçonnique, et développer dans quelques-uns de ses principes fondamentaux ce système si beau et si vaste ; tel est cet objet, qui est bien important, puisqu'il fait connaître à fond une institution antique et célèbre, et qu'il présente, tels qu'ils sont, un nombre infini d'hommes de toutes les nations.

Avant d'entreprendre mon travail, j'ai voulu, autant qu'il a été en mon pouvoir, rassembler les matériaux nécessaires pour le rendre intéressant et profitable. J'ai attendu qu'une longue expérience, que la connaissance des plus hauts grades et la lecture d'un nombre prodigieux d'ouvrages m'eussent disposé et instruit. Cette précaution sage m'a été avantageuse. J'ai pu enfin traiter un sujet dont je m'étais rendu maître. Mais une difficulté à laquelle, dans l'origine, j'avais accordé peu d'attention, parce qu'elle me

semblait être peu de chose, s'est offerte tout à coup dans toute son étendue ; et, si elle ne m'a pas arrêté, elle m'a du moins fait agir avec quelque contrainte. On va en juger : tout ce qu'on m'avait dit, et tout ce que j'avais lu sur la Franche-Maçonnerie, ne satisfaisait ni mon esprit ni mon cœur ; je voulais non pas faire secte, mais présenter des idées nouvelles et qui me paraissaient bonnes sur une institution que je puis qualifier de sublime. Ceux à qui je devais m'adresser étaient ou mes frères ou des profanes. Je devais chercher à intéresser les premiers, auxquels on avait expliqué vingt fois la même chose, sans leur parler juste et vrai, et plaire aux profanes, sans les instruire d'un secret qui ne m'appartenait pas. Il fallait occuper l'attention, si difficile à captiver, et ne pas perdre l'estime, non moins difficile à conserver. Je voulais enfin, bon Maçon, rester tel ; mais je voulais aussi devenir le guide des jeunes Frères... L'embarras, on le voit, était extrême ; le raisonnement m'en a tiré. Voici ce que je me suis dit : Les Francs-Maçons ont trop de sens pour penser que, comme autrefois, il faille absolument devenir Maçon soi-même pour avoir des notions sur l'institution maçonnique ; d'ailleurs, s'ils avaient encore cette croyance, l'esprit éclairé du siècle, et particulièrement les livres publiés depuis trente ans par les auteurs

Maçons, l'auraient bientôt détruite[1]. Il est donc certain que les profanes savent à peu près à quoi s'en tenir sur les Francs-Maçons et sur les mystères de la Franche-Maçonnerie. D'un autre côté, les profanes sont bien persuadés qu'il ne se passe rien de surnaturel dans les loges; que les Francs-Maçons ne disposent ni de la vie, ni de la liberté d'un individu; que les assemblées Maçonniques ne sont point des réunions dangereuses.

Si telles sont les idées des Maçons, si telles sont celles des profanes, il n'y a donc aucun inconvénient à suivre la route qui m'a été ouverte et tracée par mes devanciers; il y a plus, il est important, indispensable, de diriger et de fixer les regards sur le véritable point de vue; car si la saine partie des profanes pense favorablement de nos réunions, la masse des non-initiés ne peut-elle pas supposer que nos temples sont des

(1) Sans désigner ces livres, qui sont dans les mains de tout le monde, nous rapporterons, d'après l'auteur de *la Rose de la Vallée,* le F.·. Maugeret père, avocat, et ancien Off.·. du G.·. O.·., un fait qui prouvera que l'indiscrétion des Maçons eux-mêmes était beaucoup plus ancienne que les livres où il est question de Maçonnerie. « Lorsque le sage et vertueux Belsunce, dit le F.·. Maugeret, publia son mandement du 14 janvier 1742 sur la Société des Francs-Maçons, la Franche-Maçonnerie venait d'être apportée à Marseille, et y faisait déjà tant de progrès que les profanes eux-mêmes connaissaient le matériel de nos mystères, et qu'on en conversait dans les salons avec autant de détails que dans les loges. »

Tivoli, des maisons de change ou des athénées? Ces suppositions, qui sont journellement confirmées par l'ignorance des uns et la méchanceté des autres, m'ont déterminé; j'ai pris sur moi, sans autre mission que celle que donne le droit naturel de défendre une bonne cause de l'injustice et de l'erreur; j'ai pris sur moi, dis-je, d'instruire les jeunes Maçons de ce qu'il leur importait de bien connaître, et en même temps d'éclairer suffisamment les profanes sur le but de notre association, sur l'utilité de nos assemblées. J'ai fait mes efforts pour être simple et exact; j'ai dédaigné tout charlatanisme; j'ai évité le puéril de la mysticité, le ridicule d'un feint enthousiasme, le pathos inévitable de ceux qui jouent l'inspiration; je devais, m'adressant aux hommes raisonnables, tenir le langage de la raison; je devais, parlant d'une institution belle et pure, m'exprimer avec candeur et franchise; je devais, n'agissant par aucun motif qui ne fût digne d'être avoué, montrer toujours la conviction et la bonne foi. Mais, tout en agissant loyalement, il était des convenances que je ne devais pas méconnaître, des usages que je devais respecter, un engagement que je ne devais pas perdre de vue: aussi me suis-je imposé un frein et tenu dans de justes bornes. Je fais connaître les instructions, mais je dis sommairement ce qui se passe dans nos assemblées; mais par des réti-

cences sur certaines matières, mais par des indications superficielles sur des choses qui auraient exigé des détails, des développemens, des discussions profondes; mais, par un silence absolu sur les mots, signes, marches, batteries et attouchemens, employés par les Maçons pour se reconnaître, je défends nos loges et les grades supérieurs des profanes et des Maçons des grades inférieurs, préparés par mon livre.

Cette réserve rend mon livre utile, sans qu'il soit dangereux.

Je terminerai cette introduction par me justifier d'avoir avancé beaucoup de choses sans citer mes autorités.

Si j'écrivais d'après l'histoire, ou d'après des faits authentiques, je devrais nommer les auteurs et indiquer les sources: mais, je l'ai dit, la connaissance des livres Maçonniques, ou des livres qui ont trait à la Franche-Maçonnerie; l'étude et le rapprochement des mystères anciens et des mystères modernes sont mes seuls guides; et ces guides m'ont paru tellement dignes de confiance, que je n'ai point hésité à les suivre fidèlement dans tout le cours de mon ouvrage. J'oserai faire observer que le système que j'avance est neuf; qu'il est le produit de la réflexion, et non de l'inspiration; qu'il est le résultat de la persuasion, et non de l'esprit de parti; que tout

l'autorise et que rien ne l'indique positivement. En second lieu, j'objecterai que mon livre n'est point un cours de Franche-Maçonnerie, mais une préparation à la connaissance de l'institution Maçonnique. Ce livre peut servir au Maçon qui se borne à bien savoir ce que c'est que l'association dont il est membre; mais le frère qui voudra faire une étude approfondie des mystères anciens et des mystères Maçonniques, devra nécessairement s'engager dans le labyrinthe des recherches, et consulter, autant qu'il en aura la possibilité, les auteurs et les ouvrages suivans: *Hermès*, *Orphée*, *Hésiode*, *Homère* (Odyssée) *Virgile* (l'Enéide), *Hérodote*, *Cicéron* (de nat. Deor; de Leg.), *Plutarque*, *Pline*, *Quinte-Curce*, *Justin*, *Diodore de Sicile*, *Apulée*, *Suidas*, *Jules-Africain*, *Eusèbe*, *Meursius* (in Eleus.), *Diogène-Laerce*, *Lucien*, *Pausanias*, *Lactance*, *Hesichyus*, *Jamblique*, *Porphyre*; la Genèse, l'Exode, le 3e liv. des Rois, les Paralipomènes;

Un nombre considérable d'ouvrages anglais, allemands, italiens, hollandais, suédois, russes, polonais, etc. etc.;

Différentes bulles des papes Clément XII, Benoît XIV, Pie VII, et Léon XII, contre les Francs-Maçons;

Plusieurs procédures et sentences de l'inqui-

sition en Espagne, en Portugal, à Naples, etc.;

Plusieurs sentences du ci-devant Châtelet de Paris, en 1737, 1744 et 1745;

Enfin les auteurs et les ouvrages français qui suivent :

Aulnay (De l'), tuileur des Trente-trois degrés de l'écossisme du rite ancien et accepté auquel on a joint la rectification, l'interprétation et l'étymologie des mots sacrés, de passe, d'attouchement, de reconnaissance, etc. *Bannier* (l'abbé), Explication des Fables; *Barbet*, Loge centrale des véritables Francs-Maçons; *Barruel* (l'abbé), Mémoire pour servir à l'histoire du Jacobinisme; *Barthélemy* (l'abbé), Voyages du jeune Anacharsis; *Beyerlé*, Essai sur la Franche-Maçonnerie, ou du But essentiel et fondamental de la Franche-Maçonnerie; *Boch* (de), Histoire du Tribunal secret; *Bonneville* (Nicolas), Les Jésuites chassés de la Maçonnerie, etc., ou la Maçonnerie écossaise comparée avec les trois professions et le secret des Templiers du quatorzième siècle. — Traduction d'un ouvrage posthume de Thomas *Payne*, intitulé : De l'origine de la Franche-Maçonnerie; *Boulage*, des Mystères d'Isis; *Boulanger*, Antiquité dévoilée; *Cadet-Gassicourt*, le Tombeau de Jacques Molay; *Cagliostro*, Vie de Joseph Balsamo, connu sous le nom de comte de Cagliostro, extraite de la procédure instruite contre lui à Rome, en 1790,

traduite de l'italien. — Testament de mort et Déclarations du même, traduits de l'italien. — Vie et Aventures de Joseph Balsamo, etc., sous ce titre : Leben und Thaten des Joseph Balsamo; D. *Calmet; Court de Gebelin*, Monde primitif; *Dacier*, Vie de Pythagore; *de la Dixmerie*, Eloge de Voltaire. — Mémoire pour la loge des Neufs Sœurs; *Delalande* (Jérôme), Discours comme orateur du Grand Orient, lors de l'inauguration du local maçonnique de la rue du Pot-de-Fer; *Decourcelles*, Traité des Symboles; *Dupuis*, Origine de tous les Cultes; P. *Dupuy*, Histoire de la Condamnation des Templiers; *Delisle-de-Salle*, Philosophie de la nature; *Freret*; *Fleury* (l'abbé), Mœurs des Israélites et des Chrétiens; *Fontenelle*, Histoire des Oracles; Abrégé de Vandale; *Fourmont* jeune; *G..... de D....*, la Maçonnerie, poème en 3 chants, avec des notes; *Guillemain-de-Saint-Victor*, Origine de la Maçonnerie adhoniramite. — Histoire critique des Mystères de l'antiquité. — Catéchisme des Francs-Maçons; *Kircher* (le P.); *Lachaussée*, Mémoire justificatif; *Laffiteau*, Mœurs des sauvages; *Langlet-Dufresnoy*, Histoire de la philosophie hermétique; J.-L. *Laurens*, Essais sur la Franche-Maçonnerie; *Lenoir* (Alexandre), La Franche-Maçonnerie rendue à sa véritable origine, ou l'antiquité de la Franche-Maçonnerie prouvée par l'explication des mystères anciens

et modernes; *Lefranc* (l'abbé), Le Voile levé pour les curieux, ou Secret des révolutions révélé à l'aide de la Franche-Maçonnerie; *Luchet* (le marquis de), Essai sur la secte des Illuminés; *Maréchal* (Sylvain), Voyages de Pythagore; *Maugeret* père, la Rose de la Vallée; *Montfaucon* (le P.), Antiquité expliquée; *Mounier* (J.-J.), de l'Influence attribuée aux Philosophes, aux Francs-Maçons et aux Illuminés sur la révolution française; *Pernety* (Dom), Fables Egyptiennes et Grecques.—Dictionnaire mytho-hermétique; *Plane*, Apologie des Francs-Maçons; *Pluche*, Histoire du Ciel; *Raynouard*, les Templiers.—Monumens historiques relatifs à la condamnation des Chevaliers du Temple, et à l'abolition de leur ordre; Manuel des Chevaliers de l'Ordre du Temple; *Robin* (l'abbé R....., Recherches sur les Initiations anciennes et modernes; *Roger* (Abraham), le Théâtre de l'Idolâtrie, ou la porte ouverte pour parvenir à la connaissance du paganisme caché, ouvrage traduit par Th. *Lagrue*; *Rollin*, Histoire ancienne; *Sacy* (Sylvestre de), Essai sur les Mystères d'Eleusis; *Sainte-Croix*, Mémoires pour servir à l'histoire secrète des anciens peuples, ou Recherches historiques sur le Paganisme; *Savary*, Lettres sur l'Egypte; *Simonville* (de), Cérémonies et Coutumes des Juifs; *Terrasson* (l'abbé), Séthos; *Thory* (Cl.-Ant.), Annales

originis magni Galliarum O∴, ou Histoire de la Fondation du Grand-Orient de France.—Acta Latomorum, ou Chronologie de la Franche-Maçonnerie française et étrangère; *Tschoudy* (le baron de), l'Etoile flamboyante; *Vernhes*, Essai sur l'histoire de la Franche-Maçonnerie, depuis son établissement jusqu'à nos jours;

Les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres (tom. IV et XXI), l'Encyclopédie, aux articles Franche-Maçonnerie, Initiés, Jésuites, Assassins, etc. L'Etat du Grand-Orient depuis 1777 jusqu'en 1787. Cet ouvrage repris en 1804, interrompu en 1807, a définitivement cessé en 1813; les Annales Maçonniques, le Miroir de la Vérité, et une foule de brochures plus ou moins intéressantes.

Si cette longue nomenclature de noms d'auteurs anciens et modernes, et de titres d'ouvrages, pouvait effrayer les esprits studieux ou les curieux les plus déterminés, je leur rappellerai qu'il faut posséder des forces plus que communes pour tenter ce qui n'est pas commun; je leur rappellerai encore que l'on ne parvenait pas à obtenir l'initiation ancienne sans avoir subi de rudes épreuves, sans avoir fait de longues études dont les initiations modernes n'offrent que l'ombre; aussi l'instruction qu'on en retire généralement n'est-elle que l'ombre de celle qu'on recevait jadis. On ne recueille pas en un jour le

fruit des travaux des plus savans hommes de tous les siècles ; un seul livre n'enseigne pas une science, un seul traité ne forme pas un artiste... Mais, non moins important que le livre et que le traité, le *Manuel du Franc-Maçon* sera comme eux, utile, et deviendra peut être d'un usage indispensable.

MANUEL

DU

FRANC-MAÇON.

PREMIÈRE PARTIE.

RÉFLEXIONS

SUR L'ORIGINE, LA FILIATION ET L'IMPORTANCE DE LA FRANCHE-MAÇONNERIE.

> Les mystères avaient pour but de faire de tous les hommes un seul corps et un seul esprit par l'amour fraternel. (COURT DE GEBELIN, *Monde Primitif*, t. IV, p. 317.)

ENTRAINÉS au travail par le désir naturel de conserver leur existence, les premiers humains recherchèrent avec soin dans les productions de la nature celles qu'ils supposèrent favorables à leur conservation. Livrés à l'injure de l'air et à l'intempérie des saisons, l'instinct qui les dirigeait leur fit imaginer de se former avec des feuilles (telle est du moins la tradition sacrée sur nos premiers parens), un vêtement dont ils

se couvrirent pendant le jour, et de dresser des cabanes où ils passèrent les nuits. Satisfaits d'une industrie qui leur était si utile, certains de soutenir une vie à laquelle ils mettaient du prix, ils jetèrent, pour la première fois, autour d'eux un regard observateur et jouirent d'un spectacle qui, bien qu'ils y fussent déjà accoutumés, leur parut tout nouveau. La terre qu'ils foulaient et qui paraissait inanimée, produisait des plantes, des fruits, et recélait dans son sein des objets qui naissaient, prenaient croissance et ne semblaient pas plus animés qu'elle. Les cieux, qu'ils contemplaient, les intéressaient par leur étendue et leur magnificence. Le soleil, qu'ils ne pouvaient se lasser d'admirer, les éclairait et les réchauffait; la nuit qui régulièrement venait les envelopper de ses ombres et les disposer au sommeil; les phénomènes qui se multipliaient sans cesse, tout ce qu'ils voyaient, entendaient et sentaient, tout, absolument tout, les pénétrait d'étonnement et faisait éclore en eux des sensations et des idées. « Comment, se disaient-ils, la terre peut-elle soutenir sans s'affaisser le poids de ces monts énormes, la mer demeurer dans ses limites, le nuage se suspendre sur nos têtes? et nous-mêmes, comment pouvons-nous agir selon notre volonté, diriger nos pas, régler nos mouvemens? Comment joignons-nous à la faculté de penser la possibilité

d'exécuter? Que sommes-nous donc? nos propres créateurs! cela n'est pas supposable. Nous nous reproduisons, il est vrai; mais nous avons été produits par quelque chose qui n'est pas nous..... Il y a, oh! oui, il y a une puissance suprême, infinie, créatrice, maîtresse de tout, qu'on ne voit pas, qu'on ne peut définir, mais qu'on doit adorer. »

Ces idées et ce langage, communs à presque tous les humains, les disposaient à honorer la Divinité. Le temps accrut la vénération qu'ils avaient pour elle, et fit naître en eux le besoin d'exprimer d'une manière solennelle la reconnaissance qui les animait. Ce culte primitif s'étendit. Il fallut à ces hommes nativement pieux et sensibles, un chef pour les instruire et les fortifier; ils le choisirent, s'il ne s'offrit de lui-même, et reçurent ses instructions, dont ils eurent le bonheur de profiter.... Mais le nombre des hommes s'augmentant de jour en jour, les familles se virent forcées de se séparer, de se répandre au loin. Cette séparation leur fut fatale. Habitués à vivre presque seuls dans leurs nouvelles retraites, chargés d'enfans qu'ils étaient incapables d'instruire, aigris par les contrariétés inséparables de la vie, ces êtres infortunés devinrent aussi farouches que les sites sauvages et incultes que la plupart d'entre eux habitaient; leurs mœurs douces s'altérèrent, leurs passions

se changèrent en vices, les vices enfantèrent les crimes. Ardens à se rechercher, ils ne se voyaient plus que pour se tromper et se détruire... Injustes et cruels envers leurs semblables, ingrats envers la Divinité qu'ils ne comprenaient pas bien ou dont ils ne savaient pas bien apprécier l'admirable influence, ils attirèrent sur eux, suivant l'opinion commune, la vengeance du ciel... Ne soulevons pas le voile immense posé par la main du temps, et ne voyons les hommes qu'après leur régénération.

Instruits par leurs pères, à qui l'homme juste, sauvé du châtiment universel, avait, suivant cette même opinion, transmis le feu sacré de la religion, entretenu et conservé par lui; instruits, dis-je, des vertus et de la félicité, des forfaits et de la punition des premiers humains, les hommes nouveaux se proposèrent de mener une vie innocente.

A l'imitation de leurs ancêtres et par la même nécessité, ils se séparèrent.

Les plus sages s'établirent dans l'Inde, dont le sol fertile produisait presque sans culture une subsistance abondante. Tranquilles dans leur patrie adoptive, habitués à un climat doux et tempéré, ils se livrèrent à l'étude, inventèrent les arts, créèrent les sciences, et, par des temples hardis et majestueux creusés dans les flancs des rocs les plus durs, ils consacrèrent la preuve

indestructible de leur gratitude envers Dieu, de leur attachement pour les lieux où ils trouvaient le bonheur, de leur industrie et de leurs vastes connaissances.

Fils de ces sages, ayant un esprit non moins religieux qu'inventif, les Brachmanes, philosophes indiens, les égalèrent dans leurs conceptions profondes, et les surpassèrent dans leur sagesse et leur piété. Amis des hommes, admirateurs de la nature, adorateurs de la Divinité, ils voulurent, plus prévoyans que ceux à qui ils devaient la naissance, constituer une RELIGION UNIQUE, UNIVERSELLE ET IMMUABLE. Ils se réunirent, se communiquèrent leurs vues, adoptèrent solennellement le culte que la tradition garantissait venir des premiers humains, alors qu'ils étaient purs, et ajoutèrent aux dogmes de cette religion, qui n'admettait qu'un Dieu seul, tout-puissant et infini, l'immortalité de l'ame, et, après la mort, la récompense ou le châtiment du bien ou du mal qu'on avait fait pendant la vie. Pour perpétuer la religion qu'ils avaient renouvelée et qui plaisait au peuple, les Brachmanes s'attachèrent des disciples vertueux et sûrs. Chargés de l'honorable soin d'élever la jeunesse et de former les souverains de la nation, les Brachmanes inspirèrent une telle estime, qu'ils se virent contraints, pour disperser le trop grand nombre de ceux qui prétendaient à l'in-

struction sacrée, d'établir des *épreuves sévères* qui éloignèrent le vulgaire des aspirans, sans cependant diminuer le désir d'être *initié*, la ferveur pour le culte et la considération à ses ministres. Doux, patiens, désintéressés, ne vivant que de racines et de fruits, respectant dans les animaux, qu'ils ne tuaient jamais (Pythagore et ses disciples les imitèrent), des créatures qui avaient vie, ces ministres étaient dévoués à leurs semblables; ils les aidaient et les secouraient avec bonté et persévérance. Enthousiastes des merveilles de la nature, observateurs du cours des astres, dont ils appliquaient la connaissance à l'agriculture, ils s'instruisaient pour éclairer les autres. Braves, intrépides, insensibles aux tourmens, ils méprisaient la mort; et presque tous la subirent au milieu des révolutions qui ravagèrent leurs contrées et qui substituèrent à leur culte, vraiment divin, une religion absurde et extravagante... Mais, par une destinée heureuse, la religion et les mystères des Brachmanes, conservés par tradition, se joignirent, pour en acquérir plus d'éclat, à la religion et aux mystères des prêtres de l'Egypte.

Les peuples que dirigeaient les Brachmanes étant simples comme la nature, leur culte devait être à la portée de leur entendement. En hommes de génie, les Brachmanes se conformèrent à cette faiblesse, et ne firent connaître

de la religion que ce qui pouvait être facilement compris du peuple. Ils réservèrent pour eux, ou ne communiquèrent qu'à des disciples préparés à cet effet, des connaissances d'un ordre plus élevé, qu'ils avaient acquises par l'expérience et la méditation.

Les hommes que les prêtres de l'Egypte dominaient n'étaient pas moins ignorans que les peuples de l'Inde; mais plus nombreux, plus entreprenans et beaucoup moins dociles, il fallait une grande politique pour assujétir, sans la pousser à la révolte, et diriger d'une manière invariable, une multitude inconstante, incapable de raisonner et de céder à la persuasion.

Cette différence frappante entre le caractère des deux peuples, en apporta nécessairement une aussi marquée dans le système des sages destinés à les conduire.

Les Brachmanes ne devaient être et n'étaient essentiellement que religieux. Les prêtres de l'Egypte devaient chercher à devenir, et furent particulièrement philosophes; égaux en connaissances admirables, en morale, en sentimens d'amour pour la Divinité et pour le genre humain, les Brachmanes et les prêtres de l'Egypte ne marchèrent cependant pas sur la même ligne. Les premiers furent modestes et obscurs, et n'en furent pas moins grands; les seconds, superbes et illustres, n'en sont pas moins esti-

mables. Simples particuliers, les Brachmanes n'étaient que des sages sans ambition. Conseils des rois, grands de l'Etat, dépositaires des choses sacrées, et possesseurs des plus hautes connaissances, formant un corps puissant et redoutable, les prêtres de l'Egypte voulaient étonner le monde entier, et inspirer à la postérité la plus reculée le respect et l'admiration. Ils y réussirent, sans toutefois étouffer par leurs vertus brillantes les vertus modestes des sages de l'Inde.

Les épreuves pour parvenir à l'initiation chez les Brachmanes étaient difficiles, mais sans éclat.

Les épreuves pour être admis aux mystères d'Isis et Osiris étaient compliquées, terribles et célèbres..... Ici cessera tout parallèle. Le plan que je me suis tracé m'oblige de m'occuper aussi rapidement qu'il est possible de l'initiation égyptienne, de ses causes et de ses résultats.

L'inaltérable sagesse des initiés, leur savoir immense, la faveur solide dans laquelle ils étaient auprès du peuple et des rois, excitaient l'émulation des hommes entreprenans, quel que fût leur rang ou leur fortune, et les portaient à tenter une entreprise dont le succès devait combler leurs voeux. Ils osaient aborder les épreuves; mais s'ils avaient la force de surmonter les premières, celles qui succédaient paralysaient leur courage et dissipaient l'illusion qu'avait fait naître trop souvent une folle espérance. Si d'autres,

plus persévérans et plus intrépides, surmontaient les épreuves physiques, ils ne résistaient pas aux épreuves morales; et, plus à plaindre que les premiers, ils ne rentraient plus dans le monde; ils étaient perdus pour leurs familles et leurs amis, et demeuraient sévèrement confinés dans les souterrains du temple, où ils exerçaient des fonctions subalternes. La politique des prêtres punit encore lors même qu'elle ne semble pas punir. Ceux des aspirans qui, par une force presque surnaturelle, sortaient vainqueurs des secousses données au corps et à l'ame, devenaient les égaux des prêtres par les liens communs qui les unissaient, et jouissaient avec eux des plus nobles avantages que puissent procurer la vertu, la science et la fortune. Enchaînés par un serment terrible, ils soutenaient avec fermeté et constance une institution qui faisait leur bonheur et leur gloire....; mais pour parvenir à mériter d'en faire partie, que d'obstacles n'avaient-ils pas à surmonter! En voici l'idée imparfaite.

Le prétendant à l'initiation était obligé de s'engager dans les sombres détours d'une allée qu'il parcourait presque toujours en se traînant sur ses mains et sur ses genoux, et qui le conduisait à un puits dont l'effrayante profondeur ne pouvait se calculer à la vue. Parvenu au fond du puits, au moyen d'une lampe qu'il fixait sur sa

tête, et d'échelons en fer qu'il n'atteignait pas sans courir de grands risques, l'aspirant trouvait une porte d'airain qui s'ouvrait sans résistance. Après avoir erré pendant une heure dans des souterrains qui aboutissaient à une grille de fer gardée par trois hommes armés et couverts d'un casque en forme de tête d'*anubis*, il était arrêté par ces trois hommes, qui lui ordonnaient de lire une inscription ainsi conçue :

« Si tu es au-dessus des frayeurs de la mort, « poursuis ta route, tu seras purifié par le feu, « par l'eau et par l'air, et tu parviendras au mi- « lieu de ta course. Si tu n'as point assez de cou- « rage pour achever ton entreprise, retire-toi, « tu le peux encore sans danger; plus tard, un « seul pas en arrière te priverait pour toujours « de la lumière céleste. »

L'aspirant persistant dans son dessein, les trois hommes lui permettaient le passage; et plein d'ardeur, il s'avançait jusqu'à une caverne embrasée, qu'il franchissait avec précaution quoique rapidement, et qui le conduisait à un canal profond, large de plus de cinquante pieds; il le traversait à la nage, continuait sa route, et arrivait près d'une arcade appuyée contre un pont-levis qu'il fallait parcourir; mais à peine s'était-il élancé sur le pont, qu'au milieu du bruit le plus épouvantable, il le voyait se briser, et en même temps il se sentait enlever et suspendre

pendant plusieurs minutes au-dessus d'un gouffre dans lequel il semblait devoir être précipité. Cette épreuve était la dernière des épreuves physiques. L'aspirant ayant été assez heureux pour la subir sans accident, sans laisser paraître trop d'effroi, était accueilli par les prêtres qui l'attendaient, rangés sur deux haies, et qui, dès le lendemain, le préparaient aux épreuves de l'ame par le jeûne, la retraite et la méditation. Après avoir chaque jour, pendant plusieurs mois, assisté aux prières, aux sacrifices, aux conférences et aux instructions sur la religion, sur la morale et sur la philosophie; après avoir convenablement satisfait à toutes les questions des prêtres, étudié les lois auxquelles il devait se soumettre, enfin s'être montré courageux, docile, résigné et plein d'aptitude, il était consacré à *Isis*, mère de la nature, à *Osiris*, son époux, bienfaiteur du genre humain, et à *Horus*, leur fils, dieu du travail. On l'instruisait ensuite des devoirs qu'il avait à remplir; et, pour complément de son initiation, on le disposait à une procession pompeuse, nommée *Manifestation* ou *Triomphe de l'initié*. Ces détails se liant naturellement à la description des épreuves, je vais les rapporter en les abrégeant.

Le jour de la *manifestation*, qui avait été annoncé la veille par des proclamations faites dans les divers quartiers de la ville, étant arrivé,

le cortége se mettait en marche pour se rendre du temple au palais du roi, où l'initié était présenté. La marche s'ouvrait par quatre officiers du temple, qui, par intervalles, sonnaient de la trompette. Ces officiers étaient suivis des prêtres jurisconsultes, des prêtres médecins, des prêtres mathématiciens. Les prêtres appelés pastophores, portant les livres d'Hermès ou des sciences, marchaient sur leurs pas. Après eux paraissait un prêtre, tenant dans ses mains, et appuyée sur sa poitrine, la table Isiaque. Cette table en cuivre, et bordée de lames d'argent, représentait les mystères d'Isis, figurés par des hommes et des femmes, debout ou assis, et dont quelques-uns avaient des têtes d'animaux. Après ce prêtre s'avançaient, deux à deux, les prêtresses directrices, précédées des jeunes filles des prêtres. Un grand chœur de musique devançait huit prêtres portant le tabernacle d'Isis, couvert d'un voile de soie blanche, semé d'hiéroglyphes d'or, sur lequel était encore une gaze noire, pour marquer le symbole des mystères de la déesse. Des jeunes filles, au son de divers instrumens, exécutaient des danses, ou brûlaient des parfums. Le grand-prêtre, seul, et coiffé d'une mitre de forme particulière, suivait le tabernacle. Après le grand-prêtre paraissaient les prêtres portant les livres sacrés, suivis de deux autres prêtres qui soutenaient sur leurs épaules

un brancard sur lequel était posé le vase divinatoire couvert d'un astrolabe, d'un quart-de-cercle et d'un compas. Au son des fifres et des timbales, s'avançaient les hommes à qui les étendards étaient confiés. Sur l'un des étendards était un sphinx, symbole de l'Egypte; et sur l'autre un serpent se mordant la queue, symbole du monde entier. Venaient après les étendards des initiés, et que ceux-ci portaient dans le costume de leurs fonctions, mais ayant par-dessus la veste d'initié : immédiatement à leur suite marchait, aux côtés du plus ancien et du dernier admis aux mystères de la déesse, le nouveau reçu, ayant par-dessus ses habits la veste d'initié. Un grand voile lui couvrait la tête. Derrière lui on voyait le char de triomphe qui était vide, pour marquer combien ce nouveau reçu dédaignait les honneurs. La marche était précédée, entourée et terminée par des hommes de guerre.

La célébrité des mystères égyptiens attira à Memphis le jeune Triptolème d'Eleusis, fils de Célée, roi d'une peuplade grecque. Triptolème, admis à l'initiation, ne put supporter l'épreuve du feu. Condamné par les lois des mystères à ne plus revoir la lumière du jour, il s'était déterminé à subir la peine qu'il avait encourue. Les prêtres d'Isis appréciant ses vertus se décidèrent à lui faire grace et à le rendre à sa patrie; afin surtout de l'enchaîner par les liens de la

reconnaissance, ils l'initièrent à une partie de leurs secrets. Il y avait dans cette conduite autant d'adresse que de prudence.

Triptolème, vivement touché de la clémence des prêtres, et partisan déclaré de leur doctrine, résolut de justifier noblement la confiance dont il avait été l'objet. De retour à Eleusis, il enseigna aux Grecs l'agriculture qu'il avait apprise des prêtres de l'Egypte, éleva un temple à Cérès, et institua, en l'honneur de cette déesse, des mystères que l'on divisa dans la suite en deux classes; les petits et les grands mystères. Les premiers furent institués à l'occasion d'Hercule. Ce héros demi-dieu ayant demandé l'initiation, et la loi défendant d'admettre les étrangers, les prêtres ne voulant, ni le refuser, ni enfreindre la loi, établirent en sa faveur de nouvelles cérémonies ou petits mystères.

Les petits mystères devinrent une préparation aux grands. On jeûnait, on se purifiait, on passait par les flammes. Ces épreuves terminées, le néophyte s'engageait par serment à ne rien révéler de ce qu'il avait vu ou appris, et pendant une année, quelquefois même pendant cinq ans, il était obligé d'assister aux instructions des ministres du second ordre. Lorsqu'il était assez préparé, on le présentait aux grands mystères.

Le récipiendaire était placé dans une obscurité profonde; tous les élémens semblaient se

réunir pour épouvanter son ame. S'il résistait, on le conduisait dans ce qu'on appelait les enfers. Là, les juges de ces horribles lieux reproduisaient devant lui les supplices effroyables auxquels les parjures, les meurtriers, tous les grands criminels sont éternellement livrés. Après ce spectacle affreux, il était conduit dans l'Elysée, où il trouvait les prêtres et les initiés, qui lui donnaient les dernières instructions, et l'introduisaient ensuite dans le sanctuaire de la déesse où il renouvelait ses sermens, s'engageant, sous peine de mort, au secret le plus inviolable.

La *manifestation* des Egyptiens était une cérémonie aussi belle qu'imposante. Les *fêtes éleusiennes*, moins vantées, avaient la même solennité, et présentaient quelque chose qui plaisait davantage au peuple. La procession d'*Iacchus*, qui n'était qu'une partie des éleusinies, en donnera une idée.

Dès le matin du jour indiqué pour la procession, le peuple se portait en foule dans le temple où l'on conservait la statue d'*Iacchus*, et se réunissait aux prêtres, aux prêtresses et aux initiés, pour se rendre ensuite au temple d'Eleusis. La statue d'*Iacchus*, portée par les ministres de ce dieu, s'avançait majestueusement à la tête du cortége. Les prêtres conducteurs des victimes, et les prêtres qui portaient les autels destinés aux sacrifices suivaient à quelque di-

stance. Les prêtresses, présidées par l'hiérophantine ou grande-prêtresse, venaient après. Les initiés, couronnés de myrte, à la tête desquels était un chœur de jeunes filles, suivaient immédiatement. Des soldats et le peuple terminaient la marche, pendant laquelle on chantait des hymnes et l'on exécutait des danses. Après le sacrifice, qui avait lieu dans le temple d'Eleusis, le cortége se remettait en marche, et, dans le même ordre, allait rendre au temple d'*Iacchus* la statue de sa divinité.

Les mystères égyptiens excitaient une curiosité si vive, un si puissant intérêt, un respect si grand, que tous les hommes illustres des divers pays vinrent se présenter à l'initiation. Moïse, initié, préparait des lois pour un peuple qui commençait à naître; Triptolème instituait les mystères d'Eleusis; Orphée ceux de Samothrace ou des Cabires; Pythagore fondait à Crotone son école mystérieuse de philosophie, et le monde entier allait être favorisé d'une initiation générale... Mais les ouvrages des hommes ne peuvent parvenir à la perfection. Les mystères dégénérèrent dans l'Egypte et dans la Grèce; Pythagore et ses disciples se virent persécutés, et le flambeau des lumières fut prêt à s'éteindre dans les ténèbres de la barbarie et de l'ignorance. Cependant l'Être immortel, qui avait permis une confusion peut-être nécessaire pour abaisser l'orgueil des

hommes, ne voulut pas l'anéantissement de leurs connaissances; le culte primitif se maintint, et Dieu signala sa bonté suprême en inspirant à Salomon le désir de faire revivre les mystères de la primitive initiation.

Salomon, réputé le plus sage des hommes, le plus inspiré des philosophes, et le plus grand des rois, résolut d'élever à l'Être souverain qu'il adorait le temple, objet des vœux ardens de son peuple et dont son père avait conçu le religieux projet. Possesseur de richesses incalculables, puissamment secondé par les ouvriers les plus habiles, Salomon eut la satisfaction de voir le saint temple aussi parfaitement exécuté que l'art humain pouvait le permettre.

La construction de ce temple avait nécessité un concours prodigieux d'ouvriers. Afin que dans la distribution et le paiement des travaux on ne fût point exposé à confondre les divers degrés de talent, et de payer à l'inférieur le salaire du supérieur, on eut la prudence de répartir les ouvriers en trois classes. La première était celle des apprentis, la seconde celle des compagnons, et la troisième celle des maîtres. Chaque classe avait ses attributions et une marque distinctive pour être reconnue. Par cet ordre, les travaux marchèrent rapidement et avec régularité; et, malgré l'événement d'un maître des travaux assassiné par ses ouvriers, ils furent bientôt heureusement

terminés. La beauté du temple, qui surpassait l'attente générale, frappa Salomon : l'ordre qu'il avait fait établir pour sa construction lui parut sage. Il rassembla les chefs des travaux, et leur proposa d'édifier moralement, en l'honneur du grand architecte de l'univers, un temple semblable en tout à celui qui venait d'être bâti. Tous y consentirent, et les ouvriers manuels, hommes instruits et pieux, devinrent ouvriers spirituels. Comme il importait de marquer la différence qui existe entre la disposition aux vertus et la possession de ces mêmes vertus, Salomon caractérisa les grades. Le premier, l'apprentisssage, renfermait toutes les épreuves corporelles des mystères égyptiens; le second, le compagnonage, comprenait les instructions données par les prêtres et les conférences de ces prêtres avec l'aspirant dans la dernière partie de l'initiation; le troisième, la maîtrise, était la parfaite connaissance des mystères : mais il convenait à la prudence de Salomon d'adapter à son système moral l'incident du maître assassiné, et il l'ajouta à la maîtrise, personnifiant par là les vices attaquant, et quelquefois atterrant la vertu.

Salomon mourut; l'institution mystérieuse et religieuse qu'il avait créée, ou plutôt la Franche-Maçonnerie, se maintint, mais sans éclat. Jérusalem ayant été détruite, le peuple juif dispersé, cette même Maçonnerie se répandit avec lui par

toute la terre; mais elle ne fut le partage que de quelques sociétés obscures, jusqu'au temps où la morale évangélique, entraînant les esprits éclairés par une morale pure et une religion tolérante, les porta, afin d'être libres et tranquilles, à se rassembler en secret pour pratiquer des préceptes qui s'accordaient parfaitement avec ceux de la religion nouvelle. Les mystères de la Maçonnerie Salomonique, que plus convenablement on appelle Maçonnerie libre ou Franche-Maçonnerie, furent donc remis en vigueur, et contribuèrent à sauver les chrétiens de la persécution dont ils étaient l'objet, et que des sectaires trop ardens avaient peut-être provoquée.

Depuis ce temps, loin de s'altérer, cette Maçonnerie n'a cessé de faire des progrès. Elle anima les premiers chevaliers croisés, soutint longtemps leurs efforts; et, repassant en Europe avec eux, on la vit plus active, mais plus secrète, se répandre en Ecosse, en Angleterre, en France, en Allemagne, et chez presque toutes les autres nations.

Aussi pure qu'à son aurore, la *religion primitive* se montre parmi nous, dans la Franche-Maçonnerie, une *religion unique*, *universelle et immuable*.

Ces préliminaires, sans doute trop étendus, étaient cependant nécessaires pour faire connaître *l'origine* et *la filiation* d'une institution

et sublime et magique dont nous allons examiner *l'importance*.

Malgré les passions, les vices et les crimes, on ne peut se dissimuler, contre l'opinion commune, que les hommes ne sont pas nés méchans, et que, bien loin de faire le mal pour le plaisir de mal faire, ils cherchent à faire le bien quand leurs lumières le leur indiquent. Ce qui fortifie la bonté de l'homme, c'est la religion native; et, comme il n'y a aucun culte qui prescrive le mal, toutes les religions sont respectables; mais, à peu près égales par le fond de la morale, elles diffèrent tellement dans le dogme, qu'au lieu de rapprocher les hommes, elles les éloignent en se proscrivant mutuellement.

Dieu, dont la prévoyance est infinie, a vu que les religions, ouvrages des hommes, dégénéreraient en passions violentes par l'interprétation funeste de leurs ministres. Il a eu pitié de ces hommes, si imprudens et si aveugles; il a voulu les préserver d'une destruction inévitable; et, pour y parvenir, il a mis dans le cœur de toute créature raisonnable une religion naturelle, qui émane de sa volonté et de son inspiration divine. Cette religion, sœur et compagne immatérielle de l'homme, est, comme on a déjà pu le juger, la *religion unique*, *universelle et immuable*. Suivons sa marche dans l'interprétation hébraïque, et, par suite, dans l'hypo-

thèse où nous sommes placés. Lors du déluge, elle surnage avec l'homme juste, se rétablit sur la terre avec ses enfans, leur survit, et dans la suite se manifeste de nouveau; passe chez les gymnosophistes de l'Inde, dans les diverses réunions des Mages, dans les mystères égyptiens, dans les préceptes de Moïse, dans la religion des Grecs, dans l'école ionique fondée par Thalès de Milet, dans la doctrine de Pythagore, dans le système allégorique du temple de Salomon, dans la doctrine mixte des Esséniens ou mystères juifs, dans la retraite des Thérapeutes d'Egypte, dans le culte des Druides, dans les rites mithriaques des Mages, qui passèrent des Perses chez les Romains, dans le culte de la bonne déesse que les Romains adoptèrent également, dans les réunions évangéliques des premiers chrétiens, dans le dévouement des croisés, dans l'ordre des Templiers, dans les mystères primitifs de l'institution du tribunal secret d'Allemagne, et enfin dans la Maçonnerie d'Ecosse, d'Angleterre, de France, et des autres principales puissances du Midi et du Nord.

Cette religion que nous reconnaissons tous pour être la *Franche-Maçonnerie*, doit plaire au Créateur suprême, parce qu'elle lui rend un hommage constant et vrai; aux princes et aux peuples, parce qu'elle commande la fidélité au chef de l'Etat, le dévouement à la patrie, la sou-

mission aux lois; aux prêtres mêmes et aux moralistes, par le respect qu'elle inspire pour les religions et les mœurs; elle est une source de biens pour les hommes, parce qu'elle prescrit une affection invariable pour le genre humain; parce qu'elle veut que les hommes soient bons, loyaux et secourables; parce qu'enfin, inspirant l'amour du travail et de l'étude, ainsi que la pratique des choses utiles, elle tend à la perfection en toutes choses.

Certains de ses bienfaits, révérons son antiquité, avouons franchement son importance, et ne doutons pas que sa durée ne soit éternelle.

REMARQUES

SUR L'EXCELLENCE DE LA FRANCHE-MAÇONNERIE, ET SUR LA NÉCESSITÉ DE LA DÉGAGER DES SECTES QUI LA DÉNATURENT ET LA COMPROMETTENT.

Qui sequitur me, non ambulat in tenebris.
De Imit. Christ., l. I, c. 1.

Le génie de l'homme, la fécondité presque inconcevable de son imagination, éclatent dans les ouvrages des arts; les sciences perfectionnées démontrent l'étendue et l'aptitude de son esprit; mais rien ne fait connaître la bonté, la suprême

bonté de son cœur, comme la Franche-Maçonnerie. Quoi ! sans se connaître, avec un mot, un signe, un attouchement, malgré la diversité des langues, l'opposition des caractères, la violence des passions, des hommes de toutes les conditions, de tous les climats, dans la paix, dans la guerre, s'accueilleront avec cordialité, s'embrasseront avec franchise, se traiteront en frères, et se sacrifieront les uns pour les autres ? Quelle est donc la cause d'une si merveilleuse intelligence? Ce n'est point la force des lois, la volonté du pouvoir; ce n'est point l'intérêt personnel, car on oblige des individus qu'on ne reverra peut-être jamais ; ce n'est point l'espérance du gain, car on ne fait que donner ; ce n'est point le calcul de l'amour-propre, car on fait le bien dans le silence et dans le secret... Qu'est-ce donc ? Il faut le dire, le dire franchement : c'est la religion et la fraternité... Oui, ce sont ces deux sentimens qui sont les mobiles de toutes les bonnes œuvres des Maçons répandus sur la surface du globe, et qui ont formé la base immuable et parfaite de leur institution. Quelques exemples caractériseront plus particulièrement l'esprit Maçonnique et prouveront sa haute et admirable puissance.

Dans une ville de province, habitaient deux frères qui ne s'étaient jamais aimés. Des affaires d'intérêt perpétuaient entre eux leur déplorable

division ; une, entre autres, les anima tellement l'un contre l'autre, qu'il fallut avoir recours aux tribunaux, qui parurent ne se saisir qu'à regret d'une cause qui devait ruiner l'une des deux parties. En vain des amis sincères, en vain des avocats désintéressés, tentèrent de concilier les intérêts de ces frères imprudens, ils voulaient plaider, et ils plaidèrent. Le jugement, qui fut tout à l'avantage du bon droit, ruina l'agresseur, et l'éloigna, par un coup d'éclat, d'un frère qu'il ne vit plus qu'avec indignation et qu'il exaspéra par des preuves continuelles d'animosité et de vengeance. Un ami des deux frères est frappé d'une idée qui lui semble heureuse et dont il ose espérer un plein succès. L'entreprise qu'il se proposait était difficile à conduire ; mais le courage de l'homme estimable ne se rebute jamais, quels que soient les obstacles qu'il rencontre et les dégoûts dont on peut l'abreuver. Quel sera ce moyen ? Il est simple, il les fera recevoir Francs-Maçons. Il s'adresse d'abord à l'homme dont le droit avait triomphé ; il le présente à la loge, qui, instruite et préparée, met la plus haute importance à l'acte auquel elle a le bonheur d'être associée. Le profane est introduit ; on le livre à une partie des épreuves, elles lui paraissent terribles, et il avoue qu'il ne se sent pas assez de courage pour les supporter toutes. On saisit cet à-propos, on lui propose de l'en

dispenser totalement, s'il veut se réconcilier avec son frère. Cette proposition le surprend, et déjà il s'indigne ; on ne lui laisse pas le temps de réfléchir ; on insiste, on le presse, on exige : alors la nature et la haine agitent violemment son cœur ; il combat long-temps. Enfin, pressé, forcé, subjugué, il balance, il cède et il est initié. Rendu à la lumière, il réitère sa promesse, il jure de garder le silence pendant ce qui va se passer, et aussitôt il entend annoncer son frère. Cette annonce, à laquelle il n'était point préparé, l'émeut, mais il se tait. Le nouvel aspirant est introduit. Après les préliminaires d'usage, on lui fait connaître que, s'il désire sincèrement son aggrégation à l'ordre Maçonnique, il faut qu'il s'engage à pardonner à son frère, à se réconcilier avec lui. Cette condition expresse réveilla des souvenirs qui lui causèrent une agitation violente. Il s'écria : « Votre intention est louable, messieurs, et « je ne puis m'empêcher d'avouer qu'elle excite « ma reconnaissance ; mais vous m'avez jugé « d'une manière trop favorable ; il est des senti- « mens qui ne changent pas, et les miens ont « toujours été invariables ; je vous le dis sans « détours, je le dis même avec regret, je serai « inébranlable. » Le président de la loge ne se découragea point ; il chercha à ramener le récipiendaire à des dispositions plus généreuses, ce fut en vain. Le récipiendaire reprit avec véhé-

mence : « Pardonner à l'homme qui m'a diffamé ;
« me réconcilier avec l'avide spéculateur qui a
« dévoré la substance de ma famille ; embrasser
« le frère qui en veut à ma vie !... Oh ! non, non,
« messieurs, mon ressentiment est trop juste ;
« et puisque, grace à ce frère, ce ressentiment
« est le seul bien qui me reste, je le léguerai à
« mes enfans : cet héritage ne leur sera pas en-
« levé, et ils le conserveront aussi long-temps
« qu'ils sentiront leur opprobre et leur misère. »
Il s'arrêta pendant quelques instans pour recueil-
lir ses idées ; puis il reprit : « J'estime et je respecte
« votre société, dont je n'ai jamais entendu dire
« que du bien ; je ne suis point étranger à vos
« principes et je me croirais honoré si j'étais ad-
« mis parmi vous ; mais, messieurs, je ne serai
« jamais Franc-Maçon, si vous m'imposez la loi
« de revoir mon indigne frère. » Ces mots pro-
noncés d'une voix altérée, n'étaient que trop
confirmés par la fureur à peine retenue qui agi-
tait tous ses membres et qui mettait tout son
être dans un désordre dont l'assemblée était pro-
fondément touchée. On le calma en lui tenant
le langage de l'indulgente raison ; on le ramena
insensiblement au but qu'on s'était proposé ;
mais l'adresse et la persuasion furent en vain em-
ployées, il resta insensible, et ne voulut plus
rien entendre. Fatigué et hors de lui, il demande
qu'on lui laisse la liberté de se retirer. On hésite,

on se consulte, et l'on ordonne la continuation des épreuves. La réception est prolongée pendant plusieurs heures : tout est superflu ; il persévère dans son opiniâtreté, et montre tant de résolution, que l'assemblée renonce à sa louable entreprise. Mais l'ami des deux frères tente un nouvel effort; il adresse au néophyte un discours éloquent et si persuasif, que l'aspirant laisse entrevoir malgré lui son émotion et son désordre. Le frère qui a parlé s'en aperçoit; il reprend la parole, et son nouveau discours voit le triomphe de la sensibilité sur la plus terrible des passions, la haine, qui porte si souvent à la vengeance. Le néophyte vaincu, anéanti, promet tout ce qu'on exige, et, par ce consentement si ardemment sollicité, mérite le bonheur d'être admis parmi les hommes sages. La lumière va lui être donnée à un signal convenu. Tous les frères se mettent sur deux rangs; tous s'arment de glaives; son frère seul, sans armes, se place au pied de l'autel. Le signal part, le bandeau disparaît... Le lieu où il se trouve, l'éclat des lumières, le nombre et la tenue des Maçons, un être qui lui tend les bras, et dont l'image ne lui semble qu'une illusion nouvelle, tout le frappe et l'émeut. Il regarde sans voir, il écoute sans entendre; il veut marcher... il chancelle; mais le mouvement de son ame a ranimé son corps : il s'est avancé ; la puissance des liens du sang a fait le reste. Il est

allé tomber dans les bras de celui qu'il a reconnu, et qu'il a nommé en perdant connaissance...

Je n'ajouterai qu'un mot à cette scène qui parle à tous les cœurs : c'est que la réconciliation a été sincère, et qu'elle fut durable; que, de son propre mouvement, le premier initié a partagé ses biens avec son frère, et que tous les deux, en bénissant la Franche-Maçonnerie, sont demeurés unis de la plus tendre amitié... Passons à de nouvelles preuves.

Qu'un homme obscur fasse une action d'éclat en faveur de l'humanité, quand un événement funeste réclame son assistance, l'action est belle et respectable, et elle mérite des louanges et une récompense; mais, si elle n'a point sa source dans un intérêt de gloire ou de fortune, toujours est-elle moins faite pour étonner de la part d'un individu que sa condition a placé, en quelque sorte, plus près de la nature, et qui, plus exposé à toutes sortes de peines, doit être plus touché de celles de ses semblables. Mais qu'un grand prince, élevé par son illustre naissance, par sa haute renommée, au-dessus des intérêts qui agitent le reste des faibles mortels, dans un rang où l'opinion dispense de s'intéresser aux individus pour ne voir les hommes qu'en masse, soit demeuré assez sensible aux misères humaines pour dévouer sa vie à la conservation d'un simple citoyen, voilà ce qui est sublime, et ce qui force

de reconnaître que le cœur d'un prince où règne cette profonde sensibilité a quelque chose de surhumain; voilà ce que fut le frère Léopold, prince de Brunswick, chevalier prussien.

Ce généreux frère avait, à l'exemple de plusieurs fils de souverains et particulièrement des anciens princes de l'Egypte, puisé dans les sources de l'initiation, et parmi les initiés, cette sagesse qui le faisait admirer, et cette grandeur d'ame dont il donna une preuve si éclatante. Il connaissait les hommes, il les aimait comme on s'aime entre frères; il oubliait l'état pour ne voir que le mérite, c'est-à-dire que la vertu; et s'il éprouvait quelque chagrin, c'était quand l'éclat de son rang empêchait la douce confiance de l'égalité. Sa bonté ineffable se plaisait, pour ainsi dire, à se dépouiller de tout ce qui pouvait rappeler les grandeurs; et, lorsqu'à force d'aménité et de grace, cette bonté parvenait à faire oublier qu'il était né sur le trône, il était vraiment heureux, il jouissait réellement de la vie.

Modèle des princes et des hommes, ton règne n'était pas de ce monde!

En 1785, l'Oder sort de ses limites et porte partout où il se répand la dévastation et la mort. Le prince, témoin des désastres, donne les ordres les plus prompts et fait multiplier les secours; mais les victimes s'amoncellent, et le cœur trop sensible du prince n'est point assez satisfait de

celles qu'il dérobe au trépas; il veut joindre ses efforts aux efforts qu'il dirige; il voudrait être partout... Le danger le plus imminent le détermine. Une famille entière, surprise par les eaux, monte en vain, pour se soustraire à leur fureur, aux étages les plus élevés de son habitation. Les toits, les arbres les plus hauts, n'offrent déjà plus des abris assez sûrs; l'eau croît avec une effrayante rapidité; dans un instant elle couvrira les malheureux qui poussent les cris du dernier désespoir... Le prince est témoin de cet affreux spectacle; il entend ces cris lamentables, il voit les mains suppliantes... Son ame est déchirée, mais elle n'en a que plus d'énergie; une barque est devant lui, il s'y précipite; deux hommes la dirigent, il aide lui-même à sa rapidité; et, malgré toutes les prières, il s'éloigne plein d'ardeur et d'espérance. La barque fragile, jouet des vagues et des vents, tour à tour s'élève sur le sommet des montagnes mouvantes, et semble se plonger jusques au fond des gouffres; tantôt entraînée par l'impétuosité du courant, tantôt retenue par les débris des habitations détruites, cette barque, l'espérance de tous, lutte avec le héros qui lui confie sa vie contre tous les obstacles et tous les dangers; elle approche de l'asile menacé où sont encore tant de victimes; le salut des infortunés est proche, il va être certain... Destinée cruelle! lancée par la violence des flots

contre un arbre submergé, la barque reçoit une secousse qui la renverse et la précipite dans l'abîme.... O Dieu! leur prince, leur libérateur, s'offre à leurs regards épuisé de force et de courage; ils s'élancent vers lui... une vague le couvre, il reparaît... hélas! il a cessé de vivre...

Quel dévouement! quelle récompense! mais quel trépas sublime[1]!

Un second trait historique et quelques remarques générales compléteront les preuves qu'il était indispensable de donner pour démontrer à tous les esprits l'excellence de la plus étonnante des institutions.

La guerre, qui moissonne indistinctement le brave et le timide, l'homme de génie et l'ignorant; la guerre, que l'humanité réprouve et que la *raison d'état* commande; la guerre est si révoltante par ses moyens et ses résultats, que, si l'on ne consulte que les lumières naturelles, on ne peut sans horreur y arrêter sa pensée... Cependant l'homme sage, sans aimer à contempler les scènes affreuses qui se passent sur le théâtre sanglant des combats, cède assez souvent au besoin de tout voir pour tout apprendre; le mal

(1) Les Loges de Brunswick ont consacré cet admirable dévouement et leur juste admiration, en faisant frapper une médaille qui est gravée dans le *Jahrbuch der Maurerey*, 2ᵉ vol., p. 308. Les Loges et les muses françaises ont célébré à l'envi ce glorieux trépas.

fait désirer le bien ; le poison modifié a des qualités conservatrices ; et la guerre, dont les causes sont souvent couvertes d'un voile si épais, paraît souvent aussi tellement indispensable que, si elle n'est désirée par l'homme doux et paisible, elle est du moins regardée comme un mal nécessaire à la conservation des Etats. D'ailleurs, ses tableaux, variés à l'infini, ne présentent pas toujours des actions de carnage et de destruction ; la mort quelquefois ménage ses victimes ; aux cris féroces des guerriers se mêlent les accens de la reconnaissance.

Pendant cette campagne à jamais célèbre dans l'histoire pour l'honneur des puissances rivales et pour la gloire des armes de France, sur le champ fameux d'Austerlitz, les scènes les plus touchantes furent multipliées dans les divers partis ; une d'elles, qui n'est rien dans l'ensemble, mais qui est des plus importantes pour mon sujet, honore à tel point le caractère d'un peuple maintenant notre allié, que je dois la citer, et que je la citerais encore, fût-il resté notre ennemi.

Un officier français [1] avait été séparé du centre de l'armée dès le commencement de l'action. Après des prodiges de courage et d'habileté, le détachement qu'il commandait fut réduit à un si petit nombre d'hommes, qu'il vit qu'il ne lui

(1) M. Guéritot, officier au 9e régiment de hussards, membre de la Loge de Saint-Louis des Amis-Réunis, de Calais.

restait plus d'espoir que celui de vendre chèrement sa vie plutôt que de se rendre. Il parle aux soldats, qui sont presque tous blessés; il les ranime par ses généreuses paroles; il fait passer dans leur ame l'héroïsme qui enflamme la sienne; il les ramène au combat, et bientôt renaît l'espoir de faire une belle retraite et de rejoindre l'armée... Mais de nouveaux ennemis succèdent par torrens à ceux qui ont déjà mordu la poussière; ses soldats sont investis, taillés en pièces, et lui-même est couvert de blessures... Seul, il ose encore combattre; il refuse son sabre que mille voix lui demandent; il frappe, il renverse, il intimide.... mais ses forces l'abandonnent; il chancelle, et enfin tombe en faisant le signe de détresse. L'officier russe n'a point méconnu ce mouvement; il s'est élancé vers le Français, que la fureur des siens allait mettre en pièces, et, par ce généreux élan, a sauvé la vie à un brave guerrier qu'il allait traiter en frère. Fidèle aux principes des Maçons, l'officier ennemi fait porter dans sa tente son prisonnier; il lui fait prodiguer tous les secours; il le visite avec une bienveillance si grande, que le brave Français ne sait s'il ne doit pas bénir sa glorieuse défaite... Après une longue convalescence, l'officier prisonnier se trouve en état d'obéir aux lois de la guerre; il se prépare à partir pour le lieu qui lui sera indiqué, et va prendre les ordres du vainqueur..

Quel est son étonnement lorsque celui-ci lui annonce qu'il est libre !... Il doute d'un trait si magnanime; mais bientôt il est convaincu qu'il n'est point abusé, et que l'estimable officier a fait tout ce que peut faire un vrai Franc-Maçon.

Il est superflu de dire que les initiés français ne sont point inférieurs en générosité.

A ces faits je joindrai quelques tableaux.

Notre attention se fixera sur ce négociant que chacun estime, dont le crédit est immense, dont les ressources sont réelles et évidentes, et dont une bonne administration assure la prospérité en présentant au public une solide garantie. Nous le voyons dans une fortune toujours croissante, jouir de la considération universelle... Dans un instant tout change de face : plusieurs banqueroutes lui causent des pertes considérables qui dérangent ou paralysent ses opérations; sa tête se trouble, il se décourage et ne voit plus qu'un avenir effrayant. Que va-t-il faire? S'il emprunte, il achève sa ruine; s'il retarde ses paiemens, il éloigne la confiance et les affaires; n'importe quelque parti qu'il prenne, il est perdu... Il se déshonore ou se déshonorera... Une seule ressource lui reste : c'est celle d'intéresser ses frères; car l'estime dont il jouit lui a procuré l'agrégation à la Société Maçonnique. Il s'adresse à sa loge, expose sa situation et justifie de ses malheurs; car il est trop galant homme pour ne

pas étayer sa demande de preuves irrécusables. Le trésor de la loge lui est ouvert ; on ne lui donne rien, il prend à discrétion ; et, si les ressources de la caisse ne sont pas suffisantes, les frères se cotisent, se gênent même, le rétablissent, et le sauvent de la ruine et du déshonneur. Quand sa maison se retrouve dans un état florissant, ses frères se contentent du simple remboursement des sommes prêtées, et refusent tout de la reconnaissance de l'obligé, hors ce qu'il dépose volontairement dans le trésor des pauvres.

Un personnage important dans l'Etat a le malheur d'être violemment disgracié du souverain ; sa famille, effrayée d'une chute dont elle craint de voir les suites s'étendre jusqu'à elle, s'éloigne de lui, et lui refuse tout appui, tout secours; ses amis le fuient, et en secret accusent son incapacité ou son imprudence; ses ennemis l'insultent et exagèrent les causes et les résultats de sa défaveur... Seul, affligé de son infortune, humilié de l'abandon dans lequel on le laisse, aigri par l'idée de l'ingratitude des siens et de ses esclaves, car tels étaient ses amis dans sa prospérité; indigné de la méchanceté qui ajoute à son supplice, il veut fuir la société, le monde, tous les hommes..... Un frère le rencontre et l'aborde avec calme et amitié, le plaint sans l'aigrir, l'encourage sans trop le flatter, lui rend la confiance qu'il n'avait plus, ranime ses facultés abattues,

le dispose à supporter sans honte et sans orgueil le poids du malheur, et parvient à le déterminer à revoir ses frères, qui sont instruits de tout, et qui l'accueillent comme s'ils ne savaient rien : leur générosité va plus loin ; ils entreprennent sa défense, ils font valoir ses talens, ses vertus, comme homme privé ; ils rappellent sur lui la confiance et l'estime générale ; et, après l'avoir rétabli dans la faveur du prince, ils lui annoncent sans affectation, avec amitié leurs succès et sa nouvelle fortune.

Mais passons rapidement à de nouveaux sujets.

Ce bon père de famille tombe dans l'infortune vers la fin de ses jours ; sa famille et lui n'ont aucune ressource ; la loge dont il est membre pourvoit à leurs besoins. Arrivé enfin au dernier terme de nos maux, ses frères le font inhumer à leurs frais, l'accompagnent jusqu'à sa demeure sacrée, et lui rendent les hommages pieux de l'amitié et de l'égalité. Sa veuve est secourue, ses enfans sont alimentés et placés dans le monde suivant leur condition et leurs talens.

Ces voyageurs dénués de toutes ressources dans un pays dont ils ignorent les usages, et dont à peine ils connaissent la langue, ont tout à redouter. Le gouvernement peut leur supposer des projets cachés, et leur croire des intentions malveillantes, former sur eux mille soup-

çons que leur misère ne semble que trop justifier; les citoyens peuvent avoir des craintes plus directes: ce qu'on ne connaît pas inspire toujours de l'inquiétude, ce qui ne séduit pas les yeux paraît toujours suspect, et ces infortunés n'oseront réclamer l'assistance publique sans avoir à craindre la pitié insultante ou la dureté brutale. Qu'ils se rassurent, ils sont Francs-Maçons, ils seront aidés; et sans s'être aperçus qu'ils étaient sans moyens et sans appuis, ils parviendront à leur destination, ou rentreront dans leurs foyers.

Ces milliers d'individus qui inondent les loges et qui ne doivent leur admission dans l'auguste sein de la Franche-Maçonnerie qu'à une philantropie, j'ose le dire, trop indulgente, qui les empêche de mourir de faim? qui les couvre de vêtemens? qui les met à l'abri de l'intempérie des saisons? leurs freres, qui ne voient et ne veulent voir que leur misère et leurs souffrances...

Et ces profanes mêmes, accablés d'années et tourmentés par le besoin, et ces veuves qui sont pauvres parce qu'elles sont vertueuses; et ces enfans méconnus ou privés de leurs parens, qui les alimente? les hommes d'une société dont souvent le nom leur est inconnu.

C'en est assez sur une semblable matière; j'ai fait parler les faits; je serai cru, car je n'ai dit que la vérité.

Mais s'il était nécessaire de prouver l'excellence de l'institution maçonnique, il l'est bien plus de la montrer telle qu'elle est, et de la dégager des sectes qui se couvrent de son manteau pour cacher leur nudité, leur imperfection ou leurs crimes.

L'homme vertueux ne peut rester constamment tel au milieu des vices, des travers, et de toutes les séductions qui l'assiégent dans la société. Il est dans le cœur humain un sentiment qui lui fait craindre l'isolement, et qui le porte impérieusement à se rapprocher des hommes et à se lier intimement avec eux, lorsqu'il voit dans ses semblables des passions, des goûts qui s'accordent avec les siens; car il ne pourrait s'unir indifféremment avec tout le monde : l'honnête homme déplaît à l'homme vicieux, l'homme sage à l'homme inconsidéré; le flegme du vieillard comprime la pétulance de la jeunesse, et l'enfant est embarrassé non-seulement avec la maturité et la vieillesse, mais avec d'autres enfans, lorsque leurs goûts n'ont point une heureuse similitude. Il faut donc que la masse des hommes, pour être libre et heureuse, se partage en sociétés assorties. Les dispositions innées, que l'expérience développe et fortifie, donnent lieu aux associations que nous savons être universellement répandues, et qui sont aussi nombreuses et variées que les mœurs et l'esprit de leurs fondateurs.

La reconnaissance que nous portons à la Divinité, et la douce affection que nous avons pour nos semblables, nous ont rapprochés dès le berceau du monde. Sans en prévoir les suites, sans même penser à l'avenir, les premiers hommes se sont réunis pour louer le Maître de tout, pour s'aider mutuellement dans leurs besoins, et pour varier leurs délassemens; cette association bien déterminée, mais trop naturelle pour avoir eu besoin d'être consentie, produit sans aucune espèce de parti, qui, d'ailleurs, n'aurait pu survivre aux âges et aux révolutions, la religion naturelle et la philantropie universelle, qui se manifestent si bien dans la Franche-Maçonnerie.

Cette belle institution, noble produit de la pureté du cœur humain, a paru tellement heureuse, tellement conforme à tous les sentimens, que tous les hommes judicieux ont été séduits et entraînés, et que tous se sont fait un bonheur de créer sur les différens points du globe l'association dont ils avaient le divin esprit. Mais tous ne pouvaient pas être admis à en faire partie, car l'association étant vertueuse, et les prétendans n'étant pas également dignes, il a fallu faire un choix. Pour ne point irriter les esprits, on a établi des épreuves; et pour se conserver la faculté d'éloigner les aspirans indignes, on a exigé de la persévérance, afin de fatiguer la multitude toujours enthousiaste et toujours incon-

stante, et afin aussi de repousser par des difficultés multipliées à volonté, et insurmontables en apparence, les êtres que l'on connaissait ou que l'on supposait timides, frivoles, irrésolus ou indignes.

Les hommes susceptibles de passions fortes et dangereuses, se sont présentés à l'initiation; ils ont été repoussés, soit par les difficultés physiques, soit par des conditions morales imposées d'après les défauts qui leur étaient propres. Ne pouvant parvenir à l'initiation maçonnique, ces prétendans éconduits n'ont pas pour cela renoncé à l'idée d'une association; leurs intérêts, leurs espérances, leurs passions diverses les ont rapprochés dans leur disgrace mutuelle; ils se sont communiqué leurs vues; ils se sont rassemblés; et par imitation, et par adresse, et pour se donner de l'importance, et pour cacher enfin leurs motifs secrets, de même que le vice, pour mieux séduire, prend le masque de la vertu, de même ils ont pris les formes extérieures, les usages apparens des sociétés vertueuses de la Franche-Maçonnerie. Ce moyen devait réussir avec la multitude; ils ont fait croire à la ressemblance de leurs sociétés avec celles des Francs-Maçons, et à force d'adresse et de ténacité, ils ont persuadé à la crédulité que leurs rassemblemens étaient des loges ou des degrés pour y parvenir, ou des grades complémentaires.

de la Franche-Maçonnerie. Les coups que porte le méchant sont toujours dangereux ; car il emploie tout ce qui peut le conduire à son but. On a cru aux insinuations de ces hommes, rebut des vrais Maçons, parce qu'il est plus facile de croire que de raisonner; parce que l'esprit trompé de tant de manières ne voit plus, ne suppose plus que le mal. L'opinion de quelques inconséquens est bientôt devenue, sinon l'opinion générale, au moins l'opinion la plus prononcée ; et le silence dédaigneux, mais inconvenant peut-être, des parties intéressées et compromises, a presque confirmé ce que l'on avançait avec si peu de fondement.... Je le romprai ce silence fatal, tout bon Maçon en a le droit, lorsqu'il joint à l'amour que lui inspire l'association dont il fait partie cette logique franche qui argumente sans subtilité, et qui triomphe sans orgueil. La tâche que mon zèle m'impose est difficile à remplir, je le sens et j'en conviens; aussi ne tenterai-je pas de fournir la carrière dans toute son étendue; mais je croirai avoir assez fait pour la société que j'aime, si, par un travail rapide et succinct, j'ai pu signaler les adversaires qu'il faut attaquer de front et avec des armes plus solides que celles que peut employer mon faible talent.

Les sectes principales les plus connues et d'un caractère tout-à-fait déterminé, sont au nombre

de quatre, et sont désignées vulgairement par les noms de *Maçonnerie des Illuminés*, *Maçonnerie des Jésuites*, *Maçonnerie Templière*, *Maçonnerie Hermétique*.

La première tend au renversement des autorités légitimes et à l'envahissement de la suprême puissance. Les hommes de cette secte, pour parvenir à leurs fins, ne doivent connaître d'autres sentimens que ceux de la haine et de la vengeance; il n'est pas de dignités, d'honneurs, de fortunes auxquels ces hommes ne croient pouvoir prétendre. La nature dont ils se jouent n'est pour eux qu'un mot, un instrument : ils en abjurent tous les liens. Pères, mères, frères, sœurs, épouses, parens, amis, supérieurs, sont des êtres étrangers pour eux, la société leur est odieuse quand ils ne la régentent pas, et ils doivent tout faire pour parvenir à s'en rendre les maîtres. Leur caractère extérieur est l'impassibilité et le mépris de toutes choses; il faut qu'ils s'appliquent sans cesse à pénétrer, et qu'ils restent impénétrables; il faut qu'ils aient une confiance absolue dans leurs propres lumières, et un respect inaltérable pour tout ce qui émane d'eux. Tout ce qui vient d'une source étrangère est faux, ridicule ou insignifiant. Ils inspirent la crainte, ils font naître la défiance, ils répandent la confusion et le trouble, ils portent partout le désordre, la discorde et la haine.

Les Illuminés ont des observateurs secrets dans toutes les classes de la société; ils ne reçoivent point les hommes qui demandent à être admis parmi eux; ils cherchent leurs prosélytes qu'ils étudient, devinent et séduisent.

Leurs épreuves sont terribles; les prestiges de la *fantasmagorie*, l'action nerveuse de l'harmonica, tous les genres d'illusions, les mets préparés, les liqueurs qui enivrent, les saignées abondantes, les jeûnes, enfin tout ce qui fatigue le *corps*, énerve l'ame est mis en usage dans les réceptions.

Le serment que prononce l'initié répugne à transcrire.

La secte des Illuminés a une grande analogie avec l'institution du *Tribunal secret* des 13e et 14e *siècles*, et avec l'association des brigands des montagnes de la Phénicie, connus sous le nom d'*Assassins*.

Je le demande, que peut-il y avoir de commun entre la secte des Illuminés, qui vise à la suprême puissance, à l'envahissement des places et des richesses, et la Franche-Maçonnerie, qui fait aimer et respecter le prince, qui fait dédaigner les grandeurs et mépriser la fortune? Que peut-il y avoir de commun entre les Francs-Maçons qui pardonnent, et les Illuminés qui se vengent? entre les Illuminés qui ne connaissent ni patrie, ni parens, et les Francs-Maçons

qui sont bons citoyens et bons pères de famille? entre les Francs-Maçons qui sont désintéressés et modestes, et les Illuminés qui sont ambitieux et pleins d'orgueil? entre les Francs-Maçons qui sont confians, et les Illuminés qui sont impénétrables? Confondra-t-on jamais les épreuves moins physiques que morales des Francs-Maçons, et les illusions hideuses dont on entoure l'aspirant théosophe? Non, puis-je répondre au nom de tout ce qu'il y a d'hommes honnêtes et sages.

Bornons ici le parallèle. Il est des causes où les faits sont si positifs, qu'il est superflu de les défendre.

La secte jésuitique ou Maçonnerie des Jésuites, était bien loin à son origine d'être aussi dangereuse que la secte des théosophes; cependant on jugera par ses principes, si elle a pu être mise un seul instant en comparaison avec la Franche-Maçonnerie.

L'institution des Jésuites s'était formée dans un esprit respectable. Défendre et propager la foi, élever et instruire la jeunesse, ne posséder aucun bien en propre, se secourir mutuellement, dédaigner les grandeurs, renoncer aux bénéfices et aux dignités ecclésiastiques; telles étaient les bases sur lesquelles avait été élevée une corporation qui s'est détruite elle-même dès qu'elle a cessé d'être ce qu'elle était à son origine, et ce qu'elle

aurait dû continuer d'être pour le bien des Etats.

Les Jésuites paraissaient avoir pris pour modèles les prêtres de l'Egypte. Comme eux, ils étaient les conservateurs et les interprètes de la religion. Les vœux qu'ils prononçaient les attachaient à leur compagnie d'une manière aussi indissoluble que l'intérêt et la politique des prêtres égyptiens les fixaient dans le sacré collége de Memphis. Comme les prêtres de l'Egypte, ils faisaient subir des épreuves à ceux qui aspiraient à entrer dans leur congrégation; comme eux, ils étaient les précepteurs des plus grands hommes de l'Etat; comme eux, ils faisaient voyager une partie de leurs membres; comme eux, enfin, les Jésuites étaient l'ame des conseils des rois; ils étaient les princes de la science et les pères ou docteurs de l'Eglise; leurs élèves, qui, par leur existence civile, ne pouvaient appartenir au corps, étaient imbus de leurs principes, pleins de leur esprit, forts de leurs instructions, et dévoués à leurs systèmes, qu'ils répandaient et qu'ils soutenaient avec chaleur. Ce qu'on a appris dans l'enfance occupe et plaît toute la vie.

Mais cette belle association devait subir la destinée commune à toutes les institutions où les passions des hommes peuvent se développer et agir à l'ombre de la considération et du pouvoir; les Jésuites, qui sentirent de plus en plus leur importance, voulurent davantage l'étendre, et

figurer à découvert sur la grande scène du monde où ils avaient fait mouvoir tant d'acteurs illustres; ils se montrèrent, et se perdirent; en flattant les vices des grands, ils se corrompirent eux-mêmes; quelques-uns d'entre eux, esprits ardens, osèrent professer des principes contraires à l'Etat et à la religion; les autres eurent l'imprudence de ne pas désavouer quelques membres dans l'intérêt du corps, et tous en furent punis. L'Etat, ébranlé continuellement, ne put reprendre son aplomb qu'après avoir détruit la cause des secousses qu'il recevait sans cesse.

L'esprit de cet institut a survécu à la destruction légale de l'ordre. Tolérés, soutenus même par le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, oncle de l'empereur Napoléon, les Jésuites reparurent sous le nom de *Paccanaristes*, *PP. de la Foi*, et depuis le rétablissement du gouvernement royal, en 1814, sous le nom de *Missionnaires*; enfin sous leur nom propre en 1827. Pie VII les avait rétablis, en même temps qu'il frappait par une bulle les Francs-Maçons, « fauteurs de tous les crimes, de tous les vices, de toutes les abominations possibles, coupables enfin du crime de lèse-majesté divine et humaine. »

Léon XII a continué et fortifié le double ouvrage de son prédécesseur.

Il n'y a donc, on le voit, aucune analogie entre

la Franche-Maçonnerie et la secte jésuitique.

Il est des gens pour qui rien n'est sacré. Ce qui mérite la vénération, est précisément ce dont ils s'emparent pour l'avilir par le coupable usage qu'ils en font; je veux parler de la secte, ou, pour dire improprement comme tout le monde, de la *Maçonnerie Templière.*

Croira-t-on que l'ordre illustre et malheureux des Templiers, que cet ordre détruit par la cupidité d'un roi et la lâche complaisance d'un pontife ambitieux, que la postérité accuse aussi de jalousie et d'avidité [1]; croira-t-on, dis-je, que cet ordre vénéré de presque tout l'univers, a servi, pendant la révolution française, de voile et de prétexte à la réunion de vils intrigans, de scélérats insensés?... On le concevra avec peine, on ne devinera point par quel art ou par quel excès d'audace le crime aura su fasciner les yeux au point de faire croire à l'identité de brigands domestiques et de loyaux chevaliers, comme je vais essayer de le démontrer.

Des hommes nés dans la fange, et tristement doués de l'ame la plus abjecte, imaginèrent en 1793, époque où les Loges régulières étaient fer-

(1) *Philippe IV*, dit *le Bel*, est surnommé *le faux monnayeur*, parce que, le premier en France, il altéra les monnaies; il s'appropria 200,000 fr. sur les biens de l'Ordre, et *Louis X*, dit *le Hutin*, son fils, 60,000 fr. Les biens meubles furent partagés avec le pape *Clément V*.

mées en France, de se dire les successeurs des Templiers, et de créer des *Loges Templières*.

Dans leur audace impie, ils portèrent le scandale jusqu'à se revêtir du manteau sacré de l'ordre, jusqu'à employer ses formes mystérieuses, jusqu'à profaner ses plus saintes maximes. Leur ridicule et odieux travestissement fut heureusement de peu de durée[1].

La Maçonnerie Templière de 1793 et l'association des Templiers de l'époque où j'écris ne sont donc, sous aucun rapport, la Franche-Maçonnerie objet de cet ouvrage.

Je passe à un dernier examen, et j'avoue que ce n'est point avec déplaisir que je m'occupe de la *Maçonnerie Hermétique* ou plutôt du *Système d'Hermès*.

La Maçonnerie Hermétique est l'étude des sages; elle n'offre que de savantes difficultés, et dans aucune de ses parties elle ne présente rien de repoussant, rien qui enflamme le sang, qui porte à proscrire, qui rende insensés ses adeptes, et qui les arme de torches et de poignards. Dé-

(1) La Loge des *Chevaliers de la Croix*, constituée à Paris en 1808 par le Grand Orient de France, est *Templière*, ou, du moins, c'est sous le patronage maçonnique que s'est formée une association dont les membres se reconnaissent pour les seuls et légitimes successeurs de Jacques Molai et de ses chevaliers. L'auteur du *Manuel* appartient à cet ordre comme *Commandeur-Bailly de Juliers*, et, s'il fréquente peu le temple, il est loin de répudier ses honorables principes.

composer les métaux, chercher la pierre philosophale et le remède universel, voilà toute la Maçonnerie Hermétique... Il n'y a rien là de répréhensible, de contraire aux lois ni aux mœurs; il n'y a là qu'un beau rêve... Mais ce beau rêve peut faire rencontrer des résultats utiles. Tout est rêve ici-bas, et sans les rêves de quelques esprits sublimes, que seraient les sciences dont le siècle présent reçoit tant de lumières?

Gardons-nous cependant de confondre, pour la sagesse et l'activité des vues, la Franche-Maçonnerie avec la Maçonnerie Hermétique, mais ne craignons pas le système des sectateurs d'Hermès. Il peut exister sans inconvéniens; il ne peut faire de tort à la Franche-Maçonnerie, il peut même l'honorer; et quiconque s'en laissera séduire ne sera, ni un ambitieux, ni un conspirateur; il sera, au contraire, ami des hommes et de la sagesse, passionné pour l'étude, et nullement dangereux pour nous : il n'aura à craindre, s'il est riche, que de sacrifier une fortune réelle pour des espérances imaginaires.

J'en ai assez dit : je me résume.

L'excellence de la Franche-Maçonnerie ne saurait être contestée. Reine de toutes les institutions, la Franche-Maçonnerie a commencé avec les hommes : elle ne finira qu'avec eux.

Bien déterminée, bien sentie, bien connue, elle ne sera plus confondue avec les créations du

caprice, de la bizarrerie ou de la malveillance. Invariable dans son objet comme dans ses dogmes, en possession d'une éternelle estime, elle sera maintenue pure par ses sectateurs, qui la défendront avec le zèle de la foi et la force de la sagesse et de la vertu. Fille du ciel, la Franche-Maçonnerie sera toujours la protectrice du juste, l'un des premiers principes de la conservation du monde, la puissante médiatrice qui portera de la terre aux cieux l'humble hommage de la créature, et des cieux à la terre les bienfaits du Créateur.

EXAMEN

DES SYSTÈMES LES PLUS CONNUS SUR L'ORIGINE DE LA FRANCHE-MAÇONNERIE, ET OPINION SUR LES DIVERSES QUALIFICATIONS QU'ON DONNE A CETTE INSTITUTION.

> Quis potis est dignum pollenti pectore carmen
> Condere, pro rerum majestate hisque repertis?
>
> LUCRET., l. V.

UNE chose aussi grande et aussi belle que l'imagination peut le désirer, et d'une perfection qui approche de celle qu'on attribue à la Divinité, semble ne pouvoir être l'ouvrage des hommes, n'avoir pu naître dans les siècles postérieurs à celui que les poètes appellent l'âge d'or. Il faut donc,

quelque étrange que paraisse cette assertion, remonter à l'origine du monde pour remonter à l'origine de la Franche-Maçonnerie; et en effet, à moins d'admettre que le monde n'a point eu de commencement, on ne peut s'empêcher de croire que la Divinité, lorsqu'elle créa l'homme à son *image*, a dû l'animer de quelque chose d'elle, et ce quelque chose, que nous nommons *sagesse*, *vertu*, *perfection*, s'est aussitôt manifesté dans l'amour que le cœur de l'homme a porté à la Divinité et aux hommes, ses semblables, ses frères.

Cet amour a pu long-temps sommeiller, mais il n'a pu s'éteindre: car si ce feu sacré, qui fait toute l'excellence de la créature, fût disparu dans le désordre des passions, pourquoi Dieu eût-il conservé son ouvrage, en permettant la durée de l'univers et de l'espèce humaine? Soyons justes et vrais, et nous avouerons ce dont notre conscience est intimement pénétrée, que la *vertu* et la *sagesse*, présens ou émanations de la Divinité, ont dû naître avec l'homme, se maintenir avec lui, et se conserver sous les diverses dénominations que les temps et les langues ont forcé les peuples à adopter, et qu'on nomme universellement de nos jours *Franche-Maçonnerie*.

J'ai essayé de démontrer cette origine dans mes *Réflexions*; j'ai prouvé l'excellence de la Franche-Maçonnerie dans des *Remarques*:

maintenant je vais entreprendre de prouver que les auteurs qui ont écrit sur l'*origine* de la Franche-Maçonnerie ont tous, ou erré involontairement, ou préféré avancer des idées qui leur étaient propres, afin de créer des opinions nouvelles, d'établir des systèmes que quelques esprits adopteraient, et, par là, de faire autorité un jour; car malheureusement les écrivains en général n'aiment point à suivre une route connue qui les conduirait au but sans avoir signalé leur passage. Heureux encore si, en prenant des chemins non frayés, ils atteignent ce but auquel ils tendent d'abord, mais auquel assez souvent ils renoncent ensuite, parce qu'il est trop éloigné, ou parce que leurs forces ne sont pas suffisantes pour y parvenir : alors, là où ils s'arrêtent, ils posent des bornes qu'ils donnent pour le but qu'ils s'étaient proposé, et qu'ils affrment hardiment avoir atteint.

Ce qui vient à l'appui de mon opinion sur la non fixation de l'origine de la Franche-Maçonnerie, c'est l'invincible difficulté qu'ont éprouvée tous les auteurs qui ont prétendu indiquer le temps de la naissance et la cause de l'existence de cette mystérieuse association.

Si une convention humaine l'eût formée, elle eût été authentique, afin de la garantir et de la conserver; mais elle ne pouvait être telle, car elle n'eût probablement pas convenu à tous les

individus, car elle eût inévitablement souffert des variations auxquelles l'esprit humain est sujet; car elle se fût dissoute, comme tant d'autres institutions, après un laps de temps plus ou moins considérable; elle n'était donc qu'un sentiment libre, naturel, qui ne prétendait à aucune distinction, et auquel la seule habitude donne toute la force d'un pacte solennel. On priait par le même instinct qui fait prendre chaque jour une nourriture conservatrice; on se rassemblait pour prier par le même mouvement qui nous porte à nous rapprocher des autres, pour rendre plus intéressante et plus douce cette harmonie qui résulte de tout concert de sentimens ou de paroles.

La tiédeur de quelques-uns, le peu de mérite des autres, l'indignité d'un grand nombre, ont forcé les hommes à une séparation. Je ne suivrai pas les gradations plus ou moins sensibles qui ont amené les épreuves nécessaires à l'admission dans les assemblées dont la sainteté excitait l'intérêt des bons et la haine des méchans.

Avec le temps, et suivant l'esprit des peuples, les réunions primitives ont pris des formes plus caractérisées. Celles-ci cherchent l'éclat et le bruit; celles-là ne veulent qu'être simples et obscures.

Au goût de la retraite est venue se joindre la nécessité de se cacher, produite par des motifs

politiques, ou par suite de persécutions. Cette séparation volontaire, et ensuite forcée, de la société commune, devait être suivie de mystères et d'épreuves, ou de moyens propres à éloigner ceux qui ne pouvaient point faire partie de la nouvelle société. C'est par le concours de semblables circonstances, et d'après ces règles naturelles que nous inspire le besoin de notre conservation, que se sont formées, pendant plus de cinq mille ans, toutes les sociétés mystérieuses que presque tous les pays ont vues s'établir.

Un silence obligé, les grands changemens qu'opèrent les siècles, ont laissé subsister un voile épais sur les divers mystères dont les écrivains de tous les temps ont parlé, suivant les documens qu'ils avaient pu recueillir, la disposition de leur esprit ou leurs passions; mais avec le travail des autres et nos propres travaux, tout se dévoile et s'éclaircit graduellement à nos yeux. Une découverte nous conduit à en faire une autre; une recherche nous fait trouver une chose à laquelle nous ne pensions pas, et, à force de méditer et de comparer les dogmes et les secrets des sociétés mystérieuses, nous nous sommes convaincus que le but de chacune était celui de toutes, et que les moyens employés pour arriver à la connaissance de ce but étaient, à peu de chose près, les mêmes dans tous les temps et dans tous les lieux. Ainsi que le soleil,

qui ne paraît point à son lever ce qu'il est à la moitié du jour, la Franche-Maçonnerie n'a pas toujours été ce qu'elle est à présent, brillante et universelle. Ses nuits, qui sont les temps les plus reculés, ont éte épaisses, et ses développemens, qui sont les divers mystères du paganisme, ont été lents à se manifester; mais, aussi fortunée que le soleil, elle ne cessera point un instant d'éclairer l'univers, et elle demeurera constamment parmi nous bienfaisante et lumineuse.

J'arrive à l'examen des diverses origines de notre illustre association.

Comment des hommes qui n'ont jamais voulu voir dans la Franche-Maçonnerie ce qu'elle est, et ce qu'il me semble que je prouve, ont-ils pu prétendre en découvrir la vraie source, quand leurs prétentions les en jetaient si loin?

Comment ont-ils pu imaginer de faire partir de telle ou telle société mystérieuse une institution qui existait avant toutes les sociétés, quand d'ailleurs chacune de ces sociétés pourrait également prétendre à l'honneur de lui avoir donné naissance?

Comment était-il donc possible, quelles que fussent l'étude, la réflexion, et quelques lumières que l'on eût soi-même, d'indiquer l'origine d'une chose qui, par son essence, était si simple, qu'elle ne se distinguait par aucun caractère mar-

qué; qui, pendant un nombre infini d'années, est restée ce qu'elle était à sa création; qui a passé dans toutes les institutions mystérieuses auxquelles elle a donné un caractère sacré, et qui, confondue dans toutes ces institutions, a, grace à elles, sans changer de fond, si souvent changé de formes?

Comment se flattait-on de faire adopter un système, ou une manière de voir, pour une prétendue origine qu'une autre opinion combattait, balançait ou détruisait entièrement?

Comment espérait-on faire adopter une autorité sans preuves, et séduire sans argumens plausibles?

Tous les auteurs qui se sont occupés de cette introuvable origine ont senti, après d'innombrables recherches, qu'ils n'avaient point atteint le but de leurs veilles, et qu'ils ne pouvaient se faire honneur de leur travail qu'en présentant leurs idées particulières, non comme des découvertes certaines, mais comme devant suppléer à ce qu'il n'était pas possible de trouver. On sent jusqu'où l'on peut aller en se donnant cette facilité, et que, pour peu qu'on y mette d'adresse et de raisonnement, on saura sinon convaincre, au moins intéresser ou amuser.

J'ignore si ce qui me paraît convaincant est la solution du problème; mais j'ai, pour autoriser la croyance que j'ai été plus heureux que mes

devanciers, la morale de notre association, qui est bien démontrée, l'*amour de la Divinité* et la *philantropie;* la durée et l'étendue, aussi uniques qu'admirables, de cette association; l'uniformité qui la fait reconnaître; tous les travaux infructueux des savans anciens et modernes, et l'impossibilité, qui subsistera toujours, de trouver l'origine tant cherchée, autrement que par des suppositions ou des probabilités....

Les sophistes ne verront peut-être dans le résultat de mon travail qu'un système ajouté à ceux qui existent déjà; mais l'homme de sens verra différemment : son esprit jugera les recherches, les examens et les réflexions faites par les autres et par moi; son cœur sentira la pureté de mes intentions, et je gagnerai ma cause, parce que tout ce qui n'est point le résultat d'une vaine spéculation parle à l'ame; et, sur ce point, je crois n'avoir rien laissé à désirer. Je compléterai cette partie de mon travail par un examen rapide des systèmes les plus répandus à l'occasion de l'origine de la Franche-Maçonnerie; je prouverai ce que j'ai avancé, qu'en parcourant un chemin plein de difficultés, on a pris des points d'empêchement pour la borne désirée.

Une opinion peu connue et timidement prononcée fixe le berceau de la Franche-Maçonnerie à la construction de l'arche de Noé. Celui qui l'a exprimée n'établit qu'une supposition

qu'il motive sur ce *qu'il a fallu construire l'arche....* Cet auteur pouvait, sans inconvénient, prendre toute autre époque ; il était libre de dater cette origine de l'instant où l'homme, se trouvant livré à lui-même, fut obligé de se construire une habitation.

Une autre opinion, tout aussi peu répandue, désigne l'Inde comme ayant été le berceau de la Franche-Maçonnerie. Elle s'appuie sur l'existence des pagodes de Salcette, d'Illoura, d'Eléphanta, chefs-d'œuvre d'architecture. Effectivement, la beauté du climat, les passions douces des Indiens, la bonté, la simplicité, l'antiquité et l'industrie de ce peuple, sont des présomptions favorables. Mais pourquoi supposer que les Indiens ont été les premiers hommes religieux ? Pourquoi se dépouiller de ces deux sentimens, que nul peuple au monde ne méconnaît, le respect pour la Divinité et l'amour de nos semblables ?

C'est une opinion plus répandue que les mystères égyptiens ont donné naissance à la Franche-Maçonnerie. Il est, ce me semble, bien permis d'en douter : outre les argumens qui combattent les deux autres opinions, j'aurai encore à ajouter que le but essentiel des prêtres de l'Egypte était bien opposé à l'esprit de la Franche-Maçonnerie. Les prêtres enseignaient qu'il fallait honorer les dieux et secourir ses semblables ;

mais ils s'occupaient uniquement des hautes sciences, de l'administration des Etats, de la conduite des esprits. La Franche-Maçonnerie a trop peu de prétentions pour avoir jamais visé à la science universelle des prêtres de l'Egypte; trop de désintéressement pour avoir jamais eu l'intention de gouverner les Etats; trop de simplicité pour avoir, en aucun temps, cherché à séduire, et ensuite à maîtriser les esprits. Les prêtres de l'Egypte agissaient envers ceux qui leur étaient soumis, comme les rois sages agissent envers leurs peuples, en pères, mais aussi en souverains. D'ailleurs, il n'est pas bien démontré que les *épreuves* et les *mystères* aient pris naissance chez les Egyptiens : les épreuves, chez ces derniers, étaient trop bien raisonnées, trop bien entendues, trop grandes et trop admirables, et les mystères étaient trop importans et trop profonds, pour ne pas être le résultat de la méditation de plusieurs nations et de plusieurs siècles.

Une quatrième opinion, assez généralement partagée et confirmée par l'historique des trois premiers grades, c'est que la Franche-Maçonnerie a été créée par Salomon, à l'occasion du temple qu'il éleva au grand Jehova.

Cette opinion paraît d'abord difficile à réfuter, à cause des preuves presque péremptoires qu'elle présente; cependant je doute qu'elle soit plus

fondée que les opinions qui ont déjà été examinées.

Salomon était un grand roi, un vrai sage, un savant profond. Salomon n'ignorait pas les mystères qui avaient précédé la naissance du peuple de Dieu et auxquels les plus grands hommes de la nation juive se firent initier ; il est même probable que Salomon leur fut redevable de l'idée de donner un corps ou une existence en quelque sorte matérielle à ce qui avait parlé à son cœur si souvent inspiré. Il avait su distinguer, au travers des différens mystères, et notamment des mystères égyptiens, l'esprit maçonnique, qui avait tant de rapport avec ses sentimens pieux et pacifiques; il résolut donc de l'en isoler pour lui donner un caractère plus déterminé, et pour l'approprier à sa croyance religieuse, à l'esprit de son peuple, aux temps futurs que ses grandes pensées prévoyaient peut-être. Il perfectionna, on le voit, mais il ne créa point. Ne nous dissimulons pas cependant que cette institution, qui a été universellement adoptée, et qui probablement ne subira aucun changement à l'avenir, est digne de son génie et de sa haute sagesse.

J'examinerai en dernier lieu l'opinion qui fait naître la Franche-Maçonnerie de l'association des chevaliers croisés. Sur quoi est-elle fondée? Est-ce sur la nécessité où étaient les chevaliers croisés, comme avaient été les premiers chré-

tiens, de se dérober aux regards des infidèles parmi lesquels ils se trouvaient, pour célébrer les mystères de leur religion? Est-ce sur l'envie de consacrer la mémoire du Rédempteur du monde, en adoptant dans des grades créés par leur imagination, les mystères de sa vie, de sa passion et de sa mort? Je n'ai rien à répondre lorsque je parle de la *vraie* Franche-Maçonnerie.

Une question qui se présente naturellement à la suite de l'examen des origines présumées, est celle de savoir si la Franche-Maçonnerie est, ainsi qu'on la qualifie indistinctement, ou un *Ordre*, ou un *Art*, ou une *Société*. Je crois qu'il est possible de répondre qu'elle est tout à la fois ces trois choses.

« Un ordre, on le sait, est un corps dont la « source est connue, les pratiques à découvert, « les réglemens fixes, le but déterminé, l'utilité « prouvée, et dont le crédit tire sa force de la « protection du gouvernement. »

Si, comme tout ce qui tient à la plus haute antiquité, la Franche-Maçonnerie ne peut fixer l'époque de sa naissance, elle n'en *prouve* pas moins, par ses rapports avec toutes les institutions respectables, que sa *source est connue*. Il n'entre pas dans ses principes d'avoir ses *pratiques à découvert*; mais les rois qui sont membres de l'institution maçonnique attestent que ses *pratiques* seraient honorées si elles étaient à *découvert*.

Ses *réglemens* sont *fixes*. On ne reçoit Franc-Maçon que l'homme bien né et jouissant d'une bonne réputation. Son *but* est déterminé : aimer Dieu, servir le prince, se dévouer à la patrie, et tout faire pour le bien. Son *utilité* est *prouvée* par ses excellens préceptes et par les services qu'elle rend à l'humanité. Son *crédit* n'est pas douteux, puisqu'elle est protégée par tous les souverains, et que le titre de Franc-Maçon est partout un préjugé favorable, et très souvent une recommandation puissante.

La Franche-Maçonnerie est donc un *Ordre*.

« Une religion est une vertu qui nous porte à « rendre à Dieu un culte qui lui est dû. »

Les Francs-Maçons adorant le *grand architecte de l'univers*, l'ordre de la Franche-Maçonnerie est donc *religieux* ; il est *militaire*, puisqu'un Maçon, qui est un *homme libre*, ne doit pénétrer en loge qu'armé d'un glaive qui lui est nécessaire dans le premier et dans le troisième grades.

La Franche-Maçonnerie est un *Art*, puisqu'elle tire *historiquement* son origine et son illustration de la construction du temple de Jérusalem. Cet *Art* est *royal*, puisque Salomon fut le conducteur des *travaux* et le chef des *ouvriers* ; que les *princes* et les *rois* Maçons sont également de *simples ouvriers*.....

La Franche-Maçonnerie est une *Société* ; car

ses membres sont choisis et sont *frères*. Cette société est *parfaite*, car elle existe sans altération depuis un temps immémorial, et ses principes, vraiment divins, sont invariables.

Je m'arrête ici. J'ai préparé l'adepte; qu'il pénètre, le temple est entr'ouvert; cependant il ne l'est point tellement, qu'il puisse voir la *lumière* sans l'aide des *frères*.

PRÉCIS

DE L'INTRODUCTION ET DES PROGRÈS DE LA FRANCHE-MAÇONNERIE EN EUROPE, ET PARTICULIÈREMENT EN FRANCE.

On le peut; je l'essaie; un plus savant le fasse.
LA FONTAINE, liv. II, fab. 1.

COMME la passion dominante de l'homme de bien est l'amour de la patrie, servir et honorer son pays sont les devoirs imposés à tout écrivain. Lorsqu'il se présente un sujet analogue aux sentimens de patriotisme dont il est animé, l'homme de lettres doit donc le saisir avec empressement.

On accuse le Français de frivolité et d'inconstance. Ce reproche doit être repoussé avec l'arme honorable du raisonnement.

Le caractère français est actif, pétulant, fougueux et hardi : mais où montre-t-il la frivolité,

l'inconstance, la versatilité? Est-ce dans les hautes sciences? dans les arts libéraux? dans les travaux mécaniques? dans le commerce? à la guerre? Il serait difficile au peuple qui aurait le plus de mérite et de prétentions de prouver sa supériorité sur la nation française, et de citer des hommes que nous n'ayons égalés ou surpassés.

Afin de justifier l'accusation de frivolité et d'inconstance, nous reprochera-t-on de négliger le beau, le grand, pour le bizarre et le futile? Dira-t-on que nous ne sommes capables ni de penser, ni d'agir? Quittons-nous le sceptre des sciences pour agiter la marotte de la folie? Le Français refuse-t-il le combat pour se livrer au repos? Vole-t-il sur les traces du plaisir quand le devoir l'appelle à des travaux importans? Est-il jamais inférieur aux autres ou à lui-même? Quelque chose dégénère-t-il chez lui? Craint-il des rivaux ou des maîtres? Supérieur en tout, est-il injuste, vain, ridicule...? Non, non.

Il faut le dire cependant, et c'est encore faire son éloge, il n'est pas toujours studieux, profond, occupé de méditations sérieuses. Riche de tous les dons, possesseur des plus heureuses facultés, le Français est le seul peuple qui sache réellement mêler l'agréable à l'utile, passer du sérieux au badin, du sublime au plaisant, de la poussière de l'étude sur la scène brillante du monde. Sur la brèche ou dans le boudoir, dans

les camps ou dans les salons, au combat ou à la danse, il se montre toujours avec le même éclat. Studieux et vif, sérieux et plaisant, austère et passionné pour les plaisirs, il dicte à la fois un traité et une mode nouvelle, il trace en même temps un plan de campagne et un billet doux. Inventif, fécond, d'une infatigable activité, il semble doubler la durée commune de l'existence. Aimable, poli, délicat, il paraît recevoir des lois, lorsque, par des manières à la fois gracieuses et imposantes, par un langage persuasif, il oblige les autres à faire sa volonté, à se mettre sous sa dépendance et à reconnaître, sans se plaindre, son ascendant et sa supériorité.

Oh! si cette facilité est de l'inconstance, si cette diversité unique est de la frivolité, il est assurément très frivole et très inconstant... Mais, l'esprit toujours égal, le flegme, l'imperturbable gravité de quelques-uns de nos voisins, vaudront-ils jamais tant de légèreté et d'inconstance?

Ces réflexions ne sont point aussi étrangères à mon sujet qu'on pourrait peut-être le penser, et je le prouve.

Presque tous les Maçons qui ne sont pas Français affirment que nous ne sommes point faits pour être Francs-Maçons, que nous traitons fort légèrement la Maçonnerie, que nous ne la connaissons pas, que nous sommes *indignes*, par notre *inconstance* et notre *légèreté*, de la con-

naître, de la soutenir, de la propager... Ils ajoutent que notre Maçonnerie n'est qu'un simulacre dont on amuse notre inconséquence.

Les Maçons français pensent fort différemment. Ils se tiennent pour très instruits des dogmes maçonniques; ils prétendent connaître à fond le but de l'institution fraternelle; ils sont persuadés qu'il n'y a jamais eu de Maçonnerie autre que celle qu'ils professent; ils osent croire que nous sommes le premier des peuples modernes qui ait eu connaissance des principes maçonniques, ils affirment que la Franche-Maçonnerie nous est venue de l'Orient, et ils ne doutent pas que, lors de son apparition en Europe, la Gaule n'ait été le berceau de cette noble et excellente institution.

Je suis assez du sentiment de ces derniers frères, et je vais essayer de prouver que l'étincelle du feu sacré a jailli des mystères de la religion enseignée par les Druides.

Si la nation française n'était pas la plus étonnante des nations existantes, je pourrais dire de toutes les nations qui ont existé, il serait difficile à l'observateur le plus prononcé en notre faveur, de concevoir et d'expliquer comment un peuple dont, au simple aperçu, l'esprit, les moeurs et les travaux paraissent si faciles et si peu importans, a pu être le premier et longtemps le seul des peuples barbares qui eussent

accueilli et adopté une institution mystérieuse; c'est cependant une vérité démontrée. Il est certain que les Druides avaient des relations intimes avec les prêtres de l'Egypte, non-seulement à cause des intérêts généraux du sacerdoce, mais encore afin d'acquérir l'art si difficile de gouverner les hommes, l'intelligence des divers phénomènes, la connaissance de la nature et des attributs de la Divinité. Ces relations et l'initiation que les principaux Druides obtenaient, introduisirent dans le collége des prêtres Gaulois l'esprit maçonnique qui s'est montré faiblement au vulgaire, mais qui existait d'une manière non équivoque dans les dogmes secrets d'un culte malheureusement souillé par des coutumes superstitieuses et féroces. Ces coutumes ne doivent pas nous étonner, elles étaient analogues au caractère violent et brut d'un peuple totalement plongé dans les ténèbres et dans les excès de la barbarie.

Les relations qui ont existé entre les ministres du culte d'Isis chez les Egyptiens, de Cérès chez les Grecs, et de la bonne Déesse chez les Romains, et les prêtres d'Isis chez les Gaulois, le culte de la même divinité chez des peuples si éloignés les uns des autres, soit par les distances physiques, soit par la distance morale de l'instruction, les rapprochemens qu'il est facile de faire lorsqu'on se livre à l'examen des usages de

ces hommes si différens; tout prouve que l'esprit de la Franche-Maçonnerie n'attendait pour se développer qu'un peu moins de rudesse dans les mœurs, qu'un peu plus de lumière dans l'esprit, qu'une religion dégagée de préceptes trop austères et de maximes cruelles, enfin qu'une fréquentation un peu suivie d'hommes policés : effet heureux que César produisit en subjuguant les Gaules et en proscrivant les Druides, dont l'intérêt politique était bien opposé à une réforme salutaire.

Les Druides dispersés n'eurent plus cet esprit de corps qui comprime avec tant de force l'esprit particulier : seuls et sans consistance, ils devinrent des hommes plus sociables : et si quelques-uns d'entre eux par ignorance, habitude ou désespoir, pratiquèrent encore dans leur retraite quelques-uns de leurs dogmes affreux, les autres furent plus humains, étudièrent mieux la nature, et répandirent de plus doux principes. Les Bardes, disciples des Druides et Druides eux-mêmes, mais placés au second rang, suivirent l'exemple des Druides plus tolérans ou devenus plus sociables. Ils s'attachèrent à épurer leur morale, à perfectionner les dogmes de leur religion : dès lors ils développèrent les principes de la *religion unique, universelle et immuable*, c'est-à-dire la Franche-Maçonnerie, et initièrent à leurs nouveaux mystères les Bardes Calédo-

niens, qui bientôt enseignèrent publiquement les maximes de la religion druiditique modifiée. C'est ainsi que notre institution, maintenant si pure, se répandit de la Gaule dans l'Ecosse. Les colonies gauloises qui s'établirent dans les îles Britanniques portèrent avec elles le culte nouveau ; et ce culte, se propageant de jour en jour, prit enfin un caractère marqué et fixe. La tradition orale le maintint et l'étendit de générations en générations ; et lorsque l'Europe, plus éclairée, fut presque entièrement chrétienne, les plus illustres seigneurs, pénétrés des principes de la foi, suivirent l'exemple des seigneurs français qui les premiers allèrent porter les hommages de leur piété au tombeau du Dieu qu'ils révéraient. Ces pélerinages furent éminemment avantageux à la Franche-Maçonnerie, et la rendirent d'une utilité générale. En effet, la nécessité où les pélerins se trouvèrent de se soutenir mutuellement dans des pays étrangers et au milieu des infidèles, qui ne les souffraient que parce que leur intérêt l'exigeait, leur fit adopter les formes que les seigneurs français avaient établies pour se reconnaître, se secourir et se protéger. Le temps n'était pas éloigné où la Maçonnerie allait acquérir une vigueur et une universalité qu'elle ne devait jamais perdre.

Un homme de moeurs simples, mais dont l'es-

prit était exalté, le fameux *Pierre l'ermite*[1], eut connaissance de cette association ; ses idées religieuses en acquirent plus de force. Il prêcha la croisade. La France, qui fut l'illustre théâtre de ses premiers succès, l'encouragea dans son entreprise. Il parcourut l'Europe, et, à l'imitation des Français, les autres peuples se croisèrent. *Pierre* ne voulut pas laisser son œuvre imparfaite ; il sentit qu'il fallait fortifier le zèle de ses prosélytes, et leur donner en même temps les moyens de s'unir par des liens indissolubles ; il voulut ne faire qu'un même peuple de tant d'hommes de nations différentes, et, conciliant avec autant d'art que de profondeur ses sentimens apostoliques et fraternels, il propagea la foi, et mit à la portée de tous les entendemens l'association mystérieuse qui devait si utilement seconder la mission qu'il croyait avoir reçue du ciel. Le temps a jugé l'homme, la mission, les résultats : ils furent grands pour l'époque. . . . . . .

Des documens historiques confirmant ce qui a été avancé, nous apprennent qu'en 924, cent soixante-quinze ans avant la première croisade, des Maçons français engagèrent Atelstan, petit-fils d'Alfred-le-Grand, roi d'Angleterre, à rassembler des Maçons de divers lieux, et à former une loge.

(1) Dont le nom de famille est *Cucupiètre ;* il naquit à Amiens.

Atelstan réunit le peu de Maçons qui se trouvaient dans ses Etats, il en forma une loge, lui accorda des franchises, permit à ses membres de s'assembler aussi souvent que le besoin l'exigerait; et, afin de donner à la société naissante une marque plus immédiate et plus sûre de sa bienveillance, il mit à sa tête son frère Edwin. Ce prince, non moins zélé que généreux, s'occupa particulièrement de l'institution dont il était le protecteur direct; il rédigea des constitutions, et, deux ans après, en 926, il établit à Yorck la première grande loge nationale qui ait existé.

Des Maçons nombreux et illustres de toutes les nations sortirent de ce foyer de lumière; ils se répandirent et conférèrent les grades qu'ils possédaient; ce fut ainsi que Pierre l'ermite fut initié. Les Maçons de ce temps répondaient sur leur honneur des prosélytes qu'ils faisaient et qu'ils agrégeaient à l'ordre.

Pendant près de quatre cents ans les Maçons ne donnèrent aucun signe remarquable de leur existence en Europe, les croisades occupant l'esprit de tous les chevaliers; l'Asie seule fut témoin des réunions des Francs-Maçons croisés. Quoique secrète et peu connne, la Maçonnerie n'en fut pas moins active, et n'en obtint pas moins de protection de la part des princes initiés. Edouard III, aussitôt son avénement au trône, en 1327, s'occupa des Maçons. Il fit admettre aux mystères de

l'ordre les premiers seigneurs du royaume, rendit les assemblées plus fréquentes, et s'attacha à réformer quelques vices qui s'étaient glissés dans les constitutions dressées par le prince Edwin. Henri V, devenu roi d'Angleterre, se déclara ouvertement le protecteur des loges écossaises, qui n'avaient eu qu'une existence obscure. Nommé, en 1424, grand-maître de toutes les loges, il accepta cette dignité, et combla les ateliers et les Maçons de faveurs royales.

Mais en 1425, le parlement, profitant de la minorité de Henri VI, défendit les assemblées maçonniques. Ses mesures cependant furent paralysées par la protection que l'archevêque de Cantorbery accordait aux Francs-Maçons. En 1442 le roi se fait initier, et son exemple est suivi par tous les seigneurs de la cour. Pendant les guerres civiles des maisons d'Yorck et de Lancaster, sous les règnes d'Edouard V et de Richard III, la maçonnerie est négligée; mais sous Henri VII, en 1485, elle reprend tout son éclat.

Une nouvelle persécution menaçait les frères. Elisabeth ne pouvant être admise à la connaissance des mystères, conçut des soupçons que les ennemis des Maçons ne manquèrent pas d'accroître. Les choses en vinrent au point que des ordres furent donnés, et le 27 décembre 1561, jour de la célébration de la fête de l'ordre, des soldats se présentèrent pour dissoudre l'assem-

blée. Des réclamations, appuyées par les plus grands personnages de l'Etat, déterminèrent la reine à ne plus s'opposer aux rassemblemens des membres de l'ordre.

La tolérance dont Elisabeth crut devoir user, malgré des insinuations perfides, augmenta de beaucoup le nombre des prosélytes. Dans l'espace de près de deux cents ans, l'esprit maçonnique fit tant de progrès, que tout ce qu'il y avait de personnages distingués par la naissance, le rang, le mérite personnel, s'empressa de recevoir la lumière, et qu'en Angleterre, centre de la Maçonnerie, l'affluence des frères obligea de tenir une assemblée générale, en 1721, dans une salle publique. C'est à cette occasion qu'on créa des servans afin d'être les gardes extérieurs des travaux, et d'aider au service des ateliers.

Des établissemens de bienfaisance ou d'utilité publique furent établis partout où il y avait des loges. L'infirmerie royale d'Edimbourg, construite en 1738, est due à la munificence des Maçons. La Bourse de la capitale de l'Ecosse est également un bienfait dû aux Maçons de cet Orient; ils en posèrent la première pierre en 1753, et il y eut à cette occasion une cérémonie des plus brillantes, où sept cents Maçons assistèrent publiquement, décorés des divers insignes de leur ordre.

Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les

progrès de la Maçonnerie en Angleterre, il est important d'exposer les différentes causes qui concoururent à ce que cette contrée, qui inventa peu, mais qui perfectionna souvent, devînt le théâtre où la plus belle des institutions se manifesta si ostensiblement et acquit tant de consistance. Ce travail sera court et facile.

Les mœurs des Anglais, et l'esprit de liberté qu'ils tiennent de leurs lois, voilà la principale cause de l'établissement et de la faveur de la Franche-Maçonnerie en Angleterre. Une institution qui prescrit la religion naturelle, qui recommande la charité, la pratique de toutes les vertus, et surtout l'amour fraternel le plus pur, devait s'accorder parfaitement avec des lois amies de la liberté, de l'indépendance ; avec des mœurs réfléchies, austères ; avec une religion tolérante et dégagée de superstition. Un roi familiarisé avec de telles lois, de telles mœurs, de tels principes, ne pouvait être éloigné d'adopter une institution qui ajoutait à ce que les institutions du royaume avaient de meilleur, et qui en corrigeait les imperfections.

La Franche-Maçonnerie, naturalisée par les Druides, lorsqu'ils s'établirent dans les îles Britanniques avec les colonies gauloises, ne se développa que lentement dans ce siècle de barbarie et d'ignorance; mais, épurée et fortifiée par le temps, elle parut à des hommes plus instruits

ce qu'elle était réellement. Le zèle des Maçons français porta Atelstan à l'examiner; il en sentit tout le mérite, et dès lors il ne songea plus qu'à lui donner une honorable et solide existence. L'enthousiasme de ce roi acheva ce qui avait été ébauché par les frères étrangers; la Maçonnerie triompha ; l'exaltation de l'ermite Pierre et les croisades, où les réunions maçonniques avaient été mises en activité par les croisés français, perfectionnèrent l'ouvrage du petit-fils d'Alfred; et malgré les bills du parlement contre les associations secrètes, la Franche-Maçonnerie fut souveraine absolue chez un peuple qui donnait des lois à ses souverains.

L'institution maçonnique ne pouvait pas espérer en France une destinée aussi heureuse que celle qu'elle avait dans Albion. Elle y comptait un certain nombre de sectateurs illustres, mais isolés, et leur faiblesse devait durer aussi longtemps que l'institution serait étrangère au sol qui l'avait vu naître. Le gouvernement monarchique est, par son essence, ennemi des associations mystérieuses. Timide et ombrageux sous nos anciens rois, et plus faible que de nos jours, le gouvernement devait craindre les moindres rassemblemens, et il s'attacha toujours à les empêcher de naître ou à les détruire, lorsqu'à son insu ils avaient pu se former. D'ailleurs toute institution qui ne tient pas essentiellement

au caractère distinctif de la nation, dépend beaucoup du hasard, et ne s'établit guère que par l'effet d'événemens imprévus. La Franche-Maçonnerie ne tenant point de principe à notre esprit, à nos usages, n'a pas dû être accueillie chez nous par les motifs importans qui l'avaient fait adopter chez les Anglais. Cependant nous ne pouvions pas rester éternellement étrangers à une institution qui fait le bonheur de ceux qui la connaissent. Notre gouvernement étant devenu aussi puissant qu'éclairé, devait dédaigner de prendre des précautions indignes de sa force et de ses lumières. Plusieurs Maçons français, d'un zèle intrépide, ne purent rester plus longtemps sans temples et sans assemblées. Ils se réunirent à quelques Anglais, parmi lesquels se trouvaient lord Derwent-Waters, le chevalier Maskelynes et M. d'Heguetty. On s'assembla secrètement; et en 1725, on tint loge chez Hure, traiteur Anglais, établi à Paris, rue des Boucheries. C'est la première loge qui ait reçu des constitutions régulières de la Grande Loge d'Angleterre.

L'autorité ne crut pas devoir s'opposer sérieusement aux réunions de cette société. Une tolérance aussi heureuse qu'inattendue fortifia le zèle des frères, et augmenta le nombre des prosélytes; ceux-ci sollicitèrent l'initiation; ils l'obtinrent, et en moins de dix années, Paris ren-

ferma six cents Maçons nés dans son sein, et plusieurs loges établies, l'une chez Goustaud, lapidaire anglais, l'autre chez Lebreton, au *Louis d'argent*, et une troisième, chez Landelle, traiteur, rue de Bussy. Le duc d'Aumont ayant reçu la lumière dans cette dernière loge, elle prit, peu de temps après, le titre de *Loge d'Aumont*.

La loge-mère et les autres loges voulurent acquérir quelque consistance; elles se réunirent, et, par un juste sentiment de gratitude, elles nommèrent à la grande-maîtrise de France, en 1736, lord d'Harnouester, successeur de lord Derwent-Waters[1].

Dans une assemblée générale qui eut lieu en 1728, l'esprit national se montra et il fut arrêté que la grande-maîtrise serait donnée à des Maçons français; en conséquence on procéda à l'élection d'un grand-maître. Les suffrages s'étant réunis en faveur du duc d'Antin, cet ill.·. F.·. fut pourvu de cette dignité.

La célébrité que l'institution maçonnique acquérait en France, augmenta considérablement le nombre des Maçons et des LL.·.. En 1742, l'ordre comptait vingt-deux loges à Paris, et plus de deux cents dans les provinces.

Ces progrès rapides qui flattaient si vivement les vieux et sages Maçons, leur donnaient l'espoir

(1) Décapité à Londres, en 1746, victime de son attachement à la cause du Prétendant.

que la Franche-Maçonnerie, fixée principalement dans le lieu de sa renaissance, répandrait un jour sur cette terre chérie l'éclat dont nous la voyons briller aujourd'hui : ils ne se trompaient pas. La France, et particulièrement Paris, devait être le lieu où elle aurait une existence plus assurée, et plus de splendeur.

Le duc d'Antin ne jouit pas long-temps de la dignité de grand-maître ; il mourut en 1743 : le comte de Clermont, prince du sang, lui succéda. Le prince de Conti et le maréchal de Saxe étaient au nombre des candidats.

Le choix que la Grande Loge de France avait fait du comte de Clermont permettait de concevoir les plus heureuses espérances pour la prospérité de l'ordre. Les premières années de la grande-maîtrise de ce prince furent en effet brillantes. Mais bientôt, négligeant la société qui lui avait confié la suprême direction de ses travaux, le grand-maître nomma pour le suppléer M. Baure, banquier.

Cette nomination éloigna de la Grande Loge de France les seigneurs qui s'étaient empressés d'accepter des fonctions sous l'autorité du prince. La négligence que M. Baure mit à réunir les membres de la Grande Loge ralentit le zèle des frères et fit un tort notable à l'ordre.

Une autre nomination, celle de Lacorne, maître à danser, favori du prince, indisposa ex-

trêmement les Maçons restés fidèles, et qui, ne pouvant obtenir l'éloignement de cet individu, se retirèrent de la Grande Loge, et laissèrent au *substitut particulier* du grand-maître, car tel était son titre, l'entière liberté de réorganiser à son gré le sénat maçonnique. Lacorne était actif: la Grande Loge fut bientôt composée de Maçons de tous états, qui depuis quelque temps se faisaient recevoir en foule et qui devinrent naturellement ses partisans les plus prononcés.

Les anciens Maçons se réunissaient de leur côté, et n'admettaient à leurs assemblées aucun des nouveaux frères. Ils conservèrent à leur réunion le titre de *Grande Loge de France*, que les Maçons de la faction Lacorne leur disputaient vivement. Nonobstant les récriminations et les intrigues du corps de ces derniers, il fut toujours désigné sous le titre de *Grand Orient schismatique*, ou *G.·. O.·. de Clermont.*

Enfin, éclairé par les nombreuses représentations qui lui étaient faites par les frères les plus recommandables, le comte de Clermont destitua Lacorne, et nomma pour son substitut général M. Chaillou de Joinville.

M. de Joinville parvint à réconcilier et à réunir les deux partis. Le rétablissement de l'ancienne Grande Loge fut le résultat de ce rapprochement qui eut lieu en 1762.

La bonne harmonie ne pouvait être de longue

durée; les anciens Maçons qui appartenaient, soit à la noblesse, soit au barreau, soit à la bourgeoisie distinguée, se voyaient avec peine confondus avec les nouveaux Maçons, pour la plupart simples artisans ou hommes mal famés. Lors des élections, les anciens Maçons se partagèrent les emplois à l'exclusion des frères qui tenaient à la faction Lacorne. Ceux-ci, dont le mécontentement fut extrême, protestèrent contre les nominations et firent imprimer des libelles. La Grande Loge ne laissa point échapper une occasion si favorable pour agir ouvertement contre eux : elle les bannit de son sein.

De nouveaux libelles furent lancés par les membres exclus; des scènes scandaleuses, des voies de fait eurent lieu de part et d'autre, et portèrent le gouvernement à donner l'ordre à la Grande Loge de cesser ses travaux : elle obéit.

Les frères bannis, loin d'avoir la même déférence pour les ordres de l'autorité, se réunirent au faubourg Saint-Antoine, où ils tinrent clandestinement leurs assemblées.

La mort du comte de Clermont, arrivée en 1771, leur fournit l'occasion de prendre un avantage que la Grande Loge, par son inactivité, ne pouvait leur disputer. Aidés de quelques hommes de mérite et de quelques personnes influentes qu'ils avaient su gagner, ils firent des démarches près de M. le duc de Luxembourg,

auquel ils s'annoncèrent comme formant le véritable corps de la Grande Loge de France. Le duc les accueillit favorablement. Il offrit en leur nom, au duc de Chartres, la grande-maîtrise vacante par la mort du comte de Clermont. Le prince accepta et nomma M. de Luxembourg pour son substitut.

La Grande Loge prenant en considération le service que les frères bannis venaient de rendre à tous les Maçons de France, rapporta le décret de bannissement. Il y eut alors une nouvelle réunion des deux corps.

Le grand-maître fut proclamé le 24 juin 1771. Dans cette séance, les frères réintégrés, non contens de leur rappel, proposèrent une révision des constitutions de l'ordre, motivée, disaient-ils, par les abus qui s'étaient introduits depuis long-temps. Le véritable objet de la proposition était de renverser la Grande Loge et d'en former une nouvelle sous le titre de *Grand Orient*. En effet, leur proposition ayant été écartée, ces frères mirent leur projet à exécution, se séparèrent de la Grande Loge, se réunirent à l'Hôtel de Chaulnes, et qualifièrent leurs réunions *d'Assemblées Nationales*. Elles furent presque toutes présidées par le duc de Luxembourg. Cette nouvelle Grande Loge arrêta que le chef-lieu de la Franche-Maçonnerie prendrait le titre de *Grand Orient de France*.

L'ancienne Grande Loge voyant cette nouvelle cause de dissidence, nomma, afin de la faire cesser, huit commissaires qui furent chargés de préparer la révision des anciennes constitutions. Ces commissaires se laissèrent circonvenir par les frères schismatiques et se réunirent à eux.

Forts de ce triomphe inespéré, les membres de la nouvelle Grande Loge présentèrent, sous le nom de ces commissaires, leur propre travail pour la révision des constitutions. Il fut adopté par tous les frères schismatiques. Le Grand Orient de France le confirma et le grand-maître l'approuva.

On ne peut se dissimuler que les nouvelles constitutions présentaient des avantages réels.

Dans les anciennes constitutions, la Grande Loge n'était composée que des Maçons de l'Orient de Paris. Les maîtres de loges étaient inamovibles; ils avaient leurs ateliers en propriété; ils nommaient arbitrairement leurs officiers, et faisaient le procès aux membres accusés de prévarication, sans que ceux-ci eussent d'autres moyens de se défendre que l'appel à la Grande Loge.

Les nouvelles constitutions supprimaient l'inamovibilité des vénérables ou maîtres de loges. Le Grand Orient ne reconnaissait pour maîtres de loge que ceux élus par le libre suffrage des membres de ces loges. Les loges de Paris et celles

des provinces concouraient également par des représentans à l'administration des affaires de l'ordre; ces représentans formaient le Grand Orient.

La nouvelle constitution fut adoptée par la nouvelle Grande Loge, le 5 mars 1773. Cette loge confirma la nomination du duc de Chartres, faite par l'ancienne en 1771. Et ce prince, après avoir approuvé tous les travaux précédens de la nouvelle Grande Loge, fut installé en qualité de grand-maître, dans sa petite maison dite la *Folie-Titon*, faubourg Saint-Antoine.

Plusieurs mois avant l'installation, l'ancienne Grande Loge s'était réunie, et avait déclaré déchus de tous priviléges maçonniques, les huit commissaires qui avaient trahi ses intérêts. Elle avait aussi lancé contre la nouvelle Grande Loge des décrets par lesquels elle la qualifiait de schismatique. La nouvelle Grande Loge opposa décrets à décrets, et fut soutenue par le substitut général du grand-maître qui, en la défendant, assurait en quelque sorte l'existence de son propre ouvrage.

Dans l'assemblée du 27 décembre 1773, la nouvelle Grande Loge prit le titre de Grand Orient de France et supprima toutes les constitutions personnelles délivrées par l'ancienne.

Celle-ci reprit ses travaux en 1774. Elle s'intitula *très respectable Grande Loge, seul et*

unique Grand Orient de France, donnant à entendre par la composition de ce titre que le plus ancien corps maçonnique de France avait seul le droit de prendre le titre de *Grand Orient* comme il avait précédemment pris celui de Grande Loge.

Depuis cette époque jusqu'en 1793, l'ancienne Grande Loge et la nouvelle ou le Grand Orient, dit de Clermont, continuèrent avec des succès à peu près égaux à se soutenir près des Maçons qui leur étaient attachés. Leurs prétentions et les discussions plus ou moins violentes qui en furent la suite troublèrent la tranquillité des frères, et la Franche-Maçonnerie en France, déchirée par les divisions de ses sectateurs, aurait peut-être cessé d'y briller si la révolution française, en bouleversant toutes les autres institutions, n'eût fait disparaître de futiles dissidences devant les plus grandes calamités.

Un homme que la reconnaissance des Maçons français placera toujours au nombre des bienfaiteurs les plus désintéressés de l'ordre, le Frère Alexandre-Louis Roettiers de Montaleau, président du Grand Orient de France, de la chambre des provinces en 1787, et à la tête de la chambre d'administration en 1793, soutint seul en quelque sorte l'édifice dont il avait été l'une des plus solides colonnes.

Détenu comme suspect jusqu'en 1795, il ne

cessa pas de diriger du fond de son cachot les opérations du Grand Orient. Rendu à la liberté, il s'occupa de tous les détails de l'administration, paya de ses propres deniers les dettes du corps, rallia les frères fugitifs et réédifia les Loges fidèles.

Dignes appréciateurs de sa conduite généreuse, ses frères lui offrirent peu de temps après sa mise en liberté le titre de Grand-Maître. Il le refusa et ne voulut accepter que celui de *Grand-Vénérable*.

C'est en cette qualité qu'il entreprit et termina heureusement ce que pendant trente ans tous les efforts des plus sages Maçons avaient inutilement essayé. Il parvint à réconcilier sincèrement les Maçons de l'ancienne Grande Loge et ceux du Grand-Orient et à leur faire signer, le 9 juin 1799, un concordat qui anéantissait le schisme et ne faisait plus qu'un corps de tous les Maçons de France. Cet heureux événement fut célébré avec la fête de l'ordre, le 28 du même mois.

Le V.·. F.·. de Montaleau rendit encore un nouveau et important service à l'ordre. Le rite Ecossais, dit ancien et accepté, que nous devons aux Orients d'Edimbourg et de Londres, était depuis long-temps célèbre chez les étrangers. Introduit en France, il y avait fait de rapides progrès, et il menaçait de lutter avec le Grand Orient de France, lorsque le Frère de Montaleau

parvint, en se rendant médiateur entre le suprême conseil du trente-troisième degré de ce rite et le Grand Orient, à anéantir le schisme qui allait reparaître sous une autre forme. Par un concordat, signé le 5 décembre 1804, le suprême conseil du trente-troisième degré et ses différens chapitres firent partie du Grand Orient, qui déclara qu'il professait tous les rites dont la morale serait en harmonie avec l'esprit général de l'ordre.

Ayant atteint le but qu'il s'était proposé, le Frère de Montaleau fut le premier à exprimer le désir de voir l'ordre sous la protection d'un grand-maître qui conserverait ses dogmes et ajouterait à sa prospérité et à sa splendeur. En 1805, le frère du chef du Gouvernement, Joseph Bonaparte, alors roi des Espagnes, fut nommé grand-maître. Il eut pour adjoints M. Cambacérès, archi-chancelier de l'empire, et Joachim Murat, grand-duc de Berg et depuis roi de Naples. M. de Montaleau reçut le titre de représentant particulier du grand-maître.

Ce digne Maçon mourut en 1807. Le premier corps Maçonnique de France rendit à ses restes mortels tous les honneurs que la reconnaissance et la fraternité jugèrent dignes d'une aussi belle vie. Son fils lui succéda dans les fonctions de représentant particulier du G.·. M.·.

Cette harmonie parfaite dans le Grand Orient,

et l'étendue territoriale de la France furent très favorables à la Franche-Maçonnerie. On voit avec un vif intérêt que le Grand Orient, en 1812, avait sous sa juridiction plus de huit cents loges et près de trois cents chapitres.

Le rétablissement du gouvernement royal en 1814, en replaçant la France dans des limites territoriales anciennes, a enlevé au G.·. O.·. la juridiction qu'il exerçait sur une foule d'O.·. acquis à la France par les victoires des armées républicaines et les immenses triomphes des phalanges consulaires et impériales.

De plus pénibles afflictions sont venues assaillir le G.·. O.·.. Des FF.·., moins pénétrés de l'intérêt général de l'Ordre que du désir de ranimer d'anciennes prétentions de prééminence d'un rite sur un autre, s'efforcent vaniteusement de faire prévaloir le rite écossais sur le rite français, parce que l'un a 33 degrés, et que l'autre n'en a que 7. En vain le G.·. O.·. a réuni, en vain il professe et donne les deux rites; ce n'est pas là ce qu'on veut. Circonscrire le G.·. O.·. dans le rite français, ou bien l'affaiblir, le détruire, se mettre à sa place et administrer exclusivement l'écossisme, voilà le but d'une lutte renouvelée, et dont le caractère devient de plus en plus hostile.

Tel est l'état des choses en ce moment (commencement de mai 1828); les bons Maç.·., les vrais amis de l'Ordre gémissent; et, impuissans

à empêcher la lutte et ses funestes suites, ils ne peuvent que former ce vœu : *Que le G.·. A.·. de l'univ.·. sauve la Maçonnerie !*

En traçant ce précis historique de l'introduction de la Franche-Maçonnerie en Europe et particulièrement en France, je n'ai voulu donner qu'un aperçu général des progrès, des révolutions et de l'état actuel d'une institution qui est au premier rang de toutes les institutions humaines. Je ne me dissimule pas que mon travail laisse beaucoup à désirer, mais si je suis parvenu à intéresser le lecteur studieux, ne me proposant pas une autre fin, je croirai avoir assez fait pour mériter l'approbation de mes frères.

MANUEL

DU

FRANC-MAÇON.

SECONDE PARTIE.

ESPRIT

DES STATUTS GÉNÉRAUX DE L'ORDRE FRANC-MAÇONNIQUE.

La morale et la philantropie formant la base de l'institution maçonnique, on ne recevra Franc-Maçon que des hommes choisis.

En conséquence, tout aspirant devra avoir reçu une éducation libérale et exercer un état honorable, parce que l'éducation développe les sentimens nobles et fait rechercher en tout temps ce qui est honnête et estimable, et parce qu'un état honorable procure l'aisance et ne soumet point mercenairement à qui l'emploie l'homme forcé, pour vivre, de se livrer au travail.

L'aspirant devra donc être de mœurs irréprochables, d'une probité scrupuleuse, d'un carac-

tère conciliant et bon, d'une discrétion à toute épreuve.

Il aura l'amour de son prochain, de son pays, des lois, de la Divinité.

Reçu Franc-Maçon, il sera, dans la société profane, libre sans licence, grand sans orgueil, humble sans bassesse; dans la société maçonnique, ferme sans être opiniâtre, sévère sans être inflexible, soumis sans être servile.

Toujours juste et courageux, il défendra l'opprimé, protégera l'innocence, ne calculera jamais ses bienfaits et ses services.

Juste appréciateur des hommes et des choses, il ne verra que le mérite personnel, quels que soient le rang, l'état et la fortune.

Egal dans sa conduite, libre et constant dans ses principes, il ne s'écartera jamais du chemin de la vertu.

EXTRAIT

DES STATUTS DE L'ORDRE MAÇONNIQUE EN FRANCE, EN CE QU'IL IMPORTE A TOUT MAÇON DE CONNAITRE ESSENTIELLEMENT.

De l'Ordre en général, et du Grand Orient.

L'ORDRE MAÇONNIQUE, en France, n'est composé que de Maçons reconnus pour tels, réunis en ateliers régulièrement constitués, de quelque rite qu'ils soient.

Chaque loge, chaque chapitre, chaque conseil, etc., a un représentant, et les représentans rassemblés forment la diète maçonnique sous la dénomination de *Grand Orient de France.*

Le Grand Orient est le législateur de l'Ordre; il en a aussi le gouvernement; il réunit tous les pouvoirs. Il est invariablement fixé à l'Orient de Paris.

Au Grand Orient seul appartient le droit de constituer les loges, chapitres, conseils, etc., et de leur délivrer les chartes constitutionnelles et lettres capitulaires.

Des Officiers du Grand Orient.

La direction des travaux du Grand Orient est

confiée à des officiers qu'il nomme parmi les députés des loges, chapitres, conseils, etc., dont il a admis les pouvoirs.

De la Composition des Loges, Chapitres, etc.

Tout homme peut être reçu Maçon, s'il a les qualités requises.

Un individu qui demande à être reçu Maçon doit résider, au moins depuis trois mois, à l'Orient de la loge où il se presente.

Il n'est point permis de tenir loge ou chapitre, si on est moins de sept frères.

Les officiers des loges seront *maîtres*.

De la Présidence dans les Loges, etc.

Le vénérable d'une loge et le président d'un chapitre, conseil, etc., doivent être élus chaque année par la voie des bulletins secrets.

Ils pourront être continués; mais aucun Maçon ne pourra exercer l'office de vénérable ou de président de chapitre, conseil, etc., pendant plus de trois ans consécutifs.

Des Grades.

On ne sera pas reçu apprenti avant vingt-un ans accomplis, ni maître avant vingt-un ans et neuf mois.

La loge ne donnera de dispense d'âge qu'en faveur d'un louveton, c'est-à-dire d'un fils de Maçon.

On ne pourra posséder le grade de Rose-Croix avant vingt-cinq ans. L'âge pour les autres grades supérieurs est réglé suivant l'essence du grade et suivant le rite.

Lorsqu'il y aura plusieurs récipiendaires, le fils d'un Maçon passera le premier.

On ne pourra recevoir les grades dans un atelier autre que celui dont on sera membre, à moins d'une autorisation spéciale de la loge.

De la Cotisation dite don gratuit des Loges, Chapitres, etc.

Les loges, chapitres, etc., paient annuellement au G.·. O.·. un *don gratuit* de 3 francs pour chacun de leurs membres.

ABRÉGÉ

DES RÉGLEMENS PARTICULIERS DES LOGES.

Ces réglemens ont été primitivement créés par les loges, et régularisés par le Grand Orient.

Ils rejettent des ateliers maçonniques,

Tout membre coupable des crimes punis par la loi ;

Tout membre tombé dans une juste diffamation;

Tout membre reconnu méchant, haineux, et capable d'une vengeance méprisable;

Tout membre qui, sans de justes et puissans motifs, attaquerait ouvertement l'honneur d'un frère de la loge, ou qui sourdement répandrait sur son compte des propos calomnieux;

Tout membre qui ne déférerait pas aux statuts généraux de l'ordre, aux statuts et réglemens du Grand Orient de France, aux chefs de la loge, à ses réglemens particuliers;

Tout membre qui, à la fin de l'année, refuserait d'acquitter ses cotisations et contributions.

Avant le prononcé d'exclusion, toute justification est entendue et admise, si elle est valable.

Gouvernement des Loges.

Chaque loge est administrée ou gouvernée par les officiers suivans:

Un vénérable,
Un premier surveillant,
Un deuxième surveillant,
Un orateur,
Un secrétaire,
Un premier expert,
Un député au G.·. O.·.,
Un maître des cérémonies,

Un trésorier,
Un hospitalier ou aumônier,
Un architecte-vérificateur,
Un archiviste,
Un garde des sceau et timbre,
Un maître des banquets ou maître d'hôtel,
Un orateur adjoint,
Un secrétaire adjoint,
Un maître des cérémonies adjoint,
Un maître des banquets adjoint,
Six experts,
Un ex-vénérable.

Élection et Devoirs des Officiers.

La loge procède à l'élection de ses officiers d'année en année, et toujours dans l'assemblée qui précède la fête de l'Ordre. La planche de convocation doit annoncer cette élection.

L'élection des officiers se fait au scrutin couvert et à la majorité des suffrages.

Entre deux frères qui ont réuni le plus de votes, s'il existe un partage de voix, le plus ancien d'âge maçonnique l'emporte de droit.

La fonction de chaque officier dure un an.

Un officier ne peut réunir deux offices.

Chaque officier doit, à peine de nullité de sa nomination, prêter, dans les trois mois qui sui-

vent cette nomination, l'*obligation* que sa charge lui impose.

La fête de l'ordre commence par l'installation des officiers.

Du Vénérable.

Le vénérable préside, dirige et inspecte l'atelier; il a seul le droit de reprendre les membres de la loge; il accorde ou refuse la parole, la retire ou la continue, prolonge, suspend ou ferme les travaux, ajourne ou termine toute discussion.

Il est de droit président de toutes les commissions, comités ou réunions; il signe tous les actes de la loge, minutes, expéditions, extraits; il désigne les frères qui doivent remplacer les dignitaires ou adjoints non présens aux assemblées; il ordonne les convocations ordinaires, et fait convoquer extraordinairement.

Des Surveillans.

Après le vénérable, les surveillans régissent l'atelier, et maintiennent sévèrement sur les colonnes le silence, l'ordre et la régularité.

Le second surveillant, averti de ce qui se passe dans les pas perdus, en prévient le premier surveillant; il le prévient aussi des diverses annonces qui viennent de l'extérieur du temple. Le pre-

mier surveillant, à haute voix, transmet le tout au vénérable.

Du premier Surveillant.

Le premier surveillant tient le premier maillet en l'absence du vénérable, et le remplace dans toutes ses fonctions.

Si quelque plainte grave est portée contre le vénérable, le premier surveillant convoque et préside la loge.

Du second Surveillant.

Le second surveillant remplace le premier, et le vénérable, en l'absence du premier surveillant.

De l'Orateur.

Dans toutes les délibérations, à la suite de chaque discussion, et sur l'invitation du vénérable, l'orateur, après avoir analysé les opinions, et, si besoin est, rétabli les faits, donne ses conclusions.

Il requiert la stricte exécution des statuts généraux de l'Ordre, des statuts et réglemens du Grand Orient de France, des réglemens de la loge.

Chaque année, lors de la célébration de la fête de l'Ordre, il rend compte des travaux de l'ate-

lier ; = prépare les pièces d'architecture, et prend connaissance de celles qui doivent être communiquées, lorsqu'elles ne sont pas de l'une des quatre autres premières lumières ; = donne des instructions aux nouveaux initiés ; = signe tous les actes de la loge.

Du Secrétaire.

Le secrétaire dresse les procès-verbaux des assemblées, et en porte le tracé sur un registre à ce destiné : = contresigne tous les actes de la loge, en mettant au-dessus de sa signature : *par mandement ;* = tient, par ordre alphabétique, état des membres de la loge ; = est dépositaire des pièces et registres courans qui ont trait à la secrétairerie.

Du premier Expert.

Le premier expert remplace le vénérable, en l'absence des surveillans ; = tuile les visiteurs, et s'assure de leurs qualités maçonniques ; = supplée le second surveillant, quand celui-ci succède au premier ; = distribue et recueille les boules de scrutin et les billets d'élection.

Du Maître des Cérémonies.

Le maître des cérémonies prescrit et conduit

le cérémonial des tenues, tant ordinaires qu'extraordinaires. Il accompagne et place les visiteurs.

Du Trésorier.

Le trésorier tient registre des recettes et dépenses de la loge; = perçoit le coût des initiation, affiliation, cotisations et contributions; = ne paie que les bons signés du vénérable et de l'architecte-vérificateur.

Tous les six mois, il rend compte de sa gestion.

De l'Hospitalier.

L'hospitalier, à chaque tenue, comité ou réunion, fait circuler le tronc des pauvres. Il est dépositaire de son contenu; = distribue les aumônes selon l'ordre de la loge; = tient registre des recettes et dépenses de sa caisse; = rend ses comptes tous les six mois.

De l'Architecte-Vérificateur.

L'architecte-vérificateur est chargé de tout ce qui a rapport à la décoration de la loge; il vérifie, d'après les pièces qu'on lui présente, les comptes du trésorier, de l'hospitalier et du maître des banquets. Vérification faite, il vise et signe; il dirige les frères servans.

De l'Archiviste.

L'archiviste est dépositaire des réglemens manuscrits de la loge, des constitutions, des ouvrages divers qui ont trait à la loge, des planches adressées à l'atelier, de toutes les pièces d'architecture, des comptes, mémoires, etc.; = communique, mais sans déplacement, aux membres de la loge, les objets confiés à sa garde; = tient registre des pièces qui composent les archives : chaque article est paraphé par le vénérable et par lui.

Du Garde des Sceau et Timbre.

Le garde des sceau et timbre signe tous les actes officiels de la loge, auparavant revêtus de la signature du vénérable et du contre-seing du secrétaire; = tient registre des pièces qu'il signe, timbre et scelle, et est dépositaire des sceau et timbre, qu'il représente à la première réquisition.

Du Maître des Banquets.

Le maître des banquets a la direction des fêtes.

Des Adjoints.

Les adjoints aident ou remplacent les titulaires.

Des six Experts.

Le second expert remplace le premier. Il prépare ordinairement les aspirans, et remplit les fonctions de F.·. T.·.

Le troisième expert remplace le second. Il veille, dans l'intérieur, à la sûreté de la loge.

Les quatre derniers experts remplacent les adjoints.

Du Député au Grand Orient de France.

Le député au Grand Orient est chargé de représenter la loge près du sénat maçonnique.

De l'Ex-Vénérable.

Le vénérable qui sort d'exercice prend le titre d'ex-vénérable, et est considéré comme tel pendant toute la durée du vénéralat de son successeur.

L'ex-vénérable reçoit les honneurs accordés au vénérable, et se place toujours à sa droite, à l'Orient; mais il ne peut exercer aucune fonction, dignité ou présidence.

Il est le défenseur-né de tous les frères de la loge, qui peuvent réclamer ses bons offices dans leurs affaires maçonniques.

Rangs.

Le vénérable est placé sur le trône, à l'Orient.

Le député de la loge, à sa gauche.

L'ex-vénérable, à sa droite.

Les officiers du Grand Orient, les vénérables et les visiteurs des hauts grades, indistinctement des deux côtés.

Le premier surveillant, devant la colonne du midi.

Le second surveillant, devant la colonne du nord.

L'orateur, en tête de la colonne du midi, à l'Orient.

Le secrétaire, en tête de la colonne du nord, à l'Orient.

Le trésorier, à son bureau, en tête de la colonne du midi.

L'hospitalier, à son bureau, en tête de la colonne du nord.

Le premier expert, à la gauche du premier surveillant.

Le maître des cérémonies, à la droite du second surveillant.

Le troisième expert, comme frère couvreur, à la porte extérieure du temple.

Les autres frères officiers, indistinctement sur les deux colonnes.

Les apprentis, sur le second rang de la colonne du nord.

Les compagnons, sur le deuxième rang de la colonne du midi.

Les maîtres se placent à leur choix sur les deux colonnes, mais cèdent toujours la première banquette aux *maîtres* visiteurs.

Convocations.

Le secrétaire annonce les convocations ordinaires et extraordinaires par des planches expédiées au domicile de chaque frère, trois jours avant la tenue. Chaque planche contient sommairement l'énoncé des travaux.

Exactitude dans les Travaux.

La loge tient une ou deux séances d'obligation par mois, et tout membre titulaire est tenu de s'y rendre, s'il n'est retenu par une maladie grave, ou des affaires majeures.

La loge accorde des congés limités ou indéfinis, et les frères qui en sont porteurs ne paient, pendant leur durée, aucune cotisation ou contribution.

Tenue des Frères pendant les Assemblées.

Chaque membre sera, pour ses frères, affable, plein d'égards et d'aménité.

Aucune rixe ne doit troubler la loge.

S'il s'élevait quelque discussion trop vive, le vénérable inviterait à la modération. Si, nonobstant ses avis paternels, sa voix était méconnue, il ferait couvrir le temple aux auteurs du trouble. La loge, dans la tenue suivante, pourrait déterminer une peine plus grande.

Toute discussion qui n'est pas maçonnique est fermée sur-le-champ par le vénérable.

Aucun frère des colonnes ne peut parler, si son surveillant ne lui en a procuré la permission.

Les frères de l'Orient, qui désirent entretenir la loge, s'adressent directement au vénérable.

Le vénérable seul a droit d'interrompre un frère qui a la parole.

Commissions et Comités.

Les commissions et les comités sont nommés pour s'occuper des affaires particulières de la loge; cependant il faut, autant qu'il est possible, éviter ces assemblées, parce que tout ce qui intéresse l'atelier doit être discuté en loge, lors des *Tenues de famille*.

Finances.

Les recettes d'une loge se composent: Pour la *Caisse du trésorier*, du coût des initiation, augmentation de gages et de l'affiliation, du

montant des cotisations et contributions, et des dons qui peuvent être faits à la loge. Pour la *Caisse de l'hospitalier*, du produit des quêtes, des amendes et des sommes versées pour les pauvres par les frères bienfaisans.

Les dépenses se partagent en deux classes : les dépenses ordinaires et les dépenses extraordinaires. Les premières comprennent le coût de la location du local, les gages des frères servans, le bois, le luminaire et quelques menus frais. Les secondes sont commandées par les banquets, fêtes de circonstance, loges d'adoption, pompes funèbres, etc. Ces dernières dépenses doivent être réglées de manière à ne point épuiser la caisse de la loge.

Initiation, Augmentation de gages, et Affiliation.

Une demande en initiation doit contenir les noms, prénoms, qualités, domicile, âge et lieu de naissance du profane.

Le vénérable nomme secrètement trois commissaires pour prendre des renseignemens sur les mœurs de l'individu proposé.

Le scrutin doit être unanime; cependant une ou deux boules noires ne sont pas toujours une cause de rejet, quand les 5 premières lum∴ de la loge jugent que les motifs qui ont fait mettre la double boule noire ne sont pas assez graves.

Trois boules noires excluent irrévocablement.

Les augmentations de gages ne s'accordent que de trois en trois mois, hors les cas d'urgence, sur lesquels la loge délibère spécialement.

La demande en affiliation doit, outre les noms, prénoms, qualités, domicile, etc., énoncer le grade maçonnique du frère, et désigner la loge à laquelle il a appartenu ou appartient encore.

Pour être admis, il doit réunir les deux tiers des suffrages.

Maçons malheureux.

L'infortune étant sacrée aux yeux des Maçons, il suffit d'être malheureux pour obtenir des secours. Cependant ces secours sont déterminés d'après le caractère connu, le degré d'infortune et l'existence civile du frère qui les réclame.

La bienfaisance des Maçons se manifeste particulièrement en faveur des frères voyageurs.

Les Maçons malheureux, résidans, s'adressent directement à la loge. Les frères voyageurs se présentent chez le vénérable, qui peut, après s'être entendu avec les deux surveillans, leur remettre une médaille d'or. A la tenue qui suit ce don provisoire, la loge détermine les secours que ses moyens lui permettent d'accorder.

Banquets et Loges d'adoption.

La loge ayant, à chaque Saint-Jean, un banquet d'obligation, tous les membres titulaires sont tenus d'y assister : les maladies ou les absences forcées peuvent seules en exempter.

Les loges d'adoption et les fêtes de circonstance laissent la liberté d'y prendre ou de n'y pas prendre part.

La décence la plus scrupuleuse et l'ordre le plus parfait doivent régner dans les banquets, loges d'adoption et fêtes.

Visiteurs.

Tout Maçon visiteur est reçu avec distinction, quand il est porteur d'un diplôme en règle, qu'il donne exactement les mots, signes et attouchement du grade auquel on tient, et le mot de semestre, s'il est attaché à une loge.

Honneurs que rend la Loge.

Les honneurs que la loge rend aux officiers du Grand Orient, officiellement envoyés, à une loge entière ou à sa députation, munie de pouvoirs écrits, au vénérable ou à l'ex-vénérable de la loge, sont l'envoi de neuf frères armés de glaives et porteurs d'étoiles, la voûte d'acier, les maillets battans et les honneurs de l'Orient.

Ceux qu'elle rend aux membres du Grand Orient, visiteurs, aux vénérables, aux visiteurs revêtus des hauts grades, sont l'envoi de trois étoiles, la voûte d'acier, et les honneurs de l'Orient.

Les honneurs accordés aux visiteurs *maîtres, compagnons* ou *apprentis*, sont de les recevoir debout, à l'ordre, le glaive en main, et de les placer, selon leurs grades, sur la colonne du midi ou sur celle du nord.

Maladies et Décès.

Lorsqu'un frère est malade, la loge dont il est membre nomme une députation qui le visite régulièrement pendant la durée de sa maladie.

Si ce frère a besoin de secours pécuniaires, la loge l'aide autant que ses moyens le lui permettent.

Quel que soit l'état d'un membre de la loge, lorsque ce frère viendra à décéder, la loge assistera à ses funérailles, soit en corps, soit par députation.

Secourir l'infortune est notre premier devoir; rendre l'hommage de la piété fraternelle à ceux de nous qui ne sont plus est le second : par sentiment, par convenance, nous ne devons jamais nous écarter de cette règle de conduite.

DICTIONNAIRE

DES

MOTS, EXPRESSIONS ET EXPLICATIONS MAÇONNIQUES.

A.

Abréviation (l') s'emploie en écrivant maçonniquement. Exemples : T.·. C.·. F.·. pour très cher frère ; la R.·. L.·., ou la R.·. ☐.·. pour la respectable loge, etc.

Absence. Un frère qui veut s'absenter momentanément de sa loge, doit demander un congé.

Acacia. Arbre dont l'attribut mystérieux n'est connu que des *maîtres*. C'est le *myrte* des anciens initiés, et le *rameau* d'or de la fable.

Acclamation. Consentement général qui dispense quelquefois de la formalité du scrutin.

Accolade fraternelle. Baiser d'accueil ou de réception aux différens grades.

Adjoint. Sous-fonctionnaire de loge.

Adonhiram. Personnage à qui Salomon confia, suivant l'Ecriture-Sainte, l'intendance des ouvriers employés à la construction du temple, et qui étaient divisés en maçons, manœuvres, ouvriers qui taillaient les pierres sur la montagne, et chefs des ouvriers.

Les Francs-Maçons du rite français ont cru devoir, dans l'historique du grade de *maître*, reconnaître pour inspecteur général des ouvriers, non *Adonhiram*, mais *Hiram*, fils d'un Tyrien et d'une femme veuve de la tribu de Nepthali, *et qui*, dit l'Ecriture-Sainte (III[e] liv. des Rois, ch. 7, v. 14 et suivans), *travaillait en bronze et était rempli de sagesse, d'intelligence et de science.*

Une raison puissante sans laquelle on expliquerait difficilement d'une manière convenable les causes de ce changement, est que Salomon estimait et aimait beaucoup Hiram à cause de ses mœurs, de sa piété, et parce qu'il *était rempli de sagesse, d'intelligence et de science*; que de là on a pensé qu'il serait plus naturel de reconnaître un pareil homme pour *chef moral* dans un *temple allégorique*, lui qui d'ailleurs avait orné le *temple matériel* par des chefs-d'œuvre en tous les métaux, qu'un personnage dont l'EcritureSainte ne parlait pas d'une manière aussi honorable.

Adoption d'un louveton ou d'un frère. Une loge

peut adopter le fils d'un frère, ou un vieillard Maçon. Dans ce cas, elle fait élever à ses frais le lwton et lui fait apprendre un état ; elle fournit des alimens et des secours au frère âgé et malheureux.

Affiliation. L'affiliation ou agrégation à une loge s'accorde à tout Maçon régulier.

Affiliation à plusieurs loges. Comme un frère estimable est toujours bien accueilli dans les loges dont il n'est pas membre, il n'y a ni raison ni convenance à ce qu'un Maçon appartienne à plusieurs loges du même Orient. Il serait à désirer que les frères se pénétrassent bien des principes maçonniques, et qu'ils s'attachassent à les observer scrupuleusement; alors ils se borneraient à faire partie de la loge qui leur aurait donné la lumière, ou de celle qu'ils auraient choisie, si la première n'existait plus.

Affiliation entre les loges. Deux loges peuvent s'accorder l'affiliation, c'est-à-dire s'adopter de manière que, sans perdre leurs titres particuliers, ni aucun de leurs droits respectifs, elles ne forment, en quelque sorte, qu'un seul et même corps, qui subsiste jusqu'à ce que l'une des deux loges demande à rompre le pacte d'union. Ces affiliations s'écartent des principes maçonniques, qui veulent que le sentiment de fraternité soit égal pour tous les frères et

chez tous les frères individuellement ou réunis en loges; cependant elles ne sont point dangereuses, si l'objet qui détermine l'affiliation entre quelques loges est uniquement d'établir plus d'intimité, de se trouver en plus grand nombre lors des tenues réciproques, et de s'entr'aider mutuellement dans les travaux ou dans les actes de bienfaisance.

Affiliation libre (l') exempte celui qui l'obtient des cotisations, mais ne permet pas qu'il soit élevé aux dignités ou fonctions de la loge.

Agape. Sorte de festin des premiers chrétiens.

Age maçonnique. L'âge maçonnique d'un F∴ se constate par le grade qu'il possède. L'apprenti a moins d'âge que le compagnon, etc.

Aligner. En tenue de table, c'est ranger sur une même ligne les canons et les barriques.

Amende. (Elle est toujours au profit des pauvres.) Punition légère qu'une loge inflige à ses membres dans les cas qui ne sont pas graves.

Amovibilité. Le système de *l'amovibilité* ou celui de *l'inamovibilité*, c'est-à-dire de la nomination *à vie* ou pour un temps limité d'un *maître de loge*, est l'une des principales causes du schisme qui a divisé la Grande Loge de France, en 1772. Voy. *Inamovibilité.*

Anagramme. Chaque loge prend l'anagramme

de son nom pour lui servir d'indication, soit avec le Grand-Orient, soit avec les loges.

Apprentissage. Premier grade de la maçonnerie symbolique.

Aqua tofana. Préparation chimique inférieure aux poisons de la nouvelle chimie; breuvage destiné aux parjures et aux traîtres dans les anciennes initiations et chez les Illuminés. On sent que *l'aqua tofana* n'est cité ici que comme épreuve symbolique, pour représenter le *mépris* dont les Maç.·. puniraient les FF.·. parjures.

Architecte-vérificateur. Officier de loge.

Archives. Lieu où se déposent les titres et pièces relatives à une loge.

Archiviste. Officier de loge.

Armes. En loge de table, verres.

Art royal. Qualification honorable qu'on donne à la Franche-Maçonnerie.

Aspirant. Celui qui passe par les épreuves du premier grade.

Assemblée. Réunion de Francs-Maçons.

Assentiment. Consentement, par le lever de la main, à une chose proposée.

Association. On dit : la Franche-Maçonnerie est une association d'hommes vertueux.

Atelier. Loge. *Atelier* se dit aussi pour *Table*.

Attouchement. Signe manuel pour se recon-

naître entre Francs-Maçons. Chaque grade a un attouchement qui lui est propre.

Augmentation de gage, ou *de grade*, ou *de paye*, ou *de salaire*. Promotion d'un frère à un grade supérieur.

Aumônier. Voy. *Hospitalier*.

Autel. Table de forme religieuse placée devant le vénérable. Il y a aussi un petit autel de forme triangulaire devant chaque surveillant.

Avenue. Mot générique pour désigner toutes les parties qui conduisent au temple.

Aveugle. Un aveugle de naissance ou par suite d'accident, a-t-il les qualités requises pour être reçu Franc-Maçon? Cette question fut résolue négativement par le Grand Orient de France, le quatrième jour du deuxième mois 5783; mais les nouveaux réglemens de l'ordre de 5800 ne faisant point mention de la cécité, la loge des *Amis de la Sagesse*, de Paris, s'autorisa de ce silence, et donna la lumière maçonnique, le deuxième jour du onzième mois 5805, au profane Daniel Heilmann, directeur du Musée des aveugles, et aveugle lui-même depuis l'âge de sept ans. Néanmoins, des Maçons très instruits pensent qu'on ne doit jamais recevoir Francs-Maçons les aveugles, soit de naissance, soit par accident.

B.

Baiser de paix. Marque d'amitié ou de réconciliation entre les frères.

Ballottes, voyez *Boules.*

Bandeau. Mouchoir que l'on met sur les yeux du récipiendaire à sa réception.

Banquet. Repas maçonnique.

Bannière. Enseigne sur laquelle sont peints les attributs de la loge.

Barrique. Nom d'une bouteille ou d'une carafe, en tenue de table.

Batterie. Elle diffère selon les grades. — La *batterie d'allég∴.* se fait dans les m∴.. et est suivie de *vivat!* ou bien de *houzé!* La batterie de deuil se fait sur le br... et est suivie du mot *géniiss*... !

Bijou de loge. Le bijou particulier adopté par la loge se porte suspendu au col ou au côté gauche.

Bijoux de l'ordre. Ce sont l'*Equerre*, attachée au cordon du vénérable; le *Niveau*, au cordon du premier surveillant; et la *Perpendiculaire*, au cordon du second surveillant.

Bijoux des grades. Ils caractérisent les divers grades de la Franche-Maçonnerie; les maîtres portent une équerre et un compas. Les grades supérieurs ont des bijoux qui les distinguent.

Billets ou *bulletins d'élection.* Ils ont lieu lors-

qu'on procède à la nomination des officiers d'une loge. Un frère qui n'aurait personne à proposer mettrait un bulletin blanc.

Blanc. Tablier de peau blanche des apprentis et des compagnons, et gants de tous les Maçons.

Boules ou *Ballottes.* On s'en sert lors de la circulation du scrutin, pour exprimer son vote. Les boules *blanches* sont toujours *favorables.* Les boules *noires* toujours *contraires.*

Bouquets. Ils sont l'emblème de la joie et de la candeur. Aux fêtes de l'ordre, chaque frère reçoit un bouquet, dont il orne sa place lorsqu'il est en tenue de table.

Buriner. Ecrire.

C.

Cahiers du Grand Orient. Instructions *manuscrites* que le Grand Orient délivre aux loges pour diriger leurs travaux et régler les réceptions.

Calendrier maçonnique. Il s'imprime tous les ans par les soins du Grand Orient de France. Il contient le nom maçonnique de chaque mois, donne connaissance de la situation du Grand Orient dans sa composition et dans ses attributions, et présente, par ordre alphabétique, l'état des loges, chapitres, conseils, con-

sistoires des Orients de France et des Orients étrangers de sa correspondance.

Calice d'amertume. Breuvage que l'on donne au récipiendaire pendant sa réception.

Canons. Voyez *Armes.*

Cantiques. Chansons maçonniques.

Caractères maçonniques. Caractères propres aux Maçons. Ces caractères seront tracés ici de manière que le Maçon seul en pourra connaître la distribution et la valeur :

Certificat. Pièce par laquelle une loge atteste qu'un individu est apprenti ou compagnon Maçon. Voyez *Diplôme de loge.*

Chaîne de fleurs. Lors de la célébration d'une *cinquantaine maçonnique*, de la *fête d'un fondateur*, ou de la *réception du lowton*, le temple est orné de guirlandes de fleurs, que l'on nomme maçonniquement *Chaîne de fleurs.*

Chaîne d'union. (Elle se forme lors de la communication du mot de semestre, et à la suite des banquets.) C'est se réunir en cercle et se tenir par la main.

Chambre des réflexions. Lieu souterrain, peint en noir. On y place le candidat avant sa réception.

Chambre du milieu. Chambre des maît.·.

Charger. En tenue de table, c'est mettre du vin dans son verre.

Cinq points de perfection, ou *Cinq points de la maçonnerie*. Ils ne peuvent être connus que des *maîtres*, et ne doivent être expliqués que de vive voix; cependant ils seront détaillés *d'une manière convenable* dans les instructions sommaires des trois premiers grades écossais.

Clandestin, ine. *Temple clandestin*, *loge clandestine*. C'est ainsi que les Maçons réguliers qualifient les assemblées maçonniques qui ne sont pas avouées du Grand Orient.

Clepsydre. Horloge de sable pour mesurer le temps. Il doit toujours s'en trouver une sur l'autel, à l'Orient.

Colonnes. Elles sont au nombre de deux dans l'intérieur du temple, et s'étendent de l'occident à l'orient. Sur la colonne du nord est incrustée la lettre J, et sur celle du midi la lettre B. — Rangs des frères placés dans la direction de chaque colonne. — Il y a encore dans les loges, mais d'une autre forme que celles des colonnes allégoriques du temple, une colonne monumentale ou colonne *funéraire* sur laquelle sont inscrits les noms et les titres tant civils que maçonniques des frères décédés membres de l'atelier. Quelques loges,

outrant la sévérité maç.·. élèvent dans leur sein une *colonne d'infamie* rappelant le nom des frères qui ont été déclarés indignes de continuer à appartenir à l'association des maçons. C'est un tort. L'initiation imprime à l'individu qui l'a obtenue un caractère indélébile qu'il ne peut jamais perdre; mais lorsque cet individu a démérité de ses FF.·. par ses crimes ou ses vices, son nom (après un jugement légal de l'atelier confirmé par le Grand Orient ou la Grande Loge) doit être rayé du tableau des membres: la charité maçonnique s'oppose à tout autre acte de rigueur.

Comité. Assemblée de frères nommés par une loge pour donner un avis motivé dans des affaires qui exigent un examen préalable.

Commission. Députation de frères chargés par la loge de remplir une mission.

Commission administrative. Elle se compose des sept premiers officiers de la loge, et s'occupe des affaires de l'atelier.

Compagnonage. Deuxième grade de la maçonnerie symbolique.

Compas. Emblème de la justice.

Congé limité ou *indéfini*. Permission de s'absenter de la loge pour affaires importantes, ou pour se fixer hors de l'Orient de la loge. Pendant la durée de ces congés ceux qui en sont porteurs ne paient aucune cotisation.

Constitutions. Patentes que le Grand Orient accorde à une loge qu'il admet dans sa correspondance.

Contributions. Elles ont lieu quand la dépense d'une loge excède sa recette.

Convocation. Avertissement officiel des tenues ordinaires ou extraordinaires d'une loge.

Cordons. Ils indiquent le grade maçonnique ou la fonction de la loge dont un frère est revêtu.

Cosmogonies symboliques. Figures allégoriques de la génération et de la destruction des êtres.

Cotisation. Somme payée annuellement pour contribuer aux dépenses des loges.

Couvreur. Fonctionnaire de loge.

Couvrir le temple. C'est fermer le temple; c'est faire sortir un frère de la loge.

Crayon. Plume. Tenir le crayon, c'est remplir l'office de secrétaire pendant les travaux d'une loge.

D.

Décision ou *Délibération.* On ne peut revenir sur l'une ou l'autre que dans l'assemblée même où elle est prise, et alors ne délibèrent que ceux qui ont voté dans la première décision ou délibération.

Décors. Ce sont les tabliers, cordons et bijoux qu'on porte en loge.

Delta. Triangle lumineux, image de la puissance suprême : Dieu.

Demandeurs. Frères indigens. Voy. *Secours*.

Députation. Frères d'une loge nommés par elle pour la représenter.

Député au Grand Orient. Officier de loge.

Député de loge à loge. Deux loges affiliées nomment réciproquement un député pour assister aux travaux de la loge amie. Ce député, toujours placé à l'Orient, n'a que voix consultative.

Devise. Une loge, en se créant, prend une devise qui la distingue des autres.

Diacre. En loge écossaise, porteur d'ordres.

Dignitaires. Les dignitaires d'une loge sont ses cinq premiers officiers.

Diplôme de loge. Certificat qui atteste que son porteur est *Maît.·.*

Diplôme du Grand Orient. Ce diplôme est, pour son objet, semblable à celui de loge; mais les signatures dont il est revêtu étant officielles, le diplôme du Grand Orient de France procure aux frères visiteurs l'entrée des ateliers de tous les Orients.

Don gratuit. Somme annuelle que chaque loge paie pour les dépenses du Grand Orient.

Drapeau. En tenue de table, serviette.

Drapeau (grand). Nappe; nommée aussi *Voile*.

E.

Eau lustrale. Emblème de la purification : l'eau lustrale suffit pour la purification d'un temple; mais elle ne suffit pas pour le néophyte qui, purifié par l'eau, doit encore l'être par les flammes.

Ecossisme pour *Rite écossais.* Voy. *Rites.*

Emblèmes maçonniques. Ils sont ainsi figurés : *épi*, récompense du travail ; *immortelles*, récompense de la probité ; *acacia*, récompense de la prudence ; *laurier*, récompense du mérite ; *olivier*, récompense de la fidélité, etc.

Encyclique. Circulaire que le Grand Orient adresse aux loges, ou une loge à ses membres.

Entrée du temple. Donner l'entrée du temple, c'est permettre à un frère d'assister aux travaux maçonniques.

Epreuves. Moyens mystérieux pour connaître le caractère et les dispositions d'un récipiendaire.

Equerre. Emblème de la droiture.

Ere maçonnique. Elle part du commencement du monde, suivant la chronologie hébraïque que les Maçons ont adoptée. L'année maçonnique est l'année légale ou religieuse des Hé-

breux; elle commence au mois de *Nisan*, qui correspond au mois de *mars* de l'ère chrétienne, époque à laquelle, suivant l'Exode (ch. 12, v. 40), les Hébreux sortirent de l'Egypte. L'année des Juifs commençait à *Tisri*, correspondant à *septembre*; les mois, étant lunaires, l'année est composée de treize mois, et alors on compte par premier et deuxième *Adar*. Les Francs-Maçons n'admettent que douze mois, dont voici l'ordre et les noms : premier mois, *Nisan* (mars); deuxième, *Jiar* (avril); troisième, *Sivan* (mai); quatrième, *Tammuz* (juin); cinquième, *Ab* (juillet); sixième, *Elul* (août); septième, *Ethanion* (septembre); huitième, *Marshevan* (octobre); neuvième, *Chisleu* (novembre); dixième, *Thebet* (décembre); onzième, *Sabeth* (janvier); douzième, *Adar* (février). Les mois et les jours, n'ayant point de dénomination particulière, on dit le premier jour du premier mois de l'année 5828, pour le premier mars 1828.

Esquisse des travaux. Sommaire de ce qui s'est passé dans la tenue d'une loge. C'est sur l'esquisse, lue à la fin des travaux, que se fait la rédaction du procès-verbal.

Etoile flamboyante. Symbole de la Divinité.

Etoiles. Bougies.

Evangile. Les profanes et les Maçons d'autrefois juraient sur l'Evangile qui, dans toutes les

loges, était placé sur un autel au bas de l'orient; aujourd'hui on jure sur le glaive, symbole de l'honneur. Les Maçons du rite écossais prêtent encore serment sur l'Evangile.

Exclusion et radiation des loges. Un frère coupable d'un crime, ou qui aurait l'habitude du vice, serait jugé par sa loge, qui, après l'avoir exclu de son sein et rayé du tableau de ses membres, enverrait sa délibération au Grand Orient. Celui-ci ayant la conviction de la culpabilité, en donnerait avis aux loges de la correspondance, et le frère rayé ne pourrait plus être reçu dans aucune loge régulière.

Experts. Officiers de loge.

F.

Faux-frère. Maçon qui trahit ses sermens. Homme qui a surpris les secrets maçonniques ou qui a été reçu dans une loge irrégulière.

Fêtes de circonstances. Un grand sujet de joie publique peut donner lieu à ces fêtes; mais il ne les commande jamais.

Fêtes de l'ordre. Il y en a deux par an. Elles sont d'obligation pour tous les FF∴, et se célèbrent à chaque Saint-Jean.

Feu. Dernier temps de l'exercice de table, lors des santés : il exprime le *parfait dévouement*,

Figures. Ce sont les vertus maçonniques peintes dans l'intérieur des loges sous les traits de la *force*, de *l'union*, de la *sagesse*, de la *candeur*, de la *bienfaisance*, etc., etc.

Flammes. Passer par les flammes, c'est être purifié par le feu. L'eau lustrale complète la purification du néophyte.

Fondateurs. Frères qui ont établi une loge.

Franc-Maçon. Sectateur de la religion naturelle, ou, maçonniquement, de la religion unique, universelle et immuable; ami du genre humain, homme qui s'efforce de devenir sage.

Franche-Maçonnerie. Etude de la sagesse.

Frère. Nom que les Maçons, quels qu'ils soient, se donnent en loge et en s'écrivant.

Frère isolé. Maçon qui n'appartient à aucune loge.

Frères à talens. Frères qui se rendent utiles, tels que les peintres-décorateurs, menuisiers-machinistes, tapissiers, musiciens, etc.

Frères servans. Domestiques.

Frère terrible. Celui qui conduit le récipiendaire pendant sa réception.

G.

G. Cette lettre que l'on aperçoit en loge gravée ou incrustée dans l'étoile flamboyante, et

qui est pour le compagnon l'initiale du mot *géométrie*, cinquième des sciences, a été substituée par les Maçons du rite moderne au *iod* des Hébreux, ou première lettre du mot *Jéovah*. Le *iod* signifie *principe* dans l'interprétation cabalistique. Il conserve, pour les *maîtres*, sa signification naturelle, l'idée, l'image, le nom de DIEU.

Gants. Les gants, qui doivent toujours être de peau blanche, sont indispensables en loge. Ils sont l'emblème de la pureté.

Garde des sceau et timbre. Fonctionnaire de loge.

Garde du temple. Frère qui veille à la sûreté intérieure de la loge.

Glaive. Epée. En tenue de table, le *couteau* est aussi nommé *glaive*.

Grades. La réunion des grades forme l'ensemble de la Franche-Maçonnerie. Le rite écossais en compte trente-trois. Le rite français n'en admet que sept.

Grand Architecte de l'univers. Dieu.

Grande Loge. Grand Orient dans les lieux où cette dernière dénomination n'est point admise.

Grande-Maîtrise. Dignité de grand-maître de l'ordre maçonnique dans chaque royaume ou état.

Grand Orient. Sénat maçonnique.

Grands-Maîtres. Titulaires des grandes-maîtrises. Les grands-maîtres de France sont : 1725, lord Derweht-Waters; 1736, lord comte d'Harnouester; 1738, le duc d'Antin, premier grand-maître français; 1743, Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince du sang; 1771, Louis Philippe-Joseph, duc de Chartres, depuis duc d'Orléans; 1795 Al.-L. Roettiers de Montaleau, sous le titre de grand-vénérable; 1805, Joseph Bonaparte, ci-devant roi d'Espagne. Il n'y a pas eu de grands-maîtres en France depuis la restauration du gouvernement royal en 1814.

H.

Habiller (s'). C'est se revêtir des ornemens convenables à son grade.

Harmonie. Concorde maçonnique. — Musique vocale ou instrumentale.

Hiéroglyphes. Ecriture emblématique des Egyptiens. Voy. *Caractères maçonniques.*

Hiram. Architecte du temple de Salomon ayant la conduite des travaux, suivant l'historique du grade de *Maître.* Voy. *Adoniram.*

Honneurs. On accorde l'entrée du temple avec les *honneurs* aux officiers du Grand Orient, aux vénérables et députés de loges, et aux frères visiteurs revêtus des hauts grades.

Hospitalier. Officier de loge.

Houpe dentelée. Cordon ayant une houpe à chacun de ses bouts. Lien de fraternité qui unit tous les Maçons.

Houzé. Cri de joie des Maçons du rite écossais.

I.

Images. Il ne faut exposer en loge que des images allégoriques relatives à la Franche-Maçonnerie; toutes les autres sont contraires à l'esprit d'égalité qui doit régner parmi les Francs-Maçons.

Inamovibilité. L'existence de l'inamovibilité, en France, date de l'année 1725, époque de l'introduction et de la marche régulière de la Franche-Maçonnerie dans le royaume. L'inamovibilité établie par les constitutions anglaises, et maintenue par les constitutions françaises, donnait au maître de la loge la propriété *à vie* de la loge, le droit de nommer les officiers, de répartir arbitrairement les dignités et les grades, de faire des lois, des réglemens sans la participation des frères, etc. L'inamovibilité fut en vigueur pour tous les maîtres de loges jusqu'en 1772. A cette époque, un schisme auquel elle donna en partie naissance, s'étant introduit dans la *Grande Loge de France*, les frères dissidens

formèrent une autre autorité maçonnique, sous la dénomination de *Grand Orient*, et supprimèrent l'inamovibilité que la Grande Loge conserva jusqu'en 1799. Le concordat de cette année réunit les deux puissances maçonniques, et maintint la suppression de l'inamovibilité.

Inauguration. Cérémonie qui *consacre* les locaux maçonniques.

Initiation. Admission aux mystères de la Franche-Maçonnerie.

Initié. Celui qui a été admis à la connaissance des mystères.

Insignes maçonniques. Décors des grades et des dignités de l'ordre.

Inspection. Toute loge qui se forme et qui veut être régulière demande des *constitutions.* Avant de les accorder, le Grand Orient nomme trois de ses officiers pour *inspecter* les travaux de la loge et s'assurer qu'elle est en état de travailler maçonniquement.

Installation. Lorsque le Grand Orient accorde des contitutions à une loge de Paris, il envoie officiellement trois de ses officiers pour l'installer. Lorsque la loge est hors de cet Orient, il désigne une loge de la ville, ou de la ville voisine s'il n'y a pas de loge dans la première, et cette loge représente le Grand Orient pour cette installation. Elle nomme à cet effet trois de ses mem-

bres, qui, munis de pouvoirs écrits, procèdent à l'installation de la loge en instance. Si cette dernière loge est trop éloignée des villes où il y a des loges en activité, ou si des circonstances particulières y apportent empêchement, le Grand Orient autorise la loge en instance à s'installer elle-même, ce qu'elle fait par le ministère de ses trois premiers officiers.

Instance. Etat dans lequel se trouve une loge qui a demandé au Grand Orient des constitutions pour travailler régulièrement. Des Maçons, qui appartiennent à des loges en activité, se réunissent au moins au nombre de sept, établissent les travaux Maçonniques, et prennent la délibération de former une loge. Ils nomment entre eux un vénérable, deux surveillans, un orateur, un secrétaire, un trésorier et un hospitalier, et donnent un titre à la loge qu'ils veulent créer. Ces frères dressent ensuite un procès-verbal de leur délibération, désignent parmi les six derniers officiers un député près du grand Orient, remettent à ce frère le procès-verbal de sa nomination, le procès-verbal de la séance, et les métaux nécessaires pour obtenir les constitutions. Le Grand Orient fait inspecter par trois de ses officiers les travaux de la loge, et, s'il le juge convenable, il accorde les constitutions demandées. Pendant qu'elle est en instance, la

loge peut faire des réceptions, et quelquefois les initiés sont admis à visiter des loges constituées; mais ceci est arbitraire. Les réceptions que fait une loge non constituée sont illégales; car, si le Grand Orient refuse d'accorder les constitutions, il n'y a pas de loge, et dès l'instant qu'il n'y a pas de loge régulière, c'est-à-dire, reconnue et autorisée par le Grand Orient, il ne peut y avoir de Maçons créés par elle. Les loges qui se forment doivent donc s'abstenir de faire des réceptions pendant tout le temps qu'elles sont en instance, et toute loge régulière doit refuser d'admettre dans son sein un individu qui aurait été créé Maçon par la loge non constituée. Un cas d'exception s'offre cependant : lorsque les commissaires du Grand Orient veulent inspecter les travaux de réception d'une loge en instance, cette loge alors peut faire une réception, parce que la présence des commissaires du Grand Orient régularise les travaux; et si la loge n'est pas constituée, les Maçons faits en présence des commissaires ont le droit de réclamer du sénat Maçonnique qu'il leur facilite l'affiliation à une loge régulière. Toutefois ces frères ne peuvent assister aux travaux d'une loge règuliere que lorsque leur loge a été constituée ou qu'ils ont été affiliés. Si la loge en instance, avec laquelle aucun

atelier régulier ne doit correspondre ou fraterniser tant qu'elle est dans cet état, obtient les constitutions sollicitées, tous les travaux passés sont approuvés; s'il en est autrement, ils sont nuls, et la loge est dissoute. Une loge en instance ne peut délivrer de diplômes.

Interstice. Espace de temps qui doit s'écouler entre la communication des grades.

Investigation. Dans les fautes graves commises par des loges, le Grand Orient nomme des commissaires pour prendre des renseignemens, ce que les loges font aussi à l'égard des frères de la loge qui se sont mis dans un semblable cas. On sait qu'*investigation* est un mot transporté par J.-J. Rousseau dans la langue française, du latin *investigatio*, fait d'*investigare*, rechercher d'une manière suivie, tâcher de découvrir.

J.

Jéhova. Dieu des Juifs, *Mithra* des Perses, *Osiris* des Egyptiens, *Théos* des Grecs, *God* des Anglais, *grand Architecte de l'univers* des Francs-Maçons.

Jeton. Droit de présence aux assemblées.

L.

Livre d'Architecture. Registre qui contient les procès-verbaux d'une loge.

Locaux maçonniques. Maisons qui renferment les temples des Francs-Maçons, lorsque les Grands Orients ou les loges n'ont point de bâtimens qui leur appartiennent en toute propriété. Les locaux maçonniques, dans lesquels plusieurs loges tiennent à des jours différens, sont disposés de manière à être à l'abri des profanes. Ils ne doivent point servir de lieu de réunion aux loges irrégulières.

Loge. Local dans lequel se réunissent les Francs-Maçons. Voyez *Temple.*

Loge d'adoption. Fête consacrée aux dames Maçonnes. Les loges d'adoption furent établies en 1773.

Loges de la correspondance. Loges régulières dépendantes du Grand Orient.

Loge d'instruction. Elle est consacrée à l'étude de la Franche-Maçonnerie.

Loge irrégulière. Assemblée de Maçons irréguliers ou devenus tels, etc., avec lesquels on ne doit point fraterniser. Voyez *Régulier, -ière.*

Loge-Mère. Loge dans laquelle un profane reçoit la lumière. Un Maçon doit toujours se faire

un devoir sacré d'appartenir à sa loge-mère comme membre actif ou comme membre correspondant. Il doit lui demander son autorisation lorsqu'il veut se faire *affilier* ou prendre hors de son sein les grades qu'il ne possède pas, parce qu'il est dans l'impossibilité de les recevoir chez elle, ou parce qu'elle ne peut les lui donner. — On qualifiait anciennement de *loge-mère* une *loge provinciale* qui avait le droit de constituer des loges dans une certaine portion de territoire. La centralisation des LL.·. dans un *Grand Orient* unique a fait disparaître ces grandes autorités partielles.

Lumière. On la reçoit en devenant Franc-Maçon.

Lumières. Ce sont les cinq premiers officiers d'une loge, savoir : le vénérable, les deux surveillans, l'orateur et le secrétaire.

Lwton, ou *Louftot*, ou *Louveteau*, ou *Louveton*. Fils de Maçon.

M.

Maçon de théorie. Franc-Maçon.

Maçon de pratique. Ouvrier en bâtimens. Il ne peut devenir Franc-Maçon.

Maçonnerie des dames. Moins austère que la *Franche-Maçonnerie*, mais non moins utile à l'humanité et à la morale.

Maçonnerie des hauts grades. Maçonnerie ajoutée à la maçonnerie symbolique. Dans un autre sens, développement de cette dernière.

Maçonnerie symbolique. Franche-Maçonnerie.

Maillets. Petits marteaux de buis, de bois ou d'ivoire. — Emblème de la puissance des premiers chefs de la loge.

Maître des banquets. Fonctionnaire de loge.

Maître des cérémonies. Officier de loge.

Maîtrise. Troisième et dernier grade de la maçonnerie symbolique.

Marche. Voy. *Attouchement* et *Signe.*

Marches du temple. L'apprenti en monte T...., le compagnon C...., et le maître N....

Mastic. En tenue de table, alimens.

Mastiquer. Manger.

Matériaux. Tous les alimens. Voy. aussi *Mastic.*

Médaille. Pièce de monnaie. Une médaille d'or est de 20 fr.; une médaille d'argent est de 5 fr.

Membre actif. Frère qui a voix délibérative, qui est éligible aux emplois dès qu'il est maître, et qui jouit de tous les priviléges en payant ses cotisations et contributions.

Membre correspondant. Le membre actif qui s'absente de son Orient devient de droit membre correspondant.—Est membre correspondant, tout membre de loge affiliée.

Membre du Grand Orient. Un vénérable est membre *né*, et un député de loge est membre *élu*.

Membre honoraire. Titre qu'une loge accorde à un frère qui lui a rendu des services importans.

Métaux. Or, argent ou cuivre.

Midi. Partie du temple la plus éclairée après l'Orient.—Lieu où se placent les Maît.·. et les Comp.·. — Heure d'ouv. des T.....

Minuit. Heure où l'on F... les T....

Mopse. Epouse d'un Franc Maçon.

Mot de passe. Chaque grade en a un.

Mot de semestre. Le Grand Orient l'envoie tous les six mois aux loges de sa correspondance, afin de les distinguer des loges irrégulières, et d'en éloigner les faux Maçons. Le mot de *semestre* fut donné pour la première fois le jour de l'installation du duc de Chartres, en qualité de Grand-Maître, le 28 octobre 1773.

Mot sacré. Chaque grade en a un.

Mystères. Cérémonies, secrets, figures allégoriques de la Franche-Maçonnerie.

N.

Néophyte. Nom donné au candidat pendant l'initiation.

Ne varietur. On s'assure qu'un individu est réellement Maçon, lorsque sa signature est semblable à celle du *ne varietur* de son diplôme.

Niveau. Emblème de l'égalité.

Noir. On demande du noir pour de l'encre.

Nord. Côté faiblement éclairé. — Lieu où l'on place les apprentis.

O.

Obligation. Serment de fidélité à l'ordre maçonnique, et à ses réglemens tant généraux que particuliers.

Occident. Côté de l'entrée du temple.

Office. Fonction d'une loge. Remplir *d'office* une fonction, c'est remplacer un officier absent.

Officiellement. Envoyer une députation munie de pouvoirs écrits, c'est agir officiellement ou d'une manière authentique.

Officier de loge. Frère chargé d'un office.

Officier du Grand Orient. Dignitaire ou fonctionnaire du sénat maçonnique.

Orateur. Officier dignitaire de loge.

Oratoire maçonnique. Cette expression, aujourd'hui peu employée, servait à désigner une pièce de vers. Voy. *Pièce d'architecture.*

Ordre. Chaque grade a un ordre. La Franche-Maçonnerie est réputée un ordre parmi les Francs-Maçons. On dit l'ordre maçonnique ou franc-maçonnique.

Ordre du jour. Note préparée d'avance des travaux dont une loge aura à s'occuper dans sa séance.

Orient. Place du vénérable. — Image du point où se lève le soleil, et de la partie du temple de Salomon qui contenait le Saint des Saints. La vénération que les Maçons portent à l'Orient confirme ce qui a été dit précédemment, que c'est de l'Orient que vient le culte maçonnique, qui se rapporte à la religion primitive, dont la première dégénération fut le culte héliaque ou du soleil. — Ville.

Ornemens. Tablier et cordon d'un grade ou d'un office.

Ouvrier. Nom figuré d'un Franc-Maçon.

P.

Parrain. Nom que le nouvel initié donne au frère qui l'a présenté en loge.

Parvis. Espace qui, chez les Juifs, était autour du tabernacle. C'est la pièce qui précède immédiatement le temple maçonnique.

Pas mystérieux. Chaque grade a ses pas mystérieux, ses signes et ses attouchemens.

Pas perdus (*Salle des*). Pièce où se tiennent les visiteurs; la salle des *Pas perdus* précède la salle du *Parvis*.

Pavé mosaïque. Pavé du temple. Indication symbolique de la réunion des rangs, des opinions et des systèmes religieux qui se confondent dans la Franche-Maçonnerie. Le carreau blanc du pavé mosaïque est l'emblème de l'ame pure d'un Maçon. Le carreau noir est celui des vices auxquels le profane est livré.

Pentalpha. Cette figure composée de cinq triangles se place au fond du porche du temple: elle est l'emblème de la paix, du bon acqueil, de l'amitié fraternelle.

Perpendiculaire. Emblème de l'aplomb et de la rectitude.

Pièce d'architecture. Discours ou pièce de vers sur la Franche-Maçonnerie.

Pierre brute. Pierre informe que dégrossissent les apprentis. — En tenue de table, pain.

Pierre cubique. Pierre sur laquelle s'exercent les compagnons.

Pinceau. Plume.

Pinces. Mouchettes.

Pioche. Fourchette.

Planche à tracer. Papier blanc.

Planche tracée. Missive adressée à une loge. — Ecrit maçonnique quelconque.

Plateau. En tenue de table, plat.

Plateau (grand). Table sur laquelle on mastique.

Pleuvoir, ou *il pleut*. C'est-à-dire qu'ils se trouve des Pr.·. parmi les FF.·.

Points cardinaux. On donne ce nom aux côtés parallélogrammes du temple, pour marquer qu'un temple maçonnique est l'emblème de l'univers.

Points géométriques. Les Maçons donnent au propre ce nom aux quatre points cardinaux, auxquels doivent correspondre les quatre faces d'un temple régulier. Au figuré, les points géométriques sont l'emblème de la perfection et de la régularité.

Pommes de grenades placées sur le fût des colonnes *J* et *B*. Par le nombre presque incalculable de leurs pepins, elles sont l'emblème du nombre des Maçons répandus sur la surface de la terre.

Porche. Portique du temple ou pièce qui précède la salle des *Pas perdus*.

Porte-Drapeau. Frère chargé de porter la bannière d'une loge, au rite français.

Porte-Épée ou *porte-glaive*. Fonctionnaire de loge, en atelier écossais.

Porte-Étendard. Fonctionnaire de loge, en atelier écossais.

Poudre. En tenue de table, boisson. Le vin s'appelle poudre rouge; l'eau, poudre blanche;

le café, poudre noire; la liqueur, poudre forte; l'eau-de-vie, poudre fulminante.

Poudre du Liban. Tabac.

Pouvoir. Acte officiel délivré par une loge.

Profane. Individu qui n'est pas Maçon.

Purifier. Faire passer par l'eau et par le feu.

Q.

Questions. Demandes écrites que l'on adresse au profane qui est dans la chambre des Réflexions.

Quête. Collecte en faveur des Maçons malheureux.

R.

Réception. Introduction en loge d'un profane qu'on veut initier.

Récipiendaire. Celui qui va passer par les épreuves.

Reconstitution. Permission que le Grand-Orient accorde à une loge de reprendre les travaux que des circonstances avaient fait cesser.

Récréation. Suspension momentanée des travaux.

Registre de présence. Il est destiné à recevoir les signatures des frères présens aux travaux.

Réglemens. Lois particulières d'une loge, mais qui ne peuvent renfermer de dispositions con-

traires aux réglemens de l'ordre et du Grand Orient.

Régularisation. Action par laquelle une loge donne un caractère authentique à un *Maçon* reçu dans une loge irrégulière.

Régulier, ière. N'est point maçon régulier celui qui n'appartient point à une loge régulière. Une loge n'est régulière que lorsqu'elle tient ses constitutions du Grand Orient. Un Maçon devient irrégulier du moment qu'il cesse de faire partie d'une loge régulière, et une loge est irrégulière dès quelle ne reconnaît plus l'autorité du Grand Orient.

Réinstallateurs. Frères qui ont rétabli une loge qui avait cessé ses travaux.

Réquisitoire. Quand une discussion est contraire aux réglemens, le F.·. orateur fait un *Réquisitoire*, c'est-à-dire qu'il réclame l'exécution des réglemens; alors la discussion cesse, et sans délibération à cet égard, le réglement est exécuté.

Rites. Il y en a deux universellement connus, le rite français (rite moderne), et le rite écossais (rite ancien accepté); le Grand Orient de France admet l'un et l'autre. Le rite français reconnaît sept grades, qui sont l'apprentissage, le compagnonage et la maîtrise, *pour le Symbolique*; et *pour les Hauts Grades* l'Elu, l'Ecossais, le chevalier d'Orient et le chevalier Rose-Croix. Le rite écossais se com-

pose de 25 grades, suivant le réglement de 1762, et de 33 grades, suivant l'écossisme à présent en vigueur. Ces grades se partagent en sept classes, savoir : d'après le réglement de 1762 : 1re *classe* : 1er, apprenti; 2e, compagnon; 3e, maître; 2e *classe* : 4e, maître secret; 5e, maître parfait; 6e, secrétaire intime; 7e, intendant des bâtimens; 8e, prevôt et juge; 3e *classe* : élu des 9; 10e, élu des 15; 11e, illustre élu, chef des douze tribus; 4e *classe* : 12e, grand-maître-architecte; 13e, chevalier royal-arche; 14e, grand-élu, ancien maître parfait; 5e *classe* : 15e, chevalier de l'Epée ou d'Orient; 16e, prince de Jérusalem; 17e, chevalier d'Orient et d'Occident; 18e, sublime prince chevalier Rose-Croix; 19e, grand-pontife ou maître *ad vitam*; 6e *classe* : 20e, grand-patriarche noachite; 21e, grand-maître de la clef de la Maçonnerie; 22e, prince du Liban, chevalier royal-hache; 7e *classe* : 23e, chevalier du Soleil, ou prince adepte; 24e, chevalier grand-commandeur, grand-élu Kadosch; 25e, souverain prince de la Maçonnerie, sublime chevalier royal-secret. —D'après l'écossisme actuel, 1re *classe* : 1er, apprenti; 2e, compagnon; 3e, maître; 2e *classe* : 4e, maître secret; 5e, maître parfait; 6e, secrétaire intime; 7e, intendant des bâtimens; 8e, prevôt et juge; 3e *classe* : 9e, élu des 9;

10ᵉ, illustre élu des 15; 11ᵉ, sublime chevalier élu; 4ᵉ *classe* : 12ᵉ, grand-maître-architecte; 13ᵉ, royal-arche; 14ᵉ, grand-écossais ou grand-élu; 5ᵉ *classe* : 15ᵉ, chevalier d'Orient ou de l'Épée; 16ᵉ, grand prince de Jérusalem; 17ᵉ, chevalier d'Orient et d'Occident; 18ᵉ, souverain prince de Rose-Croix; 19ᵉ, grand-pontife ou sublime écossais; 6ᵉ et 7ᵉ *classes* : 20ᵉ, vénérable grand-maître *ad vitam*; 21ᵉ, noachite ou chevalier Prussien; 22ᵉ, chevalier royal-hache ou prince du pélican; 23ᵉ, chef du tabernacle; 24ᵉ, prince du tabernacle; 25ᵉ, chevalier du serpent-d'airain; 26ᵉ, prince de Mercy; 27ᵉ, grand-commandeur du Temple; 28ᵉ, chevalier du soleil; 29ᵉ, grand-écossais de Saint-André; 30ᵉ, chevalier Kadosch; 31ᵉ, grand inspecteur-inquisiteur-commandeur du souverain tribunal; 32ᵉ, souverain prince royal-secret; 33ᵉ, souverain grand-inspecteur-général.

Ruche. Emblème du travail; — de la grande famille des Maçons; — de l'obéissance due au chef de la loge; — de l'utilité des travaux maçonniques pour le bonheur de l'humanité, etc.

S.

Sable. En tenue de table, sel ou poivre. Le sable blanc désigne le sel, et le sable jaune le poivre.

Sac des propositions. Ce sac circule avant la fermeture des assemblées maçonniques. Il reçoit les pétitions, demandes, etc., que les frères ont à présenter à la loge.

Saignée. Epreuve qui apprend au récipiendaire qu'il doit aider ses frères, et, s'il le faut, verser son sang pour leur utilité.

Saint-Jean. Les Maçons célèbrent, par obligation, les deux fêtes de Saint-Jean; celle d'été qui arrive le 24 juin, et celle d'hiver qui a lieu le 27 décembre. Il est évident que ces deux fêtes ne sont autres que la célébration des fêtes solsticiales, nouvelle conséquence de ce qui a été dit au commencement de cet ouvrage, que la Maçonnerie est antérieure non-seulement au christianisme, mais encore aux plus anciennes institutions. Le culte maçonnique, comme le culte héliaque, remonte à la naissance du monde; son origine se confond avec l'origine des hommes en société.

Quant au saint Jean que les Maçons ont pris pour patron, ce ne peut être ni Jean-Baptiste, ni Jean l'Evangéliste, qui n'ont, ni l'un ni l'autre, aucun rapport avec l'institu-

tion philantropique de la Franche-Maçonnerie. On doit penser avec les frères les plus philosophes et les plus éclairés, que le vrai patron des loges est saint Jean l'Aumônier, fils du roi de Chypre, qui, au temps des croisades, abandonna sa patrie et l'espoir d'un trône, pour aller à Jérusalem prodiguer les secours les plus généreux aux pélerins et aux chevaliers. Jean fonda un hospice et institua des frères pour soigner les malades, les chrétiens blessés, et distribuer des secours pécuniaires aux voyageurs qui allaient visiter le saint sépulcre. Jean, digne par ses vertus de devenir le patron d'une société dont la bienfaisance est le seul but, exposa mille fois sa vie pour faire le bien. La peste, la guerre, la fureur des infidèles, rien ne put l'arrêter. La mort le frappa au milieu de ses travaux; mais l'exemple de ses vertus resta à ses frères, qui se firent un devoir de l'imiter. Rome le canonisa sous le nom de saint Jean l'Aumônier ou saint Jean de Jérusalem; et les Maçons, dont il avait relevé les temples renversés par la barbarie, le choisirent d'un commun accord pour leur protecteur.

Salut maçonnique. Lorsqu'un frère pénètre en loge, il fait le signe du premier grade, et ce signe est le salut maçonnique.

Sanction. Marque d'adhésion qu'on donne en

loge en se levant ou en levant simplement la main.

Santé. Toast que l'on porte en l'honneur du Gouvernement, de l'Ordre maçonnique et des Maçons. Voyez *Tenue de table.* L'invention des santés ou toasts appartient aux Anglais.

Santé de Caroline. Ce n'est que depuis la révolution française que l'on ne porte plus cette santé, que la reconnaissance avait fait instituer en l'honneur de Caroline, reine de Naples, protectrice des Maçons persécutés : voici à quelle occasion. Le roi de Naples rendit, en 1775, un édit qui supprimait la Franche-Maçonnerie dans ses Etats et qui déclarait les contrevenans criminels de lèse-majesté au premier chef. Nonobstant cette défense, on tint des réunions secrètes. Alors éclata une violente persécution contre les Francs-Maçons, qui furent en grand nombre, ou arrêtés et emprisonnés, ou bannis, ou qui s'expatrièrent. Caroline obtint à force de sollicitations que son royal époux révoquerait l'édit fatal. Elle obtint aussi la mise en liberté des frères détenus et le rappel de ceux qui avaient été bannis, ou qui avaient pris la fuite. On lui doit encore la délibération de la justice royale du 8 février 1777, qui déclare illégal et vexatoire le procès contre les Francs-Maçons.

Sceau. Grand cachet dont les loges se servent

pour donner à leurs actes un caractère authentique. — Par l'épreuve de l'apposition du sceau sur le sein, la loge apprend au récipiendiaire que la qualité de Maçon est ineffaçable, et qu'il devra toujours s'en glorifier.

Schisme. Lorsque deux rites ont des prétentions à une prééminence quelconque, ils forment inévitablement un schisme qui altère la stabilité de l'ordre maçonnique ; il est du devoir de tous les bons esprits de le prévenir ou de le détruire promptement.

Scrutin. Boîte qui reçoit le vote des frères. Il suffit pour qu'il circule dans une discussion, qu'un membre de l'At∴. en fasse la demande.

Secours. Ils s'accordent à tous les Maçons malheureux qui les réclament, et on les distribue en argent aux voyageurs, et en nature, c'est-à-dire en pain, vin et viande, aux Maçons résidans.

Secrétaire. Officier dignitaire de loge.

Sentences morales, maximes, inscriptions. Placées dans la chambre des réflexions, elles disposent l'esprit du candidat à la méditation, et sont comme un intermédiaire entre l'état profane et la consécration maçonnique.

Serment. Voyez *Obligation.*

Signe. Chaque grade a son signe particulier. Voyez *Attouchement.*

Signe de détresse. Le frère revêtu du troisième

grade, qui se trouve dans un danger imminent, fait le signe de détresse, et dit : A. M. L. E. D. L. V. Tout *Maître* qui entend cet appel, vole au secours du frère qui est en danger, et, pour le sauver, expose sa propre vie. Règle générale, naturelle, sacrée : Tous à un ; un à tous.

Silex. Pierre dont on tire le feu nécessaire à l'inauguration d'un temple maçonnique.

Sommeil. Une loge qui cesse ses travaux tombe en sommeil, et ne peut les reprendre sans l'autorisation du Grand Orient, qui n'accorde cette autorisation que sur la demande de sept des fondateurs de la loge. (*Voy*. STATUTS GÉNÉRAUX DE L'ORDRE, 5800—5806—5826.)

Sphère. Emblème de la régularité et de la sagesse.

Sphynx. Figure symbolique des Egyptiens. Elle est l'emblème des travaux maçonniques, qui doivent être secrets, impénétrables.

Stales. Chaises ou autres siéges.

Statuts et Réglemens du Grand Orient. Lois générales de l'Ordre maçonnique en France.

Statuts généraux de l'Ordre. Lois fondamentales de la Franche-Maçonnerie, propres à tous les temps et à tous les pays.

Surveillans. Officiers dignitaires de loge.

T.

Tableau. Grand carré long placé au milieu de la loge, sur lequel sont dessinées les parties tant intérieures qu'extérieures du temple de Salomon. — Liste des membres d'un atelier.

Tablier. Emblème du travail. Premier décor du Maçon, et sans lequel il ne peut et ne devrait jamais pénétrer en loge.

Temple. Lieu où s'assemblent les Francs-Maçons. « Le temple est l'image du cœur humain. Travailler à la perfection du temple, c'est travailler à l'amélioration des mœurs. »

Ténèbres. Etat du monde profane.

Tenue de famille. Assemblée pour délibérer sur les affaires particulières de la loge.

Tenue de table. Travaux pendant le banquet.

Tenue d'obligation. Jour fixé pour les assemblées de la loge.

Tenues extraordinaires. Les fêtes de circonstances, loges d'adoption, pompes funèbres et réceptions d'urgence, occasionnent les tenues extraordinaires.

Timbre. Toute pièce qui émane d'une loge doit être timbrée et scellée.

Tracé. On ne prononce ce mot que dans ce sens : lecture du tracé des derniers travaux,

pour lecture du procès-verbal de la dernière tenue.

Travaux. Occupations des frères, lorsqu'ils sont réunis en loge ou banquet. — Fermer les travaux, c'est clore la séance.

Trésorier. Officier de loge.

Très respectable. Président des *Maît*...

Triangle. Emblème de la Divinité. — En sens littéral, triangle signifie chapeau.

Trident. En tenue de table, on dit indistinctement pioche ou trident pour désigner une fourchette.

Tronc des pauvres. Boîte pour recueillir les offrandes des frères en faveur des Maçons malheureux.

Trône. Place élevée à laquelle on parvient par plusieurs marches ou degrés. Le trône est toujours a l'orient, et ne peut être occupé que par le vénérable.

Truelle. Emblème de l'indulgence. Le Maçon passe la truelle sur les défauts, les erreurs et les torts de ses semblables.

Truelles. En tenue de table, cuillers.

Tuiler. C'est s'assurer qu'un Maçon visiteur est régulier.

Tuiles. En tenue de table, assiettes.

Tuileur. Fonctionnaire de loge.

V.

Vénérable. Premier officier dignitaire d'une loge.—Titre commun à tous les *Maît.*∴ dans la Ch... du M...

Visiteur. Maçon qui se présente à une loge qui n'est pas la sienne.

Vivat. Cri de joie des F.∴ M.∴ du rite français.

Voile. En tenue de table, nappe.

Voûte d'acier. Cérémonial usité lorsqu'on rend les honneurs aux frères désignés à l'article *Honneurs.*

Voûte étoilée ou *Voûte du temple.* Image du ciel, de l'immensité.

Voyages. Nom d'une partie des épreuves que subit un récipiendaire.

Vraie lumière. Lumière maçonnique, c'est-à-dire, *Esprit de sagesse.*

TRAVAUX

DU GRADE D'APPRENTI.

(*Tous les frères réunis en loge, les portes sont fermées. Après avoir frappé un coup de maillet, qui est répété par les surveillans, le vénérable dit:*)

Le vénérable. — En loge, mes frères. (*Dès cet instant le silence doit régner partout.*) Frère premier surveillant, êtes-vous Maçon?

Le premier surveillant. — Mes frères me reconnaissent pour tel.

Le vénérable. — Quel est le premier devoir d'un premier surveillant en loge?

Le premier surveillant. — C'est de s'assurer si la loge est couverte extérieurement et intérieurement.

Le vénérable. — L'est-elle, mon frère?

Le premier surveillant. — Frère second surveillant, faites-vous informer si la loge est bien close et gardée.

Le deuxième surveillant. — Frère premier expert, remplissez votre office. (*Le premier expert sort, donne les ordres nécessaires, rentre, et parle bas au second surveillant, qui dit:*)

Frère premier surveillant, nous sommes parfaitement à l'abri des profanes.

Le premier surveillant. — Très vénérable, nous sommes couverts extérieurement et intérieurement.

Le vénérable. — Debout, mes frères. (*On obéit, et il ajoute :*) Frère premier surveillant, quel est le second devoir d'un premier surveillant en loge?

Le premier surveillant. — C'est de s'assurer si tous ceux qui sont ici sont Maçons.

Le vénérable. — Assurez-vous-en, frère premier et frère second surveillans.

(*Chaque surveillant parcourt sa colonne. De retour à sa place, le second surveillant dit au premier :*)

Le deuxième surveillant. — Tout est régulier sur ma colonne.

Le premier surveillant. — Très vénérable, nous sommes tous Maçons.

Le vénérable. — A l'ordre, mes frères. (*On s'y met.*) Frère premier surveillant, à quelle heure les Maçons commencent-ils leurs travaux?

Le premier surveillant. — A M....

Le vénérable. — Frère second surveillant, quelle heure est-il?

Deuxième surveillant. — M.... P...., très vénérable.

Le vénérable. — Quel âge avez-vous comme apprenti, frère premier surveillant?

Le premier surveillant. — T... A...

Le vénérable. — Puisqu'il est l'heure d'ouvrir nos travaux, frère premier et frère second surveillans, engagez les frères de vos colonnes à se réunir à nous pour ouvrir les travaux d'apprenti dans la respectable loge de... à l'Orient de...

(*Les surveillans répètent l'annonce.*)

Le premier surveillant. — L'annonce est faite sur les deux colonnes, très vénérable.

Le vénérable frappe les coups mystérieux, que les surveillans répètent. — A moi, mes frères, par le signe et la batterie d'apprenti. (*Tous ayant les yeux fixés sur le vénérable, suivent exactement ses mouvemens.*) Prenez place, mes frères, et apportez toute votre attention à la lecture qui va vous être donnée du tracé de notre dernière tenue. (*Pendant la lecture que fait le frère secrétaire, aucun Maçon ne peut pénétrer dans le temple.*) Frère premier et frère second surveillans, demandez aux frères de vos colonnes s'ils ont des observations à présenter sur la rédaction de la planche de nos derniers travaux. (*Les surveillans répètent ce que vient de dire le vénérable; s'il y a des observations, on les fait; s'il n'y en a pas, le premier surveillant dit:*)

Le premier surveillant. — Aucun frère des

deux colonnes n'a d'objections à faire, très vénérable.

Le vénérable.—Donnons en conséquence la sanction accoutumée (*ce qui a lieu*). Frère premier surveillant, s'il y a des visiteurs, et s'ils sont reconnus, faites leur donner l'entrée du temple. (*Tout cela s'exécute dans les formes usitées.*) Frère premier expert, informez-vous s'il se trouve des profanes dans la ch.... des réfl... (*S'il s'en trouvait, et qu'ils fussent connus*) : Mes frères, dans les séances du... et du... on nous a proposé les profanes..... (*Ici on doit détailler leurs noms, prénoms, qualités, lieu et date de naissance, domicile, etc.*) Les rapports des commissaires étant favorables aux profanes, nous admettrons ces derniers après que le scrutin aura circulé. (*Dans les cas où le scrutin contiendrait une ou plusieurs boules noires, le vénérable inviterait le frère orateur à donner lecture des statuts et réglemens en ce qui concerne cette circonstance : si le scrutin était pur, le vénérable en préviendrait l'assemblée, et dirait :*) Frère premier surveillant, ordonnez que le profane soit préparé. (*Les frères préposés à la réception sortent.*) Mes frères, n'oubliez pas que l'ordre et le plus profond silence doivent régner pendant la réception. (*On apporte au vénérable les réponses du profane.*) Voici les réponses du profane aux questions écrites qui lui

ont été présentées. (*Il les lit.*) Frère premier et frère second surveillans, demandez aux frères de vos colonnes s'ils ont quelques remarques à faire sur les réponses dont je viens de vous donner connaissance. (*Ordinairement on garde le silence.*) Frère premier surveillant, si le profane est disposé, il peut paraître. (*Peu d'instans après on entend un grand bruit dans les P... P... Ici le silence est de toute nécessité.*)

Le deuxième surveillant. — Frère premier surveillant, on frappe en P...

Le premier surveillant. — Vénérable, on frappe en P... à la porte du T...

Le vénérable. — Frère premier surveillant, sachez qui frappe ainsi, etc.

(*Le premier surveillant répète au second, qui reporte au premier expert ce qu'a dit le vénérable. Le premier expert reçoit et rend au deuxième surveillant, qui le communique au premier, ce que réplique le profane.*)

Le premier surveillant. — Très vénérable, c'est un profane qui demande à être reçu Maçon.

Le vénérable. — Faites-lui déclarer ses noms, prénoms, qualités, âge, lieu de naissance et domicile.

(*Le premier surveillant reporte au deuxième, et celui-ci au premier expert, la demande du vénérable.*)

Le premier surveillant. — Le profane se nomme, etc.

Le vénérable. — Assurez-vous, frère premier surveillant, si le profane se présente de sa libre volonté, et s'il est préparé à tout pour être reçu Maçon. (*Le premier surveillant transmet la réplique du profane.*) Faites-lui donner l'entrée du T.....

Le premier surveillant. — Vénérable, le profane est dans le T.....

Le vénérable. — Emparez-vous de lui. Frère premier et frère second surveillans, vous me répondez de tout ce qu'il pourra faire.

Le premier surveillant. — Très vénérable, nous le tenons.

Le vénérable. — « Monsieur, les premières « qualités que nous exigeons pour être admis « parmi nous, sont la plus grande sincérité, une « docilité entière et une constance à toute « épreuve. » Frère premier et frère second surveillans, reprenez vos places, et vous, F... T..., faites asseoir le profane. « Monsieur, vos ré- « ponses aux questions que je vais vous adresser « feront juger de ce que nous devons penser de « vous.

« Quel est votre dessein en vous présentant « ici ? »

(*A la fin de chaque question on attend la réplique du profane.*)

« Qui vous en a inspiré le désir?

« La curiosité n'y a-t elle pas la plus grande « part?

« Quelle idée vous êtes-vous faite de la Fran-« che-Maçonnerie?

« Etes-vous prêt à subir les épreuves par les-« quelles nous allons vous faire passer?

« Savez-vous quelles obligations on contracte « parmi nous?

« Qui vous a présenté ici?

« Le connaissez-vous pour être Franc-Maçon?

« Ne vous a-t-il pas donné quelques notions « sur ce que font les Francs-Maçons?

« Comment avez-vous pu désirer connaître « ce dont vous dites n'avoir aucune idée?

« Quelles réflexions ont occasionnées en vou « les objets qui se sont offerts à vos yeux dans la « chambre où l'on vous a enfermé à votre arri-« vée?

« Que pensez-vous de l'état dans lequel vous « êtes maintenant?

« Quelle idée vous formez-vous d'une société « dans laquelle on exige que le récipiendaire soit « présenté d'une manière qui doit vous paraître « singulière?

« Votre démarche n'est-elle pas un peu plus « que légère, et votre confiance plus qu'irréflé-« chie?

« N'avez-vous pas à craindre que nous n'a-

« busions de l'état de faiblesse et d'aveuglement
« dans lequel vous vous êtes laissé réduire ?

« Nous allons vous soumettre à des épreuves
« indispensables; je vous préviens, Monsieur,
« que, si, dans le cours de ces épreuves, le
« courage venait à vous manquer, vous serez
« toujours libre de vous retirer. Les épreuves
« sont toutes mystérieuses et emblématiques;
« apportez-y toute votre attention. (*Après un
« moment de silence :*) F.·. T.·., faites faire le
« premier voyage. »

(*Si le vénérable n'était pas possesseur des cahiers du Grand Orient, il pourrait, pour le reste de la réception, se servir de l'*Instruction raisonnée du grade d'Apprenti. *Le profane étant initié, reconnu et placé sur la colonne du nord, on lui donne lecture du discours sur le grade d'apprenti, et on y ajoute les instructions que l'on croit nécessaires; on continue les travaux annoncés dans l'*Esquisse *du jour, on fait circuler le sac des propositions et le tronc des pauvres, et le vénérable ferme la loge de la manière suivante.*)

Le vénérable. — Frère premier et frère second surveillans, demandez à nos très chers frères s'ils ont quelques propositions à faire pour le bien de l'Ordre en général, et pour celui de ce respectable atelier en particulier. (*Les propositions faites, discutées et adoptées ou ajournées,*

le vénérable ajoute :) Frère premier surveillant, à quelle heure les Maçons sont-ils dans l'usage de fermer leurs travaux?

Le premier surveillant. — A M...., très vénérable.

Le vénérable. — Quelle heure est-il, frère second surveillant?

Le deuxième surveillant. — M... P....

Le vénérable. — Puisqu'il est M..., et qu'à cette heure les Maçons ont coutume de fermer leurs travaux, frère premier et frère second surveillans, invitez les frères de vos colonnes à nous aider à fermer les travaux d'apprenti dans la respectable loge de. . . . à l'O.·. de. . .

(*Les surveillans ayant fait l'annonce, le vénérable, les surveillans et les frères se lèvent, et se mettent à l'ordre. Le vénérable et les surveillans frappent T... F... avec les maillets; tous les frères font le signe et applaudissent en répétant le* vivat *d'usage.*)

INSTRUCTION RAISONNÉE

DU GRADE D'APPRENTI.

(*Les travaux ouverts, l'apprenti qui se présente, après avoir été* tuilé *par le frère premier expert, pénètre dans le temple en se mettant*

à l'ordre, et reste entre les deux surveillans. Le vénérable lui dit de se placer; on l'interroge ainsi :)

Le vénérable.—Etes-vous Maçon?

L'apprenti.—Je le suis, très vénérable.

Le vénérable.—Savez-vous bien ce que c'est qu'un Maçon?

L'apprenti.— C'est un homme libre dans ses sentimens, dévoué à sa patrie, soumis aux lois de son pays, fidèle à son prince, et ami de tous les hommes vertueux, de quelque rang qu'ils soient.

Le vénérable.— A quoi jugerai-je que vous êtes Maçon?

L'apprenti.— A mes signe, paroles et attouchement.

Le vénérable.— Faites le signe. (*Il le fait.*) Que signifie ce signe?

L'apprenti.— Que je préférerais avoir la G... C... plutôt que de révéler le secret de nos mystères.

Le vénérable. — Donnez l'attouchement au frère second surveillant. (*L'apprenti obéit.*) Quel est le mot de passe?

L'apprenti. T..... C'est le nom du premier ouvrier qui connut l'art de travailler les métaux.

Le vénérable.—Donnez-moi la parole sacrée.

L'apprenti.—Très vénérable, aidez-moi....

(Ici, entre le vénérable et l'apprenti, s'établit un dialogue pour la communication de la parole sacrée, qui est. . . . . .)

Le vénérable. — Que signifie ce mot?

L'apprenti. — Ma force est en Dieu.

Le vénérable. — Depuis quand êtes-vous Maçon?

L'apprenti. — Depuis que j... r... l... lum...

Le vénérable. — Comment reconnaîtrai-je que vous êtes Maçon?

L'apprenti. — Aux circonstances de ma réception.

Le vénérable. — Avant de pénétrer dans le T... que vous a-t-on demandé?

L'apprenti. — Mes noms, prénoms, qualité, âge, lieu de naissance et domicile.

Le vénérable. — Pourquoi?

L'apprenti. — Un Maçon devant être un homme indépendant et de bonnes mœurs, il importe aux Maçons, lorsqu'on leur présente un profane, que ce profane soit bien connu.

Le vénérable. — Vous avez raison, mon frère.

« Lorsqu'il s'agit de l'admission d'un profane, « la loge à laquelle il est présenté doit considérer « qu'elle va donner un membre à l'association « générale, et un frère à chaque membre; qu'une « fois admis, les Maçons de tout l'univers, et de « quelque état, qualité et condition qu'ils soient,

« seront tenus de le reconnaître pour tel; que, par « conséquent, il est autant de l'honneur de la « loge que de l'intérêt dont elle doit être animée « pour la gloire et la prospérité de l'*Ordre*, que « cet aspirant soit digne d'être présenté à tous les « Maçons. »

Mon frère, dans quel état étiez-vous lorsque, pour la première fois, vous avez été introduit en loge?

L'apprenti — Ni n.., ni v.., pour représenter l'état d'innocence, et pour démontrer que la vertu n'a pas besoin d'ornemens : j'étais dépourvu de tous métaux, parce qu'ils sont l'emblème et presque toujours l'occasion des vices.

Le vénérable. — Pourquoi aviez-vous un bandeau sur les yeux?

L'apprenti. — Pour marquer combien l'ignorance est préjudiciable aux hommes.

Le vénérable. — Lorsque les épreuves furent terminées, quelles formalités employa-t-on pour vous constituer Maçon?

L'apprenti. — On me conduisit à l'autel; on me fit mettre le g... droit sur une éq.., la main droite sur un gl..., et de la gauche, on me fit tenir, appuyée sur le sein gauche, la pointe d'un comp...

Dans cette situation, je pris l'engagement solennel de garder fidèlement les secrets de l'Ordre, d'aimer mes frères, et de les secourir selon mes

facultés. Je promis en outre d'obéir aux statuts et réglemens maçonniques, et, en cas d'infraction à mes promesses, je me vouai à l'exécration de mes frères.

Le vénérable. — Pourquoi aviez-vous le g... nu et le s... en pant...?

Lapprenti. — Pour marquer qu'un Maçon doit être docile et humble sans bassesse.

Le vénérable. — Qu'indiquait le comp... fixé sur votre sein gauche?

L'apprenti. — Que le cœur d'un Maçon doit être juste et toujours à découvert.

Le vénérable. — Que firent les frères aussitôt que vous eûtes reçu la lum...?

L'apprenti. — Ils tournèrent leurs gl... contre moi, afin de me secourir si j'étais fidèle à mes engagemens, ou de me punir si j'étais parjure.

Le vénérable. — Pourquoi, lorsque vous entrez en loge, mettez-vous vos pieds en éq... et faites-vous t... g... p...?

L'apprenti. — Pour faire connaître la voie que les apprentis doivent suivre en marchant devant celui qui nous éclaire.

Le vénérable. — Avez-vous assez médité les voy... myst... du grade que vous possédez, pour m'en donner une explication détaillée?

L'apprenti. — Très vénérable, le bruit que j'ai entendu, le désordre que j'ai cru remarquer,

et l'irrégularité des chemins que l'on m'a fait parcourir dans le prem... voy... figurent le tumulte des passions, la multiplicité des événemens et les difficultés que l'on éprouve dans ses entreprises.

Dans le sec... voy..., les obstacles ont été moins grands, moins variés, moins nombreux, et m'ont mis à même de penser que plus on avance dans le chemin de la vertu, et plus le chemin devient facile. Le cliq... d'arm... qui s'est fait entendre dans le même voy..., indique les combats que l'homme vertueux est obligé de soutenir contre le vice qui l'assiége sans cesse.

Le trois... voy... fait avec aisance, mais au milieu des flammes, annonce ma purification.

Le vénérable. — Pourquoi ces voy...

L'apprenti. — Pour me montrer que ce n'est jamais du premier effort que l'on parvient à la vertu.

Le vénérable. — Mon frère, quelle maxime vous est particulièrement recommandée?

L'apprenti. — Celle-ci : « Ne fais pas à au-« trui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à « toi-même. »

Le vénérable. — N'a-t-on pas exigé que vous scellassiez de votre sang les engagemens que vous contractiez en devenant Maçon?

L'apprenti. — Oui, très vénérable, afin de

prouver que, dans tous les temps, un frère doit aider ses frères, et verser, s'il le faut, son sang pour leur utilité.

Le vénérable. — Quelle idée vous êtes-vous faite du breuv... qui vous a été présenté?

L'apprenti. — L'amertume de ce breuv... est l'emblème des chagrins inséparables de la vie, que la résignation seule peut adoucir.

Le vénérable. — Sont-ce là, mon frère, toutes les circonstances de votre réception?

L'apprenti. — Non, très vénérable, je ne puis omettre la moralité attachée au tablier et aux gants dont les Maçons se décorent.

Le tablier rappelle que l'homme est condamné au travail, et qu'un Maçon doit mener une vie active et laborieuse.

Les gants annoncent, par leur blancheur, que la candeur doit régner dans l'ame d'un Maçon, que ses actions doivent toujours être louables, que ses mains doivent constamment rester pures.

Le vénérable. — Pourquoi vous a-t-on donné des gants de femme?

L'apprenti. — Pour montrer que, si nous n'admettons aucune femme parmi nous, nous n'en révérons pas moins un sexe à qui nous devons la naissance.

Le vénérable. — Ainsi, jusque dans ses moindres emblèmes, la Maçonnerie a un but d'utilité.

L'apprenti. — La Maçonnerie n'étant que

l'étude des sciences et la pratique des vertus, aucun sentiment profond, noble, généreux et délicat ne doit lui être étranger.

Le vénérable. — Qu'avez-vous aperçu lorsqu'on vous a donné la lum...?

L'apprenti. — Le soleil, la lune et le maître de la loge.

Le vénérable. — Quel rapport peut exister entre ces deux astres et le chef de la loge?

L'apprenti. — Comme le soleil préside au jour et la lune à la nuit, le maître préside la loge.

Le vénérable. — Où se tient le vénérable?

L'apprenti. — A l'orient. De même que le soleil se tient à l'orient pour ouvrir la carrière du jour, ainsi le vénérable se tient à l'orient pour ouvrir la loge, éclairer et présider les travaux, et mettre les ouvriers en œuvre.

Le vénérable. — Où se placent les surveillans?

L'apprenti. — A l'occident, pour aider le vénérable, payer les ouvriers, et les renvoyer contens.

Le vénérable. — Où se rassemblent les apprentis?

L'apprenti. — Au septentrion, parce qu'ils ne peuvent soutenir qu'une faible lumière.

Le vénérable. — Que vîtes-vous lorsque vous fûtes reçu Maçon?

L'apprenti. — Trois grandes lumières placées

en équerre : l'une à l'orient, l'autre à l'occident, et la troisième au midi.

Le vénérable. — Pourquoi n'y en avait-il point au nord?

L'apprenti. — Parce que le soleil éclaire faiblement cette partie.

Le vénérable. — A quoi travaillent les apprentis?

L'apprenti. — A dégrossir et à ébaucher la pierre brute.

Le vénérable. — Où sont-ils payés?

L'apprenti. — A la colonne J.

Le vénérable. — Quels sont les devoirs d'un Maçon.

L'apprenti. — C'est de remplir ceux de l'état qu'il exerce, de fuir le vice et de pratiquer la vertu.

Le vénérable. — Comment s'appelle l'atelier où vous avez pris naissance?

L'apprenti. — La L... de St-J...

Le vénérable. — Qu'y fait-on?

L'apprenti. — On y bâtit des temples à la vertu, et l'on y creuse des cachots pour le vice.

Le vénérable. — Que vous a-t-on dit qu'il fallût pour établir une loge?

L'apprenti. — Trois maîtres forment une loge simple; cinq la rendent juste, sept la rendent parfaite.

Le vénérable. — Expliquez-vous plus particulièrement.

L'apprenti.— Une loge est simple étant composée du vénérable et des surveillans; elle est juste lorsqu'aux trois premiers officiers dénommés s'adjoignent deux maîtres; elle est parfaite lorsqu'elle réunit un vénérable, deux surveillans, deux maîtres, un compagnon et un apprenti.

Le vénérable. — Que venez-vous faire en loge?

L'apprenti. — Soumettre mes passions, sacrifier ma volonté et tenter de faire de nouveaux progrès dans l'art royal.

Le vénérable. — Qu'apportez-vous en entrant ici?

L'apprenti. — Accueil et hommage à tous mes frères.

Le vénérable.— A quelle heure les Maçons ouvrent-ils leurs travaux?

L'apprenti.— A M...

Le vénérable.—A quelle heure les ferment-ils?

L'apprenti.—A M...

Le vénérable.—Quel âge avez-vous?

L'apprenti.—T... A...

Le vénérable.— Que demandez-vous?

L'apprenti. — La haute faveur de participer à vos travaux.

Le vénérable.—Placez-vous sur la colonne J. Votre zèle, votre bonne volonté, votre assiduité aux travaux, vous ont mérité notre confiance et nos suffrages. Nous vous accueillons avec plaisir; nous fondons sur vous de grandes espérances: vous les justifierez. Mon F.·., les connaissances que vous possédez, et la précision de vos réponses, vous feront passer incessamment sur la colonne B.

TENUE DE TABLE.

La salle consacrée aux banquets est, de même que le lieu où se tient la loge, éloignée de toute habitation profane, et, comme ce lieu, toujours couverte. Sa forme est un carré long : on y place une table en fer à cheval. Le sommet de cette table désigne l'orient, c'est la place du vénérable; les extrémités désignent l'occident, et sont occupées par les surveillans; l'orateur et le secrétaire conservent à l'orient de la table, les places qu'ils occupent à l'orient de la loge. Les visiteurs revêtus des hauts grades décorent l'orient, entre le vénérable et les orateur et secrétaire; tous les autres frères se placent indistinctement aux côtés extérieurs et intérieurs de la table.

Pour passer à la tenue de la table, le vénérable suspend les travaux, et, en quittant la loge, ordonne qu'on se rende en cérémonie à la salle des banquets : les maîtres des cérémonies et les experts sont en tête, le vénérable suit, les visiteurs des hauts grades marchent immédiatement après le vénérable, les orateur et secrétaire précèdent les frères des colonnes, et les surveillans terminent le cortége.

Le vénérable, parvenu à l'orient, se tient debout : tous les frères se placent et se tiennent également debout, et quand l'ordre est parfaitement rétabli, le vénérable rouvre les travaux.

Le frère orateur demande au G. A. de l'Un... qu'il daigne bénir les mets. Cette courte invocation terminée, le vénérable, l'orateur, les surveillans et les frères des colonnes s'asseyent.

Le vénérable suspend les travaux et permet la récréation : c'est alors que la mastication a lieu d'une manière calme et décente.

Le premier service étant terminé, le vénérable donne un coup de maillet, que les surveillans répètent, et dit.

Le vénérable.— « Frère premier et frère se« cond surveillans, annoncez sur vos colonnes « respectives, que les travaux qui étaient sus« pendus vont reprendre force et vigueur. » (*Les surveillans font l'annonce; le frère premier expert place à l'entrée de la salle, intérieurement, et pendant chaque santé, le frère couvreur. Les frères qui mastiqueraient encore, sont tenus de cesser.*)

PREMIÈRE SANTÉ. (*Elle est d'obligation.*)

Le vénérable. — « Frère premier et frère se« cond surveillans, invitez les frères de l'une et « de l'autre colonne à se tenir prêts à charger

« et à aligner pour la première santé d'obliga-
« tion que j'aurai la faveur de proposer. » (*Les surveillans redisent l'invitation du vénérable.*) Chargeons et alignons. (*Chaque frère porte la main à sa barrique et verse dans son canon la quantité de poudre rouge qui lui plaît. On aligne sur un premier rang les canons, sur un second rang les barriques et les étoiles. Sur le troisième sont rangés les plats qui contiennent les mets. Tout étant chargé et aligné sur les colonnes, les surveillans en préviennent le vénérable, qui poursuit.*) « L'orient l'étant éga-
« lement, debout, à l'ordre et glaive en main. » (*Tous les frères placés à l'extérieur de la table se lèvent et se mettent à l'ordre : les apprentis et les compagnons appuient légèrement leur main gauche sur la table ; les maîtres prennent le glaive de la main gauche, et jettent la serviette sur l'avant-bras ; les frères possesseurs des hauts grades prennent aussi le glaive de la main gauche et placent la serviette sur l'épaule gauche. Les frères de l'intérieur de la table restent assis, mais observent le même ordre pour le glaive et le drapeau, et, comme les autres frères, font l'exercice.*) « Frère
« premier et frère second surveillans, annoncez
« que la première santé d'obligation est celle
« de... » (*On désigne le chef de l'État et son auguste famille.*) « Nous joindrons à cette santé

« les vœux les plus ardens pour la prospérité « de ses armes, et nous ferons à une telle occa« sion le feu le plus parfait.» (*Les surveillans répètent l'annonce.*) « Attention, mes frères: la « main aux armes, en joue : premier feu : celui « du respect. » (*On boit.*) « Deuxième feu : du « dévouement. » (*On boit.*) Troisième et der« nier feu : de la reconnaissance.» (*On boit.*) Les « armes au repos. » (*On tient le canon près de l'épaule droite.*) En avant. (*On le porte devant soi à la hauteur de l'estomac.*) Un. (*A la mamelle gauche.*) Deux. (*A la mamelle droite, en passant horizontalement d'une mamelle à l'autre.*) Trois. (*En avant, à la hauteur de l'estomac. On répète trois fois, rapidement, mais distinctement, cet exercice. Après la dernière fois, on reste en avant. Le vénérable dit:*) Un... deux... trois... (*A ce dernier temps tous les canons doivent se poser avec accord et d'un seul coup sur la table.*) Applaudissons. (*On fait la triple batterie du grade d'apprenti, et le* vivat *ou le* houzé *est trois fois répété.*) « Reprenons nos places, mes frères.» (*Les surveillans répètent encore cette annonce, et chaque frère se remet à sa place.*)

La seconde santé, qui est aussi d'obligation, est celle du Grand-Maître de l'ordre, du G.·. O.·. de France, Off.·. d'honneur, Off.·. ti-

tul.·. et présidens des Loges de sa correspondance et des GG.·. OO.·. étrangers. Le remerciement est fait par un Off.·. du G.·. O.·. et, en son absence, par un vén.·. ou un député.

La troisième santé, également d'obligation, est celle du vén.·. qui préside la L.·.. C'est le premier surv.·. qui la dirige; le vén.·. remercie ensuite.

La quatrième santé, portée par le vén.·., est celle des surveillans. Les FF.·. orateur et secrétaire commandent les col.·.. Après cette santé, le premier surveillant remercie.

La cinquième santé est celle des FF.·. visiteurs. L'un d'eux remercie au nom de tous.

La sixième santé est celle des off.·. de la L.·. et des nouveaux initiés. L'orateur et un des nouveaux FF.·. remercient.

(C'est après cette sixième santé que l'on chante les cantiques maç.·.)

La septième et dernière santé est celle de tous les Maç.·. en général. A cette santé, se fait la grande chaîne d'union, à laquelle les FF.·. servans prennent part.

En la portant, le vénérable s'exprime ainsi:

« Frère premier et frère second surveillans,
« annoncez que la dernière santé que je pro-

« pose est celle de tous les M.·. répandus sur « la surface de la terre, heureux ou malheu- « reux. Nous ajouterons à cette santé les vœux « les plus ardens pour que les infortunés voient « enfin le terme de leurs peines, et que les « voyageurs arrivent à bon port. »

Cantique final et d'usage.

(On ne chante que les deux couplets suivans:)

« Frères et compagnons
« De la Maçonnerie,
« Sans chagrin jouissons
« Des plaisirs de la vie. } *Bis en chœur.*
« Munis d'un rouge-bord,
« Que par trois fois le signal de nos verres
« Soit une preuve que d'accord
« Nous buvons à nos frères. » } *Bis en chœur.*

« Joignons-nous main en main,
« Tenons-nous ferme ensemble;
« Rendons grace au destin
« Du nœud qui nous rassemble, } *Bis en chœur.*
« Et soyons assurés
« Qu'il ne se boit sur les deux hémisphères
« Point de plus illustres santés
« Que celles de nos frères. » } *Bis en chœur.*

TRAVAUX

DU GRADE DE COMPAGNON.

(*Le vénérable frappe .... coups de maillet, et dit :*) Mes frères, debout, et glaive en main. (*On se lève.*) Frère premier et frère second surveillans, assurez-vous, en parcourant vos colonnes, si tous les frères sont compagnons. (*Cet ordre s'exécute, et sur la réponse affirmative, il continue.*) A l'ordre, mes Frères. (*On s'y met.*) Frère premier surveillant, pourquoi vous êtes-vous fait recevoir compagnon ?

Le premier surveillant. — Pour connaître la lettre *G.*

Le vénérable.—Quel âge avez-vous comme compagnon, frère premier surveillant?

Le premier surveillant.—C... A..., très vénérable.

Le vénérable. — Quelle heure est-il, frère second surveillant?

Le deuxième surveillant.—M...

Le vénérable.—Puisqu'il est M..., et que c'est l'heure à laquelle les compagnons ont coutume d'ouvrir leurs travaux, frère premier et frère second surveillans, invitez les frères des deux

colonnes à se réunir à nous pour ouvrir les travaux de compagnon dans cette respectable loge. (*Les surveillans font l'annonce. Le vénérable frappe C... C..., que les surveillans répètent.*) A moi, mes frères. (*Tous regardent le vénérable, et, comme lui, font le signe et applaudissent.*) Les travaux de compagnon sont ouverts : prenez place, mes frères. (*Il continue.*) L'apprenti. . . . . a demandé une augmentation de salaire; frère premier et frère second surveillans, engagez les frères à donner connaissance des objections qu'ils pourraient avoir à faire. (*Les surveillans répètent l'invitation. Si personne ne demande la parole :*) Donnons notre assentiment en la manière accoutumée. (*Comme au grade d'apprenti.*) Que l'apprenti soit introduit après avoir frappé suivant l'ordre de son grade. (*L'apprenti se fait entendre.*) Frère premier surveillant, sachez quel est l'apprenti qui veut s'introduire parmi nous?

Le premier surveillant.— (*Après avoir été instruit par le second surveillant, celui-ci l'ayant été par l'expert, dit :*) C'est le Tubal...... qui désire être reçu compagnon.

Le vénérable. — Demandez-lui ses noms, prénoms, qualités civiles, âge, lieu de naissance et demeure. (*Ce qui étant fait, le vénérable ajoute :*) Faites entrer l'apprenti. (*Celui-ci se place entre les surveillans, les pieds en éq.....*

et à l'ordre de son grade. Le vénérable l'interroge sur les progrès qu'il a dû faire dans l'étude du premier grade, qu'il lui fait développer, analyser et résumer. Si l'apprenti ne lui semblait point encore en état de passer à un grade supérieur, il le renverrait à une tenue plus ou moins éloignée, et l'exhorterait à travailler davantage. Si, au contraire, l'apprenti répond d'une manière judicieuse, et s'il paraît assez instruit, le vénérable lui dit :)

« Mon frère, les connaissances que vous avez « acquises depuis que vous avez été admis à nos « mystères ont rendu sensibles à votre esprit les « emblèmes qui accompagnent la réception d'ap- « prenti. Plus vous avancerez par votre travail, « plus vous ferez de découvertes intéressantes. « Réfléchissez à ce qui va vous être démontré dans « le nouveau grade que vous allez obtenir, et « faites-en toujours un digne usage. Frère pre- « mier expert, faites faire le premier voyage. »

(*Pour l'explication de ce voyage et de ceux qui suivent, à défaut des cahiers du Grand Orient, recourir à* l'Instruction raisonnée du grade de compagnon.)

(*La réception terminée, la loge se ferme comme au grade d'apprenti, en changeant cependant les signe et batterie.*)

INSTRUCTION RAISONNÉE DU GRADE DE COMPAGNON.

Le compagnon, avant son admission dans le temple, doit donner au frère expert les mots, signe et attouchement du compagnonage. Parvenu entre les colonnes, il se tient à l'ordre, et répond aux diverses demandes du vénérable.

Le vénérable.— Etes-vous compagnon?

Le compagnon.— Très vénérable, je le suis, et j'en offre la preuve.

Le vénérable. — Faites le signe, et expliquez-le.

Le compagnon.— (*Fait le signe, et dit :*) Ce signe atteste que je souffrirais que l'on m'arrachât le cœur plutôt que de dévoiler nos mystères.

Le vénérable. — Donnez l'attouchement au premier surveillant. (*Le compagnon le donne.*) Communiquez-nous le mot de passe.

Le compagnon. —...... C'est-à-dire, nombreux comme des épis de blé.

Le vénérable. — Donnez-nous encore la parole sacrée.

Le compagnon. — T.·. Vén.·., aidez-moi comme au premier grade.

(*Ici, entre le vénérable et le compagnon, s'établit le dialogue nécessaire pour la communication de la parole sacrée, qui est.......*)

Le vénérable. — Qu'entendez-vous par ce mot?

Le compagnon. — Persévérance dans le bien.

Le vénérable.—Pourquoi vous êtes-vous fait recevoir compagnon?

Le compagnon. —Pour connaître la lettre *G*.

Le vénérable. — Que vous a-t-on dit sur cette lettre?

Le compagnon. —Premièrement, qu'elle signifiait Géométrie, science qui a pour base l'application de la propriété des nombres aux dimensions des corps, et particulièrement au triangle, auquel se rapportent généralement toutes les figures. Secondement, qu'elle était l'initiale d'un des noms du G... A... de l'Un... et le symbole du feu divin qui nous fait distinguer, connaître, aimer et pratiquer la vertu, la vérité, la sagesse et la justice.

Le vénérable. — Comment êtes-vous parvenu au grade de compagnon?

Le compagnon. — En travaillant avec ardeur et constance, en passant de la colonne *J* à la colonne *B*, après avoir fait les voy... du grade, et en montant les C... degrés du temple.

Le vénérable. — Combien avez-vous fait de voy...? quels en sont les emblèmes, et quel sens moral leur attribue-t-on?

Le compagnon. — Très vénérable, les voy... de compagnon sont au nombre de cinq.

Le premier figure l'année qu'un compagnon consacre à s'instruire de la propriéte et de l'emploi des matériaux, et à se perfectionner dans la taille des pierres qu'il a appris à dégrossir pendant son apprentissage. Le sens de cet emblème est qu'un apprenti, quelques connaissances qu'il ait acquises, est encore loin de l'achèvement de son ouvrage; que le travail opiniâtre du maillet et du ciseau est la première voie qui doit le conduire au but qu'on lui a fait envisager en lui donnant la lumière.

Le deuxième apprend que, pendant la seconde année, un compagnon doit acquérir les élémens de la Maçonnerie pratique, c'est-à-dire, qu'il doit tracer des lignes sur des matériaux dégrossis et dressés. C'est pour cela que l'on donne au compagnon un compas et une règle. Cet emblème présente à l'esprit quelque chose de bien important. Des hommes instruits prennent soin de notre enfance, et nous enseignent les élémens des sciences. Nos premiers essais se ressentent de notre faiblesse; mais bientôt l'éducation nous ayant ouvert le chemin des hautes connaissances, nous y parvenons par des études constantes.

Le troisième représente les travaux d'un compagnon pendant la troisième année. On lui confie l'emploi des pierres et des matériaux taillés; ce qui suppose en lui assez de moyens pour qu'il puisse juger par leur forme de la place à laquelle ces pierres et ces matériaux sont destinés; mais comme, pour les déplacer et les transporter à leur destination, il faut de la force, on confie au compagnon une règle et une pince, afin de suppléer à l'insuffisance des forces naturelles.

Par le quatrième il faut entendre la quatrième année d'un compagnon, pendant laquelle il est occupé à la construction et à l'élévation des bâtimens. Il en dirige l'ensemble; il vérifie l'exactitude de la pose des pierres, et il s'assure de l'emploi des matériaux. Ceci montre la supériorité que les hommes instruits ont sur les autres hommes.

Le cinquième est la dernière année de l'instruction du compagnon. Suffisamment avancé dans la pratique de l'art, le compagnon se livre tout entier à l'étude de la théorie, qui est le travail de l'esprit; et c'est pour cela que ses mains sont libres.

Très vénérable, vous voyez et nous sentons vivement combien la Maçonnerie est précieuse, puisque ce dernier voy... semble nous démontrer qu'il ne suffit pas qu'une éducation soignée nous mette dans le chemin de la vertu, mais qu'il faut

encore, pour ne point nous en écarter, que des efforts continuels et une étude constante nous tiennent en garde contre la séduction du vice et la violence des passions.

Le vénérable. — Cette explication est judicieuse. Continuez vos remarques, et dites-nous ce que vous avez vu en montant les C... deg... du temple.

Le compagnon. — Deux colonnes d'airain, hautes de dix-huit coudées, ayant une circonférence de douze et une épaisseur de quatre doigts.

Le vénérable. — Elles étaient donc creuses?

Le compagnon. — Oui, afin de renfermer les outils des compagnons et des apprentis, et de tenir en sûreté le trésor destiné à leur salaire.

Le vénérable. — Comment les ouvriers reçoivent-ils leurs gages?

Le compagnon. — En donnant le signe, l'attouchement et la parole de leur grade.

Le vénérable. — Ces colonnes étaient-elles décorées?

Le compagnon. — Oui, très vénérable; des feuilles d'acanthe en ornaient les chapiteaux, surmontés d'un nombre infini de grenades.

Le vénérable. — Où avez-vous été reçu compagnon?

Le compagnon. — Dans une loge juste et parfaite.

Le vénérable. — Quelle en était la forme?

Le compagnon. — Celle d'un carré long.

Le vénérable. — La longueur?

Le compagnon. — De l'orient à l'occident.

Le vénérable. — La largeur?

Le compagnon. — Du midi au septentrion.

Le vénérable. — La hauteur?

Le compagnon. — Incalculable.

Le vénérable. — De quoi était-elle couverte?

Le compagnon. — D'un dais d'azur parsemé d'étoiles.

Le vénérable. — Qu'est-ce qui le soutenait?

Le compagnon. — Trois grands piliers de forme triangulaire nommés: *sagesse* pour inventer, *force* pour exécuter et soutenir, et *beauté* pour orner.

Le vénérable. — Quelle était sa profondeur?

Le compagnon. — De la surface de la terre au centre.

Le vénérable. — Pourquoi répondez-vous de cette manière?

Le compagnon. — Pour donner à connaître que tous les Maçons répandus sur la surface de la terre ne font qu'un même peuple régi par les mêmes lois et soumis aux mêmes usages.

Le vénérable. — Quels sont les ornemens de votre loge.

Le compagnon. — Ces ornemens sont au nombre de trois. Le pavé mosaïque orne l'entrée du

temple; l'étoile flamboyante est au milieu, pour éclairer le centre; la houppe dentelée borde les extrémités.

Le sens moral de ces trois ornemens est, dans le pavé mosaïque, l'emblème de l'union qui règne parmi les Maçons; dans l'étoile flamboyante, l'emblème du G. A. de l'Un.; et dans la houppe dentelée, le lien qui de tous les Maçons ne fait qu'une même famille.

Le vénérable. — Quels sont les bijoux de votre loge? combien en possédez-vous? quel en est l'usage? et quelle signification morale y attache-t-on?

Le compagnon. — Nos bijoux sont au nombre de six, trois mobiles et trois immobiles.

Les trois premiers sont: l'équerre, que porte le vénérable; le niveau, dont est décoré le premier surveillant; et la perpendiculaire, que l'on remarque au cordon du second surveillant.

L'équerre sert à équarrir les matériaux et à mettre leurs surfaces à angles droits entre elles; le niveau sert à placer horizontalement les pierres à côté les unes des autres; et la perpendiculaire, à élever les bâtimens parfaitement d'aplomb sur leurs bases.

L'équerre nous enseigne que toutes nos actions doivent être réglées par la droiture et la justice; le niveau, qu'il doit régner une parfaite et immuable égalité entre les Maçons; et la perpen-

diculaire, que tous les biens sont un don du G.·. A.·. de l'Un.·.

Les trois derniers bijoux sont la planche à tracer, la pierre cubique à pointe, et la pierre brute.

La planche à tracer sert aux maîtres pour recevoir leurs plans ou dessins; la pierre cubique, aux compagnons pour aiguiser leurs outils; et la pierre brute, aux apprentis pour apprendre à travailler.

La planche à tracer nous présente l'idée du bon exemple; la pierre cubique est le symbole des soins que l'homme vertueux se donne pour éloigner le vice; et la pierre brute est l'image de l'homme grossier ou sans éducation, que l'étude seule peut polir.

Le vénérable. — Reconnaissez-vous plusieurs sortes de Maçons?

Le compagnon. — Oui, très vénérable, les Maçons de théorie et les Maçons de pratique. Les Maçons de théorie enseignent la morale et ne se livrent qu'à des occupations libérales; les autres sont des ouvriers qui élèvent des édifices matériels.

Le vénérable. — A quoi reconnaît-on un Maçon?

Le compagnon. — A ses signes, paroles et attouchement.

Le vénérable. — Y a-t-il beaucoup de signes dans la Maçonnerie?

Le compagnon. — Beaucoup, très vénérable; mais ils se réduisent à cinq principaux, savoir: le vocal, pour donner la parole; le guttural, pour donner le signe d'apprenti; le pectoral, pour donner le signe de compagnon; le manuel, pour donner l'attouchement de l'un et de l'autre grade; et le pédestre, pour exécuter la marche de chacun.

Le vénérable. — Comment est habillé votre maître?

Le compagnon. — D'or et d'azur. L'or indique la richesse, et l'azur la sagesse; ce sont deux dons que le G.·. A.·. de l'Un.·. fit à Salomon.

Le vénérable. — Où se tiennent les compagnons?

Le compagnon. — Au M..., comme étant plus éclairés que les apprentis.

Le vénérable. — Où recevez-vous vos gages?

Le compagnon. — A la colonne *B*.

Le vénérable. — Quel âge avez-vous?

Le compagnon. — C... A...

Le vénérable. — Mon frère, votre instruction nous donne l'espoir que vous serez bientôt au rang des maîtres: en attendant, prenez place sur la colonne du M..., et participez à nos travaux.

TRAVAUX

DU GRADE DE MAITRE.

(*Le vénérable s'appelle très respectable ; les maîtres, vénérables maîtres.*)

Le très respectable. — Vénérable frère premier et vénérable frère second surveillans, quel est le devoir des surveillans en loge?

Le premier surveillant. — C'est de s'assurer si tous les frères sont maîtres.

Le très respectable. — Vous en êtes-vous assuré ?

(*Les surveillans parcourent les C... : tous les frères se tournent du côté de l'orient, afin de ne point voir comment les surveillans interrogent les frères auxquels ils s'adressent. De retour, après avoir entendu le second surveillant, le premier surveillant dit :*)

Le premier surveillant. — Nous sommes tous maîtres, très respectable.

Le très respectable. — Comment reconnaîtrai-je que vous êtes maître?

Le premier surveillant. — En m'éprouvant : L'Ac... m'est c...

Le très respectable. — Faites le signe de

maître. (*Le surveillant obéit.*) Quel âge avez-vous?

Le premier surveillant.—S... ans et plus.

Le très respectable.—A quelle heure ouvrons-nous nos travaux dans la Ch.... du M...., frère second surveillant?

Le deuxième surveillant.—A M...

Le très respectable.—Quelle heure est-il?

Le deuxième surveillant.—M...

Le très respectable.—Puisqu'il est M..., vénérables frères premier et second surveillans, engagez les vénérables maîtres à nous aider à ouvrir les travaux de maître dans la respectable loge de.... (*Dès que les surveillans ont répété l'annonce, le très respectable frappe les coups d'usage : cette batterie se répète également par les surveillans.*) Les travaux de maître sont ouverts; placez-vous, mes frères. (*Puis il ajoute :*) Vous avez donné précédemment votre consentement à l'admission parmi nous du compagnon.... Si aujourd'hui vous avez des motifs de rejet, vénérable frère premier et vénérable frère second surveillans, engagez les vénérables maîtres à demander la parole. (*Les surveillans font l'invitation : s'il y a des objections, on les discute; s'il n'y en a point, on amène à la porte le compagnon, qui, de suite, se fait entendre. En cet instant on éteint les bougies et on allume la lampe antique suspendue au*

plafond. Il faut avoir soin que la lumière n'excède pas les bords de la lampe, afin qu'on ne puisse rien remarquer de ce qui se passe dans la loge. On place sur l'autel, à l'orient, une autre lampe dont la lumière ne doit réfléchir que sur le très respectable; tous les frères, vêtus de noir, le chapeau sur la tête, ont l'épée à la main.) Vénérable maître premier surveillant, sachez qui frappe. (*Les surveillans s'en informent, et le premier répond.*)

Le premier surveillant. — C'est un compagnon qui réclame la maîtrise.

Le très respectable. — Demandez-lui ses noms, prénoms, qualités et âge maçonniques. (*On satisfait à tout.*) Demandez-lui encore où il a travaillé, sur quoi il s'est exercé, s'il a fait son temps, si son maître est content de lui, s'il n'a aucun reproche à se faire, et s'il est bien disposé à remplir les devoirs d'un maître Maçon? (*Ces questions faites et les réponses entendues.*) Introduisez le compagnon. (*Lorsqu'il est entré.*) Vénérable frère premier et vénérable frère second surveillans, emparez-vous du compagnon, et ayez soin qu'il ne puisse rien voir de ce qui se passe ici jusqu'à ce que nous ayons la certitude qu'il est digne d'être admis parmi nous. (*On saisit le compagnon.*) Compagnon, jurez, sous les peines dont vous avez été menacé lors de votre premier engagement, de ne rien

révéler de ce que vous apercevrez dans ce lieu, et de ne rien communiquer à qui que ce soit, dans le cas où vous ne seriez point admis au grade que vous paraissez désirer. (*Après le serment.*) Promettez de répondre avec franchise et candeur aux questions qui vous seront faites. (*S'il promet.*) Compagnon, que voulez-vous? (*Il le dit.*) Est-ce bien le désir de vous instruire qui vous anime? (*Sur la réponse affirmative.*) Croyez-vous avoir fait assez de progrès dans l'étude de la Franche-Maçonnerie pour mériter d'obtenir le plus important de ses grades? (*Il manifeste ce qu'il pense. Le très respectable saisit cette occasion pour le questionner sur les grades d'apprenti et de compagnon. L'examen qu'il fera de l'instruction du récipiendaire sera sévère, mais sans ordre, sans méthode, sans gradation; il ne faut pas que le compagnon puisse répéter un catéchisme appris par cœur; il faut qu'il prouve qu'il sent, qu'il conçoit, qu'il est en état de se rendre raison de ce qui lui a été appris et de ce qu'il a découvert. Telles sont les conditions imposées par la prudence à quiconque veut obtenir le grade de maître. Le compagnon qui sera capable de remplir ces conditions, pourra se flatter de retirer les plus doux fruits de son initiation aux mystères de l'Ordre, mystères qu'il pénètrera bientôt, grace à son intelli-*

gence et à l'aide de ses frères. Le très respectable ayant cessé de questionner l'adepte, et l'ayant jugé digne de l'admission, lui demandera :) Avez-vous quelques notions du grade que vous sollicitez? (*Le compagnon assure que non.*) En ce cas, frère premier expert, faites faire le premier des N.... voyages mystérieux.

(*A défaut des cahiers du Grand Orient, recourir à l'*Instruction raisonnée du grade de maître.)

(*La loge de maître se ferme, comme les loges d'apprenti et de compagnon, par les questions : Quelle heure est-il? quel âge avez-vous? etc. Bien entendu qu'on doit répondre en maître.*)

INSTRUCTION RAISONNÉE

DU GRADE DE MAITRE.

Le maître, le chapeau sur la tête et l'épée au côté, se met à l'ordre de maître, entre par les pas de son grade, se place sur l'une des deux colonnes, mais se tient debout jusqu'à la fin de l'instruction qui suit :

Le très respectable. — Pourquoi, mon frère,

vous présentez-vous ainsi, et vous placez-vous sans attendre mes ordres?

Le maître. — Parce que je suis maître, très respectable; l'Ac... m'est c...

Le très respectable. — Où avez-vous été reçu?

Le maître. — Dans la Ch... du Mil...

Le très respectable. — Comment y êtes-vous parvenu?

Le maître. — Par un escalier que j'ai monté par T..., C... et S....

Le très respectable. — Qu'avez-vous vu?

Le maître. — Deuil et tristesse.

Le très respectable. — Pourquoi?

Le maître. — Parce que là était le tombeau de notre très respectable M.·. H...

Le très respectable. — Qu'y avait-il dessus?

Le maître. — Une branche d'Ac..., et dans la partie supérieure un triangle d'or, au centre duquel était gravé le nom du G. A. de l'Un.

Le très respectable. — Ne vîtes-vous rien de plus dans la Ch. du m...?

Le maître. — J'y remarquai N... étoiles?

Le très respectable. — Que fîtes-vous en entrant dans l'assemblée des maîtres?

Le maître. — Le signe. (*Il le fait.*)

Le très respectable. — Que signifie ce signe?

Le maître. — L'horreur que les maîtres éprouvèrent en découvrant le cadavre d'H...

Le très respectable. — Quel est le mot de passe, et comment l'expliquez-vous?

Le maître. — .... C'est le nom des habitans du Mont-Cibel, qui tiraient les pierres des carrières, et préparaient les cèdres employés à la construction du temple.

Le très respectable. — Quel est le mot sacré?

Le maître. — .... L.·. C.·. Q.·. L.·. O.·.

Le très respectable. — Votre réception est-elle assez présente à votre esprit, pour m'en donner l'historique?

Le maître. — Daignez m'écouter. Ma réception se divise en deux parties. Dans la première, j'ai été traité en compagnon suspect; dans la seconde, j'ai vu représenter la mort de notre respectable maître H...

Première partie. Après avoir travaillé T... A... comme apprenti sur la colonne *J*, et C... A... sur la colonne *B*, en qualité de compagnon, j'ai été conduit parmi les maîtres. Je venais de finir mon temps, je m'étais exercé sur la pierre polie, j'avais préparé les outils, mon maître était content de mon travail, et je demandais la récompense due aux compagnons zélés, lorsque le très respectable a commandé de m'arracher mon tablier, parce que j'étais soupçonné de l'avoir déshonoré. Je fus interrogé, je répondis avec fermeté et franchise, je me justifiai, et on m'admit aux voyages qui sont au nombre

de N..., et qui furent réduits à T... Les voyages terminés, je fus introduit par la porte d'occident; je montai les S... degrés du temple, et je parvins au tombeau d'H... par les pas d'apprenti et de compagnon. Là je m'arrêtai, et le très respectable me dit :

« Salomon, fils de David, aussi célèbre par sa « profonde sagesse que par ses hautes connais- « sances, résolut d'élever le Temple projeté par « son père. Il demanda à H...., roi de Tyr, « les matériaux nécessaires, et un homme ca- « pable de le seconder dans ses nobles disposi- « tions. Le roi de Tyr envoya à Salomon un ar- « chitecte habile, et qui, comme lui, s'appelait « H...., quoiqu'il fût fils d'un Tyrien et d'une « femme de la tribu de Nephtali.

« Salomon donna à H.... la direction géné- « rale des travaux.

« Les ouvriers, au nombre de plus de cent « mille, divisés en trois classes, avaient des « mots, des signes et des attouchemens pour se « reconnaître entre eux et recevoir la paie pro- « portionnée aux travaux auxquels ils étaient « propres.

« Les apprentis touchaient leur salaire à la co- « lonne *J*, placée au nord.

« Les compagnons à la colonne *B*, située au « midi, près de la porte d'occident.

« Les maîtres, dans la Ch... du M...

« On entrait dans le temple par trois portes.
« Celle qui d'abord fut destinée aux apprentis, et
« par la suite au peuple, était à l'occident : au
« midi, celle des compagnons, qui depuis l'achève-
« ment du temple, fut consacrée aux lévites ; en-
« fin, celle des maîtres, et par la suite des pon-
« tifes, était à l'orient.

« L'ordre établi parmi les ouvriers devait as-
« surer la tranquillité. La vigilance d'H... hâtait
« les travaux du temple, lorsqu'un événement
« affreux vint les suspendre et causa un deuil gé-
« néral.

« Trois compagnons, mécontens de leur paie,
« voulurent obtenir celle de maître, à l'aide des
« signes, paroles et attouchement qu'ils espé-
« raient se procurer à force ouverte.

« Ils avaient remarqué qu'H... visitait tous les
« soirs les travaux après que les ouvriers étaient
« retirés. Ils se placèrent aux T... P.... du tem-
« ple. L'un s'arma d'une règl... l'autre d'un
« lev... et le troisième d'un fort mail...

« H... s'étant rendu dans le temple par une
« porte secrète, se dirigea vers la porte d'occident.
« Il y trouva un compagnon qui le menaça de le
« tuer s'il ne lui donnait le mot, le signe et l'at-
« touchement de maître. H... lui dit : Malheu-
« reux, tu sais que je ne peux ni ne dois te les
« donner ; efforce-toi de les mériter et tu les ob-
« tiendras. A l'instant le compagnon veut, de la

« règ... qu'il tenait, le frapper sur la tête; mais « le coup mal dirigé ne porta que sur l'é- « paule. »

Ici commence la seconde partie de ma réception Le frère expert, en me faisant faire le premier pas mystérieux, me frappa, et figura ainsi le coup que reçut H... Le très respectable continua:

« H... chercha son salut dans la fuite et vou- « lut sortir par la porte du midi. Le second com- « pagnon se présenta, fit la même demande et « reçut la même réponse; alors le traître, le frap- « pant de son lev... n'atteignit H... que sur la « nuque du cou. »

Le frère expert me fit faire le second pas mystérieux et me porta le même coup.

« Le coup ne fit qu'étourdir H... qui eut en- « core assez de force pour courir vers la porte « d'orient: là, le troisième compagnon lui fit la « demande du mot, du signe et de l'attouchement « de maître; et, sur le refus d'H..., il lui porta « un coup de mail... sur le front qui l'étendit « raide mort. »

Je venais de faire le troisième pas mystérieux, lorsque le très respectable me frappant au front me renversa sur la représentation du tombeau de notre respectable maître. Ma tête était un peu élevée, ma jambe gauche étendue, la droite repliée en éq...: mon genou élevé, mon bras gau-

che étendu, et le droit aussi plié en éq... Ma main se trouvait posée sur mon cœur à l'ordre de compagnon, mon tablier était relevé sur ma main, et un drap noir couvrait tout mon corps. Une branche d'Ac... fut fixée sur moi.

«Les compagnons n'eurent pas plutôt commis «leur crime qu'ils en sentirent l'énormité. Afin «d'en dérober la trace, ils enlevèrent le corps «d'H...., qu'ils déposèrent à quelque distance «des travaux, et l'enterrèrent dans une fosse creu-«sée à la hâte, se promettant, au premier instant «favorable, de l'emporter bien loin; et pour re-«connaître l'endroit où ils l'avaient placé, ils plan-«tèrent une branche d'Ac...

«Trois maîtres partirent aussitôt par la porte «du nord.»

Ici le second surveillant prend deux maîtres et commence la recherche par le nord, en sondant le terrain qu'il parcourt. Revenu à sa place, il dit: «Nos recherches ont été vaines.»

«Trois autres maîtres partirent par la porte «du midi.»

Le premier surveillant prend deux maîtres, fait, par le midi, le tour de la représentation, et dit, après avoir sondé le terrain, de retour à sa place: «Nos recherches ont été vaines.»

«Et trois maîtres partirent par la porte d'o-«rient.»

Le très respectable prend deux maîtres; les

surveillans et les quatre maîtres recommencent leurs recherches, et tous font le tour de la représentation, en sondant le terrain.

« Les N... M... convinrent de ne pas s'éloi-
« gner hors de la portée de la voix. Au lever du
« soleil, l'un d'eux aperçut une vapeur qui s'éle-
« vait dans la campagne. Tous s'approchèrent
« de l'endroit d'où sortait cette vapeur. Au pre-
« mier aspect, ils virent une petite élévation ; la
« terre leur parut fraîchement remuée, et leurs
« soupçons furent confirmés lorsque la branche
« d'Ac... céda sans la moindre résistance. Ils se
« mirent à fouiller, et trouvèrent le corps de
« notre respectable maître déjà corrompu. Ils
« reconnurent qu'il avait été assassiné.

« Il était à craindre que les assassins n'eussent,
« à force de tourmens, arraché à H... les signes
« et paroles de maître ; ils convinrent donc que
« le premier signe et le premier mot qui leur
« échapperaient lors de l'exhumation du corps
« seraient à l'avenir le signe et le mot de recon-
« naissance parmi les M... »

Le très respectable m'a relevé, m'a permis de me placer sur l'une des deux colonnes, et l'instruction du grade a continué.

« Les M... se revêtirent de gants et de ta-
« bliers de peau blanche, pour marquer qu'ils
« n'avaient point trempé leurs mains dans le
« sang innocent.

« Salomon, instruit du crime qui l'avait privé « d'un ami et du chef des travaux, se livra à la « plus vive douleur, ordonna un deuil général « parmi les ouvriers du temple, envoya les « maîtres exhumer le corps, lui fit de magni- « fiques funérailles, le mit dans un tombeau de « T... pieds de largeur sur C... de profon- « deur et S... de longueur. Il fit incruster des- « sus un triangle d'or, et graver, au centre, « l'ancien mot de M..., qui était un des noms « du G. A. de l'Un., et ordonna qu'on substi- « tuerait aux anciens, les mots, signe et attou- « chement dont les N.... M.... étaient con- « venus.

« Vous avez été traité en compagnon suspect, « ajoute le très respectable; cela fait allusion « aux profanes, ennemis implacables de notre « Ordre.

« A peine avez-vous eu achevé votre justi- « fication, que vous avez été admis à la par- « ticipation de nos secrets les plus intimes : « dès cet instant vous êtes parvenu dans l'in- « térieur.

« Que les profanes cessent d'être injustes en- « vers nous, qu'ils cherchent la lumière, et, « comme vous, ils éprouveront des traitemens « généreux.

« Les courses et les voyages sont l'emblème « de la recherche du crime, et désignent l'état

« inquiet du criminel, qui ne peut se soustraire « aux remords ni au châtiment.

« Les T... C.... qui vous ont été portés « doivent vous engager à éviter le danger de « trois passions funestes, l'orgueil, l'envie et « l'avarice.

« Ces mêmes épreuves doivent vous disposer « à souffrir plutôt la mort que de révéler nos « secrets et de manquer à vos engagemens. « Dites-moi, mon frère, comment voyagent les « maîtres? »

Le maître.—De l'occident à l'orient, et sur toute la surface de la terre, afin de répandre la lumière et de rassembler tout ce qui est épars.

Le très respectable. — Si un maître était en danger de perdre la vie, que ferait-il?

Le maître.—Le signe de détresse (*il le fait*), et crierait A.·. M.·. L.·. E.·. D.·. L.·. V.·., parce que nous sommes les E... d'H...

Le très respectable.—Si un maître était perdu, où le trouveriez-vous?

Le maître.—Entre l'éq... et le comp...

Le très respectable.—Pourquoi?

Le maître. — L'éq... et le comp... étant les symboles de la sagesse et de la justice, un maître ne s'en écarte jamais.

Le très respectable.—Quel âge avez-vous?

Le maître.—S... A... et plus, parce que Sa-

lomon employa S... A... et plus à la construction du temple.

Le très respectable.—Placez-vous, mon frère, et aidez-nous de vos lumières.

INSTRUCTIONS SOMMAIRES

DES

TROIS PREMIERS GRADES ÉCOSSAIS.

Préliminaires.

La Franche-Maçonnerie, comme la religion catholique, a vu s'élever dans son sein un schisme qui a troublé pendant quelque temps sa tranquillité; mais le schisme maçonnique n'a point offert les résultats affligeans du schisme religieux. Si les Francs-Maçons se sont partagés en deux classes, sous les dénominations de *rite français* et de *rite écossais*, un concordat heureux a tout pacifié, et d'ailleurs le but n'avait pas cessé d'être le même; la foi n'avait point été altérée, aucun dogme nouveau, aucune différence dans les principes n'avaient été établis: *des objets de forme, des prétentions d'ancienneté, l'idée de plus de zèle dans le travail, de plus de scrupule dans la pratique des devoirs, de constance à suivre les usages et les erremens anciens*, voilà en somme les causes de la révolution et du

schisme; aussi cette légère différence à part, les deux rites se tolèrent, s'accueillent réciproquement et vivent dans une paix profonde. Leur chef commun, le Grand Orient de France, les maintient dans une faveur et dans une dépendance égales; il a pour eux la même bienveillance, les mêmes égards, les mêmes sentimens. On ne doit donc prendre parti pour aucun des deux rites, et l'on peut s'adresser à chacun d'eux avec la même confiance; on peut même sans inconvénient appartenir à tous les deux; car le principe d'existence et le fond de l'enseignement étant égaux, on doit espérer qu'un jour les deux rites n'en feront qu'un et se confondront dans tous les points.

L'instruction sommaire des trois premiers grades écossais va prouver ce qui vient d'être dit.

GRADE D'APPRENTI.

Le vénérable. — Y a-t-il quelque chose de commun entre vous et moi?

L'apprenti.—Oui, très vénérable, il y a un culte.

Le vénérable.—Quel est-il?

L'apprenti.—C'est un secret.

Le vénérable.—Quel est ce secret?

L'apprenti.—La Franche-Maçonnerie.

Les questions qui suivent cette interrogation

sont à peu près semblables à celles du rite français, détaillées dans l'Instruction raisonnée. Voici les réponses principales que l'on devra faire lorsqu'on sera interrogé. L'intelligence du nouvel admis saura les placer à propos.

« J'ai déclaré mon nom, mon âge, mes qua-« lités civiles, ma religion, et le lieu de ma nais-« sance.

« J'ai dit que je mettais ma confiance en Dieu.

« J'ai fait trois fois le tour de la loge, j'ai ren-« contré trois obstacles : au sud, derrière la co-« lonne du second surveillant ; au nord, derrière « la colonne du premier surveillant ; et à l'est, « derrière le vénérable.

« J'ai vu une bible, une éq... et un comp... Ces trois choses représentent trois grandes lumières de la Franche-Maçonnerie. La bible règle et gouverne notre foi, l'éq... nos actions, et le comp... nous maintient dans de justes bornes envers nos frères.

« Une loge se compose des nombres T..., C... et S..., parce que T... grands M... furent employés à la construction du temple ; parce que l'homme est doué de C... S..., dont trois servent particulièrement en maçonnerie : la *vue* pour remarquer les signes, le *toucher* pour sentir l'attouchement, et *l'ouïe* pour entendre la parole ; parce qu'enfin il y a S... sciences libérales, savoir : la *grammaire*, qui enseigne l'écriture ; la

rhétorique, qui nous forme à l'art de parler ; la *logique*, qui apprend à raisonner ; l'*arithmétique*, qui fait connaître le pouvoir des nombres ; la *géométrie*, qui nous facilite les moyens de mesurer les espaces ; la *musique*, qui nous fait sentir la vertu des sons ; et l'*astronomie*, qui nous procure la connaissance des corps célestes.

« Ma loge est un carré long qui s'étend en longueur du nord au sud, et en largeur de l'est à l'ouest ; elle est tournée de l'est à l'ouest, parce que tous les temples le sont ainsi, et que l'évangile d'abord prêché à l'est, s'étendit ensuite à l'ouest. Trois grands piliers soutiennent cette loge : le premier, emblème de la *sagesse*, est représenté par le vénérable qui se tient à l'est, d'où viennent la lumière et les ordres : le deuxième, emblème de la *force*, est représenté par le premier surveillant, qui se tient à l'ouest, où le soleil finit sa carrière, et où sont payés les ouvriers, dont la force et l'existence sont conservées par les gages qu'ils reçoivent : le troisième et dernier pilier est l'emblème de la *beauté* ; il est représenté par le deuxième surveillant, qui se tient au sud, parce que cette partie figure le milieu du jour dont la beauté est parfaite ; que c'est pendant ce temps que se reposent les ouvriers, et que c'est de là que le second surveillant les voit rentrer dans l'atelier et reprendre leurs travaux. Des nuages de diverses couleurs con-

vrent la loge; les vents qui soufflent pour les Maçons se font sentir de l'est à l'ouest. »

Le signe et l'ordre sont les mêmes que ceux du rite français; la parole sacrée diffère de celle de ce grade, et ne se prononce pas de la même manière; l'attouchement et la batterie sont également différens. Il n'y a pas de mot de passe.

GRADE DE COMPAGNON.

L'instruction de ce grade est à peu près la même que celle du rite français; il est facile de répondre à toutes les questions qui sont faites dans ce grade-ci, lorsqu'on est familiarisé avec l'Instruction raisonnée du deuxième grade de l'autre rite.

Il n'est pas inutile d'observer de nouveau ici que l'instruction maç.·. n'est pas comme un catéchisme auquel on ne conçoit rien, que l'on apprend par cœur et que l'on répète plus ou moins mal : en maçonnerie on aime à s'instruire, à raisonner, et à bien répondre.

Le signe, la batterie, la marche, le mot de passe, la parole sacrée et l'attouchement, sont entièrement différens de ceux du grade de compagnon du rite français; l'ordre est le même.

GRADE DE MAITRE.

Le très respectable.—Où allez-vous?

Le maître.— De l'ouest à l'est.

Le très respectable —Pourquoi?

Le maître.—Parce que l'évangile fut d'abord prêché sur ce point.

Le très respectable. — Qu'allez-vous chercher à l'est?

Le maître.—Une loge de maître.

Les deux rites diffèrent peu dans l'instruction du grade de maître; c'est dans ce grade que se trouve l'explication qui suit des C... P.... de perfection. M.·. C.·. M.·. signifie que je secourrai toujours mes frères selon mes facultés. P.·.C.·. P.·. que je suis toujours prêt à voler à leur défense. G.·. C.·. G.·. qu'il faut fléchir devant le grand Architecte de l'univers, et ne point oublier les frères dans les vœux qu'on lui adresse. S.·. C.·. S.·. que les secrets de la Maçonnerie doivent être inviolablement gardés. M.·. G.·. D.·. L.·. D.·. qu'autant qu'il est en nous, nous devons soutenir nos frères dans tous les périls qui peuvent les menacer.

Le signe, le mot de passe, la parole sacrée, l'attouchement, la batterie et la marche, ne sont pas semblables aux signes, marches, etc., du grade de maître du rite français; mais l'ordre est le même.

MANUEL

DU

FRANC-MAÇON.

TROISIÈME PARTIE.

PRÉAMBULE.

Sous le titre de *Discours*, titre peut-être ambitieux, je donne une série d'*Instructions primaires* aux jeunes Francs-Maçons qui n'ont encore que des idées confuses des formes de nos grades, des dogmes de notre institution, de l'importance des questions de morale souvent agitées dans nos LL.·. J'appelle ainsi leur attention sur des sujets intéressans, et j'inspire à ces auditeurs attentifs, naturellement indulgens, le désir de devenir à leur tour des orateurs et des moralistes.

Une seule idée que j'aurai eu le bonheur d'exprimer deviendra un germe fécond pour leur esprit méditatif et brillant; je serai la cause de leurs heureux efforts et des triomphes nouveaux qu'ils procureront à notre ordre illustre.

J'ai quelque raison de penser que je suis le

premier orateur de loge qui ait composé et fait imprimer une suite de discours formant un corps d'instruction et de morale maç.·.. Avant moi, des orateurs s'étaient exercés avec plus de succès sans doute; mais deux ou trois compositions de ce genre, disséminées dans différens recueils, étaient le terme de leurs efforts. Je rends justice à mes devanciers; mais je ne puis me refuser à moi-même le droit de constater que, depuis longues années, j'ai fait preuve de zèle comme Maç.·. et comme orat.·.

Mes *Discours*, et plus exactement mes *Instructions primaires*, ont toujours été composés d'abondance, sur des notes, et quelques instans avant les circonstances qui y donnaient lieu : c'était presque chaque fois, de ma part, un acte de complaisance. On accueille volontiers, d'ailleurs, des instructions improvisées, ou données à peu près sans préparation, sans prétention; tandis qu'un discours médité, élaboré à l'avance, présenté avec un certain apparat, appelle l'attention des hommes d'un goût sévère, partant une juste critique.

Cependant des FF.·. officieux m'ont fait remarquer que, si je m'étais placé, volontairement ou entraîné par les circonstances, dans une catégorie à part, je devais profiter personnellement du bénéfice de ma position, et non pas servir d'autorité à de jeunes Maçons pleins de feu,

pleins d'idées-mères, mais ou indolens ou peu familiarisés avec les règles de l'art. Invité par eux à rappeler ces règles rigoureuses, je dirai à nos jeunes orateurs :

Un *Discours* dans les formes scholastiques doit avoir un commencement, un milieu et une fin, c'est-à-dire un exorde où l'on se rend l'auditeur favorable, où l'on parle généralement sur le sujet qu'on veut traiter, sur les motifs qui nous déterminent à parler, et que l'on termine enfin par une ou deux propositions qui font la matière du discours. Après l'exorde vient la confirmation, où l'on prouve par la raison, par l'autorité et par les faits, les propositions qui ont été présentées à la fin de l'exorde, et c'est là où l'orateur doit déployer toute la force de son éloquence. On ajoute quelquefois une réfutation à la confirmation, et là on réfute toutes les objections qu'on sait être faites au système que l'on défend. Enfin vient la péroraison : ici l'orateur met en usage toutes ses ressources pour laisser dans l'ame de ses auditeurs l'impression la plus forte, les convaincre et leur persuader que les propositions qu'on a établies à la fin de l'exorde sont évidemment démontrées. Le style doit varier suivant les différentes parties du discours. L'exorde est simple; la confirmation claire et méthodique; la réfutation véhémente; la péroraison passionnée, brillante, figurée, etc.

L'*Instruction primaire*, comme je devais l'entendre, met l'orateur à son aise; elle est l'expression d'une pensée simple, une inspiration, un entretien familier. A la portée du plus grand nombre, fixant l'attention sans la fatiguer, cette instruction naît du moment, de l'à-propos. Elle occupe, elle plaît, elle inspire; c'est un canevas, une semence: dix ou vingt minutes, voilà sa durée. Le discours académique tend l'esprit de l'auditeur, et l'occupe dans une sorte de gêne, rarement moins d'une heure, et souvent beaucoup plus.

Tous deux sont bons: les sujets, les circonstances, le mérite individuel de l'orateur, les déterminent. Le propre de l'art, c'est d'intéresser et de plaire; le talent de l'orateur, c'est de bien saisir et de bien employer l'occasion.

DISCOURS

SUR LES SOCIÉTÉS PROFANES ET SUR LES SOCIÉTÉS MAÇONNIQUES.

> L'homme de sens ressemble au chimiste ; il fait la séparation des substances, tire le métal, et écarte la matière terrestre. (Lemierre, notes du Poème *de la Peinture*, ch. 1.)

Mes frères,

L'instruction, on le sait, ne consiste pas seulement dans l'enseignement d'une science ou d'un art quelconque ; elle est dans tout ce qui fait connaître une chose ignorée, non aperçue, mal vue ou peu sentie.

C'est donc pour parvenir à ce but que je me suis proposé d'établir, dans des observations sur les assemblées des Maçons et sur celles des profanes, la prééminence que doivent avoir les premières sur les autres ; c'est dans le même esprit et pour atteindre cette idée principale, que j'ai essayé de démontrer, dans des discours qui traitent des principales vertus de notre association, les avantages réels que la morale, l'homme en par-

ticulier et la société en corps, peuvent retirer de l'existence, de la durée et de la prospérité de l'ordre célèbre qui a donné lieu à ce livre.

J'ose penser qu'un examen réfléchi du système et des démonstrations que j'expose inspirera de l'estime aux Maçons et aux profanes pour les sujets que j'aurai traités; et, dans ce sens, tout frère observateur sentira le mérite, je ne dis pas de l'exécution de mon dessein, mais de la tentative que j'aurai faite, et qui, dès lors, deviendra heureuse et de quelque importance.

J'entre en matière.

Il n'en est pas des réunions maçonniques comme des sociétés ordinaires : les réunions maçonniques, ayant pour principe la bienfaisance, la fraternité, la pratique constante des vertus sociales, et, en d'autres termes, la philantropie et la philosophie, s'établissent librement et sans efforts. Les sociétés ordinaires (il est bien entendu que je veux parler des sociétés profanes) sont sujettes à toutes les révolutions que produisent l'ambition, l'amour-propre et le désir du gain; et elles n'offrent aux yeux du philosophe que des causes éternelles de troubles et de désordres. Dans ces sociétés, tout est sacrifié à l'intérêt individuel; nous ne voyons les hommes se réunir qu'afin de tirer, du commerce ou des relations qui s'établissent entre eux, un avantage

dont chacun d'eux a besoin pour commencer ou accroître sa fortune, pour alimenter ou fortifier son esprit et ses talens, et, de cette association utile ou honorable, faire éclore en sa faveur quelque chose d'agréable ou d'essentiel pour son bien-être particulier. Cette conduite toute naturelle serait louable si elle n'était bientôt pervertie par les passions, qui ne permettent pas qu'on reste inférieur aux autres. C'est ainsi que l'on voit naître l'envie qui enfante le désir de nuire; et cette fatale disposition, qu'une foule de circonstances entretiennent ou réveillent, est une source intarissable de maux dans la société. Les hommes, dans les sociétés ordinaires, sont donc presque toujours faux, injustes et méchans, et se montrent, quoique souvent malgré eux, prêts à se rapprocher quand leur intérêt les y porte, ou prompts à se séparer quand ce même intérêt le commande. Quelle différence de cette manière d'exister avec le calme dont on jouit dans la société maçonnique! Tout, dans cette société, est sacrifié à l'intérêt général. Les hommes qui, dans le monde profane, sont si communément insociables, intolérans, et remplis de toutes sortes de défauts, semblent ici changer de caractère et de mœurs.

Ils ne se rassemblent que pour vivre dans la paix, au milieu des douceurs de l'intimité et des prévenances de l'estime. Pourquoi un tel chan-

gement, demandera-t-on? Parce que dans les sociétés ordinaires on n'est mu que par l'égoïsme, et que dans la société maçonnique, ce vil principe n'existant pas, les hommes redeviennent ce qu'ils sont naturellement, bons, généreux, sociables. Le vrai Franc-Maçon, qui, par l'institution maçonnique, se rapproche tant du caractère primitif de l'homme, ne médite et n'agit que pour l'utilité des autres; sa bouche ne s'ouvre que pour porter à la concorde et à la bienfaisance; ses démarches ne tendent qu'à rendre service. Il ne dit jamais un mot qui ne soit obligeant; il ne cite jamais un exemple qui ne soit digne d'être imité; il ne promet jamais qu'il ne soit certain de remplir sa promesse; il se plaît à approuver sans bassesse, à louer sans emphase; il discute sans violence, censure sans amertume; et s'il laisse paraître sa supériorité, c'est sans prétention, sans vanité, et uniquement dans le dessein de chercher le mieux possible: toujours guidé par des préceptes admirables, il devient, avec quelques années de Franche-Maçonnerie, un code vivant de morale, et véritablement l'image de la perfection humaine.

Des Maçons tels que celui que je viens de dépeindre ont formé des loges; ces loges se sont multipliées, et malgré l'action du temps par qui tout périt et se détériore, nous redoublons de vigilance et de zèle pour la conservation de ces

édifices moraux qui ont été élevés en l'honneur du grand Architecte de l'univers.

Conservons-les avec soin ces édifices où une morale sublime est incessamment enseignée, où on ne pense, où on n'agit que pour l'utilité de tous... Quel lieu profane consacré à l'enseignement de la vertu et de la vérité peut être comparé à un temple maçonnique? Quelle institution passée ou existante a pratiqué, comme notre ordre, le grand culte, a multiplié les bonnes œuvres, donné de bons préceptes, fait ou conseillé de belles et grandes actions?... Quel temple de l'antiquité ou imité des anciens et resté debout, rivalise le temple des Maçons? Quelles sociétés vertueuses de nos jours peuvent se flatter d'avoir vu la création de l'auguste et sainte Maçonnerie? Quels prophètes, quels sages, quels philosophes, quels hommes respectables, ont manifesté des sentimens plus grands, plus purs, plus parfaits, plus divins que ceux dont nous possédons la tradition? Quels dogmes sont plus précis, plus clairs et plus utiles au genre humain, que ceux que présentent nos codes et nos livres? Quel homme sait moins se démentir dans toutes ses actions qu'un des enfans de la vraie lumière?

Mais, si j'ai déjà produit un grand nombre de preuves de ce que je viens d'avancer, j'en ai encore d'autres à faire valoir, et qui ne sont ni moins nombreuses, ni moins importantes; je les

exposerai, et l'homme le plus simple, pourvu qu'il soit doué de quelque raison, en les rassemblant en fera un faisceau qu'il élèvera pour nous défendre, lorsque l'envie ou la malignité osera nous attaquer avec son adresse ou sa perfidie ordinaire.

Si je réussis dans le dessein de faire aimer la Franche-Maçonnerie et de convaincre de son excellence et nos amis et nos ennemis, la récompense de mon zèle sera dans la prospérité de notre association et dans le bonheur de tous mes frères.

DISCOURS

SUR LE GRADE D'APPRENTI, AU NOUVEL INITIÉ.

> Les initiations aux mystères étaient une école-pratique de religion et de vertu, instituée par les anciens pour apprendre aux hommes à vivre selon les principes de la raison et de la sagesse. (Le P. LAFFITEAU, *Mœurs des Sauvages*, t, 1, p. 211.)

MON FRÈRE,

Si les initiations aux anciens mystères apprenaient aux hommes, sous les auspices de la religion, à pratiquer la sagesse et la vertu, il est

donc de la plus haute importance pour tout homme de bien d'obtenir la faveur d'être admis aux épreuves de la Franche-Maçonnerie qui continue ces mystères mémorables, et c'est avec autant de joie que de reconnaissance que cet homme, favorisé de l'initiation, se trouvera au milieu des initiés dont l'accueil plein de bonté lui promettra de l'indulgence, de l'intérêt et de l'instruction. En effet, la société et l'affection d'une classe d'hommes distingués par leurs vertus et leurs lumières, doivent flatter le noble amour-propre de tout individu qui sait honorer sa qualité d'homme, et j'oserai dire qu'il ne saurait penser au bonheur de posséder l'estime et l'affection des personnes éclairées et sages, sans ressentir les transports d'une vertueuse joie.

Mais afin de vous mettre à même d'embrasser d'un seul coup d'œil toute l'étendue du bonheur que se promet votre imagination, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails qui portent l'instruction avec eux.

L'initiation ancienne s'obtenait difficilement. Une hardiesse capable de braver tous les dangers, un vrai courage, une constance exercée, l'abandon de toutes ses passions, de toutes ses volontés, étaient les premières dispositions que l'on devait apporter; il fallait y joindre un jugement sain, un esprit cultivé, un cœur pur, une ame honnête; et l'on n'accordait à l'aspi-

rant le prix de ses vertus qu'après les avoir soumises à de nombreuses épreuves.

Comblé par cette faveur suprême, le nouvel initié se croyait, et était en effet, ou devenait un être supérieur : les marques les plus éclatantes de l'estime des peuples et de la faveur des rois ajoutaient à son existence fortunée ; et si les événemens de la vie le faisaient déchoir de cet heureux état, il savait, au sein du malheur ou de l'indigence, montrer du courage et de la résignation, comme au sein de l'opulence il avait su repousser les vices et éviter la séduction.

Moins rigoureux dans leurs épreuves, plus justes appréciateurs de la faiblesse humaine, les Francs-Maçons ne cherchent point à changer la nature ; ils veulent l'aider dans ses bons principes, et, lorsqu'ils en reconnaissent la possibilité, rectifier les imperfections qui les frappent, et dont eux-mêmes ne sont point exempts. Mais, invariables dans la rectitude de leurs principes, s'ils excusent et supportent les défauts de l'homme, ils exigent un cœur droit, une ame loyale, un esprit sociable, et ils chassent de leur sein, après l'avoir dégradé de l'auguste nom de *frère*, l'être assez malheureux pour se déshonorer, et assez corrompu pour refuser de rentrer dans le temple de la sagesse.

Vous connaissez en partie, mon frère, ce qui soutient notre existence. On vous a expliqué les

emblèmes qui caractérisent vos voyages ; chaque épreuve a été raisonnée, et vous n'avez pas fait un pas qui n'ait eu un résultat utile.

Vous avez reçu l'initiation maçonnique, vous avez obtenu d'une société particulière, mais étendue sur les deux hémisphères, la récompense morale de vos qualités estimables ; cependant si d'heureuses dispositions, si quelques vertus vous ont mérité l'insigne faveur d'être reçu Franc-Maçon, vous avez contracté des engagemens sacrés dont je vais sommairement vous donner connaissance.

Être honnête homme, c'est le premier devoir de tout citoyen ; c'est la première vertu de tout Franc-Maçon.

Être bon époux, c'est mériter civilement l'estime de la société, la considération de ses égaux et le respect de ses inférieurs. En maçonnerie, c'est tout simplement remplir l'un de ses devoirs.

Être bon père, c'est rendre à ses fils ce qu'on a reçu de ceux à qui on doit la naissance ; maçonniquement, c'est prouver que l'on considère les membres de la grande famille comme l'on se considère soi-même.

Être bon ami, c'est se dévouer à un homme qui nous est uni par des rapports de caractère, de goût, de rang. Parmi les Francs-Maçons,

c'est tout sacrifier à l'utilité générale, au soulagement de ses semblables.

Être bon citoyen, c'est honorer et servir son pays; chez nous, c'est prouver que l'on est fidèle à ses devoirs, à l'Ordre, à ses engagemens.

Je pourrais m'étendre davantage sur des préceptes qui tous tendent au bonheur des humains, qui tous font le charme de la vie dans la prospérité, et la consolation dans les peines; mais je veux ménager pour d'autres occasions votre attention et votre bienveillance.

Vous ne recevrez de nous que des conseils salutaires, que des exemples bons à suivre: puissiez-vous bien vous pénétrer de l'importante action que vous venez de faire! Puissiez-vous, par une conduite toujours estimable, parvenir à un grade supérieur et à la connaissance totale de notre institution, qui est souveraine dans presque tous les pays, et qui subsistera tant que les hommes seront capables de discerner ce qui est vraiment utile, et de sentir ce qui est vraiment beau!

DISCOURS

SUR LE GRADE DE COMPAGNON, AU NOUVEL INITIÉ.

Usus efficacissimus rerum omnium.
PLIN., *Nat. Hist.*, l. XXVI, c. 2.

MON FRÈRE,

Lorsque nous nous sommes présentés pour tenter une entreprise hardie, lorsque notre tentative a été heureuse, lorsque nous sommes flattés de notre réussite, nous mettons le plus grand intérêt à avancer dans la carrière ouverte et tracée à notre zèle; l'encouragement, qui suit nos efforts, redouble notre impatience et notre ardeur, et nous marchons avec autant d'empressement que de confiance. Chaque pas qui nous approche du but nous pénètre de joie et nous mérite des applaudissemens.

Dans le discours que je vous ai adressé, lors de votre admission parmi nous, je vous ai donné de légères notions sur l'initiation ancienne; je vous ai succinctement exposé les devoirs du Maçon, et je me suis borné à vous engager à la vertu et au travail.

Mes présomptions à votre égard étaient justes, et les voeux que je formais pour vous n'ont point été trompés. Votre entreprise a été heureuse, vos efforts sont couronnés d'un plein succès: vous voilà compagnon.

Ce grade est de la plus haute importance; et comme la Franche-Maçonnerie n'a été établie que pour contribuer au bonheur de l'homme, l'homme, qui en est l'objet, lui servira aussi de terme de comparaison.

La Franche-Maçonnerie ne reconnaît que trois âges; la jeunesse, la virilité et la maturité. L'enfance nous est étrangère; car, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, elle ne nous est d'aucun secours.

Désir d'apprendre, dispositions à saisir, envie de bien faire, force pour exécuter, telle est la jeunesse, tel est notre premier grade, l'apprentissage ou l'initiation.

Au désir d'apprendre, à la facilité de saisir, à l'envie de bien faire, à la force d'exécuter, se joignent l'esprit de combinaison, l'aptitude à réfléchir et la persévérance. Ces qualités, qui distinguent la virilité, caractérisent le compagnonage, grade intermédiaire entre la création et la perfection, c'est-à-dire, entre l'apprentissage et la maîtrise.

Vous voilà donc dans la plus heureuse situation. De vous dépend ce que vous serez dans le

monde, et déjà vous le faites pressentir par votre instruction, par vos talens divers. Une espèce de révolution se manifeste en vous, et, si la nature vous a doué d'un véritable génie, le contact de vos idées avec celles de vos frères fera jaillir des étincelles qui le décèleront à nos yeux. Dans notre Ordre, votre grade, sans que vous le fassiez valoir, jouit d'une considération méritée. Tous les yeux sont fixés sur vous. Les apprentis ambitionnent votre élévation, parce qu'ils sentent que vous vous éloignez d'eux pour être leur supérieur. Les maîtres vous voient avec intérêt, parce qu'ils aiment à vous considérer d'avance comme leur égal.

Noblement envié d'un côté, et bien accueilli d'un autre, jugez combien il serait honteux pour vous si vous laissiez paraître de l'insouciance dans vos occupations! Jugez combien serait alors humilié celui qu'on aurait exalté si mal à propos; et jugez enfin combien il serait déshonorant pour vous et pour nous de montrer, vous, que vous n'avez été qu'un être présomptueux, et nous, que des hommes légers, trop favorablement prévenus en votre faveur!

Mais vous ne reculerez pas après vous être si bien avancé. Vous avez suivi la gradation naturelle. Apprenti actif, compagnon intelligent, vous deviendrez un maître habile. Telle est du moins l'espérance que vous nous avez donnée, et

que vous soutiendrez, je le répète, et je l'espère; car vous vous êtes avancé avec trop de modestie et de talens pour rétrograder, lorsqu'il faudra paraître devant des hommes qui, s'ils sont vos maîtres au travail, n'en sont pas moins, en société, des amis affectionnés et sûrs.

DISCOURS

SUR LE GRADE DE MAITRE, AU NOUVEL INITIÉ.

Nosce te ipsum.

MON FRÈRE,

L'homme courageux qui a entrepris un voyage lointain, durant lequel il a éprouvé dans sa marche toutes les difficultés, toutes les inquiétudes qui naissent et se multiplient nécessairement dans une route longue, ressent avec les plus vifs délices le doux plaisir d'avoir surmonté les entraves et de parvenir au terme de son voyage.

Il en est ainsi du néophyte qui a atteint le troisième grade de la Franche-Maçonnerie; telle est la situation dans laquelle vous vous trouvez.

Après une longue attente, de nombreux travaux, plusieurs examens, vous avez enfin obtenu le grade de maître, et cette qualité vous donne

en même temps une récompense flatteuse et un titre précieux.

Vous ne recevrez plus de nous les leçons de la supériorité.

Vous siégerez dans nos réunions; nos projets et nos plans vous seront dévoilés et soumis; nos discussions vous seront ouvertes; la carrière du raisonnement ne vous sera plus en quelque sorte interdite à cause de votre faiblesse; et nous adopterons vos avis dès que votre sagesse nous en aura démontré la nécessité. Ne soyez point téméraire, et n'abusez point de notre confiance, car nous jugerions avec sévérité l'imprudent réformateur.

Elevé à notre rang, revêtu d'un pouvoir égal au nôtre, éligible aux premiers emplois de la loge, même à sa présidence, ne vous rendez point indigne de faveurs aussi grandes: l'intimité la plus parfaite demeurera à jamais établie entre nous.

Apprenti, on a fermé les yeux sur vos légèretés; *Compagnon*, on vous a pardonné un peu de tiédeur et quelques négligences; *Maître*, vous devez vous surveiller sans relâche, éviter les moindres fautes, craindre le plus petit oubli. Que diraient les ouvriers que vous devrez instruire, inspecter, guider, s'ils vous voyaient chercher à les distraire par une légèreté deplacée, ou bien vous abandonner à leur relâchement? Ils vous blâmeraient, se familiariseraient avec vous; et lorsque, revenu

d'une faiblesse passagère, vous voudriez commander, ils vous méconnaîtraient et vous outrageraient peut-être... Ils vous auraient vu un moment sur leur ligne, et ce seul moment aurait fait disparaître toute subordination.

Soyez donc parmi nous, aisé et confiant; et parmi les compagnons et les apprentis, bon sans être faible, sévère sans être dur, supérieur sans être arrogant. Etudiez-vous sans cesse dans le dessein de vous bien connaître vous-même; enseignez sans orgueil; raisonnez sans pédantisme; pesez en quelque sorte vos gestes et vos paroles; n'oubliez pas les égards et les convenances; et souvenez-vous surtout de conserver cette indulgence réfléchie qui tolère sans jamais faiblir. Trop de rigueur éloigne la confiance, trop de bonté amollit le courage : c'est donc un juste milieu qu'il faut atteindre, et où ne parvient point celui qui est sans discernement, sans expérience, sans pratique. Qui a bien obéi, est certain de bien commander.

Nos discussions, nos conférences, ce que vous verrez se passer parmi nous, tout, mon frère, vous apprendra que si la maturité est la plus belle période de la vie de l'homme, la *Maîtrise* est le plus sublime des grades maçonniques.

DISCOURS

A UN NOUVEL AFFILIÉ.

Licet sapere sine pompâ, sine invidiâ.
SENEC., ep. 103.

MON FRÈRE,

Dans ces temps heureux de paix et d'innocence, chez ces peuples célèbres par leurs vertus et par la naissance ou le développement des mystères, l'hospitalité était une chose sacrée, et tout voyageur paisible pouvait prétendre au plus doux accueil, aux soins les plus obligeans. Lorsque l'instant de son départ était arrivé, comblé de présens et de témoignages d'amitié, il s'éloignait avec regret et emportait les souvenirs précieux du bon accueil et de l'assistance généreuse; mais lorsque, libre de ses actions et de sa volonté, il voulait se fixer sur une terre amie, près de ses hôtes protecteurs, on l'agréait avec joie s'il était vertueux, et il trouvait dans l'affection de ses voisins une adoption qui garantissait en quelque sorte sa personne et ses biens, et qui lui procurait par une affiliation naturelle, l'amitié et les secours de ses nouveaux concitoyens.

Cette association d'un seul avec plusieurs est à peu près l'image de l'alliance que vous venez de contracter avec nous, et qui déjà est l'objet de toute notre sollicitude.

La satisfaction que les maçons éprouvent en recevant dans le sanctuaire des lumières et de la sagesse un profane d'un caractère estimable et d'un mérite distingué, est bien douce, sans doute, mais elle ne peut se comparer à la joie qui les transporte lorsqu'ils ouvrent leur atelier au frère habile et aimant le travail, qui vient se fixer et se confondre parmi eux.

Le profane s'éloignant volontairement, sans affectation et avec fermeté, d'un monde séducteur, donne une preuve irrécusable de l'amour qu'il porte à la vertu, et mérite que son enthousiasme pour cette vertu, qu'il ne connaît peut-être encore que de nom, soit récompensé par un accueil plein d'intérêt, de bienveillance et d'encouragement; mais le Maçon qui, dans la situation du profane, a tenu la même conduite, qui a supporté avec fermeté et sans orgueil toutes les épreuves, qui s'est montré sage sans affectation, confiant sans témérité, docile sans faiblesse, enfin qui n'a point cessé d'être digne de l'initiation, mérite la réception la plus affectueuse et la plus éclatante; car il réunit au titre de profane supérieur ceux du Maçon instruit et laborieux.

C'est donc avec sincérité que nous exprimons

notre allégresse, et que nous suspendons nos travaux du moment pour nous réjouir de votre entrée dans notre loge. En effet, s'il vous est agréable d'obtenir les témoignages de nos félicitations, il nous est également précieux d'avoir à vous les offrir, et de compter parmi nos bons ouvriers un ouvrier non moins excellent qui en accroît le nombre et en augmente la qualité.

Le temple que les Maçons élèvent au grand Architecte de l'univers est immense, et les ateliers pour le construire sont innombrables. Notre atelier est composé d'apprentis, de compagnons et de maîtres laborieux et infatigables, et qui peuvent lutter de zèle et d'instruction avec les ateliers des orients les plus célèbres; mais de même que le corps humain dépérirait faute d'alimens, de même la société maçonnique en général, et notre loge en particulier, ne manqueraient pas de se détériorer, si elles n'accroissaient leurs forces par d'utiles réceptions ou affiliations.

Demeurez donc avec nous, mon frère; partagez nos labeurs et nos récréations; identifiez-vous avec des frères qui vous estiment, vous honorent et déjà vous aiment. Secondez de tous vos moyens leurs constans efforts pour l'achèvement du temple, pour le maintien de l'ordre, pour la prospérité de leur réunion; concourez par votre esprit pacifique, par vos vertus douces et modestes, au maintien de la concorde qui

règne parmi eux ; fortifiez de votre amour, s'il est possible, l'amitié fraternelle qu'ils se sont jurée. Rendez-leur attachement pour attachement, et montrez, par vos exemples et vos leçons, que vous êtes réellement un sage sans faste, c'est-à-dire maçonniquement, l'un des E... de la V..., et l'un des membres essentiels de la grande famille.

DISCOURS

AUX VISITEURS DES TROIS PREMIERS GRADES.

> L'homme ici-bas, toujours inquiet et gêné,
> Est, dans le repos même, au travail condamné.
>
> BOILEAU, ép. 11.

MES FRÈRES,

Votre présence parmi nous est une preuve de votre confiance, et cette marque de considération excite notre gratitude et nous dispose à répondre dignement à vos avances amicales. Ainsi que cette illustre Romaine qui se parait de ses enfans, nous nous parerons à vos yeux de ce que nous avons de plus cher, je veux parler du travail ; c'est donc en vous entretenant de ce qui intéresse tout bon Maçon, que nous al-

lons honorer votre entrée et vous exprimer nos sentimens d'estime et d'affection.

Les Maçons, vous le savez, ne se réunissent que pour travailler. Le travail, élément conservateur de l'homme, en même temps qu'il assure son existence physique, importe à son existence morale. Le travail est pour nous un besoin qui se tourne en un plaisir utile.

Tout travaille ici-bas. Les arbres, les plantes, les animaux, l'or, le fer, toutes les productions, tous les phénomènes, sont le travail de la nature, qui, elle-même, est le travail de la Divinité. Les cabanes rustiques, les objets et les ustensiles grossiers, les palais superbes avec leur ameublement somptueux, les habitations charmantes, sont le travail de l'homme brut et de l'homme civilisé. L'artisan travaille pour du pain; le savant, l'homme de lettres, l'artiste, travaillent pour la gloire; le Maçon travaille pour la vertu.

Travaillons donc, puisque telle est notre destinée; travaillons, puisque le grand Architecte de l'univers a travaillé le premier. Travaillons pour nous et pour les autres : pour les autres, parce que les travaux de ceux qui nous ont précédés nous en imposent l'obligation; pour nous, parce que notre propre intérêt nous y engage. Voyez l'homme laborieux : s'il travaille avec constance, de pauvre il devient aisé, d'aisé il de-

vient riche; d'ignoré qu'il était, il devient connu, et de connu, célèbre. Voyez l'homme désœuvré et sans aptitude : il traîne des jours monotones et insipides; il souhaite le plaisir, et il craint la fatigue; il veut le bonheur, et il n'a pas la force de le chercher..... Triste sans sujet réel de l'être, apathique, incapable de goûter le plaisir, parce qu'il n'a jamais connu la peine, il déteste la vie; tandis que l'homme qui sait s'occuper passe gaîment du travail au plaisir, du plaisir au travail.

Hommes actifs et Maçons travailleurs, vous venez, mes frères, partager nos travaux et nous aider de vos lumières. Ce soin est généreux, nous l'acceptons avec reconnaissaance, et il ne dépendra pas de notre attention à vous écouter, de notre docilité à suivre vos sages avis, de notre empressement à seconder vos glorieux efforts, que vous n'emportiez, en nous quittant, l'assurance réelle de notre amour pour le travail et de notre affection pour vous.

DISCOURS

AUX VISITEURS DES HAUTS GRADES.

Vitam impendere vero.

MES FRÈRES,

Celui qui brave l'opinion et les convenances, qui se fait un devoir de fouler aux pieds les préjugés respectables, de heurter les usages, et de fronder tout ce qu'il n'a pas adopté, n'est point un homme sage, et est encore moins un digne Franc-Maçon.

En vous rendant des honneurs solennels, nous n'avons fait que payer le tribut de respect que nous imposent les grades éminens dont vous êtes revêtus; nous avons satisfait à l'estime que nous vous portons individuellement, et nous avons cru devoir, par ces hommages particuliers, donner une preuve de l'esprit d'aménité qui distingue les ateliers maçonniques conservateurs de la fraternité antique. Permettez-nous maintenant de traiter avec la franchise qui est un des caractères distinctifs des Francs-Maçons, un point qui intéresse essentiellement et la Maçonnerie primitive et la Maçonnerie actuelle.

Il fut un temps où la Franche-Maçonnerie était entièrement renfermée dans les grades d'*apprenti*, de *compagnon* et de *maître*. On peut considérer comme l'âge d'or de notre association, ce temps où les Maçons, simples dans leurs sentimens, dans leurs goûts, dans leurs vues, ne cherchaient point à étendre des grades qu'ils estimaient assez nombreux, assez honorables. Ils se disaient : la Franche-Maçonnerie est une institution dont l'objet est d'offrir un saint tribut de louanges à la Divinité, et de rendre les hommes meilleurs et plus heureux. Pour honorer Dieu, il faut être pur de cœur et modeste d'esprit ; et pour conduire les hommes à la vertu et au bonheur, il faut les intéresser, les rapprocher et leur parler un langage naturel et uniforme. Le langage le plus convenable, on le trouve dans l'*apprentissage*, qui met en mouvement le corps ; dans le *compagnonage*, qui prépare et fortifie les idées ; et dans la *maîtrise*, qui donne les lumières.

Tout change avec le temps. Les Maçons modernes ont, contre l'antique esprit de l'*Ordre*, établi des distinctions et partagé la Franche-Maçonnerie en deux classes, qu'on appelle : la première, *Maçonnerie symbolique* ; la seconde, *Maçonnerie des hauts grades*.

Nos aïeux étaient et se glorifiaient d'être des *apprentis*, des *compagnons*, des *maîtres*, et

nous, Maçons, comme eux, nous sommes des *chevaliers* et des *princes!...* A Dieu ne plaise que je prétende louer ceux qui ne sont plus pour abaisser ceux qui existent; que je me hasarde témérairement à blâmer ce que de plus instruits et de plus clairvoyans que moi ont fait: que je veuille enfin ridiculiser ou attaquer sérieusement les institutions nouvelles généralement reçues et considérées; je ne suis qu'un Maçon ordinaire; et, si j'ai assez de franchise pour penser tout haut, je ne saurais m'oublier au point d'exercer une censure indiscrète.

Décoré des plus hauts grades (que je dois à l'indulgence [1]), je les respecte: je ne les créerais pas, il est vrai, s'ils étaient à créer et que je fusse dans la haute position de le faire; mais, si j'ose manifester mon opinion à cet égard, je me plais à reconnaître tout aussi librement, que ces grades ne s'accordent généralement qu'aux Maçons distingués par leur zèle ou leur capacité. Je ferai plus, toutes les fois qu'il me sera permis d'énoncer sincèrement ma pensée, j'engagerai les apprentis, les compagnons et les maîtres à se réunir à moi pour exalter dans les Maçons possesseurs des hauts grades, la sagesse et les talens récompensés.

Tels sont mes sentimens, tels sont, j'ose le dire, ceux de notre respectable loge, qui s'es-

(1) L'auteur est R.·. C.·. du rite moderne, et G.·. I.·. G.·., 33e et dernier degré du rite écossais ancien et accepté.

time heureuse de posséder à son orient des lumières qui ne peuvent qu'augmenter l'éclat et l'utilité des travaux Maçonniques.

A cet aveu de notre joie, nous vous demanderons, mes frères, de nous permettre de vous accueillir de nouveau avec les honneurs qui vous sont dus, et par les applaudissemens de la triple batterie.

DISCOURS

SUR LA FÊTE DE L'ORDRE.

Quæ veritati operam dat oratio
incomposita sit et simplex.
SENEC., ep. 40.

MES FRÈRES,

Dieu a condamné l'homme au travail, il est vrai, mais ce serait manquer à la raison qu'il a daigné nous accorder, que de ne point apprécier le véritable sens de sa pensée. Que ferions-nous sans cette obligation imposée à tous les êtres raisonnables? Vous le dire, ce serait faire injure à votre sagesse et à vos lumières; je dois me borner à vous annoncer le travail et la récréation. Dieu

qui a parlé par l'exemple, a travaillé et s'est reposé. L'homme, à l'exemple de la Divinité, travaille et se repose; et la Franche-Maçonnerie qui ordonne le travail, a consacré des jours au repos: ces jours sont ceux où nous célébrons la fête de l'Ordre.

C'est donc de cette fête agréable et importante que je vais vous entretenir. Je rappellerai à votre attention les parties diverses qui se réunissent pour la rendre brillante. Je vous parlerai des sensations qu'elle fait naître, je vous dirai quelles sont les voluptés que l'on goûte en y participant d'esprit et de cœur. Heureux si je vous fais partager mon émotion et ma joie!..

La célébration de la *fête de l'Ordre* est, pour tout *Maçon*, une sainte solennité, un jour de bonheur, une preuve éclatante de l'estime que nous nous portons, de l'amitié qui nous unit, de la paix qui règne parmi nous.

A cette époque fortunée, les esprits se rapprochent plus intimement, les cœurs font éclater une joie plus vive, et nos travaux ont plus de vigueur, d'intérêt et de solennité; et afin de démontrer que je n'embellis point mon sujet comme à plaisir, que dans tout ce que je dis rien n'est imaginaire, je vais fixer votre attention sur la nomination des officiers et sur la célébration de la fête.

On se rend au temple; mais, avant d'y péné-

trer, chaque frère a médité en silence le sujet qui doit occuper l'assemblée. L'élection des officiers nous occupe d'abord.

Chaque Maçon considère et honore tous ses frères; mais son cœur a besoin d'un second lui-même, d'un ami : il le veut, il le cherche, et lorsqu'il a eu l'ineffable satisfaction de le rencontrer, son ambition est satisfaite.

Un frère affectionne donc plus particulièrement un autre frère, et comme l'amitié connaît toute la délicatesse des égards, il est naturel de penser qu'on se hâtera de présenter son ami..... Non! ce n'est pas ainsi que se conduisent les Maçons. Tout est raisonné, tout est prévu chez eux; et aucun Maçon n'est fait pour porter à un emploi celui qu'il aime, s'il ne reconnaît en lui les qualités exigées pour remplir dignement d'importantes fonctions.

De cette manière de traiter les individus, résulte le bien général, et lorsqu'on dépouille les scrutins, l'unanimité ou la grande majorité des suffrages atteste l'intégrité et la prudence des frères.

La fête de l'Ordre achève ce fidèle tableau.

Voyez cet appareil de fête, ce concours, cet empressement, cette légère confusion... le plaisir et l'espoir du plaisir les produit!... Tous ces hommes de pays différens, de conditions et de mœurs diverses, vont se réunir en une seule

famille pour célébrer l'*Ordre* qui les rassemble, qui les rapproche et leur fait goûter, au sein de la confiance, les délices de la plus touchante amitié. Un coup de maillet obtient le silence, un coup de maillet dirige cette multitude docile, un coup de maillet la place à la table des festins, et un coup de maillet ordonne, suspend ou ferme les travaux.

Régularité précieuse! harmonie enchanteresse!

Observons ces vieillards : ils perdent leur austérité; leurs corps appesantis tressaillent encore de joie, et si leurs mouvemens annoncent l'affaiblissement de l'âge, ils indiquent aussi peut-être d'une manière plus douce et plus touchante, et la douce émotion, et la gaîté, et le bonheur. Voyez comme leurs regards jettent encore des étincelles du feu qui les animait dans la jeunesse! Leurs bouches s'ouvrent pour parler de leurs sensations; ils oublient le temps....., et cet oubli, malheureusement trop rare, est une preuve de leur sagesse, et de l'influence de notre institution.

La jeunesse, l'âge mûr, la vieillesse, tous les âges, tous les rangs, cessent d'être distingués sans être méconnus. Les caractères se confondent sans rien perdre de ce qui leur est propre. Le philosophe savoure tranquillement la félicité et n'affecte pas une orgueilleuse indifférence; le jeune homme se livre à une joie vive sans être

bruyante, et, pour tous, s'évanouissent, dans ces heureux momens, les chagrins de la vie.

Je m'arrête, mes frères; je ne prétends vous offrir qu'une simple esquisse. Le tableau viendra d'un plus éloquent.

DISCOURS

AUX NOUVEAUX OFFICIERS D'UNE LOGE.

> Ceux qui négligent de se rendre utiles à une société où ils ont désiré d'être admis, ressemblent aux estropiés et aux boiteux qui, dans la parabole de l'Evangile, remplissent le festin du père de famille. (D'ALEMBERT, *Éloge de l'abbé Dangeau.*)

MES FRÈRES,

La timidité dans l'orateur est une digue qui retient l'éloquence. La confiance, au contraire, surmonte tous les obstacles. Ma confiance en vous est extrême; mes moyens sont peu étendus, il est vrai; mais votre attention, je le sais, me sera toute consacrée, et votre indulgence ne m'abandonnera pas. Puissé-je répondre dignement à vos dispositions bienveillantes! puissé-je ne pas trahir moi-même mes propres espérances!

Ma tâche est cependant bien difficile à remplir. On peut, sans hésitation, exhorter de nouveaux frères à étudier les réglemens de la société à laquelle ils se sont fait agréger; on peut les inviter à suivre avec exactitude les anciens erremens, à se pénétrer des instructions journalières, à travailler et à produire; mais lorsqu'il faut tracer à un vénérable, aux premiers officiers d'un atelier, les devoirs qu'ils ont à remplir dans les places où leur mérite personnel les a portés, voilà assurément ce qu'il est presque impossible d'exécuter, ce qu'on n'oserait entreprendre, si l'on n'était fermement persuadé que le Maçon revêtu de la première de nos dignités n'est que le premier d'entre ses égaux... Ce pénible devoir est cependant celui que je remplirai avec le plus de scrupule. Je cesserai en quelque sorte d'être moi-même; dans ce que je dirai, je serai l'organe d'une société entière; et le frère qui tiendra le langage de la supériorité, fera disparaître l'individu pour ne montrer que l'orateur, c'est-à dire l'interprète des sentimens, des vœux, des volontés de la loge, le conservateur de ses statuts, le censeur-né de tout ce qui ne serait pas conforme à nos lois, à nos réglemens, à nos usages.

Je commence par vous, vénérable : vous, qui êtes notre président, le chef de l'atelier, le maître des ouvriers et des travaux. Nous espérons tout

de vous; vos soins, votre zèle, votre surveillance paternelle, nous répondent de notre conservation; votre prudence garantit notre repos, votre sagesse assure notre prospérité, votre fermeté maintiendra la paix parmi nous, et l'exemple de vos vertus sera notre meilleur précepte. Mais cet assemblage heureux d'excellentes qualités ne suffit pas pour être bon chef, bon administrateur, pour rendre florissant et exempt de toutes taches l'atelier qui vous aura été confié; ce n'est point assez de bien faire soi-même, il faut que les autres fassent également bien, et c'est ce à quoi vous devez particulièrement consacrer vos efforts. Les vices secrets sont plus dangereux que les vices affichés; il est plus difficile de prévenir l'intention que de punir le fait.

Que la douceur mêlée à la sévérité, et se tempérant l'une par l'autre, maintienne parmi les officiers la subordination, l'obéissance, la régularité; parmi les frères, l'égalité, le devoir, l'harmonie, les sentimens généreux.

Ne vous laissez point subjuguer par l'ascendant que prend naturellement la supériorité mondaine; tenez-vous en garde contre les séductions de l'amitié; dédaignez la flatterie, repoussez les tentatives de la témérité ou de l'imprudence; soyez inaccessible à tout sentiment de crainte, à toute faiblesse; montrez-vous impassible comme la loi elle-même; tout entier à votre

devoir, ne voyez que le bien général, l'honneur des frères, la gloire de l'Ordre, la prospérité de l'atelier confié à vos soins.

N'ambitionnez rien qui soit vénal; ne désirez aucun frivole honneur; ne cherchez point à conserver un maillet que la volonté libre de vos frères ne vous maintiendrait pas.

Soyez toujours prêt à quitter le trône; n'oubliez pas que vous n'êtes que momentanément le premier d'entre vos égaux; méritez d'être accueilli des ouvriers lorsque vous rentrerez sur les colonnes.

Alors vous aurez dignement rempli votre place, et votre satisfaction intérieure sera égale à notre reconnaissance.

Estimables seconds d'un sage vénérable, frères surveillans, ayez les mêmes vertus; car à quelques degrés près, vous avez la même autorité à exercer et les mêmes obligations à remplir.

Conseils et appuis du chef, il reçoit de vous un surcroît de lumières et de forces. Secondez généreusement ses dispositions; soyez ses amis et non pas ses rivaux. Etudiez dans votre honorable place les diverses parties de la science des Maçons; le code de l'obéissance doit vous être familier; les règles de l'exactitude ne peuvent vous être étrangères. Que la surveillance de vous-même, que vos exemples apprennent à vos

frères le grand art de parvenir par les vertus et par le mérite.

Je n'ai aucune règle à vous prescrire, frère orateur; la sagesse conduit sous le dais, la science place au banc de l'orateur; et l'on n'est point nommé à cet emploi éminent lorsqu'on n'est pas pourvu de titres qui distinguent le bon Maçon, l'homme supérieur, l'éloquent écrivain.

Votre rôle est beaucoup plus passif, frère secrétaire; mais il n'est ni moins honorable, ni moins essentiel.

Un esprit d'ordre, une attention continuelle, une activité infatigable, un zèle sans bornes, voilà vos devoirs. Votre récompense est dans la satisfaction que vos frères éprouvent en voyant votre correspondance régulièrement suivie, vos registres bien tenus, votre continuelle présence d'esprit, vos lumières appliquées à toutes les circonstances et à toutes les matières.

La sûreté de la loge dépend de votre surveillance, frère premier expert; chargé de préserver le temple de l'envahissement que pourraient tenter les faux-Maçons, et de le défendre contre la hardiesse des profanes, votre attention plus ou moins active nous conserve ou nous compromet. Il ne peut entrer dans ma pensée que vous soyez capable de méconnaître vos devoirs; mais il est indispensable que je vous rappelle à

cette méfiance conservatrice qui paralyse les tentatives, déconcerte les projets, et maintient la sécurité. Quel plus important emploi que celui qui nous donne des droits sacrés à la confiance générale!

La probité, l'ordre et l'exactitude sont les qualités essentielles du trésorier. Le frère qui est revêtu de cet emploi n'a aucun avis à recevoir, il est Maçon, il est donc probe, soigneux, régulier, et le nommer, c'est faire son éloge.

Le même esprit de délicatesse et de rectitude est également le partage du frère hospitalier; mais ce frère réunit à cet emploi une charge bien précieuse pour le cœur d'un Maçon. Honoré de la confiance spéciale de la loge, il protége, soigne et soulage les Maçons malheureux et les malades de l'atelier. Il doit être réellement infatigable; mais qu'il se tienne en garde contre le vice indigent! La prudence doit régler les mouvemens de sa sensibilité.

Je vous dois aussi quelques exhortations, frère maître des cérémonies. Vos fonctions ne sont point d'une faible importance. Désigné par la loge pour introduire, accompagner et placer les frères qui la favorisent de leur présence, organes des jeunes frères et des visiteurs timides, vous êtes chargé de faire les honneurs d'une société qui se fait un devoir d'accueillir tous les FF.·. avec la franchise qui distingue les Maçons, et l'urbanité

qui caractérise les Français. De votre abord gracieux, de votre langage plein d'aménité, dépend l'idée qu'on se forme de l'assemblée que l'on vient visiter; et rien ne frappe aussi défavorablement le visiteur, que le manque des formes aimables de la douce fraternité. Je vous invite, mon frère, à vous rappeler constamment l'esprit de votre emploi, bien persuadé que si vous ne le perdez pas de vue, notre respectable loge sera toujours dignement représentée.

Frères chargés des autres fonctions de l'atelier, vous connaissez l'étendue de vos devoirs, et cela vous suffit pour bien les remplir. Parties diverses d'un grand tout, souvenez-vous que les choses ne sont belles et parfaites que lorsqu'elles marchent concurremment à la même fin, et que leur organisation est complète.

Je touche à la fin de mon discours, et je m'en félicite. Le langage que j'ai été forcé de tenir ne convient ni à mes talens, ni à mon caractère, et j'ai trouvé mon rôle pénible. Mon obéissance prouve cependant que je sais respecter et remplir mon devoir. Dans le bien, imitons-nous et fortifions-nous mutuellement.

J'ai invité les nouveaux officiers de cet atelier à se rappeler leurs devoirs. Ce n'est pas assez, il convient que je m'adresse à tous les membres de la loge; oui, mes frères, oui, c'est à vous tous que je vais parler.

Dans ce que j'ai dit, recueillez des leçons pour les temps futurs. Un jour vous serez officiers, et vous aurez les mêmes fonctions à remplir; mais, en attendant, disposez-vous à reconnaître, à respecter les chefs de votre choix; appliquez-vous à les seconder; facilitez-leur ce que les emplois dont ils sont chargés peuvent avoir de pénible; soyez dociles à leurs invitations et prompts à faire ce qu'ils désirent; ne les forcez point à user de l'autorité de leur ministère. N'oubliez pas que s'ils sont vos frères, ils n'en sont pas moins vos supérieurs; souvenez-vous qu'ils ne peuvent rien sans vous; mais pensez aussi que vous n'existez comme corps que par eux. Ne résistez point à leurs avis qui dirigent toujours vers le bien; et si vous cessiez un instant de concourir à l'avantage général, ce serait non-seulement une infraction coupable de vos propres lois, mais encore le principe de vos troubles, de votre désorganisation, de votre perte, de la chute du temple et de la dissolution de notre société.

Si vous êtes dociles, vos supérieurs seront justes, et vos efforts mutuels ne tendront qu'à la félicité commune. Cette harmonie existant dans toutes les loges, l'ordre prospérera; il était depuis long-temps célèbre, il deviendra immortel.

✵

DISCOURS

SUR L'INAUGURATION D'UN TEMPLE MAÇONNIQUE.

Le jour n'y finit point, et la nuit, avec ses sombres voiles, y est inconnue; une lumière pure et douce se répand autour des corps de ces hommes justes, et les environne de ses rayons comme d'un vêtement. Cette lumière n'est point semblable à la lumière sombre qui éclaire les yeux des misérables mortels, et qui n'est que ténèbres; c'est plutôt une gloire céleste qu'une lumière: elle pénètre plus subtilement les corps les plus épais que les rayons du soleil ne pénètrent le plus pur cristal: elle n'éblouit jamais; au contraire, elle fortifie les yeux, et porte dans le fond de l'ame je ne sais quelle sérénité: c'est d'elle seule que ces hommes bienheureux sont nourris; elle sort d'eux et elle y entre; elle les pénètre et s'incorpore à eux comme les alimens s'incorporent à nous. Ils la voient, ils la sentent, ils la respirent; elle fait naître en eux une source intarissable de paix et de joie. (Fénélon, *Télémaque*, liv, 19.)

Mes frères,

Tout ce qui tient aux cérémonies des Francs-Maçons est auguste et inspire un intérêt dont les cérémonies profanes ne sont pas toujours favorisées. Tout est solennel dans la Franche-Maçon-

nerie : l'installation d'une loge, les fêtes de l'Ordre, l'adoption d'un lwton, les pompes funèbres, présentent à l'attention des tableaux parfaits de grandeur qui, en excitant l'étonnement et l'admiration, donnent lieu aux émotions les plus vives et souvent les plus douces.

Frappé de ce qu'il y a de sublime dans ces belles et pieuses solennités, je vais essayer de vous retracer les principaux détails de l'inauguration d'un temple maçonnique; et autant que mes faibles moyens me le permettront, je vous ferai partager les sentimens de respect que j'ai éprouvés et le plaisir dont je me suis senti ému.

L'amour de la vertu forme les Francs-Maçons et leur fait élever des temples dans lesquels ils doivent journellement travailler pour la gloire du Créateur suprême, pour le bonheur de leurs semblables, pour leur propre bonheur. Une respectable loge ayant fait élever l'un de ces temples, résolut de lui imposer le caractère authentique qui devait le distinguer des monumens des hommes. Elle se prépara long-temps à cet acte important, elle instruisit de son projet les loges, ses sœurs, et les frères isolés, enfans de la grande et vertueuse famille. Le jour désigné pour la solennité étant arrivé, la loge qui s'était chargée de faire l'inauguration, se présenta dans le local du temple dont elle prit possession; elle plaça à toutes les avenues des frères qui devaient les

garder. A l'heure indiquée, tous les membres de la loge se rendirent de la salle des *pas perdus* dans celle du *parvis*. Les portes closes, des frères furent chargés de ne permettre l'entrée de l'assemblée qu'aux Maçons réguliers. Le vénérable s'étant placé dans le lieu qui représente l'orient, les surveillans s'étant placés dans le lieu qui représente l'occident, les officiers de l'atelier étant à leurs places respectives, tous les frères se trouvant distribués sur les colonnes, le vénérable frappa un coup qui fût répété au midi et au nord : l'ordre et le silence régnaient dans l'assemblée. Le vénérable, informé que tous les frères présens étaient Maçons et membres de la loge, ouvrit les travaux au grade d'apprenti, et après avoir fait tuiler les visiteurs, il ordonna d'introduire ces frères, qui furent reçus avec joie, mais auxquels on ne rendit aucun *honneur*, la faible clarté qui n'était produite que par une torche enflammée, la non disposition du lieu et la circonstance de la solennité, ne permettant pas qu'on s'occupât d'une chose étrangère à la consécration du temple.

Après avoir annoncé la cause de la réunion, le vénérable fit distribuer à tous les officiers de la loge des gants de peau blanche; il prévint l'atelier qu'il allait se mettre à la recherche du feu sacré, et aussitôt il remit son maillet à l'ex-vénérable, et descendit de l'orient. Les surveillans

confièrent les leurs à deux frères experts, et ils se réunirent au vénérable, qu'accompagnèrent, encore le frère orateur, le frère secrétaire, le premier expert, le trésorier et le grand-maître des cérémonies. Le cortége était précédé par le frère terrible. Pendant la marche vers le temple, une harmonie convenable à la situation, se fit entendre et ne fut suspendue que lorsque le frère orateur-adjoint eut manifesté l'intention de parler. Un profond silence régna alors dans toute l'assemblée. Le frère orateur-adjoint retraça dans un discours simple, mais plein d'onction, les causes de la recherche du feu créateur; il démontra l'origine de ce feu sacré, et forma des vœux pour que la recherche fût heureuse et peu longue, afin que les Maçons ne restassent pas long-temps privés des moyens de se livrer au travail. « Privés de la vraie lumière, ajouta-« t-il, nous ne pourrions nous conduire qu'a-« vec hésitation, et si nous conservions les fa-« cultés et le caractère des vrais Maçons, le lieu « de notre réunion n'étant point éclairé par « cette lumière divine qui donne le zèle et la « confiance, nos travaux n'auraient aucune con-« sistance, aucun mérite digne d'être remar-« qué. »

Le frère orateur-adjoint avait à peine terminé son discours, que l'on entendit frapper plusieurs coups. Une porte s'ouvrit, et une voix forte

demanda : *Qui êtes-vous et que voulez-vous?* Le vénérable répondit : *Je suis le maître qui cherche la lumière.* La voix répliqua plus doucement : *Puisqu'il est ainsi, entrez et soyez satisfait.* Dans ce moment l'on battit le silex, et peu d'instans après, le cortége revint. Le vénérable portait allumée une bougie de cire vierge qu'il déposa sur l'autel. Il reprit son maillet. Les surveillans et les frères du cortége retournèrent à leurs places.

Le vénérable montra l'étoile vierge en disant :

Qu'elle soit l'aurore d'un beau jour et le précurseur de l'astre divin qui doit éclairer le nouveau temple.

L'harmonie fit entendre des accords d'allégresse. Le vénérable et tous les frères du cortége se mirent de nouveau en marche et se dirigèrent vers le temple afin de le purifier. Le frère orateur-adjoint, par une courte allocution, prépara l'assemblée à y pénétrer.

Le vénérable étant parvenu à la porte du temple nouveau, frappa trois coups. Le frère qui était dans l'intérieur lui répondit, et les deux battans de la porte s'ouvrirent. Le frère terrible s'avança seul, et d'une voix tonnante, il s'écria : *Eloignez-vous, profanes, voici les fils de la lumière!* Le vénérable, suivi du cortége, entra dans le temple, se purifia, et répandit l'eau lustrale dans les trois parties mystérieuses. Il brûla

des parfums qui étaient placés au bas de l'orient et au centre des colonnes du midi et du nord, et le temple fut éclairé. Le cortége retourna dans la salle du *parvis*. Le vénérable annonça que le temple était disposé pour recevoir les frères; aussitôt il se remit en marche, et tous les frères le suivirent selon leurs grades et leurs rangs. Les surveillans terminaient la marche, qui s'était faite dans le plus grand ordre et au son de l'harmonie. Arrivés au temple, les frères se placèrent dans l'ordre qui avait été établi dans la salle du *parvis*. Le frère premier expert s'étant assuré que le temple était couvert, et l'annonce en ayant été faite, le vénérable déposa le feu sacré dans le nuage élevé sur sa tête. Les surveillans allumèrent les étoiles de leurs colonnes. Le vénérable dit : *Maintenant que le feu divin brille dans cette auguste enceinte, parcourons-la dans toute son étendue, et adressons à chaque emblème des vertus qui la décorent, l'hommage de notre amour et de notre vénération.* Le vénérable, suivi de tous les frères, fait intérieurement trois fois le tour du temple. De retour à l'orient, il annonce par le nombre ternaire, l'inauguration de l'atelier, et les surveillans proclament cette annonce sur leurs colonnes. Une hymne en actions de graces fut exécutée par des frères artistes; le triple applaudissement acheva d'exprimer l'allégresse de tous les Maçons. Le frère orateur,

dans un discours savant et lumineux, retraça les divers points de la cérémonie, rappela aux Maçons leurs devoirs fraternels, et offrit au grand Jéhova, au nom de la loge pieuse et reconnaissante, un noble tribut de louanges. Des actes nombreux de bienfaisance signalèrent l'heureuse impression de ce discours. Un banquet volontaire termina une cérémonie qui avait attiré un concours immense de Maçons de tous grades et de tous les Orients, de nombreuses députations de loges, et un grand nombre d'officiers et de membres du sénat maçonnique.

Puissent de telles cérémonies se répéter souvent pour la prospérité de l'Ordre, pour notre bonheur et pour la gloire du grand Architecte de l'univers!

DISCOURS

SUR UNE INSTALLATION DE LOGE.

> Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé, les choses parleront assez d'elles-mêmes. (BOSSUET, *Or. fun. de la reine d'Angleterre.*)

MES FRÈRES,

L'homme veut se survivre. Il sent son néant; et pour ne pas mourir tout entier, pour rattacher son souvenir à quelque chose de grand et de durable, il crée, il bâtit; mais, souvent abusé par l'espérance, il meurt avec ses propres créations, ou, plus infortuné encore, il voit, avant d'avoir atteint le terme de sa vie, disparaître pour jamais ce qu'il avait exécuté.

C'est cependant à cette espérance, souvent si illusoire, que nous devons les œuvres du génie et tant d'ouvrages matériels qui font notre gloire ou notre bonheur.

Qu'auraient été nos pères si leurs ancêtres se fussent tenus dans un état d'apathie et d'inaction? Que serions-nous si les auteurs de nos jours

n'eussent pris soin de cultiver nos talens naturels ou de diriger nos esprits?

L'homme est donc fait pour se survivre; et rien ne prouve autant qu'il a la conscience de ce qu'il vaut, de ce dont il est capable, que ce noble désir d'élever des monumens qui attestent son existence bien long-temps après qu'il a cessé d'être.

Secondons ces généreuses dispositions; que l'espèce entière soutienne l'individu; que l'individu reconnaissant célèbre ceux qui lui préparèrent des appuis, et qu'il aspire à la gloire en travaillant à son tour pour l'utilité de tous.

S'il suffit d'être homme pour aimer à édifier, il faut être Maçon pour se plaire à être continuellement à l'œuvre. Les travaux se succèdent sans cesse; du travail particulier on passe au travail en commun, et de ce travail on revient au premier, pour retourner ensuite à l'autre.

Des Maçons zélés pour la propagation de l'Ordre se réunissent, et, sans renoncer à fréquenter d'autres ateliers, veulent en bâtir un qui leur appartienne en propre. Leur désir est transmis à l'autorité suprême, au sénat Maçonnique; bientôt tous les voeux sont comblés, des ordres approbateurs autorisent l'édifice: d'illustres chefs viendront consacrer le lieu et poser la première pierre.

Le jour est indiqué. Les membres de la loge en instance se réunissent; leurs amis, leurs frères

se joignent à eux; un discours de celui qu'ils ont choisi pour chef leur annonce l'heureuse nouvelle, les prépare à l'obéissance, à l'activité, et leur fait entrevoir dans la prompte confection de l'ouvrage, la récompense de leurs vœux et de leurs soins. Bientôt un message avertit de l'arrivée des officiers du sénat Maçonnique, chargés de l'honorable mission de travailler à la pose des premiers matériaux. Une députation de neuf membres de la loge va au-devant des commissaires, les reçoit, les complimente, et prend connaissance des pouvoirs qui les constitue. Une partie de la députation revient rendre compte de la démarche et de la vérification qui a été faite; le chef les renvoie aussitôt auprès des commissaires, et il invite les ouvriers à se dépouiller de leurs ornemens Maçonniques, mais à garder leur tablier, symbole du travail. Une députation de sept frères se rend dans la salle du *parvis*, et porte sur des coussins pour être présentés aux commissaires, les maillets de la loge, des gants blancs et des bouquets. Des étoiles et l'harmonie accompagnent la députation, qui, après avoir rempli son objet, rentre en précédant les commissaires. Le vénérable et les surveillans attendent les illustres députés à la porte du temple; ils les conduisent à l'orient, en les faisant passer sous la voûte d'acier. Le premier des trois commissaires monte sur le trône, et fait occuper par ses deux

collègues les places des surveillans; il annonce ensuite le motif de sa mission; ouvre les travaux du Grand Orient de France, fait connaître par une lecture, et transcrire sur le livre d'architecture de la loge, le contenu des pouvoirs et la teneur des constitutions accordées par le Grand Orient; et, dans un discours sur les principaux devoirs des Maçons et des ateliers, il donne des avis fraternels et des instructions lumineuses aux ouvriers dont il vient régulariser et partager les travaux. Après ce discours, il proclame par trois fois l'installation de la loge: cette proclamation est répétée sur les deux colonnes. Pendant ce temps, les frères se décorent; de nouvelles étoiles sont allumées; l'encens fume sur les autels placés à l'orient, au midi et au nord; l'harmonie exécute un morceau d'allégresse, et un triple applaudissement manifeste la joie générale, qu'il régularise et sanctionne. Le président invite le vénérable à prêter au pied du trône le serment de fidélité, que répètent ensuite les surveillans, les officiers et tous les frères. Le président, après avoir donné le mot de semestre et fermé les travaux du Grand Orient, rend au vénérable le maillet qui lui avait été confié; les surveillans de la loge sont réinstallés dans leurs fonctions. Le premier soin du vénérable est de remettre en activité les travaux de la loge, et d'exprimer la reconnaissance de l'atelier; de faire au nom de tous

les frères la profession de foi d'usage, et de promettre au Grand Orient et à l'Ordre une fidélité à toute épreuve et la plus parfaite exactitude; enfin, d'assurer les commissaires en particulier des sentimens affectueux qui leur sont dus et offerts pour la dignité, la grace et l'obligeance qu'ils ont mises à remplir leurs fonctions. Cet hommage rendu, le frère orateur obtient la parole. Son tracé d'architecture est éloquent et lumineux; il contient des recherches savantes sur l'histoire de la Franche-Maçonnerie; il renferme d'excellentes idées sur les moyens à employer pour donner à nos réunions autant d'éclat que d'importance; et terminant avec une grande flexibilité d'esprit un tracé du plus haut intérêt, il fixe notre attention sur la célébration de nos fêtes, et nous prépare à l'auguste fête de ce jour.

Plusieurs frères succèdent à l'orateur, et tous prouvent que leurs écrits sont, comme leur conduite, dignes d'être proposés pour modèles.

Le zèle du vénérable et de tous les frères ayant heureusement mis à fin les travaux du jour, le vénérable invite les ouvriers à se rendre, dans l'ordre des dignités et des places, à la salle du banquet. L'harmonie précède la marche; elle accompagne toutes les santés, elle embellit les cantiques, et ne cesse de se faire entendre que lorsque les frères se sont séparés en paix, et en bénissant le grand Architecte de l'univers des

bienfaits qu'il daigne répandre avec abondance sur l'ordre Maçonnique et sur le monde profane.

DISCOURS

AUX OFFICIERS DU GRAND ORIENT DE FRANCE, VISITEURS D'UNE LOGE NOUVELLEMENT INSTALLÉE.

> Quiconque flatte ses maîtres les trahit; la vérité est le premier hommage qu'on leur doit: on ne tient plus à l'honneur et au devoir dès qu'on ne tient plus à la vérité, qui, seule, honore l'homme, et qui est la base de tous les devoirs. (MASSILLON, *Petit Carême*, premier Discours.)

TRÈS RESPECTABLES FRÈRES,

La reconnaissance, si je peux me servir d'un langage peu convenable peut-être, est l'intérêt volontaire d'une dette sacrée. Les cœurs honnêtes l'acquittent avec exactitude, parce qu'ils se trouvent heureux de remplir les engagemens qu'ils ont contractés. Dans la circonstance présente, le Grand Orient est l'obligeant, et notre respectable loge, l'obligée.

Naguères nous n'étions rien. Maçons peu nombreux et dispersés, sans temple, sans chef,

sans appui, nous ne savions où nous réunir; nous ignorions où étaient les ateliers et les maîtres. Pleins d'ardeur, mais n'ayant que des moyens paralysés par l'impuissance de les employer convenablement, nous demeurions dans une inaction funeste. Pour sortir de cet état affligeant, nous nous sommes adressés au Grand Orient de France; il nous a entendus et aidés; et aujourd'hui que nous sommes en pleine activité, nous recevons dans l'asile qu'il nous a procuré et nos amis et nos bienfaiteurs.

Que notre gratitude est profonde!

Maçons libres, nous ne reverrons pas, sans oser y attacher nos regards, l'idole que le corps des Maçons français a élevée pour en être protégé dans les occasions où le réclament des intérêts ou des besoins pressans; nous saurons concilier le sentiment de notre puissance innée avec les égards et le respect que nous devons aux plus hautes vertus, aux lumières les plus éclatantes.

Le Grand Orient, et je le dis pour l'instruction de nos jeunes frères, est le sénat maçonnique en France. Tous les Maçons des divers Orients du royaume l'ont établi d'un consentement général, par la réunion en diète permanente de leurs députés et de leurs vénérables. Le Grand Orient, organe de la volonté et ministre de la puissance de l'Ordre entier, est tout pour eux. On le reconnaît pour régulateur, pour protec-

teur. Soumis à ses lois, à sa puissance, les ateliers reçoivent la loi qu'il dicte, et tous les corps maçonniques n'ont d'existence, d'action légale que par sa volonté que dirige la justice.

Sans les loges, le Grand Orient n'existerait pas ; sans le Grand Orient, les loges seraient sans consistance, et les Maçons sans appui, sans point central. Il est donc de toute nécessité qu'il y ait un Grand Orient, puisque notre existence et l'harmonie parmi nous en dépendent. Il est donc indispensable que le Grand Orient soit toujours ce qu'il est, le directeur, le conseil et le soutien des loges et des Maçons.

Il n'est point dans son essence, dans ses principes, dans son intérêt, dans son intention, qu'il y ait de sa part envers qui que ce soit, injustice, abus d'autorité, infraction des lois, des règles et des usages de notre association. Il serait aussi impossible de voir le Grand Orient devenir l'oppresseur des loges et des frères, qu'il serait inouï de trouver un père capable de détruire ses enfans.

Si, par le seul fait de son existence, le Grand Orient est éminemment juste, secourable, indulgent, intéressé à notre conservation, à notre prospérité, il est du devoir de tout frère de l'aimer et de faire des voeux pour sa conservation. Les loges lui doivent une soumission entière, et les frères sans distinction un respect inaltérable.

Ces sentimens sont ceux de tous les ateliers des Orients français; et le Grand Orient de France y verra l'esprit fraternel et dévoué qui anime quiconque a le bonheur de vivre sous son gouvernement.

Vous avez été témoins, très respectables frères, de nos dispositions et de nos travaux pendant l'*instance* dans laquelle nous nous sommes trouvés. Nous tracerons ici la conduite que nous avons tenue, afin qu'elle serve de règle aux loges non constituées.

Incertains si nous obtiendrions notre régularisation, nous nous sommes bornés à travailler régulièrement, à mettre en action les instructions tracées, à familiariser les ouvriers avec leurs devoirs, à exercer les chefs. Les cahiers du Grand Orient ont été continuellement sous nos yeux, et nous ne nous en sommes jamais écartés; la décence s'est toujours fait remarquer dans la tenue et dans le langage des frères; l'ordre a sans cesse présidé à tous les travaux, l'activité a été continuelle. Quoique autorisés à nous adjoindre des ouvriers de notre choix, nous nous sommes dispensés d'employer ce surcroît de force. Nous avons pensé que l'incertitude de notre état ne nous permettait pas de constituer des Maçons. Nous ne savions pas nous-mêmes si notre réunion serait régularisée un jour.

Installée comme atelier et avouée du Grand

Orient, cette réunion a conservé ses vertus actives. L'ordre et la décence n'ont pas cessé de régner parmi nous. Une administration sage a maintenu la paix dans notre sein. Nos finances sont utilement employées; nos registres tenus avec exactitude; nos officiers remplissent scrupuleusement leurs devoirs; les frères sont dociles, zélés et laborieux.

Nous aimons de cœur tous les Maçons; nous secourons autant qu'il est en notre pouvoir les frères indigens, et nous nous plaisons à propager les vertus maçonniques. Nous étudions en silence, nous enseignons avec modestie; et lorsque nous pouvons apprendre quelque chose d'utile, nous ne dédaignons pas de nous instruire.

Tels sont les principaux traits de notre conduite.

Mais s'il est de notre devoir de vous rendre compte de nos travaux, nous devons craindre aussi d'abuser de votre attention. Nous allons terminer par le juste hommage que nous adressons au Grand Orient, un discours dont la forme réclame toute votre indulgence.

Nous sommes dévoués au sénat maçonnique. Nous honorons la sagesse de sa conduite, l'importance de ses arrêtés, l'utilité de ses discussions. Nous reconnaissons hautement qu'aucun corps ne peut être mieux composé, plus heureusement régi, plus digne enfin, par tous ses

mérites, de la confiance des loges, de l'affection des frères.

Puisse ce sincère hommage lui être agréable, lui prouver que nous le chérissons autant que nous le respectons !

Dignes officiers et membres du Grand Orient, vous avez avec les vertus de votre illustre corps, celles que possèdent les hommes les plus distingués.

DISCOURS

SUR L'AFFILIATION ENTRE LES LOGES.

> Aimons la sagesse, aimons tous les hommes; mais ne considérons, ne fréquentons que ceux qui la chérissent.
>
> ANAXAGORE.

MES FRÈRES,

Le but de toutes les associations vertueuses est de lier les hommes par les douces habitudes qu'on leur fait contracter en les rassemblant. Depuis que nous vivons en société, nous avons eu des réunions, et ces réunions n'ont cessé de procurer de grands avantages du moment où elles ont prouvé qu'elles étaient estimables. Désirons le rapprochement journalier des hommes

généreux ; car l'isolement produit l'indifférence, qui touche de bien près à l'égoïsme. Il faut être recherché pour se plaire à rechercher les autres ; il faut vivre dans la société pour être heureux et pour contribuer au bonheur des autres ; parce que dans les réunions recommandables on se prodigue mutuellement et comme à l'envi ces soins officieux, ces égards désintéressés, ces services toujours volontaires, qui inspirent à nos cœurs nés sensibles ce sentiment de gratitude, source de nouveaux bienfaits, et qu'il est aussi doux de recueillir de la bouche de son semblable que de l'exprimer soi-même.

L'âge d'or a existé, je ne puis en douter, et je vais m'efforcer d'en établir la preuve. Le citadin aime le luxe, la table, le jeu, tous les genres de plaisirs ; l'habitant de la campagne est simple dans ses goûts, frugal dans ses repas, sobre dans l'usage des plaisirs, et indifférent pour ce qu'on peut appeler nos jouissances sociales. Essayons de faire disparaître tout ce qui excite les désirs que nous devons à la corruption, enfant du mauvais génie de l'homme ; quittons la ville, fuyons les choses qui peuvent enflammer nos sens ; et, en devenant modérés comme les paisibles habitans des hameaux, nous remonterons à l'âge d'or, qui n'était autre chose que la vie champêtre. Vous souriez, mes frères, à mon *Utopie!*... Continuons. Dans ces temps heureux

où l'on ne se nourrissait point du sang et de la chair des animaux, les sens étaient calmes; on ne les irritait point par des substances étrangères que nous ne nous procurons qu'à grands frais. On se contentait des choses simples, qui s'offraient continuellement près de nous: des fruits et du lait.

Les hommes qui ont travaillé à former des réunions, et notamment celle de l'antique Maçonnerie, que je distingue parmi les belles institutions des temps passés, n'ont pas prétendu ramener l'âge d'or tel qu'il a existé, l'entreprise eût été inexécutable; mais ils voulaient nous rendre à ces sentimens de modération, de concorde et d'amitié qui furent le partage des premiers humains: ceci est plus réel.

Je n'entreprendrai pas de vous signaler les immenses bienfaits que chacun de nous recueille de l'association des Francs-Maçons; ils vous sont connus; vous les avez souvent retracés vous-mêmes, et vous n'êtes nullement étrangers à l'art de développer les connaissances les plus importantes de notre institution; mais je saisis avec le plus vif plaisir l'occasion de l'acte solennel qui unit intimement deux respectables loges, pour occuper encore quelques instans votre attention en traçant les avantages qui résultent pour les individus de l'affiliation entre les corps.

Il n'en est pas de notre Société comme de la société des profanes. Dans celle-ci, plus on

s'isole, plus on est tranquille, moins on a à craindre; dans la première, au contraire, plus les réunions sont intimes et nombreuses, plus on ressent l'heureuse action qu'exerce de mille manières un grand nombre de frères sages ou aimables, et souvent l'un et l'autre ensemble.

On prétendra, je le sais, que les associations des corps maçonniques sont contraires aux principes de notre institut; il ne m'appartient pas de décider un point de cette importance; je ne dois m'occuper que de l'acte fait et non de l'acte à faire.

C'est donc en ce sens que j'envisagerai mon sujet et que je le traiterai en bon et loyal frère.

On ne peut se dissimuler que dans toutes les sociétés, c'est-à-dire que partout où il y a des hommes, et la Société maçonnique n'est point exempte de payer son tribut à la faiblesse humaine, l'inertie et le découragement se manifestent lorsque l'on est en petit nombre, car le feu sacré n'est pas également actif dans tous les cœurs. Alors, et sans presque s'en apercevoir, on devient moins sévère sur le choix des aspirans; on néglige ses devoirs maçonniques; et les assemblées, au lieu d'être complètes et animées d'un zèle ardent, sont à peine composées de quelques frères qui travaillent sans courage et sans espoir... Mais deux corps égaux en force, en mérite, en ardeur, se réunissent-ils? leurs forces

s'accroissent; les avantages dont ils jouissent se multiplient, et leur mérite s'agrandit; ils s'appuient l'un sur l'autre; ils ne désirent point, ou ne désirent plus, une augmentation qu'il faudrait acheter par des sacrifices, et ils travaillent avec plus d'ardeur et d'assiduité : les frères, stimulés les uns par les autres, luttent en quelque sorte de talens, d'empressement et de science, et cette lutte, toujours honorable et si digne d'encouragement, ne produit jamais l'envie, jamais aucun sentiment jaloux; elle est toujours avantageuse et agréable.

A ces résultats précieux d'une noble concurrence se joignent d'autres résultats non moins désirables, des plaisirs doux et purs.

Les solennités de l'Ordre, les fêtes de renouvellement de l'affiliation de deux loges, les banquets de famille, les réunions amicales, sont des causes charmantes de rapprochement. Les travaux et les actes de bienfaisance les précèdent, et une gaîté vive, sans tumulte, les termine avec la décence et la discrétion qui caractérisent les bons Maçons, les hommes bien nés.

Heureuses conséquences de l'association des loges, vous développez, en tableaux nombreux et variés, les aimables traits du caractère du Franc-Maçon, que vous nous faites envisager dans ses actions morales ou observer dans ses doux plaisirs.

DISCOURS

SUR LA CINQUANTAINE MAÇONNIQUE.

> Ainsi, cédant aux charmes de nos liens sociaux, nous voyons avec joie deux époux vertueux renouveler leur union après cinquante ans de bonheur.

MES FRÈRES,

Il est dans la nature humaine un ordre que rien ne peut altérer. Tout doit avoir son cours, et ce cours est borné ou étendu selon la volonté du Créateur suprême.

Quels que soient nos vœux, nos biens, notre prévoyance, nous ne conservons que jusqu'au temps marqué pour la destruction ce qui paraît le plus inébranlable, et nous sommes contraints par les arrêts immuables de la puissance divine de laisser périr à l'instant ce qui doit tomber de suite: heureux frein à la témérité humaine!

Ne nous affligeons point en voyant ce qui s'éclipse après un court espace de temps; mais célébrons par des fêtes ce qui passe le terme probable.

Ainsi nous admirons la durée de ces monu-

mens célèbres qui ont survécu à tant de monumens non moins admirables; ainsi nous considérons avec étonnement ce pin antique resté seul debout, tandis que ses égaux sont tombés sous les coups de la foudre ou sous la hache des hommes; ainsi nous vénérons ce patriarche qui a vu naître et périr tant de générations; ainsi, cédant aux charmes de nos liens sociaux, nous voyons avec joie deux époux vertueux renouveler leur union après cinquante ans de bonheur.

L'institut célèbre de la Franche-Maçonnerie remonte à la naissance des choses. Création parfaite de la Divinité, il n'aura point de terme; mais il ne peut en être ainsi des associations auxquelles il donne lieu. L'institut est le corps sacré des préceptes divins; les associations, où il se développe et se pratique, sont des réunions d'hommes; et comme la période de l'existence de l'homme est bornée, on voit naître continuellement de ces associations, mais on en voit peu dépasser le terme ordinaire de la vie de leurs fondateurs.

Une loge de l'Orient de Paris avait atteint la cinquantième année de son existence; elle avait encore son fondateur, vieillard de quatre-vingt-dix ans, et ce double motif de joie la détermina à célébrer par une fête maçonnique le double bienfait dont elle jouissait. Elle fit connaître son intention au Grand Orient de France et aux

autres loges de l'Orient, et le Grand Orient et les loges et les Maçons isolés, se plurent à y concourir par leur présence.

Le jour où devait se célébrer la fête parut enfin; il était pur, il se passa sans nuage.

Le local de la loge est disposé; les cours, les escaliers, les salles de réception, toutes les parties du local, sont garnies de riches tapisseries et décorées d'arbustes et de caisses de fleurs. Le temple, la salle des banquets, sont ornés avec élégance. Une garde profane fait le service aux différentes avenues extérieures du local; une autre garde militaire, composée de Maçons, veille à la sûreté intérieure.

Les travaux s'ouvrent au premier grade, et l'on introduit successivement, avec les honneurs dus à leurs grades, les visiteurs, les députations de loges munies de pouvoirs écrits, les vénérables, les présidens de chapitres, les membres et les officiers du Grand Orient. Tous ces frères reçoivent, par l'organe du vénérable et par les applaudissemens de la loge, le témoignage de la satisfaction que fait naître leur présence.

Le grand-maître des cérémonies annonce que le vénérable fondateur est dans le porche. Le vénérable titulaire ordonne son introduction, et envoie à sa rencontre un cortége dans l'ordre suivant: Deux gardes du temple, deux aides des cérémonies, deux experts, la bannière de la loge,

les bannières des loges représentées par leurs députations, deux lanciers, les étendards du souverain chapitre de la loge, deux autres lanciers, la députation envoyée par l'atelier au vénérable fondateur, des maîtres de cérémonies portant des fleurs qu'ils répandent avec profusion. Le vénérable fondateur, qui vient à la suite du cortége, est conduit par le grand-maître des cérémonies. Deux experts, deux gardes du temple, terminent la marche. Pendant ce temps, une musique mélodieuse remplit le temple de sons enchanteurs. L'encens brûle sur trois autels et s'élève en nuages ondoyans jusqu'à la voûte azurée. Une pluie de fleurs tombe sur le vieillard. Le bruit régulier des maillets et le léger cliquetis des glaives se réunissent pour imprimer à la cérémonie un caractère sacré et mystérieux. Le cortége étant arrivé à l'orient, le vénérable titulaire descend du trône, s'avance au-devant du vénérable fondateur, l'embrasse, lui offre son maillet; après l'avoir complimenté, il l'installe à la place qu'il occupait et s'assied près de lui. Le vénérable fondateur exprime avec émotion ses remercîmens, se place sur le trône, et ordonne la continuation des travaux. Le grand-maître des cérémonies annonce l'arrivée de la députation nommée par le Grand Orient de France. Le vénérable fondateur envoie reconnaître les pouvoirs des commissaires, et, sur le compte qui lui est rendu, il se fait remettre

les maillets des surveillans. A la tête de tous les officiers de la loge, il se transporte à l'occident; là il s'arrête, et réunissant les trois maillets, il les présente au président de la députation, qui les accepte et les distribue à ses collègues, afin d'ouvrir dans le sein de la loge les travaux du Grand Orient de France. Ces travaux en vigueur, le secrétaire du Grand Orient donne lecture de l'arrêté du sénat Maçonnique et des pouvoirs des commissaires. Le président les fait transcrire sur le livre d'architecture de la loge, et fait renouveler au vénérable fondateur le serment d'obéissance et de fidélité à l'ordre et à la suprême puissance Maçonnique qu'il avait prêté cinquante ans auparavant. Durant cet acte, le président pose sur la tête du vieillard une couronne de roses, de myrte et d'acacia, et accompagne cet hommage, de paroles gracieuses et de félicitations de la part du Grand Orient. Les remercîmens du vénérable ont été pleins d'émotion et de protestations d'attachement et de respect pour les illustres frères qui composent l'auguste sénat des Maçons. Le président, après avoir reçu les nouveaux engagemens des membres de la loge, proclame et fait proclamer par trois fois que la respectable loge existe depuis cinquante ans; il ferme ensuite les travaux du Grand Orient, et restitue les maillets au vénérable fondateur et aux officiers de la loge. Les travaux de l'atelier repren-

nent force et vigueur. Le vénérable fondateur remet son maillet au vénérable titulaire, et lui adresse les paroles les plus obligeantes en l'embrassant. Le vénérable titulaire ordonne l'ouverture des portes du temple, et aussitôt des maîtres de cérémonies portant sur un coussin un glaive, une écharpe et un anneau, entrent au son de l'harmonie. Le vénérable titulaire, organe de la loge, fait hommage au vénérable fondateur de ce tribut fraternel et symbolique de reconnaissance. Son discours et le don excitent la sensibilité du Maçon à qui ils sont adressés; il y répond par l'expression touchante des sentimens les plus paternels et les plus affectueux. Le frère orateur saisit cette occasion pour donner l'historique de la loge, et faire avec une heureuse délicatesse l'éloge mérité du doyen des vénérables et peut-être des frères. Le frère secrétaire rend compte des travaux de la loge pendant les cinquante ans écoulés. Un murmure général, et bien flatteur pour l'atelier qui en est l'objet, se manifeste au résumé des actes de bienfaisance. Les commissaires nommés par la loge pour distribuer une somme de deux mille francs votée à l'occasion de la fête de la cinquantaine Maçonnique, rendent compte de leur mission. Cette somme a été remise au bureau des nourrices pour acquitter les dettes des pères de famille les plus nécessiteux. Le produit du tronc des pauvres, qui s'é-

lève à une somme considérable, est remis aux commissaires, afin qu'ils en fassent la répartition entre les mêmes infortunés.

Un banquet gratuit, auquel ont été invités tous les frères présens, a terminé les travaux d'une réunion d'hommes sages qui se rassemblent pour faire le bien et pour exalter la vertu.

DISCOURS

SUR UNE LOGE D'ADOPTION.

> C'est une question de savoir si la loi naturelle soumet les femmes aux hommes? Non, me disait l'autre jour un philosophe très galant, la nature n'a jamais dicté une telle loi; l'empire que nous avons sur elles est une véritable tyrannie; elles ne nous l'ont laissé prendre que parce qu'elles ont plus de douceur que nous, et par conséquent plus d'humanité et de raison. Ces avantages devaient sans doute leur donner la supériorité, si nous avions été raisonnables; mais ils la leur ont fait perdre parce que nous ne le sommes point. (MONTESQUIEU, *Lettres Persanes*, l. 36.)

MES FRÈRES,

Tout ce qui est sorti de la main du Créateur suprême est beau, grand, admirable; mais la vue continuelle des œuvres immortelles de la Divinité nous familiarise tellement avec ces merveilles, que bientôt s'affaiblit notre admiration et sommeille en quelque sorte notre reconnaissance; et si parfois nous recommençons à sentir le prix de tant de belles créations, c'est lorsque des incidens

nous disposent à considérer, non l'ensemble, mais telle ou telle partie. Cependant il est un chef-d'œuvre qui nous intéresse sans cesse, et ce chef-d'œuvre c'est nous, car notre vanité nous fait nous placer en première ligne et nous porte à nous honorer du premier prix. Lorsque nous avons bien reconnu que nous sommes les créatures par excellence, nous daignons jeter nos regards autour de nous; et, remarquant dans la femme un être qui nous convient assez, qui se rapproche assez de nous, nous la favorisons de notre bienveillance, nous voulons bien la reconnaître pour un chef-d'œuvre du second ordre; mais cette distinction faite, le reste de la création n'est plus à nos yeux qu'une chose ordinaire, naturelle, inévitable. Ce principe des chefs-d'œuvre une fois admis, l'homme ne voit plus que lui et la créature de son choix.

Les hommes de toutes les nations, les Français seuls exceptés, estiment que la femme est d'une nature inférieure à la leur; c'est leur compagne, oui, sans doute, mais ce doit être leur esclave; un être uniquement destiné à obéir à leur volonté ou à leurs caprices. Les Français, plus éclairés, plus sensibles, plus justes, la traitent comme la plus digne moitié d'eux-mêmes. Jeune, elle est à leur yeux d'une espèce supérieure, c'est une divinité. Plus avancée en âge, c'est une épouse, une mère ou une vieille amie.

Cette manière d'envisager la femme est sage. La femme pense et agit comme nous ; elle n'a point la force, mais elle a l'adresse ; elle n'a point le génie, mais elle a la grace ; elle a aussi le talent, l'esprit. Quelques femmes cependant ont les plus belles de nos qualités, et toutes, sous ce rapport, ont en perfection ce que nous n'avons qu'en ébauche. L'homme est une esquisse vigoureuse, la femme est un dessin achevé.

Si, dans l'esprit social, le Français conçoit une si haute opinion de la femme, il est tout simple qu'il l'associe à tout ce qui l'intéresse ; et comme ses occupations sérieuses sont, ainsi que ses plaisirs, partagés par sa belle et charmante compagne, je dirai qu'il n'est point extraordinaire que les Maçons français aient eu l'idée de créer une Maçonnerie pour les dames, afin de rapprocher d'eux ces êtres enchanteurs, dont ils ne peuvent se séparer, et qui font naître les plaisirs partout où ils se trouvent.

C'est donc aux Français que l'on doit la Maçonnerie d'adoption, et c'est leur esprit galant, aimable, ingénieux qui a imaginé et établi ces jolies loges où la sagesse est professée par les mêmes docteurs qui raisonnent sur le plaisir et qui enseignent l'art d'être heureux.

Charmant ouvrage de notre imagination, Maçonnerie française ! Sœurs dignes de rivaliser avec nous, chères et belles compagnes de nos travaux

et de nos pures jouissances, recevez l'humble tribut de ma reconnaissance pour le bonheur que vous me procurez en me fournissant la précieuse donnée du discours que j'adresse à des Français et à des frères!

Une loge d'adoption est la réunion la plus touchante et la plus heureuse de deux sexes destinés à se plaire mutuellement.

Dans un lieu qui reproduit l'image de ce jardin enchanté où le premier homme et la première femme connurent le bonheur de se voir, de s'aimer et de vivre ensemble; dans un site riant où les arbres sont toujours ornés de verdure, où les fleurs semblent naître sous les pas de ceux qui le parcourent; dans un nouvel Eden, sont placés avec une symétrie qui ne sent point la gêne et qui n'offre rien de monotone, des frères dont l'extérieur est aimable et dont le regard, plein d'expression, n'a rien de téméraire; des sœurs dont l'air timide et réservé contraste heureusement avec la vivacité d'un sexe plus hardi. Plus loin, un frère et une sœur, également distingués par la beauté, la noblesse du maintien et l'aisance des manières, donnent le ton à l'assemblée. Au centre de la réunion, chargée de chaînes légères, un bandeau sur les yeux, une jeune vierge docile, mais un peu tremblante dans sa marche, suit avec une hésitation pleine de graces la main qui la dirige. Tout à coup le

bandeau disparaît, et son regard parfois curieux, mais toujours modeste, parcourt le cercle brillant dont elle est entourée.

Le signal est donné. Les aimables habitans du nouvel Eden se lèvent et suivent avec une gaîté modérée le couple régulateur de leurs travaux et de leurs plaisirs.

La salle des festins est disposée. Des rangs symétriques sont établis sur la table pour le service; des faisceaux de fleurs placés devant chaque convive, une clarté éblouissante, un ordre parfait présentent le coup d'œil le plus beau et peut-être le plus pittoresque.

Le banquet a lieu sans confusion, sans tumulte. Les propos délicats et galans, les tendres soins, les attentions empressées des Maçons, préviennent les moindres désirs de leurs charmantes sœurs. Des couplets en l'honneur de l'Ordre et des dames, sont chantés par des frères qui joignent le goût au talent. L'harmonie paie aussi son tribut, en accompagnant la voix enchanteresse des sœurs, et en exécutant des symphonies.

Mais le son des instrumens joyeux se fait entendre; des airs de danse appellent les favoris de Terpsichore. Le grand-maître et la grande-maîtresse, en se levant les premiers, donnent l'exemple; les cavaliers présentent la main aux dames, les groupes se forment; les quadrilles se placent, et la nuit entière est consacrée à l'amusement le

plus chéri de la jeunesse. Lorsque le jour paraît, les familles se réunissent, on se retire ; un repos de quelques heures fera disparaître la fatigue, et chacun reprendra les travaux de son état. Les plus agréables souvenirs feront chérir une institution où les deux sexes se livrent à des plaisirs vifs et doux, sans inconvénient pour l'ordre des Maçons, et sans aucun danger pour les mœurs.

DISCOURS

SUR UNE POMPE FUNÈBRE.

. . . . De l'homme la chimère
Nourrit du lendemain l'attente mensongère ;
Ce lendemain fatal le conduit au tombeau.
Lui-même de ses jours croit tourner le fuseau ;
Il en étend le fil, il en grossit la trame ;
Dans les illusions de l'espoir qui l'enflamme,
Sur un sable mobile il élève, il construit ;
Il projette le jour..., il expire la nuit.

Colardeau, *première Nuit d'Young*.

Mes frères,

Le temple est désert ; les maîtres n'enseignent plus ; les ouvriers ont quitté les travaux ; l'inquiétude et la tristesse règnent parmi les Maçons, car plusieurs d'entre nous ont cessé d'exister.

Un lieu consacré aux regrets confond les jeunes néophytes et les maîtres vénérables; un seul objet occupe tous les esprits; une même affliction se répand dans toutes les ames, et tous les yeux inondés de pleurs se portent sur le même tombeau.

Là gisent perdus pour nous, nos amis les plus sincères et nos frères les plus dévoués.

Là repose ce qui a existé et ce qui maintenant n'est plus que poussière.

Là enfin est l'abîme éternel où les grandeurs disparaissent, où les richesses s'évanouissent, où la gloire s'éclipse, où l'homme heureux trouve un terme à sa félicité, où l'infortuné perd le souvenir de ses souffrances.

O tombe, asile inviolable, tu es tour à tour l'espérance et l'effroi des mortels! Le sage seul te voit avec indifférence.

Mourir est la destinée commune. La mort plane sans cesse sur nous; et, portant avec nous le principe de notre destruction, nous voyons dans chacun de nos mouvemens la cause qui peut nous détruire; chacune de nos passions nous entraîne à notre perte.

La sagesse, la vertu, la force, la beauté ne nous préservent point d'une mort, hélas! inévitable, et tous les instans de notre vie sont témoins des plus cruelles catastrophes.

Voyez ce vieillard dont l'aspect seul commande les égards, le respect et l'admiration : il n'a point abusé de sa jeunesse; la vigueur de son âge viril attestait la régularité de sa conduite; il est devenu sage; et au moment où il peut sacrifier à notre profit le fruit de son expérience, de ses méditations, la mort le frappe.... Etude, réflexions, sagesse, vieillard, tout disparaît...

Voyez cet homme qui, doué des plus heureuses dispositions, a voulu devenir vertueux : il a atteint son but; à force de lutter avec ses passions, il est parvenu à les vaincre; il supporte avec calme l'injustice; il ne hait point ceux qui abusent de sa confiance, qui le maltraitent, qui le déchirent; il est sensible, généreux, tolérant; il console l'affligé, il n'a rien en propre : son bien, son crédit, ses talens, tout est à ceux qui le sollicitent..... Eh bien! la mort l'atteint sans pitié, et les infortunés qu'il secourait iront implorer d'autres hommes qui riront peut-être de leur misère!

Voyez ce guerrier! la gloire est son partage. Intrépide, il terrasse tout ce qui s'oppose à son impétuosité, chaque combat lui assure un nouveau succès. Les ennemis redoutent sa tranquille valeur et tombent sous ses coups inévitables. Il est toujours victorieux et invincible.... Fatalité cruelle! son heure sonne, et un ver le dévore!...

Voyez.... ce sera mon dernier tableau; voyez cette jeune épouse [1]; elle réunit les graces qui séduisent et la beauté qui subjugue; elle est ornée de toutes les vertus; elle adore son époux; elle est toute à ses enfans.... Grand Dieu! la mort la frappe, et cette image de la perfection humaine s'évanouit pour jamais!

Mais, mes frères, je me suis laissé entraîner au sentiment douloureux que nous inspire nécessairement l'idée de notre destruction; d'abord saisie de cette idée, mon imagination ne s'est plus occupée que de la destinée commune des hommes, et j'ai presque oublié que j'avais à vous entretenir de nos douleurs particulières en vous faisant le sombre récit d'une pompe funèbre.

Une respectable loge et son souverain chapitre ayant eu le malheur de perdre plusieurs de leurs membres, dont une partie s'était illustrée dans les armes, voulurent, par une solennité maçonnique, honorer la mémoire des frères qu'ils regrettaient. Le souverain chapitre est représenté par une députation de neuf de ses membres; cette députation est reçue avec les grands honneurs; elle pénètre dans le sein de la loge précédée de ses lanciers et des bannières de ses divers ordres. Une harmonie invisible se fait en-

(1) La femme de l'auteur, la S∴ Bazot, morte en 1809, ayant à peine atteint la vingt-quatrième année de son âge.

tendre, et n'est suspendue que par le son lugubre de la cloche funèbre. Le vénérable se lève et descend du trône. Le cortége, dans l'ordre suivant, se rend en silence au temple de la mort. Le premier expert, le grand-maître des cérémonies, la bannière de la loge, le vénérable, les lanciers, les bannières des quatre ordres, un chevalier portant sur un coussin les ornemens des hauts grades des frères décédés, un autre chevalier portant leurs glaives, la députation du souverain chapitre, les députations des loges convoquées, les vénérables, les officiers du Grand Orient, deux maîtres de cérémonies, plusieurs experts portant les glaives, les ordres et les marques distinctives des dignités civiles ou militaires des frères défunts, les membres des deux colonnes, les surveillans et deux gardes du temple. Arrivé à sa destination, le cortége se tient debout, et pendant quelque temps, il considère l'appareil imposant qui s'offre à ses regards.

Le temple est entièrement tendu en noir; une sombre clarté figure le passage de la vie au néant. Un dais majestueux renferme dans son intérieur l'image de la mort; et cette représentation frappante de vérité, semble dire : *La mort plane sur ta tête ; sois juste, et tu ne craindras pas de mourir*. Au milieu du temple, quatre frères armés entourent un cénotaphe que surmonte un

squelette humain appuyé sur une faulx. Aux pieds de ce monument est représentée l'amitié fraternelle plongée dans le plus profond abattement; aux quatre angles sont placées des cassolettes, et, en avant, l'autel des parfums; une lampe antique éclaire ce spectacle de deuil. Sur la colonne du midi s'élève la colonne mortuaire des membres de la loge et du chapitre; cette colonne est perpétuellement éclairée par une lampe sépulcrale.

Le son déchirant du tam-tam avertit les frères de se livrer au plus profond recueillement. Au son de la cloche funèbre, le frère porteur de la bannière de la loge, le vénérable et les deux surveillans se rendent au tombeau; les lanciers, les bannières des ordres du souverain chapitre, deux chevaliers porteurs des ornemens maçonniques des frères qui ne sont plus, et les experts porteurs dés décors civils et militaires, se réunissent à eux. Un nouveau coup de tam-tam annonce la fin de la marche. Après un moment de silence, une musique plaintive se fait entendre; lorsqu'elle a cessé, le vénérable, en déposant sur la représentation les glaives et les décorations des militaires, dit: « Ils ne tirèrent « l'épée que contre les ennemis de la patrie; ils « furent dignes des plus hautes distinctions. Imi- « tez leur bravoure et acquérez leurs talens, « vous qui marchez sur leurs traces. » Il dit en-

core, en posant les distinctions civiles des autres frères décédés : « Ils furent hommes de bien ; « magistrats intègres, ils ont toujours été les ap- « puis de l'innocence et les vengeurs du crime ; « héritons de leurs vertus. » Il pose ensuite les décorations maçonniques qui lui sont présentées, et dit : « Ils furent bons Maçons ; mes frè- « res, soyons dignes d'eux. » En déposant une couronne d'acacia et de roses, il prononce ces mots : « Puisse la couronne du parfait Maçon « décorer aussi notre tombe ! » Le tam-tam annonce la fin de cette cérémonie ; et au son de la cloche funèbre, le vénérable retourne à l'orient, les surveillans à l'occident, les chevaliers se réunissent à la députation du chapitre, les experts rentrent dans les colonnes. La bannière de la loge est placée en tête du monument ; les bannières des quatre ordres sont déposées aux quatre angles, et les lanciers se placent auprès des drapeaux. Après quelques instans de silence, un coup de tam-tam retentit dans l'enceinte funèbre ; le vénérable et les surveillans se rendent au tombeau ; le vénérable allume les cassolettes. Pendant ce temps, la musique exécute un morceau lugubre. Le vénérable dit : « Que notre « douleur soit égale à notre perte ! » Il retourne à l'orient et les surveillans à l'occident. Bientôt le tam-tam annonce une nouvelle cérémonie. Le vénérable, accompagné des surveillans, se rend au

près du cénotaphe, il répand l'encens sur l'autel des parfums, et dit : « Honorons l'Eternel et « prions pour nos frères. » L'autel s'embrase, l'encens s'élève, le vénérable et les frères se recueillent et s'inclinent; une douce mélodie rend plus touchant encore ce tableau religieux.

A un nouveau coup de tam-tam, le vénérable et les surveillans s'éloignent du tombeau. On exécute une cantate; le frère orateur prononce l'oraison funèbre : le tam-tam annonce le dernier déplacement. Le vénérable, et les frères de l'Orient, les surveillans et tous les frères des colonnes, se rendent en tête du cénotaphe. Ils en font trois fois le tour et le couvrent de fleurs; puis le vénérable inscrit sur la colonne funéraire les noms des Maçons décédés. Le président de la députation du chapitre s'approche du tombeau et prononce à haute voix : *Et consummatum est*. Après ces paroles solennelles, le vénérable et tous les frères reprennent leurs places. Le vénérable et les surveillans répètent par trois fois : « Nos frères **** ne sont plus. » On ferme les travaux, et les frères se retirent en honorant d'un nouveau soupir la mémoire des Maçons qu'ils ont aimés et qu'ils n'oublieront jamais.

DISCOURS

SUR UNE LOGE IRRÉGULIÈRE.

> Non, je n'ai point tort d'oser dire
> Ce que pensent les gens de bien,
> Et le sage qui ne craint rien
> A le beau droit de tout écrire.
>
> VOLTAIRE, *Pièces fugitives.*

MES FRÈRES,

Afin d'inspirer aux jeunes gens un dégoût profond pour l'ivresse, les Lacédémoniens faisaient enivrer un ilote, et l'exposaient au mépris et à la risée du public. Les plus sages moralistes, les plus grands philosophes, les plus illustres orateurs chrétiens, agissaient de même à l'égard du vice, et en le mettant à nu, en le montrant dans toute son horreur, ils eurent la douce satisfaction de le forcer à se cacher ou à perdre toute son influence lorsqu'il était assez hardi pour paraître. Ses formes étant connues, ses déguisemens étant signalés, chacun reconnaissait ses entreprises et évitait de tomber dans ses piéges. Le vice qui ne séduit point n'est pas dangereux.

Ne puis-je pas, ne dois-je pas, mes frères,

suivre l'exemple de si imposantes autorités; et ce que l'on a fait pour la morale, votre propre intérêt ne m'ordonne-t-il pas de le faire pour la Maçonnerie, qui n'est elle-même que la meilleure morale-pratique? Je le pense, et je vais l'essayer.

Préparez donc vos esprits à la peinture vigoureuse qui leur sera offerte; je veux, par la force et la vérité des traits, non pas remplir vos ames d'épouvante, mais y jeter une défiance salutaire. Ecoutez, et ne perdez jamais de vue ce que je vous aurai révélé. Quand votre attention ne sera plus fixée sur des objets bien faits pour l'attrister, quand vos regards se reposeront dans cette paisible enceinte, vous éprouverez le bonheur que l'on goûte lorsque le réveil a détruit l'illusion d'un songe épouvantable.

Avant de vous entretenir des travaux des loges irrégulières, il est à propos de vous faire connaître les Maçons qui les composent. Ce sont ou des hommes qui, après avoir reçu la lumière, se sont fait exclure des loges estimables qui les avaient initiés, ou des Maçons sans caractère, sans régularité, et qui sont indignes d'obtenir une régularisation qui les rendrait nos égaux et nos frères.

Ces individus, pour couvrir d'un voile respectable leurs honteuses assemblées, imitent impudemment dans leurs réunions nos travaux, notre langage et jusqu'à nos plaisirs.

Vous jugerez, mes frères, ce que j'ai dû souffrir lorsque, pour vous présenter un tableau vrai, je me suis déterminé à assister, sans être connu, à une de leurs indécentes et ridicules séances.

Les Maçons de ces loges volent au devant du plus obscur postulant. On poursuit sans relâche le profane qui hésite à se faire recevoir ; et si, à force d'instances et d'opiniâtreté, on obtient son consentement, ce consentement, pour ainsi dire extorqué, est tout ce qu'on exige ; mais si on daigne prendre les moindres renseignemens sur l'individu qui l'a donné, c'est pour lui procurer un triomphe d'autant plus éclatant qu'on pallie les torts, qu'on dissimule les vices, et qu'on divinise des qualités qui, froidement envisagées, ne s'élèvent pas au-dessus des plus communes.

Dans les loges irrégulières, il n'est pas extraordinaire d'admettre dans un même instant quatre, six, et jusqu'à dix récipiendaires ; de leur conférer dans la même tenue tous les grades, et, avant la fin de la séance, de les élever aux premières dignités de la prétendue loge. Mais passons en revue quelques-uns des abus et des excès dont j'ai promis de parler.

Entrez dans ces loges ; et toutefois avant de parvenir au temple, arrêtez-vous dans la pièce qui précède. Vous y verrez parmi des hommes à figures repoussantes, au milieu de femmes indécem-

ment mises et d'enfans malproprement vêtus, ce qu'on appelle des *Maçons malheureux*. Tous viennent solliciter des secours. L'un présente un diplôme qui constate que le porteur est Franc-Maçon depuis huit jours ; l'autre vous montre un bref dont les noms et le *ne varietur* sont grattés ; un troisième vous exhibe un certificat délivré par un Orient dont vous avez à peine entendu parler et sur lequel sont les signatures les moins lisibles. Un autre vous dit qu'il a été dévalisé, que tous ses papiers lui ont été enlevés, mais qu'il offre pour constater sa qualité de Maçon, les mots, les signes et les attouchemens... Comme si l'on n'apprenait qu'en loge le protocole des grades! Un autre présente un morceau de parchemin qui, dit-il, a été lacéré dans la révolution ou à l'étranger. Plusieurs, en se promenant avec confiance et en saluant d'un air familier toutes les personnes qui viennent à la loge, attendent tranquillement la fin de la tenue pour toucher les secours périodiques que leur accordent les *meilleurs ateliers de Paris*. Et si tous ces individus ne vous font pas soulever le cœur par leurs vêtemens ou leur haleine, suivez-les : au premier coin de rue, vous les verrez entrer dans une taverne et n'en sortir que pour se rouler dans la fange... Détournons nos regards et portons-les dans l'intérieur de la loge. Un spectacle plus varié réclame notre attention.

Vous allez rencontrer à chaque pas des hommes qui violent les règles les plus communes de la bienséance, s'étendent sur une banquette, conversent avec une voix retentissante, rient aux éclats. Ecoutez-les lorsqu'une discussion est engagée, ils avancent les idées les plus fausses, ils soutiennent leur sentiment avec opiniâtreté, avec aigreur, avec insolence, et s'animant en raison de la résistance qu'on leur oppose, vous pouvez vous estimer heureux si ces énergumènes ne terminent la discussion que par des juremens, qui sont de la modération auprès de quelques dénouemens d'un autre genre.

Continuez à les observer, et voyez les hommages qu'ils se rendent. Il n'est point essentiel à leurs yeux d'être décoré du tablier, signe constitutif du Maçon; que ces frères aient un cordon blanc, rouge, vert ou noir, et ils seront accueillis avec des honneurs ridicules et des acclamations presque frénétiques. L'ordre de leurs travaux se figure par la régularité de leurs applaudissemens.

Voulez-vous juger de leur manière de faire une réception? Voyez-les livrer le candidat aux épreuves du premier voyage. On le saisit avec rudesse, et, au milieu d'un vacarme épouvantable, de violences et de hurlemens, on le pousse, on le traîne, on le fait plier à tour de bras, on le tourmente de mille façons; et pendant que

ce patient volontaire est livré à ces forcenés, le désordre se met dans l'assemblée; les frères quittent leurs places, se mêlent, s'entre-choquent, et, par les folies les plus outrées, font penser au profane, qui ne sait où il est, et à l'homme froid, qui observe en silence, que l'enfer est réellement sur la terre.

Ce premier voyage terminé, haletant, couvert de poussière, inondé de sueur, maudissant tout bas des épreuves où son corps se trouve en danger, le profane est interrogé.

Vous pensez peut-être qu'on va lui donner l'explication d'un voyage qui a été si pénible. Détrompez-vous. On lui parlera de ses maîtresses, du cabaret, des mauvais lieux; et un frère de l'Orient lui dira gravement, longuement et en balbutiant : « Votre présentateur « est un coquin, un voleur, un brigand, un « scélérat, un monstre abominable; on l'a « chassé d'ici parce qu'il a emporté la caisse de « la loge (ce qui se réalise peu de temps après), « et on va lui couper la tête... » Là-dessus la loge se transforme en une place de Grève, et de ses propres yeux le profane voit ou feint de voir (la supercherie est si grossière) des choses qui donnent des nausées et font naître le frémissement.

Le récipiendaire, étourdi et fatigué, demanderait à se retirer, s'il n'était lui-même digne des membres auxquels il va se réunir; et quand on

l'interroge sur le motif qui le porte à se faire recevoir Franc-Maçon, sa franchise naïve se manifeste dans cet aveu : « Je suis imprimeur, décorateur, brodeur, tailleur ou cordonnier, et « c'est pour avoir des pratiques que je veux devenir frère... »

Mais quel est ce personnage qui entre furtivement, et, sans se mettre à l'ordre ni marcher d'une manière convenable, se place de suite sur l'une des deux banquettes?.. C'est le parent d'un membre de la loge, qui, au moyen de six francs donnés au premier expert, est devenu Maçon dès sa présentation dans les *pas perdus*...

Quel est cet autre personnage dont on annonce l'affiliation? C'est un ami du vénérable, du trésorier ou du secrétaire; il a, pour un dîner payé une heure avant la tenue, reçu les trois grades de l'un des convives; il déclare qu'il a eu le malheur de perdre son diplôme; et son présentateur, en attestant qu'il est *ancien Maçon*, affirme que la *respectable loge* fait en l'admettant une *excellente acquisition*.

Mais que signifie le coup de maillet du président? La suspension des travaux pour passer au banquet... Suivons le torrent; et, pour achever de nous instruire, hâtons-nous de nous mettre à table, car les convives sont bien plus nombreux que les places. Les fortunes les plus médiocres peuvent, sans être dérangées, fournir à cette

dépense de *gueule*, comme dirait Montaigne. Le repas est fixé à trois francs. Si, dans le même local, il y a des banquets du prix de sept, neuf ou douze francs, il y en a aussi à quarante sous, il y en a même à trente.

Si quelque chose peut dédommager le frère mal avisé qui a eu l'imprudence de se rendre parmi de tels frères, c'est de voir que les santés d'obligation sont portées avec quelque respect... Mais la dernière de ces santés est le dernier instant de raison que la tenue de table présentera à l'observateur qui cherche à s'instruire de tout pour en faire son profit, et pour instruire les autres...

Je n'ajouterai aucune réflexion à mon récit, mes frères, car vous êtes révoltés de ce qu'on ose nous travestir avec tant d'indécence et d'effronterie; et cette vertueuse indignation, en même temps qu'elle fait éclater votre profession de foi, est la juste censure de ce qu'aucun de vous ne peut empêcher.

DISCOURS

A UN FRÈRE RÉGULARISÉ.

> L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu.
>
> LAROCHEFOUCAULT, *Pensée* 218.

MON FRÈRE,

En maçonnerie, comme dans les choses profanes, l'hypocrisie et le sordide intérêt se réunissent pour tromper les hommes, et leurs coups, portés dans l'ombre, ont des effets terribles dont il est difficile de se garantir.

L'excellence de la Maçonnerie est presque universellement reconnue; les profanes ne nous attaquent plus par leurs vains sarcasmes, et se présentent en foule à l'initiation; l'ordre immuable établi dans les véritables loges, ne permet pas de recevoir sans examen les individus qui sollicitent l'initiation. Mais des Maçons indignes, de vils spéculateurs (après s'être mis dans le cas d'être éloignés des ateliers réguliers qu'ils déshonoraient), ont résolu d'abuser de la crédulité des profanes. S'autorisant du titre et du caractère sacré de frère, affichant des vertus qu'ils n'ont pas, feignant de

rendre un hommage profond à l'Ordre qui les a rejetés, ils se vantent de posséder et de pouvoir donner des grades qu'ils n'ont jamais reçus; ils abusent d'un rite qui, par le nombre de ses grades, prête malheureusement au charlatanisme; et ces frères coupables osent, soit individuellement, soit réunis en assemblées qu'ils forment exactement sur le modèle des nôtres, offrir au profane confiant des grades qui n'ont point existé, ou qui sont devenus méconnaissables, en passant dans les leçons de ces hommes ignorans et perfides. Des sommes modiques exigées par les uns, des sommes considérables imposées par les autres, l'esprit mercantile des subalternes, la mauvaise foi des chefs, l'irrégularité des réceptions, tout semble se réunir pour tromper la confiance du profane, et pour déshonorer une société dont le nom est pour le vice impudent un manteau qui couvre sa nudité.

Les profanes constitués Maçons par ces hardis imposteurs reconnaissent bientôt qu'ils ont été dupes; et nous qui sommes forcés, par respect pour l'ordre et pour nous-mêmes, de refuser l'entrée de nos temples aux frères irréguliers, nous pressentons, en gémissant, les conséquences fatales qui devront naître nécessairement de l'indignation de ceux qui ont été abusés, et de l'impunité dans laquelle restera la témérité des faux frères.

Si les premiers étaient tous dignes d'appartenir à la famille des E..... de la V.·., l'Ordre, indulgent, aurait égard à leur erreur involontaire; on les soumettrait à un examen fraternel, on rectifierait leurs idées, on détruirait les fausses instructions qu'ils auraient reçues, on les purifierait de leur irrégularité, et on leur donnerait le caractère sacré du Maçon. Mais furieux d'avoir été trompés, ils se retirent en fulminant contre tous les frères, confondant ainsi la vérité avec le mensonge; et, dépourvus des qualités qui font les vrais Maçons, ils restent dans un état équivoque qui ne peut pas changer pour eux. Ils lancent sur l'institution maçonnique, non les traits du ridicule, mais ceux de la calomnie. La méchanceté, de concert avec la vengeance, déchire impitoyablement ce qui est peu ou mal connu. De là naît la défaveur que la Maçonnerie éprouve dans certains esprits; de là ce funeste préjugé que l'institution des Maçons peut être assimilée à mille autres institutions, puisqu'elle a dans son sein des sectateurs indignes : conséquence fausse aux yeux des gens sensés, mais suffisante aux yeux des hommes irréfléchis.

On doit, dit un vieil axiome populaire, souffrir ce qu'on ne peut empêcher; d'ailleurs, il ne convient pas à un corps célèbre de se commettre avec des individus sans caractère et absolument indignes d'avoir avec lui aucune relation;

la prudence, la sagesse, ordonnent que, sans s'occuper de ce qui lui est aussi étranger, il tâche de se maintenir inaltérable. Il faut oublier qu'il y a des Maçons irréguliers et de faux frères; il ne faut s'attacher qu'au profane qui a du mérite, et ne point s'enquérir s'il est ou s'il n'est pas du nombre dès frères irréguliers.

Cette conduite a toujours été celle de notre respectable loge, et votre admission parmi nous en est la preuve.

Séduit par de faux Maçons, vous avez été leur dupe. Lorsque vous avez reconnu l'imposture, vous vous êtes montré sage, et vous n'avez pas jugé un corps illustre par les hommes méprisables qui le travestissent. Homme honnête et sensé, bon citoyen, bon époux, bon père, vous avez pensé que vous deviez l'exemple à vos concitoyens, à vos enfans; et, vraiment digne de la lumière, vous ne vous êtes point laissé tromper par une fausse clarté; vous n'avez pas dit : « La lumière n'existe pas, parce « que je ne la vois pas. » Plein d'une nouvelle confiance, au risque d'être encore abusé, vous avez résolu de marcher jusqu'à ce que vous fussiez arrivé. Votre course est terminée; nous sommes le véritable but, et votre présence parmi nous vous honore autant qu'elle nous rend respectables à nos propres yeux.

Maintenant je n'ai plus à exprimer que quel-

ques réflexions dont pourraient profiter les profanes et les frères irréguliers dignes de nous entendre, car il importe que tout ne soit pas mystère pour eux. La morale nous annonce toujours. Ceux qui entendront parler de vertus devront dire : « Voilà les enfans de la vraie lu-« mière. » Mais qu'ils nous étudient bien pour qu'ils ne soient point abusés par ce qui pourrait n'être que notre ombre !

Profanes qui voulez devenir Maçons, frères illégalement initiés, examinez-vous bien. Si vous sentez en vous l'amour de la vertu, les qualités essentielles des bons citoyens, une force capable de supporter de rudes épreuves, de vous assujétir à des lois sévères, adressez-vous à un ami vertueux, sachez s'il est frère : il serait presque impossible qu'il ne le fût pas; faites-lui part de vos dispositions, de votre désir; priez-le d'être votre guide, votre interprète, votre présentateur; suivez fidèlement la marche qu'il vous tracera, et vous parviendrez où nous sommes parvenus.

Si le profane qui est reçu par de faux Maçons ou par des frères repoussés de nos loges, examinait scrupuleusement la doctrine qu'on lui enseigne, il pourrait, comme par inspiration, s'arrêter à temps, ou ne pas s'avancer.

Les détails dans lesquels je viens d'entrer, quoique pénibles à exposer, n'en étaient pas moins

utiles à connaître pour l'intérêt de la Franche-Maçonnerie. Je n'ai rien avancé dont les faits et les écrits ne rendent témoignage; et en exposant le mal tout entier, je vous ai donné, mes frères, pour y remédier, les conseils que me suggéraient mon zèle et mon expérience.

DISCOURS

SUR LA FRATERNITÉ.

> Un frère est un ami donné par la nature.
>
> LEGOUVÉ, *la Mort d'Abel*, trag.

MES FRÈRES,

La tâche de l'orateur Maçon n'est pas toujours pénible; il est des sujets si heureux par eux-mêmes, si agréables à traiter, qu'il suffit de se laisser aller à l'entraînement que l'on éprouve. L'orateur ainsi favorisé qui ne réussit point à plaire, ne doit pas accuser un sujet dont il n'aura pas su tirer parti, et ses auditeurs peuvent, sans s'exposer à être taxés d'injustice, croire à sa faiblesse ou à son malheur.

Je n'ose pressentir le sort qui m'est réservé; mais j'avouerai qu'il est impossible d'avoir à traiter un sujet plus riche que celui dont vous

m'avez appelé à m'occuper il y a quelques instans.

La *fraternité*! quel plus beau texte pour un discours! et combien ce texte est heureux, puisqu'il nous permet de rappeler, avec la sagesse de nos principes, la gloire et la splendeur de notre Association!

Honneur et prospérité à la famille antique et vénérée qui, sur tous les points du globe, met ses membres en état de se reconnaître et de se prodiguer en même temps l'accueil de l'égalité et les secours de la richesse!

Honneur et prospérité à la Société la plus admirable et la moins sujette aux caprices du sort, à l'action du temps!

Honneur et prospérité, enfin, au pacte volontaire qui rend les initiés amis sans se connaître, et frères sans parenté!

Brillantes et orgueilleuses institutions! vous éblouissez les yeux et disparaissez avec quelques années... et la *fraternité* électrise les cœurs et dure avec les hommes!

Fortune! tu dispenses aveuglément tes dons... et la *fraternité* répartit ses bienfaits sur tous les individus!

Sciences, génie, talens, vous procurez à peine un peu d'or... et la *fraternité* satisfait à tous les besoins!

O mes frères! qu'il est supérieur et grand cet Être infini, si magnifique, si secourable et si

bon, qui établit la *fraternité* comme ressource immense et universelle!...

Qu'il mérite bien notre amour, l'Être divin qui nous aime assez pour nous faire aimer nous-mêmes d'une *fraternité* égale et durable!...

Animés d'un esprit de *fraternité*, les hommes ne connaissent ni la haine ni l'envie; ils se montrent à la fois humains, tolérans et généreux, et, dans l'affection qu'ils portent à leurs semblables, ils prouvent à la Divinité que si l'imperfection est inhérente à notre espèce, nous n'en sommes pas moins les créatures les plus dignes de cette Divinité qui, souffrant les vices des méchans, sourit aux vertus des bons.

L'espérance d'adoucir les chagrins, de parvenir au bonheur, de répandre, pendant le court voyage de la vie, quelques bienfaits qui rappellent son existence, a inspiré le *Maçon*, formé l'*Ordre*, et constitué sa *Morale* invariable.

Continuons à mériter l'estime publique qui nous protége et nous conserve; donnons à nos neveux, comme nous en avons reçu de nos ancêtres, des exemples frappans de toutes les vertus, et inspirons à tous ceux qui aiment à faire le bien le désir de devenir *frères*, et de propager partout où il y aura des hommes l'auguste sentiment de la *fraternité maçonnique*.

DISCOURS

SUR LA BIENFAISANCE.

Les besoins, la douleur, la santé la bénissent;
La terre est consolée, et les cieux applaudissent.
J. Delille, *la Pitié*, poème, ch. 1.

Mes frères,

Il y a des mots dont la magie est inexprimable. On ne peut les entendre prononcer, les prononcer soi-même, sans éprouver une émotion des plus douces et des plus vives. La pitié! la bienfaisance! voilà les mots dont l'effet est infaillible; ils attendrissent l'ame en y réveillant l'idée des plus adorables perfections...

Véritable émanation de la Divinité, ou plutôt divinité elle-même, la *bienfaisance* habite la terre, et, pour être présente au genre humain qu'elle affectionne, elle se fixe indistinctement au centre des cités, au sein des hameaux; indifférente à la forme, pourvu qu'elle soit utile, elle adopte tous les langages et s'offre sous tous les aspects.

Embrassant le monde entier, qui ne respire que par elle, la magnanime et courageuse *bienfaisance* ne craint pas de traverser les mers ora-

geuses, les sables brûlans, les stériles déserts pour porter à la nature souffrante ses dons toujours utiles, ses soins toujours consolateurs. Au loin, on la voit, dans le zèle du saint missionnaire, soulager l'homme farouche abruti par la servitude; là, dans les consolations du pieux pasteur, faire supporter la vie, les travaux et la pauvreté à l'habitant oublié des campagnes; là, dans l'entreprise hasardée du commerçant laborieux et hardi, alimenter une multitude étrangère à toute instruction comme à toute ressource; là, dans les nobles et dignes ministres d'un prince magnanime, répandre sur le peuple des torrens de secours; là, enfin, sous les traits du prêtre vénérable, ou dans le dévouement de l'humble hospitalière, prodiguer, pour ranimer le vieillard languissant, la veuve expirante, l'enfant qui succombe au besoin, et le superflu de l'opulence, et les épargnes de la médiocrité compatissante.

Vous que des malheurs avaient réduit au désespoir, qui vous a rattaché à la vie? la *bienfaisance* qui vous a soulagé.

Vous, dont l'inconduite s'est attirée une juste punition, qui adoucit l'horreur de votre cachot? qui apporte quelque remède à vos maux? la *bienfaisance*, votre soutien, votre consolatrice.

Et vous, malheureux qui êtes prêts à être engloutis dans les flots, prêts à périr dans les

flammes, prêts à succomber sous le fer assassin, sous la dent meurtrière des animaux furieux, qui osa voler à votre secours, prendre votre défense, se dévouer pour vous, vous sauver, et quelquefois se faire immoler volontairement à votre place? Qui? Vous ne pouvez être ingrats, votre cœur vous inspire et votre bouche proclame la *bienfaisance*, qui, toujours généreuse, se confond si souvent avec la charité, la piété et le dévouement.

Attentive à tous les besoins, baume de toutes les plaies, ressource dans toutes les infortunes, la *bienfaisance* enfante les créatures protectrices qui sont comme des anges descendus du ciel pour adoucir les maux de la terre; c'est elle qui conduit au lit de misère le médecin qui se dévoue; elle y amène l'interprète sacré du Dieu de miséricorde, y attache nuit et jour cette tendre épouse qui oublie la faiblesse de son sexe, ce fils qui, après avoir donné tous ses soins, sacrifierait encore son existence pour racheter celle d'un père...

Ah! la *bienfaisance* est si noble, si grande, si respectable et si pure, que nulle récompense terrestre ne saurait la payer dignement; et si l'on veut connaître toutes ses vertus, tout son empire, qu'on la contemple chez les *Maçons*, c'est là qu'elle brille de tout son éclat, comme une souveraine bien aimée et dont l'empire est absolu.

Dans tous les lieux éclairés par la lumière maçonnique, la *bienfaisance* ne connaît ni état, ni rang, ni distinctions. L'homme supérieur par sa naissance, ses hauts faits, ses talens, et l'homme simple et obscur, s'ils sont malheureux, auront également recours à la *bienfaisance*, et la solliciteront sans honte; ils savent qu'elle ne cesse jamais d'être accessible, qu'elle n'est jamais altière, jamais insultante; ils savent que, sans la supplier, elle leur sera dévouée; ils savent que, si elle prévoit leurs besoins, elle n'attendra point leur demande, et viendra s'offrir d'elle-même, sans arrogance, sans détours officieux. Certains de sa durée, ils sont bien convaincus que le moment où elle disparaîtrait serait l'époque de la destruction de l'*Ordre Maçonnique*, dont elle est la base.

La *bienfaisance*, mes frères, méritait un plus digne interprète; mais vous avez exigé inopinément que je traitasse ce beau sujet. Plus tard, je le développerai peut-être avec plus d'étendue, sinon plus de mérite.

DISCOURS

SUR LA TOLÉRANCE.

Amené lentement jusqu'à la *Tolérance*,
Le monde ira plus loin, j'en conçois l'espérance.
Se tolérer, c'est peu, ce n'est que se souffrir;
Il faut nous entr'aider, nous entre-secourir.
Avec tous les humains en frères sachons vivre,
Quels que soient leur prophète et leur culte et leur livre.

M. ANDRIEUX, *Parab. du Samaritain*, Ep.

MES FRÈRES,

Que celui qui s'est toujours fait un devoir de prêcher d'exemple soit favorablement accueilli en parlant de *Tolérance*; que le frère continuellement occupé à retracer les vertus maçonniques, n'ait point à se plaindre de la sévérité de ses auditeurs, et qu'une *tolérance* généreuse accueille le nouveau et rapide produit de son zèle.

La *tolérance* est une vertu, mais une vertu difficile à pratiquer, parce qu'elle commande de grands sacrifices.

La *tolérance* est la qualité essentielle du vrai philantrope, et l'aimant qui lui attire les cœurs.

Sans la *tolérance*, point de sociabilité, point d'union, point de confiance entre les hommes.

Avec la *tolérance*, on verra régner la paix et la fraternité, se multiplier les amitiés particulières, et s'effectuer sans cesse le doux rapprochement de toutes les volontés.

La *tolérance politique*, lorsqu'elle est raisonnée, maintient la justice et donne le repos au monde.

La *tolérance religieuse* repousse le fanatisme inhumain, l'esprit de désordre; elle confond les cultes, soutient la confiance des hommes pieux, admet tous les systèmes, et, sans altérer les croyances particulières, fait à la gloire du Créateur un ensemble harmonieux de mille hommages différens.

La *tolérance littéraire*, non moins utile que la *tolérance religieuse*, procure, comme cette dernière, une multitude de bienfaits. Elle tempère les rivalités; elle dispose à admirer le génie, à souffrir la supériorité, à encourager les talens timides; elle fait que de nombreux concurrens suivent les mêmes routes sans chercher à se nuire, et voient, sans envie et sans haine, les palmes décernées au mérite qui atteint le but.

La *tolérance maçonnique* renferme toutes les tolérances. L'homme d'état, le guerrier, le pontife, l'homme de lettres, l'artiste, le commerçant, tous les Maçons quels qu'ils soient, portent trop souvent jusque dans le temple de la sagesse les passions qui leur sont habituelles;

et si la tolérance maçonnique ne les maîtrisait point, il en résulterait une action d'autant plus violente et désordonnée, que les caractères étant plus variés deviendraient plus difficiles à rapprocher.

Pour preuve, supposons un instant que ces personnages réunis veuillent discuter leurs droits et établir les prérogatives que chacun d'eux attribue à son état : l'homme d'état démontrera que la politique est la cause motrice de toutes nos actions et le guide de toutes nos démarches. Rien, selon lui, ne pourra lui être opposé ou comparé; il avancera qu'elle est l'ame des gouvernemens; il conclura que les empires lui doivent à la fois leur étendue et leur prospérité; le commerce, son opulence; les arts, leur éclat; le génie, ses découvertes; la valeur, toute sa renommée; et s'il s'aperçoit qu'il ne persuade point, qu'on peut le réfuter; s'il voit qu'on se hasarde à détruire ce qu'il avance, un détour adroit préviendra sa défaite; pour gagner sa cause, il soufflera parmi ses adversaires le feu de la discorde, et fera une diversion qui ne permettra plus de s'entendre. Le guerrier, plus indépendant, vantera la bravoure, soutiendra qu'elle est le principe infaillible des succès; que tous les corps lui doivent leurs accroissemens et leur splendeur, et que, sans la bravoure, la politique n'est qu'un jeu lâche ou frivole et toujours indigne du temps

qu'on lui consacre. Qu'opposera-t-on à cette prétention absolue? Le raisonnement? Il ne sera point écouté; et le guerrier furieux, portant la main sur son épée, réduira au silence ses plus redoutables antagonistes. Le pontife, d'un ton hypocrite ou superbe attribuera à la religion seule la civilisation universelle; à la religion, le respect que le sujet porte à son prince; à la religion, la possession et la pratique de toutes les vertus... Et si on ose, même légèrement, combattre ses prétentions, il traitera d'incrédule et d'impie son adversaire. Pour le perdre, il multipliera ses soins, redoublera de zèle, sacrifiera tout et se sacrifiera lui-même plutôt que de céder. Moins adroits, moins impétueux, moins arrogans, mais aussi convaincus de leur importance, l'homme de lettres, l'artiste, le commerçant, vanteront, et, par tous les moyens qui seront en leur pouvoir, soutiendront l'excellence de leurs occupations et les nombreux avantages qui en résultent; chacun discourant à sa manière, abondant avec opiniâtreté dans son sens, se faisant un honneur de lutter, et par conséquent de convaincre ou d'imposer son opinion, oubliera les égards que réclame la Société, et, poussant l'esprit de parti au-delà de toutes les bornes, croira voir dans le réfutateur de son système un ennemi personnel qu'il doit poursuivre et terrasser.

O combien est sage la *tolérance* qui pré-

vient un tel désordre, ou qui, n'ayant pu l'empêcher, sait au moins en arrêter le cours et en diminuer les excès !

Tolérance conservatrice! compagne fidèle de la paix et de la bienfaisance! puisses-tu régner à jamais dans tous les cœurs, à jamais présider aux travaux des Maçons, et ne suspendre ton influence divine qu'alors que les vices hideux reprennent leur funeste empire!

DISCOURS

SUR L'ÉGALITÉ.

. . . . Je leur ai dit cent fois
Qu'il faut de l'indigent soulager les misères;
Que des patriciens les plébéiens sont frères;
Que l'homme en tout pays naît pour la liberté,
Et qu'il n'est de grandeur que dans l'*Egalité*.

J.-M. Chénier, *Caius Gracchus*, trag.

Mes Frères,

J'ai dit, dans une autre occasion, qu'il était des sujets agréables et faciles à traiter. Aujourd'hui je dirai le contraire avec le même fondement.

Vous parlez de vertus à pratiquer, de sacrifices à faire; on vous écoute avec intérêt; et si

l'on ne se montre point ardent à exécuter ce que vous avez en quelque sorte prescrit, on n'a pas au moins à se reprocher d'avoir mal accueilli d'estimables exhortations. Mais si vous vous trouvez obligé de dire aux hommes : Misérables humains, votre vanité est injuste et ridicule ; la nature vous a faits tous égaux ; il n'y a de distinction réelle que la vertu : alors on se raidit, on lève plus audacieusement la tête, et un regard de dédain ou de mépris tombe sur l'orateur indiscret qui ose rappeler aux enfans de la terre leur humble origine.

Il faut cependant traiter l'important sujet de l'égalité, sujet d'un si haut intérêt dans l'Ordre Maçonnique comme dans le monde profane.

Parce qu'on aura abusé d'un mot, il ne s'ensuivra pas l'obligation de le proscrire, lorsque surtout ce mot indiquera une chose de la plus haute importance ; je veux parler de l'*égalité*.

L'*égalité* n'est point une chimère, et lorsqu'on l'envisage avec impartialité, on découvre que son existence est aussi réelle qu'elle est utile.

Cette *égalité ultra-révolutionnaire*, qui exigeait le partage des fortunes, commandait le mépris des supérieurs, et, sous le prétexte frivole d'une parité naturelle entre les hommes, prescrivait l'insolence, autorisait l'injure, précipitait enfin dans tous les désordres de l'anarchie, ce n'était point là la *vraie égalité*. La

première s'établit au milieu du trouble, du pillage et des massacres ; la seconde rapproche les hommes, et conservant les droits de la nature, n'en est pas moins amie de l'ordre et des conventions sociales.

Nous naissons tous *égaux*, et aux yeux de Dieu, qui *seul est grand*, il n'y a point de différence entre l'homme qui commande et celui qui obéit : l'un et l'autre, formés par le même principe créateur, et d'une même matière, sujets aux mêmes affections physiques, aux mêmes causes de destruction, à la même catastrophe, ressemblent à deux voyageurs partis du même point pour arriver au même but par des routes différentes.

L'égalité, d'après ces considérations si simples, et cependant du plus grand poids, existe donc réellement ; et c'est pour démontrer cette existence, et la consacrer de la manière la plus solennelle, que la Franche-Maçonnerie s'est plue à la reconnaître comme un de ses principes fondamentaux.

J'avouerai que parmi les hommes, le génie donne une sorte de souveraineté, et naturellement une supériorité sociale qui, avec le temps, aurait fait disparaître l'égalité, si, indestructible comme le ciel qui l'a établie, l'égalité n'était, comme lui, quelquefois obscurcie par des nuages; et ces nuages pour elle sont l'ambition et la

domination qui naissent, mais qui s'affaiblissent, ou qui s'éteignent avec les individus.

Obligés de vivre en société, les hommes ont dû se créer des chefs pour les diriger, car l'insouciance, la faiblesse ou l'incapacité ont senti qu'il leur importait de se débarrasser de la peine de prévoir et du soin d'inventer. Cet abandon involontaire ou consenti, mais indispensable, a forcé en quelque sorte les hommes courageux, prévoyans et actifs, à se faire un nom, à établir un rang, à former une distinction nécessaire, pour consolider une fortune accrue par leurs travaux, et la transmettre comme un noble patrimoine à leur postérité.

Le noble qui ne se prévaut que des parchemins de ses ancêtres, le militaire décoré qui ne pense qu'à ses ordres, le savant qui n'admire que son érudition, l'artiste qui ne se plaît que dans ses ouvrages, le riche qui ne considère que sa fortune, le négociant qui ne voit que l'étendue de son commerce, s'estiment au-dessus de ce qui n'est point de leur caste ou de leur état; mais la vraie noblesse, la vraie bravoure, le vrai talent, penseront toujours que la vanité est un vieux hochet dont s'amuse la vieille enfance. Oui, la vraie supériorité sait que tous les hommes peuvent s'ennoblir, que tous peuvent s'illustrer sur le champ de bataille, que la Divinité seule, ou la nature pour le philosophe, donne le génie, et que

l'instruction dépend de l'aptitude de celui qui veut apprendre. La vraie supériorité sait encore que l'opulence n'est point un titre pour braver l'*égalité*.... Il est tant de moyens de devenir riche!

Dans nos loges, nous confondons les nations, pour ne voir dans tous les hommes que des *frères* qui se ressemblent par les principes et les vertus. Par le plus admirable mélange, on remarque sur le même rang, au *travail*, ou à la *récréation*, le prince qui s'*égalise* sans contrainte, et le sujet qui *fraternise* sans familiarité; les *nobles* qui se mêlent parmi les *roturiers*, le savant qui converse avec l'homme sans lettres, et tous les frères qui goûtent avec une gaîté vive, mais décente, les douceurs d'une société distinguée, les charmes de la liberté sans licence, et les plaisirs d'une amitié sincère, puisqu'elle est dégagée de tout vil intérêt.

C'est donc à l'*égalité* que nous devons notre existence, notre durée, notre félicité; et puisqu'elle est le principe et la base de la plus parfaite des institutions humaines, elle doit être sacrée aux yeux de tous les hommes.

DISCOURS

SUR LA FORCE ET L'UNION.

Concordiâ parvæ res crescunt, discordiâ maximæ dilabuntur.
SALLUST., *in Bell. Jugurth.*, 10.

MES FRÈRES,

Ce n'est plus des vertus maçonniques qu'il faut entretenir les auditeurs Maçons qui veulent bien m'accorder leur attention et leur indulgence. Les vertus sont bien réellement les bases de l'édifice moral élevé par des hommes amis de la sagesse et de la vertu, à la gloire du Créateur de toutes choses; mais il est d'autres causes qui contribuent à soutenir un temple que la violence des passions pourrait ébranler. Ces causes sont la *force* et *l'union*, qualités essentielles aux hommes qui, figurément, forment l'ensemble de cet édifice.

Il faut en prouver l'existence, la nécessité, et en faire connaître les effets.

Avec la *force* et l'*union*, les empires s'élèvent et s'affermissent; les institutions s'établissent et se consolident.

De la *force* et de l'*union* dépendent la conservation des associations et des individus, le succès des entreprises.

Point de réussite, point de prospérité, sans la *force* et l'*union*.

Inquiétude, timidité, découragement, revers, décadence et ruine partout où la *force* et l'*union* ne dominent pas.

Fondemens et appuis de ce qui demande élévation et solidité, la *force* et l'*union* s'appliquent plus particulièrement à la politique et à la Franche-Maçonnerie.

Nous avons essayé de divers gouvernemens. Dans le gouvernement aristocratique, la souveraineté étant partagée, chaque individu prétendait régir à sa manière et commander arbitrairement. Un tel ordre de choses exclut la *force* et l'*union*.

Dans le gouvernement démocratique, nous avons vu le peuple se livrant à toute l'effervescence de ses idées, tour à tour rétrécies et gigantesques, mercenaires et ridiculement libérales, recevoir toutes les impulsions, être en butte à toutes les intrigues, en puissance de toutes les passions, et, par la multiplicité des désordres, démontrer que la multitude ne fait pas la *force*, parce qu'elle n'a point et ne peut avoir d'*union*.

Au contraire, dans le gouvernement monarchique, qui est un (et qui sera toujours le seul

approprié au caractère de la nation française), nous remarquons la vraie *force* et la constante *union*. Ainsi nous nous convainquons chaque jour qu'au chef unique se rapportent tous les moyens, se rattachent tous les intérêts. Dans lui on voit son existence, sa conservation; dans lui on admire la supériorité de sa patrie. On l'aime, on lui obéit, parce qu'il est le conservateur de tout ce qu'on a de plus cher; on se dévoue à ses ordres, parce qu'il est l'ensemble de toutes les intentions. C'est ainsi que sa puissance, qui ne connaît d'autre loi que l'intérêt général, assure la paix et la prospérité dans l'intérieur, inspire la confiance aux nations alliées, et contient les nations jalouses.

La *force* et l'*union*, tels sont donc les caractères de la politique qui nous régit, et l'on peut facilement démontrer qu'à quelques nuances près, ce sont ceux de la Franche-Maçonnerie, qui domine le monde entier.

On a vu la Franche-Maçonnerie, par la *force* et l'*union* de ses membres, s'accroître et s'affermir de jour en jour, et arriver à ce haut degré de splendeur qui intéresse et charme tous les esprits. Ses bons principes, la sainteté de son but, lui ont attiré le respect et l'admiration. Les qualités personnelles de ses sectateurs lui ont donné de l'éclat, une extension dont elle a profité, et une *force*, une *union* qui se sont

trouvées soutenues par une attention scrupuleuse à honorer tous les systèmes religieux, et, en politique, les autorités légitimes. Sa constance à ne prêcher que la vertu, les mœurs, l'amour du prochain; son esprit de tolérance, et la subordination qu'elle ordonne au dehors et au dedans de nos temples, l'ont rendue respectable et l'ont fait respecter.

Par cet heureux calcul, la Franche-Maçonnerie s'est maintenue malgré la barbarie des temps, la corruption des mœurs, la haine des méchans, les efforts de ses détracteurs et l'instabilité des choses humaines; elle a réellement prouvé, comme elle le prouvera toujours, que ce qui est juste et utile, que ce qui est grand et généreux se maintient, non par une *force matérielle*, mais par une *force morale*; force qui résulte du concours unanime des hommes les plus honnêtes et les plus éclairés vers un but digne de leur beau caractère.

CANTIQUES.

Les on dit.

AIR : *C'est le meilleur homme du monde.*

On dit que Messieurs les Maçons
Forment une damnable engeance,
Et qu'ils ont avec les démons
La plus intime connivence ;
On dit qu'au plus brave ils font peur,
Que leur malice est sans seconde ;
Je les ai vus... bien vus... d'honneur,
Ce sont les meilleurs gens du monde.

On m'avait dit qu'ils s'occupaient
A désorganiser la terre ;
Qu'à peine ils se contenteraient
Des trésors de l'autre hémisphère ;
Que leurs jeux étaient infernaux,
Leur gaîté toujours furibonde...
J'ai vu leurs plaisirs, leurs travaux :
Ils sont les meilleurs gens du monde.

Comme on les dépeignait affreux,
Qu'on les garantissait infâmes,
Je croyais ne trouver chez eux
Que vilains traits, vilaines âmes ;
Je les ai vus... Ciel ! ai-je dit,
Fais qu'avec eux on me confonde ;
Je les ai revus, j'ai redit :
Ce sont les meilleurs gens du monde.

Le Profane devenu Maçon.

AIR : *Comme faisaient nos pères.*

On sait qu'un profane médit
De la Maçonnerie ;
C'est une étourderie
Dont nous rions sans contredit.
Il jase, il glose ;
Mais dès qu'il ose
Chercher la cause
De la secrète chose,
Il tremble alors sur ses destins,
Car il s'est remis dans nos mains ;
Et nous, humains
Qu'il tient fort inhumains,
Nous le forçons à faire
Tout ce qu'a fait un frère,
Tout ce qu'a fait, tout ce qu'a fait un frère.

D'abord on le fait voyager
Aux quatre coins du monde ;
Bientôt la foudre gronde,
Un danger précède un danger.
Faible, il s'enquête
De la tempête
Qui, sur sa tête,
A fondre est toujours prête ;
Mais nous, fauteurs de l'embarras,
Des secousses et du fracas,
Quand il est las,
Nous lui tendons les bras...
Digne de la lumière,
Nous en faisons un frère,
Nous en faisons, nous en faisons un frère.

Aussitôt qu'un de nos frondeurs
Cesse d'être profane,
Plus il ne nous condamne
Comme des fous ou des jongleurs.
Avec courage
Il rend hommage
A l'esprit sage
Qui nous porte à l'ouvrage;
Et par cet heureux changement,
Rempli d'un autre sentiment,
Il dit gaîment,
Gaîment et sensément:
Pour bien vivre et pour plaire,
Profane, sois mon frère,
Profane, sois, profane, sois mon frère.

Sentiment d'un nouvel Initié.

AIR : *Ce magistrat irréprochable.*

Mes frères, l'erreur et l'envie
Vous font passer pour des pervers;
Elles noircissent votre vie,
Et vous prêtent mille travers. *bis.*
De toute imposture grossière
Méprisez le honteux détour;
On sait qu'un fils de la lumière
Est pur comme l'astre du jour. } *bis.*

Par l'adresse et par les menaces,
De vous on voulait m'éloigner;
On m'annonçait mille disgraces;
Vous ne deviez rien m'épargner. *bis.*

De me tromper cette manière
Ne put abuser ma raison :
Ma recherche était la lumière,
Ma gloire est d'être Franc-Maçon. } *bis.*

Chacun travaille dans le monde
Sans avoir d'autre objet que soi ;
Mais vos travaux, qu'en vain l'on fronde,
Suivent une plus noble loi. *bis.*
Au travail pour l'espèce entière
Vous aimez à vous condamner ;
Ainsi le fils de la lumière
Agit comme il sait raisonner. } *bis.*

Le Guide de l'Homme de bien.

AIR : *Voilà les plaisirs du village.*

Profane, quand je fais du bien
Et quand je parle avec prudence,
Si je me montre le soutien
Et du faible et de l'innocence ;
Si je cède à la douce loi
Qui rend charitable ma vie,
Profane, on ne doit rien à moi ;
Mon guide est la Maçonnerie. } *bis.*

Quand je dois dire à l'homme heureux :
Donne au pauvre qui t'importune,
Je sais de même au malheureux
Dire : Honore ton infortune.

Je dis à tous : Suivez la loi
Qui des Maçons règle la vie.
Profane, on ne doit rien à moi ; } *bis.*
Mon guide est la Maçonnerie.

Lorsqu'élevant jusques aux cieux
Mon cœur plein de reconnaissance,
Je dis : Louons les justes Dieux
Et prêchons tous la tolérance ;
Quand je dis : Respectons la loi,
Aimons le prince et la patrie,
Profane, on ne doit rien à moi ; } *bis.*
Mon guide est la Maçonnerie.

Mais lorsqu'armé d'affreux flambeaux,
Le fanatisme nous menace,
Je dis, dans des transports nouveaux,
Les hommes de bien lui font face.
A la torche opposons la loi ;
Pour l'Ordre donnons notre vie ;
Profane, on ne doit rien à moi ; } *bis.*
Mon guide est la Maçonnerie.

Ah ! laissons là des souvenirs
Qui nous accablent de tristesse :
Qu'à ce banquet les doux plaisirs
Fassent renaître l'allégresse !
Quand la gaîté donne la loi,
Par elle embellissons la vie ;
Profanes, on ne doit rien à moi ; } *bis.*
Mon guide est la Maçonnerie.

Le Double But de la Maçonnerie.

AIR *de Marianne.*

Graves amis de la sagesse,
Du plaisir apôtres charmans,
Hommes bons et pleins de simplesse,
Hommes à légers sentimens,
Gens réfléchis,
Vrais sans-soucis,
Plaisans frondeurs de la pédanterie,
Talens fameux,
Esprits heureux,
Hommes choisis qu'on accueille en tous lieux,
Connaissez, selon votre envie,
Ce qu'on n'a jamais contesté,
L'agrément et l'utilité
De la Maçonnerie. *ter.*

Chaque jour se montrer sensible;
Toujours rester homme de bien;
Pour les méchans être inflexible,
Et du faible être le soutien;
Gaîment savoir
Matin et soir,
Bien travailler sans nulle étourderie;
Puis sans chagrin,
Le verre en main,
Chanter en chœur le plus joyeux refrain;
Ainsi s'offrent toute la vie,
Unis avec intimité,
L'agrément et l'utilité
De la Maçonnerie. *ter.*

Fidèle à ce sage système,
Attaquer les mauvaises mœurs,
Les charlatans, et parfois même
Le mauvais goût de nos auteurs;
Donner le ton
De la raison
A tout sujet qui défend la saillie;
Mais en riant,
Mais en buvant,
Ce point à part, être aimable et plaisant;
Voilà comme on peut sans folie
Prouver, par la diversité,
L'agrément et l'utilité
De la Maçonnerie. *ter.*

Le Parfait Maçon.

AIR : *Ah! voilà la vie,* etc.

Du plus simple frère
Conservant le ton,
Joyeux et sincère,
Je vais, en chanson,
Vous tracer la vie
Chérie,
Suivie,
Vous tracer la vie
De tout parfait Maçon.

Servir sa patrie,
Son roi, son patron,
Bien aimer sa mie,
Vider son flacon,

Voilà bien la vie
Chérie,
Suivie,
Voilà bien la vie
De tout parfait Maçon.

Aimer son semblable,
Avoir le cœur bon,
Être raisonnable
Sans trop de raison,
C'est mener la vie
Chérie,
Suivie,
C'est mener la vie
De tout parfait Maçon.

Souffrir sans murmure
Un mal juste ou non,
Répondre à l'injure
Par un franc pardon,
Ce n'est que la vie
Chérie,
Suivie,
Ce n'est que la vie
De tout parfait Maçon.

Travailler sans cesse,
Pour un beau renom,
Chercher la sagesse,
Honorer son nom,
C'est offrir la vie
Chérie,
Suivie,
C'est offrir la vie
De tout parfait Maçon.

D'un esprit futile
Craindre le jargon,
D'un fat imbécille
Fuir l'air fanfaron,
C'est encor la vie
Chérie,
Suivie,
C'est encor la vie
De tout parfait Maçon.

Près d'un sexe aimable
Être bon luron,
Et toujours à table
Être bon garçon,
C'est bien là la vie
Chérie,
Suivie,
C'est bien là la vie
De tout parfait Maçon.

La Gaîté Maçonnique.

AIR : *Francs buveurs que Bacchus attire.*

Des méchans bravant la colère
Et des railleurs les vains propos,
Dans sa gaîté vive et légère,
Ma muse chante nos travaux.
Francs-Maçons, ayez mon délire,
Notre Minerve le prescrit :
Vous savez que, sous son empire,
Plus on est de fous, plus on rit.

Francs-Maçons, etc.

Ne craignez un ton lamentable
Dans un ami de la gaîté ;
Je ne viens point me mettre à table
Pour vous prêcher l'humanité.
A table, j'aime à rire, à boire,
Et me moquer du bel esprit :
Imitez-moi, point d'humeur noire ;
Plus on est de fous, plus on rit.

Francs-Maçons, etc.

Des auteurs toujours à la glace
Nous font dormir à leurs chansons ;
Moi, sans tristesse ni grimace,
Je ris et dis : Frères, buvons.
Boire est un plaisir délectable ;
A cet avis si l'on souscrit,
En chœur fêtons l'ivresse aimable ;
Plus on est de fous, plus on rit.

Francs-Maçons, etc.

Du plus doux de tous les systèmes,
Redoutez l'abus cependant :
Le sage évite les extrêmes ;
Son délire même est prudent.
Suivons sa méthode charmante,
Et chérissant ce qu'il chérit,
Chantons, puisque lui-même chante ;
Plus on est de fous, plus on rit.

Francs-Maçons, etc.

Des banquets voilà bien, mes frères,
Et les charmes et la douceur ;
Mais ce sont encor des mystères
Qui tourmentent plus d'un censeur.

Sans chagrin passons notre vie.
Là-haut, dit-on, il est écrit :
Bonheur, c'est l'aimable folie ;
Plus on est de fous, plus on rit.

Francs-Maçons, ayez mon délire,
Notre Minerve le prescrit :
Vous savez que, sous son empire,
Plus on est de fous, plus on rit.

Cantique d'un Convêton.

AIR : *Comme faisaient nos pères.*

Nous avons vu depuis quinze ans,
Si j'ai bonne mémoire,
Force mécréans croire
Et bien penser selon le temps.
Pour Henri-Quatre
Il faut combattre,
Boire et s'ébattre,
Un seul tout comme quatre,
Criait, le bonnet blanc en main,
Un ci-devant républicain :
Messieurs, voyez, voyez mon parchemin ;
J'ai fait et j'aime à faire
Comme faisait mon père,
Comme faisait, comme faisait mon père.

Un bonapartiste sans foi,
Avec plus de mesure,
Mais non moins d'imposture,
Criait : *Vive notre bon Roi!*

Fort bien, courage,
Un cœur volage,
Double visage,
Surtout adroit langage,
Vous feront faire un prompt chemin,
Lui dis-je, et prenez pour refrain
Ces mots, grands mots chers au peuple bénin :
Royaliste sincère,
J'ai fait comme mon père,
J'ai fait, oui, fait, comme faisait mon père.

J'ai vu cent politiques faux,
Mille dévots de place,
Mentir avec audace
Et se parjurer à propos.
De leurs souplesses,
De leurs bassesses,
Honneurs, richesses,
Sont les dignes largesses ;
Mais, fidèle à son beau destin,
Le Franc-Maçon, riche ou sans pain,
A dit, et dit, et redira sans fin :
Moi je resterai frère,
Comme l'était mon père,
Comme l'était, comme l'était mon père.



Cantique Moral.

AIR : *Tout ça marche*, etc.

Le monde a de vifs attraits
Pour enchanter tous les âges,
Et le monde dans ses rêts
Prend et les fous et les sages,

Il fait naître les ravages
Et les doux enchantemens ;
Ses plaisirs et ses orages,
Tout ça marche (*ter*) en même temps.

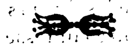
De ce monde les faveurs
Séduisent notre faiblesse ;
Et par de folles erreurs
Nous annonçons notre ivresse.
Nous nous répétons sans cesse :
A quoi bon de vains tourmens ?
Ici-bas joie et tristesse,
Tout ça marche (*ter*) en même temps.

Certes, le monde a raison :
Jouissons de l'existence,
Et sur ce point le Maçon
Comme le profane pense ;
Mais un frère avec prudence
Règle ses amusemens :
Chez lui, volupté, décence,
Tout ça marche (*ter*) en même temps.

Les Maçons, hommes choisis,
Font chérir leur confrérie ;
Humains, sages et polis,
Voici leur philosophie :
Unir la philantropie
Au goût des amusemens,
Aimer, faire aimer la vie,
Tout ça marche (*ter*) en même temps.

Chaque frère avec amour
Sert Dieu, l'État et son maître,
Et se montre chaque jour
Ce qu'un vrai Maçon doit être.

Sans relâche il veut connaître
Et servir les indigens.
Faire des heureux et l'être,
Tout ça marche (*ter*) en même temps.



La Fête des Deux Saints (Henri et Jean),

BLUETTE MAÇONNIQUE.

AIR : *Turlurette.*

Vous chanterai-je en riant,
Ce que j'ouis en rêvant,
Étendu sur ma couchette,
Turlurette (*bis*),
L'idée est follette.

Saint Henri dit à saint Jean
D'un air presque menaçant :
Prends la poudre d'escampette,
Turlurette (*bis*),
Frère, c'est ma fête.

Non, parbleu, répond saint Jean,
C'est la mienne : deux fois l'an,
On me fête et me refête,
Turlurette (*bis*),
Deux fois ! c'est honnête.

Vous raillez maussadement,
Reprend Henri vertement :
Ventre-saint-gris !... Je m'arrête,
Turlurette (*bis*),
J'ai mauvaise tête.

—Grand saint, dans ce différent,
Consultons plus sensément
Tous ces Maçons en goguette,
Turlurette (*bis*),
Si leur vue est nette.

Soit, dit Henri doucement:
Nos deux saints à l'occident
Choisissent place discrète,
Turlurette (*bis*),
Comme une cachette.

Tour à tour les honorant,
Dans nos vœux les confondant,
Notre ardeur était parfaite,
Turlurette (*bis*),
Pour leur double fête.

Avec nous mangeant, buvant,
Nos saints gagnent promptement
Pointe de vin guillerette,
Turlurette (*bis*),
Vivat! chopinette.

Nous les fêtions largement;
Ils répondaient fort gaîment;
L'allégresse était complète,
Turlurette (*bis*),
Et la paix fut faite.

Mon rêve est fait... Maintenant,
Sus, un petit battement
Pour quittance de ma dette,
Turlurette (*bis*),
Payée en bluette.

Patron Jean,

OU

LE PAN PAN PAN MAÇONNIQUE.

AIR : *J'ons un curé patriote*;
ou *Je dormais d'un très bon somme*.

Pan, pan, pan, ouvrez la porte,
Je suis un joyeux luron;
Je veux que Satan m'emporte,
Si je ne suis bon Maçon.
Je ris, je chante, je bois,
Et me moque des sournois.
Pan, pan, pan, pan, pan, pan,
Ouvrez donc à patron Jean.

Les sournois, ce sont des diables
Bruns, noirs, blonds, *et cætera*;
Leurs discours les plus aimables
Sont gais comme un *libera*.
Sifflés ici de chacun,
Corbleu! si j'en tenais un,...
Pan, pan, pan, pan, pan, pan,
Pan! *fecit* le patron Jean.

Êtes-vous de bons apôtres?
Comme vous moi je serai.
Faites-vous comme les autres?
Tout comme vous je ferai.
Qui que vous soyez enfin,
Vous faut-il un coup de main?
Pan, pan, pan, pan, pan, pan,
Solide est le patron Jean.

Patron Jean était si drôle
Qu'il mit la loge en gaîté;
Il remplit fort bien son rôle,
Et bien fut félicité.
Il rend l'accueil solennel
Par le signe fraternel.
Pan, pan, pan; pan, pan, pan,
Est parfait dans patron Jean.

Au banquet on le convie,
Il s'y place en amateur;
Il boit, mange, remercie,
D'esprit, de bouche et de cœur;
Puis ajoute : Que céans
Chacun de vous trouve dans
Pan, pan, pan, pan, pan, pan,
L'hommage du patron Jean.

Patron Jean, sortant de table,
Voit une belle et la suit;
Seize ans, minois agréable,
Doux parler, tout le séduit.
Au logis on arriva;
La demoiselle frappa
Pan, pan, pan, pan, pan, pan,
Trois coups !... Plus de patron Jean.

Il a fui l'enchanteresse
En rendant grâce au destin;
Bientôt un cri de détresse
L'arrête dans son chemin.
Généreux, plein de valeur,
Il court... c'était un voleur!
Pan, pan, pan; pan, pan, pan,
Et vainqueur est patron Jean.

Complainte

ZHISTORIQUE ZET SENTIMENTALE SUR LES ZEVÉNEMENS DE L'INITIATION DE JEAN-LOUIS-CHRYSOSTÔME-RICHÔME-JÉRÔME DUBUIS, MAÎTRE PASSEUX TA LA GUERNOUILLÈRE.

AIR *de Mam'selle Manon Giroux.*

On m'dit : Za la Guernouillère
Y a des Fri-Maçons
Qui font zun bruit de tonnerre,
Quoique bons garçons.
On les plaisante, on les fronde
Sur leur but hardi ;
Car y font voir zà tout l'monde
Clair en plein midi.

Pisque ces zhumains sont zhommes
A se réjouir,
Et que dans l'sièque où nous sommes
Chacun veut jouir,
Je m'fais l'défenseur des frères,
Dût-on zen jaser ;
Je d'vin qu'l'objet d'leurs mystères
Est de s'amuser.

V'là qu'un biau soir je m'présente
Aux portes d'chez eux ;
Un gaillard za min' méchante
Me d'mande c'que j'veux.
J'tire un' pièce d'ma pôquette,
Ça parle d'bon goût ;
Mais l'brave homm' fait zun' courbette,
Me r'fuse... et m'prend tout.

A mon ci-d'vant numéraire
Y joint mes habits ;
Je m'dis t'en le laissant faire :
C'sont ses p'tits profits.
Dans un lieu noir y s'fait suivre ;
Là, sans m'attendrir,
J'lis couramment : « Pour ben vivre,
« Sois prêt zà mourir. »

Mourir c'est c'pendant fort triste,
Pensai-je en c' moment.
J' me r'tourne et j' vois sur un' liste :
« Fais ton testament. »
Allons, me fis-je, y faut s' rendre.
S' fâcher s'rait d'un sot.
A ceux qui sav' si ben prendre
J' lègue le magot.

On me mét dans zun' machine
Que l'on fait zaller,
J'arrive, on m'sort, on m'taquine,
Pour batifoler.
Je montre un fier caractère,
On m'démontre, hélas !
Les vanités de la terre
En m'flanquant zà bas.

Pendant cinq ou six p'tit' zheures,
J' crois qu'y m' croyaient d'fer :
Y m'tourmentent comme aux d'meures
Des diables d'enfer.
J'enrageais d'la bonne manière,
Enfin, j'suis t'heureux ;
Mais z'en m'donnant la lumière
Y m' grillent les ch'veux.

Dès qu' j'us été reçu, dame,
On m' rendit mes francs;
Les Fri-Maçons, sur mon ame,
Sont d'honnêtes gens.
Y sont ben polis tencore,
Y m' diront za moi:
« Vot' présence nous zhonore; »
J' leur fis : n'y a pas d' quoi.

Après survint la bombance,
Mais j' m'arrête là;
Et voici ce que je pense
Au sujet d' tout c'la.
Ah! qu' mon sort s'rait zagriable
Si j' pouvais me voir
En bachot, zen loge, à table
Du matin zau soir.

COUPLETS AJOUTÉS:

POUR LE VÉNÉRABLE.

J' vois qu' vous célébrez la fête
De not' Président;
Je m' joins ta vous, et d' ma tête
J' sors ce compliment:
Comm' je n' passe la rivière
Que pour les gens d' bien,
S'il vient za la Guernouillère
Je l' pass'rai pour rien.

POUR L'EX-VÉNÉRABLE.

Tiens! je r'connais c' galant homme
Que près de lui je vois;
Dans le bachot za Jérôme
Qu'il a passé d' fois!

Je l'aimais sans le connaître ;
Maint'nant c'est, je l' dis,
L' meilleur homme qui puisse être
L' meilleur d' mes amis.

Le Bon Compagnon Maçon.

AIR : *Ah! voilà la vie*, etc.

D'une chansonnette,
Me dis-je à dessein,
Charmons ma retraite
Dès le grand matin ;
Car chanson jolie,
Jolie,
Choisie,
Car chanson jolie
Sait bien nous mettre en train.

Toujours à l'ouvrage,
Narguant le chagrin,
J'aide mon courage
Par le gai refrain
De chanson jolie,
Jolie,
Choisie,
De chanson jolie
Et qui me met en train.

Travailler pour vivre,
Voilà mon destin ;
Il est doux à suivre
Avec du bon vin,

Et chanson jolie,
Jolie,
Choisie,
Et chanson jolie,
Qui me mettront en train.

Chanter, rire et boire,
C'est plaisir certain;
C'est, on peut me croire,
Plaisir tout divin,
Quand femme jolie,
Jolie,
Chérie,
Quand femme jolie
Veut bien me mettre en train.

Un ami sincère
Manque-t-il de pain;
Partageons, mon frère,
Lui dis-je soudain.
Amitié chérie,
Chérie,
Suivie,
Amitié chérie,
Mets-nous toujours en train.

Ici-bas je passe,
En paix mon chemin;
Et ce jour me trace
Celui de demain.
O philosophie!
Amie,
Sentie,
O philosophie!
Mets l'univers en train.

Du compagnon sage,
Mais parfois malin,
Voilà le langage,
Et, jusqu'à la fin,
L'honorable vie,
Chérie,
Suivie,
L'honorable vie,
Qui sait le mettre en train.

Cœur chaud, froide tête,
Le verre à la main,
Frères, je répète,
Au bruit du tin, tin...
Vive la partie,
Jolie,
Chérie,
Vive la partie
Qui nous a mis en train.



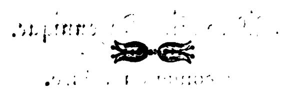
Philosophie Maçonnique.

AIR connu ou à faire.

Vous qui courez les honneurs, la fortune,
Et qui des grands subissez les dédains,
Loin d'exhaler une plainte importune,
Ah! renoncez à d'imprudens desseins,
Et bien plutôt bénissez vos destins.
Le calme est-il où se forme l'orage?
Est-il au lieu par l'intrigue habité?
Non! le bonheur, le bonheur du vrai sage
Est dans la paix et dans la liberté,
Et, parmi nous, dans la fraternité.

O liberté! toi, l'ame de la vie,
Divine paix! dont le nom m'est sacré;
Fraternité! leur compagne chérie,
C'est par vous trois que je suis enivré,
Mon être entier vous sera consacré.
Le cœur, l'esprit, le zèle, la parole,
En votre honneur s'uniront sans effort.
On se doit tout, tout à qui nous console
Et des chagrins et des rigueurs du sort,
Et qui nous offre en loge un heureux port.

Mais où trouver ce trésor sans exemple,
Ont demandé de profanes humains?
Où le trouver? profanes! dans le temple
Qu'à Jehovah ont élevé nos mains,
Où l'on redit ses préceptes divins.
Écoutez-moi: Si vous voulez connaître
Les vrais plaisirs, les plus sages leçons,
Vous rendre heureux et mériter de l'être,
Et mieux sentir tous les célestes dons,
Dès aujourd'hui devenez Francs-Maçons.



Le Triomphe de la Maçonnerie.

AIR : *Verse encor*, etc.

Verre en main, trinquons, trinquons, trinquons,
Mes chers frères, buvons
A la Maçonnerie!
Verre en main, trinquons, trinquons, trinquons,
Et passons notre vie
En joyeux Francs-Maçons.

Alors que j'étais
Un modeste profane,
D'honneur je tremblais
Quand à vous je pensais.
Partout j'entendais
Dire : Un Maçon se damne;
Un Maçon est bon
Pour l'infernal chaudron.

Verre en main, trinquons, trinquons, trinquons, etc.

Moi qui crains l'enfer
Comme Croquemitaine;
Enfer, Lucifer,
Je dis : Ça n'est pas clair.
Voulant juger l'air
De ce séjour de peine,
En loge je fus;
Quand j'y fus, je m'y plus.

Verre en main, trinquons, trinquons, trinquons, etc.

Or, s'il faut un jour
Que le diable nous loge,
Au triste séjour
Allant à notre tour,
Sans aucun détour
Tenons-y cette loge,
Et nous y ferons,
Francs-Maçons, les démons.

Verre en main, trinquons, trinquons, trinquons, etc.

Quand les noirs esprits
Auront vu la lumière,
Qui sera surpris?
C'est bien le Paradis.

Au ciel, je le dis,
Ira notre bannière ;
Hommes, diables, dieux
Chanteront en tous lieux :

Verre en main, trinquons, trinquons, trinquons, etc.

Amis, c'est à nous
Qu'on devra ces merveilles,
Et comme des fous,
Ma foi, nous rirons tous.
Buvons coups sur coups
Dans nos bachiques veilles,
Et narguant le sort,
Chantons jusqu'à la mort :

Verre en main, trinquons, trinquons, trinquons,
Mes chers frères, buvons
A la Maçonnerie !
Verre en main, trinquons, trinquons, trinquons,
Et passons notre vie
En joyeux Francs-Maçons.

COUPLET AJOUTÉ.

Pour nos deux patrons,
Saint Jean et *Henri-Quatre*,
Français et Maçons,
Feu de tous nos canons !
Le roi des lurons
Savait boire et se battre ;
D'abord buvons frais,
Nous nous battrons après.

Verre en main, trinquons, trinquons, trinquons, etc.

Installation d'une Loge.

AIR : *Sans mentir.*

Livrons-nous à l'allégresse ;
Il est enfin achevé,
Ce temple qu'à la sagesse
Nos efforts ont élevé. *bis.*
Sagesse, adorable guide
De nos premiers fondateurs,
A tous nos travaux préside ;
Règne à jamais dans nos cœurs.
Chérissons *bis.*
Ses plaisirs et ses leçons.

Que ta compagne si chère,
La fraternelle amitié,
De notre hommage sincère
Daigne accepter la moitié. *bis.*
Le seul Maçon apprécie
Votre ineffable douceur :
Vous charmez toute sa vie ;
Il vous doit tout son bonheur...
Leurs bienfaits *bis.*
Vont par-delà ses souhaits.

Ouvriers pleins de courage,
D'un saint zèle dévorés,
Par ce temple, votre ouvrage,
Dans les siècles vous vivrez. *bis.*
Empressés, contens, habiles,
Ne craignez aucun revers ;
Vos travaux toujours utiles
Sont fameux dans l'univers....

Mais l'orgueil *bis.*
Des Maçons n'est point l'écueil.

Cet admirable édifice,
Sûr espoir des malheureux,
Est aussi contre le vice
Un asile généreux. *bis.*
Venez-y, profanes sages
Vous y serez bien reçus;
Il vous manque nos usages,
Nous recherchons vos vertus;
Sans effort *bis.*
Les gens de bien sont d'accord.

Au Grand Orient de France
Qui nous installe en ce jour,
Promettons obéissance,
Offrons un parfait amour; *bis.*
Que favorable ou contraire
Tourne pour nous le destin,
Aux profanes, à tout frère,
Jurons dévoûment sans fin.
Tout pour eux *bis.*
Alors qu'ils sont vertueux.

Mais de travaux respectables
Nous devons nous délasser,
Et dans des banquets aimables,
Comme ailleurs, nous surpasser; *bis.*
On peut se livrer sans crainte
Au plaisir bien mérité :
Aussi jamais n'est contrainte
Des vrais Maçons la gaîté.
Par nos chants *bis.*
Préparons ces doux instans.

Buvons, chacun va m'en croire,
Au souverain des Français;
A sa Famille il faut boire;
Au Grand Orient après; *bis.*
Buvons *au Très Vénérable,*
Buvons *à chaque Officier,*
Aux convives de la table,
Aux Maçons du monde entier.
Sans mentir, *bis.*
Ces santés-là font plaisir.

Cantique de Président de Loge.

AIR : *Gn'y a qu'à Paris.*

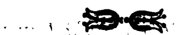
Mes frères, vive la gaîté!
A table, un sage vénérable
Doit déposer la gravité,
S'il veut rendre un banquet aimable.
Pour à propos changer de ton,
Gn'y a qu'un Maçon. *quat.*

Au travail je sais que toujours
Vous êtes dispos, pleins de zèle;
Et que vous offrez tous les jours
Du Maçon le parfait modèle.
Pour joindre au talent la raison,
Gn'y a qu'un Maçon. *quat.*

Aimer, servir les malheureux,
Et donner les plus beaux exemples,
Voilà votre but et vos vœux;
Voilà vos travaux dans nos temples.
Pour être humain, sensible et bon,
Gn'y a qu'un Maçon. *quat.*

Célébrer dans de doux banquets
L'amitié, l'amour et la gloire;
Faire ou chanter d'heureux couplets,
C'est là votre joyeuse histoire.
Pour le plaisir, pour le bon ton,
Gn'y a qu'un Maçon. *quat.*

Ma chansonnette doit ouvrir
Du banquet l'agréable lice;
Le chant fait naître le plaisir;
Le vrai plaisir est sans malice.
Pour être en tout bon compagnon,
Gn'y a qu'un Maçon. *quat.*



Pour la Fête d'un Vénérable.

AIR : *J'ons un curé patriote.*

Pour notre cher Vénérable
Apprêtons chants et canons;
Il est le roi de la table;
De par lui nous ordonnons
A tous les joyeux Maçons,
Bons buveurs et francs lurons,
De chanter,
De chanter,
De boire et de le fêter,
Oui, de boire et de le fêter.

Par son esprit toujours sage,
Par son mérite éminent,
Il a droit à notre hommage,
A notre entier dévoûment;

Frères, qu'un seul sentiment
Lui prouve bien vivement
Qu'aujourd'hui,
Qu'aujourd'hui,
Nous ne fêterons que lui,
Oui, nous ne fêterons que lui.

Aux armes, mes très chers frères,
Chargeons tous avec vigueur;
Une santé des plus chères
Doit être portée en chœur.
Si l'on suivait son ardeur,
Au vénérable, d'honneur,
On boirait,
On boirait,
Tant que l'on s'enivrerait,
Oui, tant que l'on s'enivrerait.

POUR L'EX-VÉNÉRABLE.

Mais à notre ex-vénérable
Nous devons une santé,
Et notre esprit équitable
L'offre à l'unanimité.
Son zèle plein de bonté
Fit notre prospérité :
Célébrons
Et fêtons
Le maître que nous aimons,
Oui, le maître que nous aimons.

La Sainte Alliance Maçonnique.

AIR *de Marianne.*

De tous côtés je vois des frères
Frémir au seul nom d'un censeur,
Et dans leurs terreurs trop vulgaires
Avoir tout le mal de la peur.
Moi, je leur dis,
Mes chers amis,
Allons, tremblez, puisque c'est votre envie ;
Mais, entre nous,
Ne pourriez-vous
Initier ces censeurs si jaloux ?
Admis dans la Maçonnerie,
Ils cesseraient de vous troubler,
Ou bien nous vous verrions trembler
En grande compagnie.

Un profane devient farouche
Dès qu'on prononce notre nom,
Et, suivant vous, n'ouvre la bouche
Que pour nous traiter sans façon.
Dans son dépit,
Il nous maudit ;
D'honneur, ceci passe la raillerie.
De Loyola
On voit déjà
Les disciples sur nous crier *Hourra !*
Leur pardonnant cette folie,
Par des moyens simples et doux
Changez-les en les mettant tous
Dans notre confrérie.

Après ce triomphe si digne
De votre zèle et de vos soins,
Il en est un non moins insigne
Que vous ne briguerez pas moins.
Tentez le sort ;
Qu'un noble effort
Rende partout votre gloire infinie :
C'est que Léon
Soit Franc-Maçon,
Et *Vénérable* admis à l'unisson.
Par cette conquête inouie
L'univers fraternisera.
Plus de *Hourra!* mais des *Huzza!*
A la Maçonnerie.



Les Visiteurs.

AIR : *C'est à mon maître en l'art de plaire.*

L'amant visite sa maîtresse,
L'avare visite son or,
Le buveur visite sans cesse
Le vin, son liquide trésor.
Chacun, visitant ce qu'il aime,
Déclare son goût sans façon ;
Pour l'amitié, ce bien suprême,
On voit visiter le Maçon.

Le temple auguste de mémoire
Par nos guerriers est visité ;
L'artiste qui rêve la gloire
Visite la postérité ;

Plus d'un poète téméraire
Voudrait visiter l'Hélicon.
Les arts, les sciences, la guerre,
Ont la visite du Maçon.

Le joli pays de la vie
Est agréable à visiter;
Aussi nous voit-on sans envie
Pour un autre lieu le quitter.
De même nos regrets sincères
Éclateraient avec raison,
Si nous nous séparions, mes frères,
Avant le *Minuit* du Maçon.

FIN.

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

TROISIÈME PARTIE.

CANTIQUES.

FIN DE LA TABLE.

Imprimerie de E. Duverger, rue de Verneuil, n° 4.

EXPLICATION DE L'ALLÉGORIE.

Sur le premier plan, on voit la déesse de la Maçonnerie debout sur la pierre cubique qui lui sert de piédestal ; son costume est celui de Minerve ; son attitude est noble et assurée, et son regard est fixé sur le triangle lumineux, symbole de la Divinité. Le cordon de *maître* la décore ; sa main gauche tient un glaive appuyé sur les Tables de la Loi, qu'on distingue en Loi Mosaïque et Loi nouvelle, cette dernière désignée par la croix. Dans la main droite de la Déesse est un compas, symbole de la droiture, et le miroir, symbole de la prudence et de la vérité. Un diadême, marque de sa puissance, orne son front, et sa tête est surmontée d'une couronne formée de sept étoiles, symbole de l'immortalité. Sur le piédestal est inscrit le nom du Grand Architecte de l'Univers dans la langue sainte. Sur la face latérale on aperçoit les lettres mystérieuses, J. B. M.-B. Sur le devant paraissent, comme écrasés par la pierre cubique, emblème de la Maçonnerie, plusieurs monstres parmi lesquels on remarque l'Ignorance, la Superstition, la Fourberie, la Discorde, etc. Aux deux côtés s'élèvent, à droite l'*acacia*, et à gauche le *palmier*, celui-ci désignant la Maçonnerie antique, et l'autre la Maçonnerie actuelle, ou Maçonnerie Salomonique.

Sur le second plan, on voit, à droite, un chêne au

pied duquel est une caverne qui symbolise la Maçonnerie Druidique; à gauche le saule de Babylone et la tour de Babel, caractérisant la Maçonnerie Chaldéenne.

Dans le fond et au troisième plan sont, à gauche une pyramide et le lotus, plante sacrée, emblèmes de la Maçonnerie d'Égypte, et à droite un temple grec et un myrte, représentant la Maçonnerie grecque.



